REVUE

DES

DEUX MONDES

L' ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME XL. — 1er JUILLET 1880.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

L^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME QUARANTIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE BONAPARTE, 17

1880

11,623

054
R3274
1880, v.4

LE

MENSONGE DE SABINE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

« ... Quant aux avantages que pourrait retirer l'agriculture d'un semblable système... »

Une quinte de toux interrompit Sabine. Elle voulut reprendre sa lecture. L'âcre fumée de pipe qui lui serrait la gorge fit monter à ses yeux un nuage de larmes à travers lequel elle eut peine à distinguer les mots. Elle voulut vaincre ce malaise et reprit en balbutiant :

« ... Quant aux avantages... »

— Tu rabâches! grommela M. de la Rullière. Tu sais que j'ai cela en horreur. Tu le fais uniquement pour m'agacer. Continue.

La voix imperturbable de Sabine reprit sa monotone lecture. Elle ne tarda pas à être interrompue par le hurlement d'un chien. Il s'était tranquillement endormi devant le feu dans la calme béatitude du bien-être et rêvait probablement d'un monde meilleur où les chiens n'appartiennent qu'à des maîtres compatissans et toujours de belle humeur, lorsqu'un vigoureux coup de pied le rappela aux dures réalités de l'existence. D'un bond il s'élança à l'autre bout du salon, se blottit sous un meuble, la queue entre les jambes, implorant son maître d'un regard suppliant.

— Maudit animal! gronda M. de la Rullière. Dire que je n'ai jamais pu lui apprendre à dormir sans ronfler!

Il s'arma de sa cravache, qui n'était jamais bien loin de sa main, et se disposa à punir le coupable innocent.

— Pas devant moi, mon père! dit Sabine.

Elle se leva et alla ouvrir la porte. Le pauvre animal, affolé de terreur, s'esquiva lestement.

La porte ouverte livra passage à une bouffée de vent d'automne. Il pleuvait à verse ce soir-là, les rafales fouettaient les vitres, la bise s'engouffrait en sifflant dans les corridors du château et renvoyait dans le salon la fumée, qui refusait de s'échapper par son issue. Ce nuage jaunâtre, joint à l'odeur nauséabonde de la pipe que fumait M. de la Rullière, rendait l'air à peu près irrespirable pour une femme. Sabine parut ne pas s'en apercevoir. Elle revint tranquillement reprendre sa place au coin du foyer, arrangea soigneusement autour d'elle les plis de sa robe de soie, lissa les bandeaux de ses beaux cheveux noirs et reprit la lecture de la *Revue agricole* à l'endroit où elle avait été interrompue.

M. de la Rullière, n'ayant plus sous la main de victime sur qui passer sa mauvaise humeur, s'en prit au feu et se mit à tisonner avec rage. Il le fit si bruyamment que Sabine crut pouvoir profiter de ce vacarme pour se donner un moment de répit.

M. de la Rullière se retourna vivement vers elle, la figure congestionnée par l'ardeur du feu, les prunelles injectées de sang.

— Qu'y a-t-il encore? cria-t-il. J'écoute, va toujours!

Elle regarda la pendule.

— Neuf heures! Dans une heure ou à peu près, il dormira, et je serai libre, pensa-t-elle. — Et elle reprit bravement sa lecture.

De temps en temps, sans s'arrêter, elle levait les yeux par-dessus sa brochure pour s'assurer que son père ne dormait pas encore. Quand elle vit sa courte pipe, — une vraie pipe de laboureur, — s'échapper de ses doigts, sa tête pencher en avant, et son menton se perdre dans les plis de sa cravate, elle baissa graduellement la voix. Un silence trop brusque eût risqué de le réveiller.

Puis elle se tut, et les lugubres gémissemens du vent et de la pluie troublèrent seuls le silence. Toutes les soirées se passaient de même au château de la Rullière, et cependant, grâce à cette heure de recueillement, la seule qu'elle se fût réservée dans toute la journée, Sabine ne s'y trouvait pas malheureuse. C'était l'heure, en effet, où elle évoquait les souvenirs du passé, donnant libre cours à son imagination qui lui faisait espérer un avenir de félicité, exhumant un à un tous ses rêves d'amour et de bonheur, réjouissant et illuminant sa vie terne et monotone à la lueur de ces astres de feu. C'était une fenêtre qu'elle ouvrait sur le ciel constellé d'étoiles brillantes. Puis, quand elle s'apercevait que son père allait se

réveiller, elle refermait cette fenêtre mystérieuse, refoulait tout au fond de son cœur les apparitions radieuses qu'elle avait évoquées, prenait doucement congé de ses rêves chéris comme une mère se sépare à regret de l'enfant qui va s'endormir, et rentrait dans l'obscurité de sa vie réelle.

Elle reprenait sa lecture tout doucement, à demi-voix. Et M. de la Rullière, trouvant que la phrase qu'il entendait à son réveil s'enchaînait admirablement avec celle qui l'avait accompagné au pays des songes, demeurait persuadé qu'il n'avait jamais dormi. Il eût regardé comme une faiblesse indigne de lui de céder à la fatigue d'une journée de courses à travers champs. Douze heures de marche dans les terres labourées, une nuit passée à la belle étoile pour surprendre un braconnier, une chevauchée de trente kilomètres à jeun, rien ne pouvait excuser à ses yeux la lâcheté qu'il aurait trouvée à s'avouer fatigué. Aussi Sabine, qui connaissait bien toutes ses faiblesses et s'en servait au besoin, ne lui laissait-elle jamais soupçonner qu'elle eût surpris le secret de cette sieste qu'il faisait chaque soir au coin de son feu. C'eût été s'enlever inévitablement cette heure de liberté et de calme, luxe rare pour elle.

Sabine n'était pas rêveuse de sa nature. D'ailleurs elle avait atteint un âge où le cœur féminin, s'il n'a pas rencontré la satisfaction de ses plus légitimes aspirations, ne peut plus guère s'abandonner aux rêveries sans échouer sur l'écueil des sentimentalités, dernier refuge des ingénues à cheveux gris. Elle avait trente ans; elle ne s'était pas mariée, mais n'avait jamais senti un seul coin vide dans son cœur ou dans sa vie. Il n'y avait en elle rien de superficiel, tous ses attachemens étaient profonds, ses convictions inébranlables. Elle avait horreur du vague, du creux, et se défiait de tout sentiment qui ne peut pas clairement se définir. Mais elle avait surtout horreur du mensonge sous toutes ses formes et se révoltait contre tout ce qui lui paraissait faux ou factice. Sévère pour elle-même, elle se croyait en droit de l'être aussi envers les autres, mais il n'était pas faute qu'elle ne consentît à oublier en face d'un sincère aveu. La duplicité seule la trouvait inflexible. Et cependant elle avait dû passer sa vie à taire ses sentimens les plus profonds, elle qui n'avait jamais pu comprendre la dissimulation. Elle avait si bien pris l'habitude de se dominer qu'un diplomate lui aurait envié le calme apparent avec lequel elle remportait ses victoires ou subissait ses défaites dans sa lutte journalière avec l'autorité de son père. Elle ne demandait pas volontiers conseil et aimait assez à résoudre par son seul raisonnement les problèmes qu'elle rencontrait sur sa route. Quand elle avait formé un projet, aucune difficulté ne pouvait plus l'arrêter, elle marchait droit au but, met-

tant en action toute l'armée de petits moyens qu'elle avait disposée à l'avance et se servant hardiment des faiblesses et des travers de son père pour lutter contre lui. Mais quand elle avait remporté la victoire, elle avait la générosité de n'en rien laisser voir, de sorte que son père, qu'elle conduisait à force d'opiniâtre énergie, avait l'illusion de se croire maître absolu chez lui.

C'était un caractère très viril logé dans un cœur féminin. Bonne et secourable à toutes les misères, elle ne ménageait pas les réprimandes et tançait vertement les coupables. M. de la Rullière lui-même n'exprimait pas plus énergiquement son mécontentement. Comme Sabine savait toujours au juste ce qu'elle voulait ou ne voulait pas, elle l'énonçait carrément avec une franchise qui choquait souvent au premier abord. Elle aimait à dire aux gens l'opinion qu'elle avait d'eux et ne leur ménageait pas les dures vérités. Avec un tel caractère, il était naturel qu'elle se fît estimer plutôt qu'aimer. On la servait par respect plutôt que par affection, mais on la servait bien, et elle n'en demandait pas davantage. Et puis, comme tous les ordres qu'elle donnait étaient dictés par le bon sens et la logique, on lui obéissait plus volontiers qu'à son père, dont les exigences extrêmes et contradictoires ne prenaient une forme raisonnable qu'en passant par la bouche de Sabine. Il avait fini par le reconnaître tacitement, de sorte qu'à la longue Sabine était devenue la véritable autorité du château. M. de la Rullière eût jeté feu et flamme si on se fût avisé de lui dire que chacun de ses actes était contrôlé par sa fille. Fort heureusement pour Sabine, il ne se trouvait là personne pour le lui faire observer. Les emportemens mêmes de son père lui fournissaient une arme contre lui, car elle restait invariablement maîtresse d'elle-même en face de ses colères, et l'expérience a cent fois démontré qu'entre deux personnes d'avis différent, celle qui s'emporte finit toujours par avoir tort, quand bien même elle aurait eu raison au début de la discussion.

Or M. de la Rullière était toujours en colère. C'était son état normal, son tempérament. Il ne cherchait pas plus à vaincre cette infirmité qu'il ne songeait à changer la couleur de ses yeux. Depuis qu'il avait atteint l'âge de raison, il n'avait certainement pas fait un seul effort pour remédier à cette humeur violente. Bien entendu, elle n'avait fait que croître et enlaidir avec les années. Ses traits eux-mêmes en portaient l'empreinte.

C'était un rude vieillard, solidement charpenté, haut de taille, le nez crochu, les cheveux gris de fer et coupés ras, la moustache hérissée, les sourcils en broussaille. A force de les rapprocher, ils avaient fini par se rejoindre. On sentait que l'ossature de son crâne

carré devait être dure comme le silex. Il était universellement détesté à dix lieues à la ronde; les petits enfans du village ne manquaient pas de se sauver du plus loin qu'ils l'apercevaient.

Fils d'un père frivole et léger qui s'était aux trois quarts ruiné le plus galamment du monde, il avait retourné le proverbe. Fils avare devait succéder à ce père prodigue. Quand la mort eut glacé cette élégante main de gentilhomme entre les doigts de laquelle l'or s'écoulait comme de l'eau, il saisit dans sa poigne d'acier les débris du patrimoine paternel, bien décidé à se reconstituer une fortune. Seulement, ce qu'il ambitionnait de posséder n'était pas de l'argent, mais de la terre. Il voulait être riche, non pour jouir, étant plus simple dans ses goûts que le dernier de ses paysans et dînant d'un morceau de pain bis arrosé d'un verre de piquette, non pour capitaliser, il se méfiait de toute spéculation, mais uniquement pour arrondir son domaine. Il aimait la terre comme un paysan de race. Il ne connaissait pas de bonheur supérieur à celui d'acquérir à vil prix un bout de champ, un coin de prairie. S'il lui fallait pour cela profiter de la détresse de quelque pauvre hère, qu'il envoyait mourir de faim ailleurs, ou déloger quelque malheureux fermier incapable de payer ses arrérages, il n'y regardait guère. Les jours où il avait pu accomplir une belle expédition de ce genre, il se sentait aussi heureux que Titus au soir d'une bonne action. Ce n'était pas non plus l'ambition qui le poussait, c'était simplement cette convoitise de la terre, cette soif de la sentir à soi, analogue à celle qui pousse l'avare à empiler les pièces d'or. Il se souciait peu de l'opinion publique. Avoir de l'influence dans son pays, compter pour quelqu'un ou quelque chose lui importait peu. Un jour on lui suggéra l'idée de se porter candidat à la députation. Il refusa net. A quoi cela lui servirait-il ? Il irait à Paris discuter les intérêts des autres, et pendant ce temps qui surveillerait les siens? Qui aurait l'œil ouvert sur toutes les occasions d'acquérir un lopin de terre? Qui suivrait sans relâche toutes les phases de ses interminables procès? Qui surveillerait ses pressoirs, ses greniers à foin, et pèserait la laine de ses moutons? — Dans ce temps-là, il n'avait pas encore fait de Sabine son factotum et n'avait pas la moindre confiance dans le régisseur qu'il lui avait fallu s'adjoindre.

Avec un semblable caractère, il pouvait difficilement se faire aimer; aussi n'y songea-t-il jamais, pas plus qu'à aimer lui-même. Il avait bien le temps vraiment! Il se maria tard, ayant très longtemps reculé devant la dépense et l'embarras que lui occasionnerait la présence d'une femme à la Rullière. Un jour pourtant il s'était dit qu'il lui faudrait un fils pour l'aider dans sa rude besogne quand il se ferait vieux, un Albin de la Rullière qui lui

succéderait et qu'il élèverait à sa guise pour en faire de son vivant une sorte d'intendant. La Providence ne pouvait manquer de se conformer à ses projets et lui enverrait certainement ce fils dont la mère ne lui apparaissait que comme un accessoire malheureusement indispensable, un inévitable désagrément. Quand, après avoir bien pesé le pour et le contre, il fut décidé à se donner un héritier, il annonça son intention de se marier. Il n'eut que l'embarras du choix. Depuis vingt ans, il était le point de mire de toutes les mères du département. On le savait très riche, rangé à l'excès, n'ayant de sa vie commis l'ombre d'une peccadille, et l'on n'hésitait pas à prédire que le mariage adoucirait son humeur farouche. Lui, après avoir dûment constaté que le voisinage n'offrait aucun domaine qu'il fût possible ou avantageux d'annexer au sien, se décida en faveur de la plus forte dot. Ce fut le seul mobile qui détermina son choix.

Mais il se trouva précisément que celle qui portait cette grosse dot dans le creux de sa petite main était une charmante jeune fille de dix-huit ans, — il en avait quarante, — blonde comme l'aurore, fraîche et rose comme elle, avec des yeux pâles où les larmes et le sourire se confondaient, nature douce et sans énergie, cœur de cire où chaque émotion creusait une empreinte douloureuse et profonde. Un tel caractère devait inévitablement s'anéantir sous la pression de ce joug de fer. Albin de la Rullière crut bien s'apercevoir qu'elle était un peu trop jeune et trop jolie pour lui ; il hésita un moment, puis se rassura en se disant qu'elle était après tout très docile. Il se ferait obéir ; le reste l'inquiétait peu. Il sut dès le premier jour lui inspirer une terreur telle que la pauvre enfant ne se permit même jamais d'avoir une opinion différente de la sienne. Elle se replia sur elle-même, dévorant en silence des larmes qu'il lui reprochait comme un crime, s'enfermant dans une sorte de mutisme désespéré, continuant à végéter d'une vie purement physique dans l'ombre grise de ce grand château et la monotonie de cette existence de gentilhomme campagnard où l'on ne connaissait d'autre plaisir que quelques bruyantes réunions de chasseurs dont elle était invariablement exclue. Elle pleura beaucoup à la naissance de sa fille Sabine, parce que M. de la Rullière ne lui dissimula pas son mécontentement. Il la rendit responsable de cette déception et ne lui ménagea pas les reproches. Mais ce fut bien pis encore lorsqu'après quatorze années de stériles regrets et d'amères réprimandes, un second petit être vint frapper à la porte de cette vie qui avait paru si peu enviable à la pauvre mère.

Quand on lui annonça qu'elle avait donné le jour à une fille, elle sentit qu'elle n'avait plus ni larmes à répandre, ni force pour sup-

porter cette nouvelle déception. Elle comprit qu'elle mourait, et il ne lui resta plus qu'un regret : celui de ne pouvoir emporter avec elle dans l'autre monde cette petite créature que son père avait accueillie dans celui-ci par une malédiction. Qui donc la défendrait, la protégerait contre sa malveillance? se demandait-elle dans les dernières terreurs de l'agonie.

Sabine, qui avait alors quatorze ans, ne détachait pas son regard du visage déjà décomposé de la mourante. Ses grands yeux noirs semblaient lire toute sa pensée. Sabine n'était ni caressante ni expansive. Elle ressemblait trop à son père ; mais, s'il s'exprimait mal, le cœur de Sabine n'en était que plus profond. Ce qui lui manquait peut-être de tendresse se compensait en énergie. Elle n'avait jamais prodigué les caresses à sa mère ; mais à ce suprême moment elle se pencha vers elle et, entourant de ses deux bras la frêle créature qui reposait sur son sein :

— Soyez sans inquiétude, maman, dit-elle. Son bonheur me sera toujours plus cher que le mien ; je vous le promets.

Un éclair de tendresse et de reconnaissance illumina le visage de la mourante ; puis elle ferma à tout jamais ses pauvres yeux qui avaient tant pleuré.

A dater de ce jour, Sabine n'eut plus qu'un souci, une préoccupation, sa petite sœur.

Une vieille fille du voisinage, Mlle Florimonde des Allais, voulut être marraine de la petite orpheline. Elle connaissait parfaitement les angoisses qui avaient assombri la triste vie qui venait de s'éteindre, et prévoyant pour sa filleule une non moins triste enfance, elle offrit charitablement de se charger d'elle. M. de la Rullière accepta avec empressement. Ce fut alors que Sabine, d'enfant qu'elle était, se fit brusquement femme. Osant pour la première fois résister en face à son père, elle déclara hardiment qu'elle ne consentirait jamais à confier sa petite sœur à qui que ce fût, se réservant tout le soin de son éducation et prenant sur elle toutes les responsabilités de cette tâche.

Mlle Florimonde n'insista pas, comprenant que cette enfant serait le but et l'intérêt de la jeunesse de Sabine, dont le cœur, sans cette affection, risquait peut-être de se dessécher dans cette atmosphère de contrainte et d'égoïsme.

Quant à M. de la Rullière, il regarda sa fille avec une stupéfaction telle qu'il en perdit littéralement la parole. Sabine comprit bien qu'elle avait commis quelque chose de monstrueux ; mais elle n'en fut nullement décontenancée et conserva un tel aplomb que M. de la Rullière sentit que, pour la première fois de sa vie, il allait rencontrer de l'opposition sous son propre toit.

Comprenant tout le poids de la responsabilité qu'elle avait assumée, Sabine n'eut pour ainsi dire pas de jeunesse. Dans le morne silence de la Rullière, entre les emportemens de brutale colère de son père, alternant avec des accès de farouche bouderie, et la lente agonie morale de sa mère, elle avait mûri de bonne heure. Tout son respect pour sa mère n'avait pu l'aveugler sur ses torts : aux yeux de l'énergique Sabine, sa soumission passive en était un. Elle avait beaucoup réfléchi. Ce n'était pas une nature d'élan ou d'impulsion. Quand le moment d'agir fut venu, elle se trouva prête. Elle résolut de ne pas être comptée pour rien dans la maison comme l'avait été sa mère. Elle se dit que le seul moyen d'établir son autorité était de se rendre nécessaire, indispensable même.

Il se trouva que le ciel, en refusant à M. de la Rullière le fils sur lequel il avait si bien compté, semblait avoir voulu le dédommager de cette déception en douant sa fille aînée de toutes les aptitudes qu'il s'était flatté de rencontrer chez un fils. De son vivant, Mme de la Rullière s'était chargée de l'instruction de Sabine et n'avait jamais trouvé en elle qu'une élève des plus médiocres. L'esprit de l'enfant restait rebelle à toutes ces instructions de l'éducation féminine qui étaient précisément celles que sa mère s'efforçait de lui inculquer. Quand elle se vit livrée à elle-même, — M. de la Rullière estimant que les femmes en savent toujours trop et n'ayant jamais songé à faire compléter son éducation, — Sabine s'instruisit à sa façon, n'approfondissant que les choses pour lesquelles elle se sentait une aptitude réelle. Il en résulta l'instruction la plus insolite pour une femme. A force de feuilleter les livres de son père, qui tous traitaient invariablement d'agriculture, de droit rural et autres questions analogues, à force d'interroger à droite et à gauche les fermiers et les paysans, elle finit par ne plus ignorer grand'-chose en fait d'administration rurale. Joignant à cette instruction une lucidité d'esprit merveilleuse et cette calme possession d'elle-même que n'avait jamais eue son père, elle finit par être beaucoup plus au courant que lui de tous les détails du domaine.

Elle le surprit fort en venant un jour lui offrir de tenir ses écritures. Il crut d'abord qu'elle se moquait de lui et faillit s'emporter. Puis il se ravisa. Tout récemment il avait remarqué la netteté prodigieuse avec laquelle elle avait exposé à un de leurs voisins toutes les phases d'un procès. Et puis la résistance que lui opposait souvent Sabine, l'énergie avec laquelle elle savait lui tenir tête, lui avaient inspiré une certaine estime pour sa fille aînée : le cœur humain est ainsi fait. Il se dit donc que, puisque le sort avait eu l'impardonnable taquinerie de lui refuser un fils, il y avait peut-être quelque chose de plaisant dans cette idée de substituer sa

fille aînée à ce fils qui n'avait jamais voulu naître. Il lui sembla que ce serait narguer le hasard. Cette idée lui plut, et il accepta les offres de service de Sabine. Seulement, comme il avait surtout rêvé un fils pour faire de lui une sorte d'intendant, ce fut à ce poste d'honneur qu'il éleva Sabine. Elle avait seize ans quand elle commença de se livrer à ces dures et prosaïques occupations qui remplacèrent pour elle les heures de joyeuse insouciance de la jeunesse.

Quant à sa seconde fille, M. de la Rullière avait presque fini par oublier son existence, tant Sabine mettait de soins à soustraire l'enfant aux regards de son père.

Elle grandissait cependant. Quand elle eut sept ans, Sabine fut prise d'un scrupule. Se rendant parfaitement compte des lacunes de sa propre éducation, elle comprit qu'elle n'était pas en état de diriger celle de sa sœur. D'ailleurs elle n'avait que bien peu de temps à lui consacrer, et la petite fille, toujours reléguée avec les domestiques, s'enfuyant comme un coupable dès qu'elle apercevait son père, sans jouets, sans compagnie d'enfans de son âge, aurait bien eu la plus triste enfance qui se pût imaginer, si elle n'eût trouvé cette source intarissable d'amusemens qu'offre la campagne à nos premières années.

II.

Elle avait grandi au milieu des poules et des lapins sans prendre cette apparence de robuste santé que donne l'air des champs. C'était une mignonne créature au teint transparent, aux cheveux d'un blond ardent qui se répandaient comme un flot d'or sur ses épaules délicates. Elle ressemblait à sa mère, mais avec une plus grande mobilité d'expression dans les contours de sa bouche rosée et plus de profondeur dans le regard de ses grands yeux gris. Sabine vit bien que cette enfant n'avait ni son indomptable énergie ni sa santé de fer et ne lui ressemblait en rien. Ce ne serait jamais une campagnarde comme elle, et elle ne tarda pas à décider que la plus grande preuve de tendresse qu'elle pût lui donner serait de l'éloigner au plus tôt de la maison paternelle.

Un soir, pendant que M. de la Rullière humait son café au coin du feu, seul moment de bien-être qu'il s'accordât dans toute la journée, Sabine lui dit à brûle-pourpoint :

— Je vais partir pour Paris.

Sérieusement, M. de la Rullière crut qu'elle devenait folle.

— Je crois même que j'emmènerai la petite Flore avec moi, continua tranquillement Sabine.

M. de la Rullière vit que le moment de s'emporter était arrivé.

Sabine laissa passer la bourrasque, après quoi elle fit une seconde tasse de café pour remplacer celle que M. de la Rullière avait renversée dans sa stupéfaction.

— Je vois que votre mémoire est moins bonne que la mienne, dit-elle ensuite avec le plus grand calme.

— Ah! çà, en auras-tu bientôt fini avec cette mystification? cria M. de la Rullière exaspéré.

— Mais il n'y a pas la moindre mystification de ma part. Je parle au contraire très sérieusement. Vous avez sans doute oublié qu'au moment de la mort de ma pauvre maman, sa sœur, ma tante d'Essé, a offert de nous prendre chez elle?

— Oh! s'il ne s'agit que de cela, ricana M. de la Rullière, je te conseille d'accepter! Tu crois bonnement que je vais te laisser profiter de cette invitation, vieille déjà de sept années, à laquelle je n'ai pas même daigné répondre, vu qu'elle était rédigée en termes d'une compassion doucereuse, choisis pour me faire comprendre, — ma parole d'honneur! — que l'on cherchait à délivrer mes deux malheureuses filles du despotisme tyrannique d'un père barbare... Voilà qui t'autorise, n'est-ce pas, à tomber comme une avalanche dans les bras de cette Parisienne et à mettre ta petite sœur sous sa maternelle protection? Car c'est là que tu voulais en venir, je suppose. Il valait donc bien mieux accepter tout de suite la proposition de cette vieille folle de Florimonde et ne pas te rebiffer comme un jeune coq contre cette offre, qui était au résumé fort sensée.

— L'invitation de Mme d'Essé n'est vieille que d'un jour, dit Sabine toujours calme. J'ai reçu ce matin une lettre d'elle en réponse à celle que je lui avais écrite.

— Tu avais osé lui écrire sans mon autorisation? cria M. de la Rullière. Ah! par exemple, voilà qui est trop fort!

— Mme d'Essé est la sœur de ma mère... dit Sabine.

— Parbleu! je ne le sais que trop! et c'est précisément une des raisons qui font que tu n'iras plus chez elle.

— Et elle n'a pas d'enfans?.. continua Sabine sur le même ton.

— Eh bien? fit M. de la Rullière sans comprendre où elle voulait en venir.

Sabine hésita. Il lui répugnait de mettre en avant un mobile d'intérêt qui n'avait aucune influence sur elle, mais qu'enfin elle savait être tout-puissant sur son père.

— Et pas d'héritiers directs?.. acheva-t-elle très bas et comme à regret.

M. de la Rullière s'arrêta, frappé d'une idée nouvelle. Dans son ressentiment contre Mme d'Essé, dont l'intervention lui avait paru blessante, il n'avait jamais vu en elle qu'une alliée de sa femme,

s'entendant avec elle pour le frustrer dans ses espérances et braver son autorité. Voilà que tout d'un coup Sabine découvrait en elle une tante à héritage!

Un sourire de satisfaction, qui ressemblait à s'y méprendre à une grimace, détendit les lèvres minces de M. de la Rullière.

— Bravo, ma fille! dit-il en saluant ironiquement Sabine. A merveille! Je te fais bien mon compliment, tu es encore plus habile que je ne le croyais. Ah! Sabine! quel dommage que tu ne sois qu'une femme! J'ai idée que, si tu avais été un garçon, à nous deux nous aurions fait de grandes choses. Nous aurions fini par acheter tout le département. Tu partiras, ma fille, tu partiras! Et cette Mme d'Essé, quelle fortune peut-elle avoir?

Mis en belle humeur par la perspective d'un riche héritage, qui lui passerait certainement par les mains, car il se considérait comme immortel ou peu s'en fallait, M. de la Rullière se perdit en spéculations. Puis il daigna donner à Sabine des conseils sur la manière dont devait s'effectuer son voyage; il négligea même de trouver exagérée la somme qu'elle réclama de lui.

Sabine partit donc pour Paris seule avec sa petite sœur et une vieille servante. L'idée ne vint pas à M. de la Rullière qu'il serait peut-être plus convenable d'accompagner ses filles, et Sabine se garda bien de la lui suggérer.

Sabine avait alors vingt ans. Elle était dans tout l'éclat de sa fraîche et robuste beauté. Droite comme un peuplier, portant haut son front couronné d'opulens cheveux noirs, aspirant largement l'air et la vie, elle avait dans toute sa personne une allure de santé et de verdeur qui faisait songer à la campagne et à l'air libre. C'était une belle fleur des champs, saine et colorée, qui contrastait fortement avec l'apparence délicate et poétique de sa petite sœur. Cette jeune plante forte et pleine de sève avait quelque chose de rassurant. On sentait qu'elle était parfaitement en état de protéger et de soutenir la frêle existence qui demandait son appui et ses soins. Les grands yeux noirs de Sabine brillaient d'un feu contenu; son regard plein de résolution et d'énergie la faisait paraître plus âgée que ses vingt ans, et quand le sourire n'entr'ouvrait pas ses lèvres rouges comme la grenade en fleur pour laisser voir ses dents éblouissantes, l'expression en était trop sévère pour une bouche féminine.

Elle arrivait à Paris avec toute l'ingénuité de son ignorance de provinciale. Tout était nouveau pour elle, tout devait l'intéresser. Mais, comme elle savait au juste ce qu'elle voulait y faire, elle ne se laissa pas un moment distraire du but qui l'y avait amenée. Elle ressemblait à son père en ce qu'elle calculait aussi bien que

lui, mais elle différait essentiellement de lui, en ce que le but de ses calculs n'était jamais l'intérêt personnel.

Elle s'était dit que Mme d'Essé serait peut-être disposée à s'attacher à la petite orpheline. A Paris, Flore trouverait tous les avantages d'éducation qu'elle ne pourrait jamais lui procurer à la Rullière. Elle se savait ignorante, elle sentait qu'elle n'avait pas eu de jeunesse : elle rêvait d'en faire une heureuse et gaie à son enfant et de la voir instruite de toutes ces choses qu'on ne lui avait jamais enseignées. Mais avant de se séparer de sa fille d'adoption, avant de la confier à d'autres mains, elle voulait s'assurer par elle-même qu'elle agissait pour son plus grand bien. Elle avait donc résolu de ne pas laisser soupçonner ses projets à sa tante avant de la connaître parfaitement.

Mme d'Essé était une aimable veuve, ayant doublé le cap de la cinquantaine, aussi sémillante, aussi pétillante d'esprit et d'entrain que sa sœur avait été pâle, triste et effacée. N'ayant jamais eu d'enfans, elle avait eu peu de soucis; aucune ride n'avait tracé son sillon sur son aimable figure rose, replète, toujours souriante, encadrée d'un essaim follet de petites boucles grises dans lesquelles se nichait toujours, sous prétexte de bonnet, quelque touffe de violettes ou de boutons de roses. C'était l'obligeance et le bon vouloir en personne. Aucun concert de charité, aucun bal de bienfaisance ne se donnait sans son concours. Elle était présidente de l'œuvre des berceaux, secrétaire de l'œuvre Sainte-Anne, conseillère d'une infinité d'autres œuvres. C'était une femme de grande dévotion, de charité inépuisable, mais d'abord et avant tout c'était une femme du monde. Quand il s'agissait de porter secours à ses pauvres, elle ne reculait devant aucune des rebutantes laideurs de la misère, mais l'idée de passer une soirée en tête-à-tête avec elle-même la rendait malheureuse une semaine à l'avance. N'étant pas très exclusive dans son choix et ne rayant de la liste de ses invités que ceux qui auraient risqué de faire fuir les autres, elle avait su se composer un des plus agréables salons de Paris. Ce salon était son enfant, son orgueil, son pain quotidien, et tout le monde s'accordait pour convenir qu'il était impossible de rencontrer maîtresse de maison plus aimable et plus accomplie.

Elle accueillit à bras ouverts les deux orphelines et essuya une larme très sincère en embrassant la petite Flore, qui lui rappelait tant sa pauvre sœur, disait-elle. Comme elle allait être heureuse de gâter cette chère mignonne, qui paraissait si délicate et n'avait jamais eu de mère pour la câliner!.. Quel plaisir elle aurait à la mener avec elle au conseil de l'œuvre Sainte-Anne! Comme toutes ces dames allaient la choyer! Chère petite, quelle enfance malheureuse elle

avait dû avoir! Aussi ne s'étonnait-elle pas de la voir si pâle et si diaphane. Elle avait dû être privée de tout, comme sa pauvre mère, que l'avarice et la brutalité de son mari avaient réduite à la dernière extrémité.

Mme d'Essé ne s'aperçut pas que son imagination romanesque l'entraînait beaucoup trop loin. Sa surprise fut grande quand Sabine, qui l'avait jusque-là écoutée en silence, lui dit froidement :

— Vous vous trompez, ma tante. Maman n'a jamais eu aucune privation matérielle à endurer, pas plus que moi. — Et elle se redressa fièrement.

Mme d'Essé la regarda avec stupéfaction. Cette grande fille, fraîche et colorée comme un bouquet sauvage, avec sa toilette de postulante et sa brusquerie de provinciale, lui faisait sentir au premier mot qu'elle, femme du monde, avait manqué de tact. Il y avait là quelque chose d'humiliant pour elle, mais il se mêla un autre sentiment à l'attention avec laquelle elle examina cette nièce qui ressemblait si peu à l'image qu'elle s'en était faite à distance. Elle se dit que cette franchise d'allure, cette rondeur, cette netteté avec laquelle Sabine exprimait ses opinions était peut-être quelque chose de nouveau et de très original. Elle remarqua la manière tout à fait naïve dont était tordue la sombre natte de cheveux de Sabine, la dignité cérémonieuse de ses révérences, qui la faisaient ressembler à une jeune grand'mère, et se promit de bien se garder de transformer sa provinciale en Parisienne. Il y avait là un élément nouveau, plein de fraîcheur, à introduire dans son salon, quelque chose comme une bouffée d'air des champs qu'elle allait conserver précieusement pour en faire savourer l'arome petit à petit à ses habitués. Elle leur servirait les boutades et les naïvetés de Sabine pour varier leurs distractions, comme elle leur offrait de temps en temps le ténor en vogue ou le *rossignol à deux têtes*.

Sabine avait trop peu d'expérience du monde, elle en ignorait trop les usages pour s'apercevoir tout d'abord du rôle qu'on lui faisait jouer. Elle se sentait mal assurée sur ce terrain nouveau et s'y conduisait au hasard, comme un voyageur égaré dans un pays dont il ne connaît ni le langage ni les mœurs. A chaque pas, elle se heurtait contre une difficulté et se rendait coupable d'un manque d'usage qui faisait sourire parce qu'elle était jeune et belle, ou lançait quelque naïveté de pensionnaire qui était applaudie comme une chose originale et charmante. Mais, comme elle n'était pas venue à Paris pour s'y amuser, encore moins pour amuser les autres, elle ne tarda pas à trouver que tout cela était bien vide, bien superficiel. Sous cette surface de banalités flatteuses elle entrevit des pièges et des écueils dont elle n'avait jamais soupçonné l'existence.

Son incorruptible bon sens lui fit trouver quelque chose d'humiliant dans la curiosité dont elle était l'objet.

Elle n'était pas depuis quinze jours chez Mme d'Essé lorsqu'elle fut prise de remords d'y être venue. Elle sentit que le but de sa visite était manqué. Jamais elle ne consentirait à lui confier sa petite Flore. Mme d'Essé, ayant la réputation méritée d'être une marieuse de première force, avait toujours sous la main un essaim de jeunes filles; Sabine se dit que plutôt que de voir sa sœur ressembler à l'une de ces poupées qui papillonnaient autour de sa tante, elle aimerait mieux encore la renfermer toute sa vie à la Rullière. Elle avait des pruderies de provinciale, s'étonnait et se scandalisait de choses que ne remarque même pas une jeune fille élevée dans les salons. Toutes les femmes qui l'entouraient lui semblaient coquettes, légères, maniérées. Elle avait voulu sa petite Flore instruite, capable de briller dans un salon, sachant au besoin danser un quadrille, chose qui lui paraissait plus compliquée que l'un des inextricables procès de M. de la Rullière. Mais faire de cette enfant si innocente, si douce, une de ces jeunes filles outrageusement décolletées qui lui paraissaient ne savoir que valser et chuchoter entre elles derrière leur éventail, plutôt la voir devenir une campagnarde comme elle, plutôt la ramener au plus vite à la Rullière.

Elle en était arrivée à peu près à cette résolution, mais voulait cependant être bien sûre de ne pas se tromper, de ne pas se ménager de regrets pour l'avenir. Mme d'Essé, enchantée de l'animation que la présence de ses nièces apportait dans son intérieur et surtout des prétextes de courses et de sorties qu'elles lui fournissaient, faisait tous ses efforts pour les retenir. Sabine était bien trop prudente pour s'enchaîner par aucune promesse et n'avait surtout jamais prononcé un mot qui eût pu révéler à sa tante les espérances qu'elle avait conçues pour Flore. Ce monde dans lequel elle vivait l'effrayait, mais elle voulait le connaître un peu plus à fond avant de le quitter pour toujours. Mme d'Essé lui en fournissait amplement les occasions, la menant partout avec elle, au théâtre comme à l'église, au bal comme dans les réunions de charité.

Un soir, la société réunie dans le salon de Mme d'Essé étant peu nombreuse, une conversation générale s'établit. Au nombre des habitués se trouvait l'auteur d'une pièce nouvelle dont tout Paris s'occupait en ce moment. Chacun avait donné son avis, prodigué les éloges, hasardé quelques-unes de ces critiques bénévoles destinées d'avance à être victorieusement réfutées : de celles que l'on se permet en présence de l'auteur dans un salon de bonne compagnie.

La conversation commençait à languir. Mme d'Essé était à bout de ressources et ne savait plus comment la ranimer, lorsqu'elle avisa dans un coin Sabine, qui n'avait pas encore prononcé une parole.

— Il nous manque une opinion sur la pièce de M. ***, dit-elle. Ma nièce ne nous a pas donné la sienne.

— Bah! est-ce que l'opinion d'une provinciale comme moi a une valeur quelconque? dit un peu brusquement Sabine.

— C'est à nous de juger si elle en a ou n'en a pas, mademoiselle, dit l'auteur.

— Et c'est mon opinion bien franche et bien sincère que vous voulez? demanda Sabine.

— Votre sincérité ne saurait être que très flatteuse pour moi, même si vous vous montrez sévère, dit gracieusement l'auteur, qui s'attendait bien à quelque coup de boutoir.

— Eh bien! monsieur, dit Sabine en le regardant bien en face, je trouve que vous devez avoir une bien méprisante opinion de nous tous, hommes et femmes, pour nous forcer à rester pendant deux heures en compagnie des ignobles personnages que vous nous présentez, et je trouve que nous avons à rougir de nous-mêmes, nous tous qui applaudissons à des situations qui nous couvriraient de honte dans la vie réelle. J'entends dire que la société est corrompue. A qui la faute, monsieur, si ce n'est à vous et à vos semblables?

— Sabine! tu t'emportes! dit doucereusement Mme d'Essé, qui commençait à trouver qu'elle avait eu tort de placer sa nièce sur le terrain des personnalités. Mais quand Sabine était lancée, elle subissait difficilement un frein quelconque : elle tenait cela de son père.

— Je trouve, continua-t-elle de sa voix que l'indignation rendait rauque, je trouve qu'il est impossible de rester sain de corps et d'esprit en respirant un air empesté, je trouve que, si vous voulez nous habituer à entendre sans rougir des choses immondes comme celles qu'il m'a fallu écouter depuis que je suis ici, vous n'avez pas le droit de nous demander de rester honnêtes et pures. Autant exiger que nous pataugions dans la boue sans nous salir.

Mme d'Essé chercha à rire.

— Je sais que vous excuserez ma petite sauvage, dit-elle à l'auteur.

Il sourit avec indulgence.

— Il vous reste heureusement à apprendre, mademoiselle, dit-il, qu'aucune de ses scènes qui vous ont si profondément scandalisées n'est de mon invention, et que ma pièce est jusque dans ses plus

légers détails une fidèle reproduction de ce qui se rencontre dans la vie réelle. Ces choses qui vous révoltent arrivent, hélas! chaque jour dans le monde.

— Alors ce que vous appelez le monde est une triste et repoussante chose, et je préfère grandement à la société qui s'y rencontre celle de mes poules et de mes vaches. Je crois que j'irai la retrouver le plus vite possible.

Mme d'Essé, comprenant qu'il était inutile d'enrayer la boutade de sa nièce, changea habilement la conversation, se promettant bien d'être plus prudente à l'avenir. On s'occupa d'autre chose. La pauvre Sabine, qui ne se sentait pas de la plus belle humeur, resta seule dans son coin.

Cette conversation fut la dernière goutte qui fit déborder la coupe déjà pleine de ses hésitations et de ses doutes et la fit pencher du côté d'une énergique résolution. Sabine décida qu'elle partirait le lendemain même de Paris, emmenant au plus vite sa petite sœur, qui ne devait pas grandir dans cette atmosphère de corruption.

— Et vous aurez parfaitement raison! dit à son oreille une voix qui paraissait répondre à sa pensée.

Elle se retourna vivement et rougit jusqu'à la racine des cheveux. De tous les hommes qu'on lui avait présentés en les recommandant à son estime ou à sa bienveillance, un seul avait su lui inspirer plus d'intérêt que les autres. S'était-il fait remarquer d'elle par sa réserve pleine de dignité ou par la rareté de ses paroles, dont chacune était frappée au coin de la raison et de la sincérité? Toujours est-il que Roger de Bargemont était la seule personne qu'elle eût voulu ne pas quitter en quittant Paris. Mme d'Essé le citait volontiers comme un jeune homme plein d'avenir, destiné à fournir une grande carrière.

A la vérité, il était sorti brillamment de l'École polytechnique; mais Sabine n'avait jamais entendu dire qu'il eût fait rien de prodigieux ou dit aucun de ces bons mots qui courent les salons, et ne l'en estimait que davantage. A ses yeux, qui ne s'étaient pas laissé éblouir par tant de séduisantes apparences, la réserve de Roger de Bargemont cachait une valeur réelle. C'était, de plus, un fort beau garçon, grand et bien bâti, et Sabine était d'une nature trop saine et trop primitive pour ne pas admirer inconsciemment ce genre de beauté mâle et fière. Elle s'était dit depuis longtemps que Roger lui plaisait, mais ne s'était jamais demandé où pourrait la mener cette sympathie. Sabine, qui ne rougissait d'aucun de ses sentimens, s'avouait bien franchement celui-là.

Elle fut profondément blessée en voyant M. de Bargemont approuver son projet de départ.

— Pourquoi trouvez-vous que je ferai si bien de quitter Paris? dit-elle avec un peu d'aigreur.

Il vit qu'elle était piquée et la regarda avec un malicieux sourire :

— Mais vous l'avez dit vous-même. Nous sommes une réunion d'êtres corrompus et pestiférés, un hôtel-Dieu, un lazaret, que sais-je? Le seul moyen d'échapper à la contagion est, paraît-il, de nous fuir au plus vite pour aller se retremper dans un air plus pur. Quant à nous, pauvres incurables, nous n'avons rien à faire qu'à croupir dans le bourbier de nos dépravations et de nos vices sans pouvoir même espérer qu'une âme charitable nous tende la main pour nous aider à en sortir.

Sabine le regarda bien en face.

— Vous vous moquez de moi, n'est-ce pas? Vous me trouvez intolérante, exagérée, peu charitable? Eh bien, je suis persuadée que dans le fond de votre cœur vous êtes tout à fait de mon avis et que si vous aviez comme moi la responsabilité d'élever une enfant, d'en faire une femme honnête et pure, vous seriez épouvanté comme je le suis à la pensée de ce qu'elle pourrait devenir, élevée dans un milieu où elle serait exposée à entendre de si étranges choses.

— Ah! permettez! Oui, certes! je suis de votre avis. Si respectable, si parfaite que soit votre excellente tante, elle est la dernière personne à qui je voudrais confier l'éducation de ma petite sœur, si j'en avais une, et vous avez certes pu remarquer que dans ce salon, l'un des plus agréables de Paris, — je ne veux pas en médire, — la société est assez mélangée. Je vous avoue que j'ai même éprouvé la plus profonde compassion pour cette pauvre petite fille, que l'on habille trop bien, que l'on fait veiller trop tard et autour de laquelle on parle de tant de choses que fort heureusement elle ne comprend pas encore.

— Donc, vous m'approuvez de vouloir l'en éloigner au plus vite?

— Puisque j'ai eu l'honneur de vous dire que vous aviez parfaitement raison.

Sabine changea de ton. Une expression de tristesse traversa son regard.

— Allons! dit-elle avec un soupir. Je m'étais figurée, je ne sais pourquoi, que j'avais peut-être en vous un ami. Je vois que je m'étais trompée. J'emporterai cette dernière désillusion avec toutes celles dont j'ai fait si ample provision pendant mon séjour ici. J'espérais de vous un conseil, je ne reçois que des railleries.

Roger devint subitement sérieux. Il s'était amusé, lui aussi, des violences de Sabine; mais, quand il vit qu'elle était vraiment peinée, il fut pris de remords. Comme presque tous les hommes éner-

giques et courageux, il devenait timide en face du chagrin d'une femme, et il crut dans ce moment voir briller une larme dans les yeux de Sabine. Lui aussi, tout en riant de ses boutades, avait conçu une très sincère estime pour cette nature franche et honnête. Il fut désolé de l'avoir froissée; il s'assit auprès d'elle sur ce canapé où elle avait pris place, parce que Mme d'Essé, toujours attentive à ménager des coins mystérieux, propices aux confidences, l'avait isolé derrière un paravent de verdure. Il changea de ton et de manière, et la regardant avec une expression où Sabine, peu expérimentée en matière de sentiment, crut voir beaucoup plus de tendresse que de regret de l'avoir offensée :

— Vous ne vous êtes pas trompée, mademoiselle, et si l'assurance d'avoir trouvé un ami peut vous dédommager de quelques-unes des illusions que vous avez perdues, je suis heureux de pouvoir vous la donner.

Elle eut un élan de surprise joyeuse.

— A la bonne heure! s'écria-t-elle. J'accepte votre amitié et j'y compte.

Elle lui tendit bien franchement la main, sa belle main, un peu brune, un peu grande, mais aux doigts bien modelés, et serra la sienne en bon camarade.

Roger se sentit rassuré par cette étreinte sans façon ; mais tout au fond de son esprit il se demanda si ce manque absolu de coquetterie n'avait pas ses dangers tout comme l'excès contraire.

— Et maintenant, reprit Sabine, j'ai le droit, n'est-ce pas, de vous demander un conseil? Réfléchissez bien avant de me le donner, car je vous préviens que c'est la première fois de ma vie que pareille chose m'arrive. Jusqu'ici je me suis toujours dirigée d'après mes propres lumières et ne m'en suis pas repentie; mais je me trouve sur un terrain nouveau, j'ai peur de faire fausse route et je serai heureuse de pouvoir rejeter sur quelqu'un la responsabilité de la décision que je vais prendre. Je vais vous parler franchement. J'avais amené ma petite sœur ici, dans l'espoir que ma tante s'attacherait à elle et se chargerait de son éducation. Vous reconnaissez comme moi les inconvéniens de ce plan. Que me conseillez-vous? J'habite seule avec mon père un château perdu au milieu des cultures, sans aucune ressource de société ou d'éducation. Nos seuls visiteurs sont les compagnons de chasse de mon père, mes seules amies deux vieilles filles oubliées par le siècle dernier. Dois-je ramener mon enfant d'adoption dans ce désert, lui donner une éducation incomplète comme celle que j'ai reçue, l'élever dans l'ignorance de toutes les choses du monde et de la vie?

— Dieu vous en préserve! ne put s'empêcher de s'écrier Roger.

Sabine sourit.

— Elle risquerait de devenir une seconde édition de moi-même, n'est-ce pas, une espèce de sauvageon rude, gauche, indécrottable? Que voulez-vous! ce n'est pas de ma faute. J'avais quatorze ans quand ma mère est morte. Depuis lors personne ne s'est plus occupé de moi, et il m'a fallu, au contraire, m'occuper de mille choses peu féminines. Il m'a fallu surtout veiller avec soin, afin d'établir et de conserver mon autorité sur ma petite sœur pour avoir le droit de l'élever comme bon me semblerait. Maintenant que j'ai cette autorité et ce droit, je ne sais plus qu'en faire.

— Écoutez, dit Roger, si je me suis récrié si vivement contre votre projet d'ensevelir votre sœur au fond d'une solitude absolue comme celle où s'est écoulée votre première jeunesse, ce n'est pas une pensée peu flatteuse pour vous qui m'a guidé. Dieu fasse que beaucoup de jeunes filles conservent votre rectitude de jugement, votre sainte horreur du mal et du mensonge sous toutes leurs formes! Mais, croyez-moi, une trop grande susceptibilité morale peut avoir aussi des dangers. Il est bon qu'une femme s'habitue à ne pas trop se scandaliser de choses qu'elle doit rencontrer chaque jour sur sa route; il est indispensable à mon avis pour tout être humain destiné à vivre en compagnie de ses semblables de subir de bonne heure le contact des opinions et des caractères différens du sien. Savez-vous ce que je ferais si j'étais à votre place? Je mettrais ma petite sœur dans un de ces couvens de Paris qui ne ressemblent pas plus aux couvens d'autrefois que la manière de voyager d'aujourd'hui ne ressemble à celle d'alors, et...

Il s'interrompit.

Elle acheva pour lui :

— Et je retournerais dans ma solitude.

— Je n'ai pas voulu dire cela.

— Ayez au moins la franchise de votre opinion. Merci du bon conseil, je l'accepte sans rancune.

Mais, quand il s'agit de le mettre en pratique, Sabine ne se trouva plus le courage d'en exécuter qu'une partie. La petite Flore fut installée au couvent, M. de la Rullière n'ayant pas mis d'autre opposition à ce projet que le chiffre élevé de la somme que Sabine réclamait de lui. L'enfant s'y habitua sans peine, s'y trouva même très heureuse, beaucoup plus qu'à la Rullière ou chez Mme d'Essé, mais Sabine ne parlait plus de retourner chez son père.

III.

Chaque jour elle trouvait un prétexte nouveau pour excuser ce retard à ses propres yeux. Pour la première fois de sa vie, elle se

surprenait en duplicité vis-à-vis d'elle-même. Il lui était arrivé une chose qu'elle n'avait jamais prévue dans ses calculs. Dans sa vie prosaïque où le rêve n'avait pas trouvé place, elle n'avait jamais songé à interroger son cœur pour savoir s'il renfermait une faculté latente, qui se développerait un jour ou l'autre. La maladie de l'idéal n'avait pas effleuré son imagination, le besoin d'aimer et d'être aimée n'avait pas encore tourmenté son âme peu expansive. La grande activité de son existence, la nature positive et absorbante de ses occupations l'avaient tenue naturellement éloignée de toute idée d'amour et de mariage. D'ailleurs, à la Rullière, elle n'avait jamais rencontré personne qui pût l'y faire songer. A Paris, tout était changé. L'absence de ses occupations habituelles la forçait au désœuvrement, et son esprit ne pouvait éviter de suivre le courant habituel des conversations qu'elle entendait.

Presque avant de savoir ce que c'était qu'aimer, elle aima de toute l'ardeur de sa forte nature, sans réticences, sans calculs. Son affection, qui avait commencé par l'estime et l'admiration, ne connut pas de bornes; elle ne prit même pas beaucoup de peine pour la dissimuler et garda mal son secret. Roger n'avait jamais pensé à l'aimer quand il s'aperçut du sentiment qu'il lui inspirait. Il en fut d'abord presque effrayé. Certes, il estimait Sabine, il la respectait, il avait pour elle une sincère et franche amitié de frère ou de camarade. Elle était belle, intelligente, dévouée, il aurait aimé l'avoir pour sœur et pour amie, il lui aurait confié sans hésiter l'honneur de son nom, mais il n'avait jamais songé à lui demander le bonheur de sa vie. Il ne se fit pas un instant l'illusion de croire que ce qu'il éprouvait pour elle fût de l'amour. Il échangeait avec elle de bonnes poignées de mains, sans jamais songer à retenir dans la sienne cette main fraîche et ferme qui répondait si cordialement à son étreinte, il soutenait la fixité de son regard sans éprouver le moindre trouble.

Roger, dans ses rêves de jeune homme, s'était plu souvent à tracer le portrait idéal de celle qui devait être sa femme, la moitié de son être. Il l'avait rêvée pleine de poésie, douce, timide, un peu faible. Ce serait un être délicat auquel serait indispensable la protection de sa force, elle serait le sourire de son foyer, le parfum de sa maison. Il ne trouvait rien de cet enivrement chez Sabine. S'il se liait à elle, un besoin de sa nature demeurerait à jamais inassouvi. Elle pouvait devenir la compagne de sa vie et n'en serait jamais le roman. Il y avait en elle une verdeur qui l'agaçait, quelque chose d'âpre et d'inculte qui froissait son goût d'homme du monde. Quand il causait avec elle, il lui prenait des envies subites de grincer des dents, comme s'il eût mordu dans une pomme acide. Sa beauté même, incontestable, lui paraissait trop austère. C'était

celle de la vertu, mais il lui cherchait vainement les charmes dont il eût voulu la voir parée. Il aurait souhaité cette beauté moins régulière, mais plus séduisante.

Il ne put cependant rester insensible à l'amour qu'il savait lui inspirer. Il en fut touché et surtout flatté. Il ne feignit jamais une tendresse qu'il n'éprouvait pas, mais il manqua de courage pour repousser ce cœur qui se donnait si naïvement à lui. Sabine avait une de ces natures généreuses qui trouvent plus de bonheur à donner qu'à recevoir. Plus heureuse d'aimer que d'être aimée, elle ne s'aperçut pas que le sentiment de Roger pour elle n'était fait que de compassion et d'amour-propre flatté. Elle fut parfaitement satisfaite de la bienveillance qu'il lui témoignait, et ne tarda pas à se persuader qu'elle était aimée.

Mme d'Essé avait bien trop d'expérience matrimoniale pour ne pas s'apercevoir du roman qui s'ébauchait dans son salon. Elle voulut même se donner le mérite de l'avoir préparé longtemps à l'avance et mit tous ses soins à ménager aux deux jeunes gens les occasions de se rencontrer. Elle finit par trouver que la situation se prolongeait un peu, et comme elle était trop fine pour ne pas comprendre que les hésitations venaient de la part de Roger, elle lui parla ouvertement.

Il ne lui dissimula pas les craintes qui le retenaient. Mme d'Essé les calma et sut si bien s'y prendre, qu'elle lui persuada même que l'estime et la très calme affection que lui inspirait sa nièce offraient plus de chances de bonheur que ces engouemens passionnés qui ne peuvent pas se maintenir dans leur effervescence première et finissent inévitablement par dégénérer en indifférence, quelquefois en dégoût. Et puis Roger se dit que peut-être l'avenir lui réservait ces extases qu'il rêvait et ne trouvait pas dans le présent. Sabine était jeune, sa nature sévère et positive pouvait changer sous l'influence du bonheur et de l'amour, comme le fruit acide peut devenir meilleur et succulent à la chaleur du soleil. — Qui sait si elle n'était pas destinée à réaliser un jour le rêve qui lui avait fait désirer de rencontrer dans le mariage tous les enivremens d'un amour où son imagination aurait autant de part que son cœur et sa raison ? Il se laissa persuader et demanda la main de Sabine.

Elle accepta avec une joie mélangée de reconnaissance touchante le bonheur qui s'offrait à elle. Elle eut un mouvement d'humilité naïve qui contrasta singulièrement avec sa rudesse habituelle. Roger se félicita sincèrement d'avoir fait taire ses hésitations, et comme il avait un cœur tout aussi généreux que celui de Sabine, si elle se trouva plus heureuse d'aimer que d'être aimée, lui, se félicita plus du bonheur qu'il donnait que de celui qu'il eût pu rece-

voir. Et puis ce bonheur donnait à la beauté de Sabine quelque chose d'ému et d'attendri qui lui prêtait précisément le charme dont elle avait manqué jusqu'alors. Bref, ils eurent quelques jours de bonheur parfait.

Sabine, dont la première pensée n'était jamais égoïste, s'était dit que ce mariage serait une bonne chose pour Flore. Elle manquerait bien un peu à son père, mais il se consolerait très facilement surtout s'il avait la bonne chance de rencontrer un régisseur intelligent pour la remplacer.

Naturellement M. de la Rullière s'emporta en recevant la lettre cérémonieuse dans laquelle Mme d'Essé lui transmettait la demande de son protégé. Mais comme il n'avait personne sur qui passer sa colère, elle dura peu. Parmi les renseignemens qu'on lui donnait sur son futur gendre, il en était un qui entr'ouvrit à son esprit des horizons nouveaux. M. de Bargemont était orphelin, il avait vingt-quatre ans; sa fortune administrée par un tuteur devait s'être considérablement augmentée pendant sa longue minorité. A vingt-cinq ans, il devait entrer en possession de cette fortune; naturellement il y aurait des placemens à faire, naturellement il consulterait son beau-père, et il y aurait peut-être moyen de lui faire acheter des terres dans le voisinage, M. de la Rullière se chargerait de les administrer. D'avance il se frottait les mains de satisfaction. De la même plume qu'il avait trempée dans l'encrier pour tracer un refus catégorique, il écrivit donc une lettre presque polie dans laquelle il annonçait sa prochaine arrivée à Paris.

Il regarda à peine son futur gendre, qu'il se souciait fort peu de connaître, et aborda immédiatement la seule question qui eût de l'intérêt pour lui : celle du contrat.

Il chicana comme un Normand sur la dot de Sabine et n'aurait jamais songé au trousseau si, fort heureusement pour sa nièce, Mme d'Essé ne s'en fût chargée. Sabine vivait dans un rêve, son amour l'avait métamorphosée, chaque nouvelle émotion la rendait plus femme, plus semblable à l'idéal rêvé par Roger. Tout était prêt pour le mariage; le contrat rédigé, on n'attendait plus pour le signer que l'arrivée du tuteur de Roger, ou du moins celle des papiers, lorsqu'une terrible nouvelle vint foudroyer tout cet édifice de bonheur. Le tuteur s'était suicidé laissant ses papiers dans un désordre inextricable, où l'on ne put d'abord constater qu'une chose : la disparition complète de la fortune confiée à ses soins. Sans ombre d'hésitation, M. de la Rullière retira à l'instant son consentement et se disposa à regagner au plus vite ses pénates emmenant Sabine avec lui. Son seul regret fut pour la dépense qu'avait occasionnée tout ce déplacement. Pour se consoler un peu, il fit l'acquisition

d'une faucheuse mécanique qui le tentait depuis longtemps et s'étonna du peu d'intérêt que Sabine prenait à cette machine. Il ne comprit rien à la douleur de sa fille. Qu'y avait-il de changé après tout? Elle ne se trouvait pas malheureuse auparavant, elle reprendrait sa vie d'autrefois. Voilà tout.

Roger, en homme d'honneur, s'était hâté de déclarer que Sabine était libre de tout engagement envers lui. Mme d'Essé l'approuva. Sabine seule ne voulut pas entendre parler de reprendre cette liberté. Elle se déclara prête à épouser Roger quand même, à partager sa pauvreté, à travailler avec lui s'il le fallait. Il refusa avec une invincible obstination. Sabine n'y vit d'abord qu'un excès de délicatesse. Roger eut vite pris son parti. Au fond, la lutte avec la vie n'effrayait pas trop ce jeune esprit énergique qui se sentait la force de vaincre le malheur. Il résolut de partir pour l'Amérique. Il mettrait à profit ses brillantes études et se ferait ingénieur. Sabine l'aimait si ardemment qu'elle crut que son cœur allait se briser quand il lui annonça ce projet. Elle se fit toute humble et toute timide pour lui offrir de le suivre. Une femme ne lui serait-elle pas un aide plutôt qu'un obstacle dans la lutte qu'il allait entreprendre? Il refusa énergiquement son dévoûment, trop énergiquement au gré de la pauvre Sabine, qui, pour la première fois, eut un cruel soupçon de la vérité et se demanda avec effroi si elle était aimée autant qu'elle aimait. Elle lui jura fidélité quand même et presque malgré lui. Bien que Roger eût absolument refusé de la considérer comme liée à lui par aucune promesse, bien qu'il l'eût prévenue qu'il renonçait même au bonheur de lui écrire et qu'elle n'aurait de ses nouvelles que s'il rentrait en France après être parvenu à se reconstituer une fortune, elle refusa de reprendre sa liberté, jura qu'elle lui resterait fidèle jusqu'à la mort et ne porterait jamais d'autre nom que le sien. Il la savait obstinée dans ses affections comme dans ses idées et comprit qu'il ne pouvait pas compter avec elle, comme il l'aurait fait avec une autre femme, sur l'action du temps, qui use tout, et de l'absence, qui finit par effacer tant de choses. Il accepta malgré lui ces promesses et ces sermens d'un amour auquel il répondait mal et partit. — Il y avait dix ans de cela. Depuis lors Sabine n'avait plus entendu prononcer son nom. Mme d'Essé était morte, Flore toujours au couvent.

Tous les ans, à l'époque des vacances, Sabine allait passer quelques jours auprès d'elle et se logeait au couvent, ne connaissant personne à Paris.

Elle ne fit jamais aucune démarche pour avoir des nouvelles de Roger, n'essaya pas même de lui écrire et, mesurant son amour à celui qu'elle éprouvait pour lui, elle attendit son retour avec une inébranlable sécurité.

Malgré la grande solitude dans laquelle elle vivait, elle aurait trouvé à se marier si elle l'eût voulu. Cette seule pensée la faisait rougir de honte. Devant son cœur et sa conscience, elle était la femme de Roger.

Son amour, loin de s'affaiblir, n'avait fait que s'enraciner plus profondément par l'absence. Dans la générosité de son large cœur, elle trouvait des excuses au seul grief qu'elle eût jamais eu contre Roger : le trop grand empressement qu'il avait mis à lui rendre sa liberté, et l'exaltait jusqu'aux proportions d'un héroïque désintéressement.

A trente ans, la beauté de Sabine n'avait plus cette fraîcheur éblouissante qui l'avait fait admirer dans le salon de Mme d'Essé. L'air des champs, qui hâle vite les fleurs et les femmes, avait rendu un peu moins blanche sa peau, un peu trop accentué ses traits réguliers. Ses épaules s'étaient élargies, ses belles mains avaient bruni, l'ampleur et la décision de sa démarche avaient dégénéré en brusquerie, l'habitude de commander à des inférieurs avait rendu le timbre de sa voix sonore un peu rude. Au demeurant, c'était une fort belle personne, imposante d'allure, ayant grand air et un aplomb imperturbable. De la beauté de ses vingt ans elle n'avait conservé intacts que son opulente chevelure sombre et l'éclat de ses beaux yeux noirs. Elle apportait un grand soin à sa toilette, se disant que Roger pouvait revenir d'un moment à l'autre. Elle ne voulait pas être surprise à son désavantage et se soignait pour lui. C'était sa seule faiblesse féminine. Du reste, le cachet de son caractère positif et heurté se retrouvait jusque dans cette faiblesse. Ce qui lui paraissait être l'élégance aurait semblé d'un goût douteux à la majorité des femmes. Elle aimait les couleurs franches et vives, les lourdes étoffes qui font des plis cassans et accrochent vivement la lumière, les bijoux brillans et massifs. Pour dîner en tête-à-tête avec son père, qui ne quittait même pas sa veste de chasse et ses bottes crottées, dans ce château perdu au fond des cultures, elle s'habillait avec autant de soin qu'elle eût pu le faire à Paris chez sa tante et portait les bijoux préparés jadis pour son trousseau.

Sa toilette formait un contraste étrange avec son entourage. M. de la Rullière la raillait sans répit. Ses sarcasmes glissaient comme l'eau sur le marbre. Sabine attendait Roger, qui ne devait pas la trouver en négligé. Cette petite manie féminine dans ce grand cœur viril et courageux avait quelque chose de pathétique qui échappait complètement aux yeux de M. de la Rullière.

IV.

Ce soir-là, Sabine s'était parée d'une robe d'un vert chatoyant sur lequel la flamme du foyer traçait des arabesques d'or. A ses

doigts scintillaient des bagues aux pierreries éclatantes. Elle formait le centre lumineux de ce grand salon triste et nu, dans lequel l'architecte semblait s'être donné la tâche de créer le type d'une pièce peu confortable et ennuyeuse. Il fallait que Sabine fût bien absorbée par ses souvenirs ou ses réflexions, car elle laissa passer sans le remarquer le moment du réveil de M. de la Rullière.

Il sortit de sa somnolence avec un grognement :

— Qu'y a-t-il? Pourquoi t'arrêtes-tu? Lis toujours.

— Non, dit Sabine. J'ai à vous parler.

— Fais-le vite alors.

Sabine hésita. Ses souvenirs l'avaient attendrie. Elle ne trouvait plus sa décision habituelle.

— J'ai à vous parler de Flore,.. dit-elle.

— Ah! c'est toujours pour cette fameuse batteuse à vapeur qu'elle veut me faire endosser. Une vieille machine qui ne marche plus qu'à force de bras et consume du charbon comme une locomotive. Une belle acquisition de cet imbécile de Jacques! Il s'est laissé mettre dedans comme un grand niais qu'il est, et Florimonde, qui voit des inventions du diable dans toutes les machines nouvelles, est bien excusable si elle juge les autres d'après celle-ci. Non, non, je n'en veux pas. Je m'étonne que tu m'en parles. Tu sais aussi bien que moi ce qu'elle vaut... Je te dis que je ne veux plus en entendre parler.

— Aussi n'ai-je jamais eu l'intention de le faire. Ce n'est pas de Florimonde des Allais que je voulais vous parler, mais de sa filleule, votre fille Flore, dont vous avez peut-être oublié l'existence.

— Non certes! Tu te charges assez de me la rappeler à chaque trimestre. C'est insensé ce que coûte l'éducation de cette pécore! Quand je pense que tu ne m'as jamais coûté un centime! Ah! çà, est-ce que tu ne vas pas bientôt la retirer de ce couvent? Jusqu'ici, je t'ai laissé carte blanche, mais il serait temps que cela finît.

— C'est précisément ce que j'allais vous dire. J'ai décidé que je vous l'amènerais ici.

— Ici! Par exemple! Jamais de la vie! Nous avons bien assez de tracas et d'embarras comme cela.

— Alors que voulez-vous en faire?

— Hum! je ne sais pas trop. La confier à Florimonde. En résumé, c'était le meilleur parti.

Sabine eut un sourire indéfinissable.

— C'est précisément ce que j'allais vous dire.

— A la bonne heure! Je crois que c'est la première fois que nous tombons d'accord sans discussion préalable.

— A qui la faute? demanda Sabine.

— Parbleu! la belle question! Je donne des ordres; est-ce que tu devrais jamais te permettre de les discuter?

— Il ne s'agit pas de cela, dit brusquement Sabine. Nous parlions de Flore. Avez-vous jamais songé que la terre des Allais?..

M. de la Rullière l'interrompit vivement.

— Pas de questions saugrenues. Tu sais parfaitement ce que j'en pense. Il est absolument impossible de me suggérer une idée nouvelle sur ce chapitre. J'ai tourné et retourné la situation en tous sens. Tu sais aussi bien que moi que, du vivant de ce malheureux des Allais, je lui ai intenté procès sur procès, espérant le dégoûter de sa terre, lui prouver qu'il n'en récoltait que des désagrémens, le pousser à bout. Il en est mort, le pauvre homme! Depuis lors c'est bien pis. Je n'ai même plus le plaisir de faire enrager Jacques comme je faisais enrager son père. Il a les deux talons plantés sur le domaine patrimonial, il est aussi insensible à mes taquineries qu'à celles des mouches qui se posent sur son long nez. Il n'y a rien à faire de ce garçon-là. Et c'est pitié de voir ce beau domaine péricliter sous l'administration de ces deux vieilles folles et de ce grand nigaud qui collectionne des papillons et n'admire un champ de blé que quand il est empesté de bluets et de coquelicots. Jacques ne vendra jamais les Allais, cela est certain. Il aimerait mieux manger l'herbe de ses prairies pour ne pas mourir de faim. Restait l'autre solution. Celle-là était la seule possible. A qui la faute si elle n'a pas réussi?

— Ne parlons plus de cela. Vous savez bien que c'est inutile, dit Sabine avec un geste d'impatience.

— Ça! j'avoue que je ne comprendrai jamais cette folie de la part d'une jeune fille raisonnable et sensée comme toi. Ton beau monsieur de Paris ne reviendra jamais, sois bien tranquille! Il a mis bien trop d'empressement à partir. Et refuser pour un tel motif!..

— D'abord, je n'ai jamais eu l'ennui de refuser ma main à Jacques pour la meilleure des raisons : il ne me l'a pas demandée.

— Pourquoi? Parce qu'il n'a jamais osé, il a bien trop peur de toi.

— Enfin laissons ce sujet de côté, voulez-vous? Il y a encore une autre manière de réunir les Allais et la Rullière.

— J'avais bien songé un moment à épouser moi-même l'une des deux vieilles filles... — Sabine sentit un frisson lui courir sous la peau. Elle n'avait jamais prévu cette possibilité-là. — Ydoine est celle qui me convenait le mieux, parce qu'elle est aux trois quarts idiote, continua M. de la Rullière, qui tenait évidemment à taquiner sa fille. Elle te serait une société agréable, t'aiderait à tenir la maison. Mais enfin ce n'est pas une solution.

Sabine fit un geste d'impatience.

— Je venais vous proposer un projet raisonnable, dit-elle. Que diriez-vous d'un mariage entre Jacques des Allais et Flore?

— Hum! ce ne serait pas une mauvaise combinaison, mais la petite est une enfant, et Jacques a...

— Trente et un ans comme moi.

— C'est une idée, une excellente idée, répéta M. de la Rullière. Mais je mettrai des conditions à ce mariage. Quand Jacques sera mon gendre, il faudra qu'il dessèche ce malheureux lac auquel il tient comme à ses yeux et qui donne de l'humidité à tout le pays. Je ferai planter une vigne sur cette pente qu'il a infectée de rosiers, situation excellente... au sud du château... Je ferai défoncer et labourer le jardin d'Ydoine,.. une terre qui donnerait des betteraves supérieures... Je ferai couper les grands cèdres du Levant... bon bois de construction... donnant trop d'ombre au potager... Je ferai...

— Vous ne ferez rien de tout cela! Jacques, tout bonhomme de paille qu'il vous semble, est aussi entêté qu'il est timide. Croyez-moi, je connais ce garçon-là, et si je vous parle de lui donner Flore, c'est que je le juge digne d'elle sous tous les rapports. Je suis parfaitement d'accord avec vous pour convenir qu'il serait avantageux aux deux terres d'être réunies sous une même administration. Mais cela n'arrivera pas de votre vivant ni peut-être du mien, et ce sera fort heureux. Voulez-vous savoir pourquoi? Quand Jacques a un fermier qui ne peut pas le payer, il lui tape sur l'épaule et dit: — Ce sera pour une autre fois, mon ami. — Quand il sait qu'un de ses ouvriers est obligé de vendre ses outils pour donner du pain à sa famille, il les achète au double de leur valeur et les lui rend. Tout cela, c'est de la mauvaise administration. Ce n'est pas comme cela que nous entendons les affaires, vous et moi. Aussi on nous déteste. Allez demander aux paysans des Allais ce qu'ils pensent de leur maître! Tous l'adorent. Jacques est fier de cette affection et ne changerait pas son système pour tous les beaux-pères du monde.

— Alors quel avantage me procurerait ce mariage?

— Le bonheur de Flore.

— Peuh! la belle affaire! Je suis sûr que tu me demanderas encore de lui donner une dot.

— Vous en avez bien reçu une de ma mère!.. Mais nous n'en sommes pas encore là. Pour le moment, je vais retirer Flore de son couvent et vous l'amener ici. Elle verra Jacques. Je ferai tout mon possible pour qu'il lui plaise, et s'ils se conviennent, vous ne mettrez pas d'opposition à leur mariage. Mais s'ils ne se plaisent

pas, j'entends que Flore reste absolument libre et que vous ne refusiez pas de la garder ici toute sa vie si elle le veut, — même si je vous quittais un jour.

— Tu me dictes des conditions, je crois? ricana M. de la Rullière. Je te préviens que j'ai perdu beaucoup de ma confiance en ton habileté depuis qu'elle a si sottement échoué auprès de ta tante d'Essé. J'ai bonne mémoire. Tu m'avais leurré de l'espoir d'un héritage à recueillir, et qu'est-il résulté de ce voyage à Paris? Beaucoup de dépenses, un mariage manqué et quelques milliers de francs qu'elle vous a laissés, comme par charité, et auxquels je n'ai pas même le droit de toucher. Une insulte d'outre-tombe! Tu as fait là une bévue, ma pauvre fille! Je te souhaite plus de chances dans ta nouvelle combinaison. Moi, je m'en lave les mains. Je consens seulement à donner l'hospitalité sous mon toit à ta sœur, à la condition que je la verrai le moins souvent possible, qu'elle ne fera pas de tapage, ne jouera pas du piano, ne laissera pas traîner d'ouvrages sur les tables...

— Je crois que je peux reprendre ma lecture, dit Sabine.

V.

Il pleuvait; non pas une de ces bonnes averses dont les larges gouttes s'aplatissent en tombant lourdement sur la terre altérée, donnant aux feuilles un vernis brillant, portant la fécondité aux graines enfouies sous le sol, d'où s'exhale une bonne odeur saine et vivifiante, mais une de ces petites pluies d'arrière-saison, agaçantes, inutiles, sentant le moisi, que le soleil trouve installées quand il commence péniblement à luire et laisse à son déclin en possession d'un ciel uniformément gris, sans la moindre zébrure de nuages. Les feuilles tombaient lentement, une à une, non plus arrachées par le vent, brillantes et colorées dans leur chaude parure d'automne, mais flasques, moisies, uniformément brunes. Elles tombaient lourdement, chargées d'humidité, pour achever de pourrir dans les flaques d'eau boueuse qui se formaient sous les arbres. Dans les buissons, les petits oiseaux, les ailes pendantes, les plumes trempées, se cachaient piteusement, les hirondelles étaient parties, les crapauds et les limaces jouissaient seuls de ce temps le plus triste qui se puisse imaginer.

Certes, on ne s'était pas mis en frais pour fêter le retour de Flore de la Rullière à la maison paternelle; la nature elle-même avait pris son air le plus maussade. C'était ce qu'elle se disait en regardant, le front collé à une vitre, tomber cette pluie qui donnait envie de pleurer comme le ciel. Elle avait le cœur très gros, car si

le couvent est une terre d'exil, une cage, une prison pour les enfans qui ont échangé pour sa calme routine les caresses d'une mère, les gâteries des grands parens, la chaude atmosphère de tendresse du foyer de famille; aux yeux de la petite orpheline qui n'avait jamais connu sa mère et n'avait vu son père qu'irrité ou indifférent, le couvent représentait la vraie famille, ses joies innocentes, la suprême félicité. Sabine, qu'elle voyait une fois par an, lui faisait l'effet d'être une tante de province, une cousine éloignée plutôt qu'une sœur. En arrivant dans ce grand château qu'elle reconnaissait à peine, elle crut entrer chez des étrangers. Flore avait une de ces natures délicates qui ont besoin de s'attacher comme le lierre et qui, comme lui, enlacent de mille fibres imperceptibles les objets de leurs affections. C'est une des conditions essentielles de leur existence. On l'avait brusquement arrachée de cette serre tiède du couvent, où elle végétait au milieu d'une bienveillance que son titre d'orpheline et sa douce et poétique nature avaient rendue plus grande, on l'avait transportée dans ce froid milieu, entre l'indifférence maussade de son père et l'affection peu expansive de Sabine : elle grelottait et souffrait.

Au physique et au moral, il eût été impossible de trouver deux sœurs se ressemblant moins que Sabine et Flore. La nature semblait s'être fait un jeu de créer en elles les deux types les plus opposés de la beauté féminine. Elle avait doué Sabine des qualités viriles et positives qui se rencontrent le moins fréquemment chez la femme, réservant pour sa sœur cadette cet irrésistible mélange de grâce et de faiblesse qui attire et attache, charme subtil qui finit par désarmer la malveillance elle-même. Sabine pouvait inspirer la sympathie, mais ce sentiment une fois éveillé ne manquait jamais de venir se heurter à quelqu'un des nombreux angles de sa nature. On l'estimait, on l'admirait, on rendait hommage à sa valeur morale, il lui manquait l'art de se faire aimer. Ce cœur profond, aux affections inébranlables, n'avait pas le talent d'exprimer ce qu'il sentait pourtant si bien. C'était un foyer qui se consumait sans jeter de flamme; le don de réchauffer et d'éclairer lui avait été refusé. L'ardeur du brasier n'en était peut-être que plus intense. Elle était au nombre de ces êtres fatalement destinés à être méconnus. Aucun accord ne semble exister entre les sentimens qu'ils éprouvent et ceux qu'ils expriment, et, comme ils sont inévitablement jugés d'après les apparences, on passe auprès d'eux indifférent, presque hostile, les accusant de froideur, de rudesse, d'égoïsme. Flore, avec la sensibilité presque maladive de son âme qui vibrait à la moindre émotion, avec ses grands yeux gris de cette adorable couleur, la plus poétique de toutes parce que, n'étant pas une cou-

leur elle-même, elle reflète toutes les nuances de la création, avec sa chevelure vaporeuse sur l'or pâle de laquelle un rayon de soleil semblait s'être fixé, n'avait qu'à se montrer pour se faire aimer. Le délicat ovale de son visage avait conservé toute la candide pureté de l'enfance; ses lèvres rosées, quand le sourire ne les entr'ouvrait pas, avaient une expression de vague tristesse, et les teintes nacrées des pétales de l'églantier coloraient sa peau satinée. Mais son plus grand charme était d'ignorer qu'elle fût charmante.

Quand elle arrriva à la Rullière, elle illumina le vieux château de sa présence. C'était le printemps avec sa poésie, la jeunesse avec son sourire. Elle y était depuis deux jours et ne souriait déjà plus. Son père l'avait à peine regardée. — Tu n'es pas très grande pour ton âge, — avait-il dit, comme il aurait pu le dire à un enfant de quatre ans. Il avait ajouté : — Tes cheveux sont toujours jaunes. — C'était tout. Sabine avait dû reprendre les comptes accumulés pendant son court séjour à Paris, elle n'avait pas le temps de s'occuper d'elle. Que faire alors? Quand elle eut rangé son mince bagage de pensionnaire, elle examina les livres de Sabine, — des traités de droit rural, d'agriculture, auxquels elle ne comprit rien. Se trouvant seule au salon, elle ouvrit le piano. C'était jadis celui de sa mère. Les touches d'ivoire avaient jauni. En cherchant bien, on aurait découvert des champignons entre les cordes brisées et le bois moisi. Sous les doigts de Flore, celles des notes qui vibraient encore rendirent un son rauque et plaintif comme un sanglot. Elle tressaillit et referma vivement l'instrument mourant. Sortir? mais il pleuvait toujours. Elle resta longtemps appuyée à la fenêtre, regardant droit devant elle. Pourquoi Sabine l'avait-elle retirée du couvent? Personne ne l'aimait ici, personne n'avait besoin d'elle; elle n'y trouvait ni intérêt ni occupation, et prévoyait avec terreur la longue série de jours sans but, sans tendresse qu'elle allait voir se dérouler. Les larmes finirent par gonfler ses paupières et glissèrent le long de ses cils. La première jeunesse a de ces inexplicables angoisses qui semblent être un pressentiment des tristesses de la vie, ou peut-être n'est-ce que l'inconscient ennui d'un cœur qui souffre du développement même de ses facultés et ne sait pas encore ce qu'elles demandent de lui.

Et puis, l'horizon qui s'étendait devant Flore était d'une si décourageante monotonie qu'elle n'essuya même pas les larmes qui le lui voilaient.

En vérité, le château de la Rullière était bien la bâtisse la plus ennuyeuse qui se pût voir, avec sa longue façade plate et sans ornemens, percée de deux étages de fenêtres régulières et lourde-

ment coiffée d'un grand toit d'ardoise. A droite et à gauche, bordant une vaste cour carrée, s'étendaient les communs. Une grille massive séparait cette cour de la grande route. De l'autre côté, Flore apercevait le potager, ses allées tirées au cordeau, ses carrés de choux, ses plates-bandes bordées de persil et de thym, ses longues rangées d'espaliers; au-delà, à perte de vue, les champs labourés dont la terre, nouvellement ensemencée, ne portait aucune trace de végétation. Tout cela était si triste, sous cet uniforme manteau de pluie, qu'elle ferma les yeux pour ne plus voir.

Un pas fit crier le sable de la cour. Elle avait déjà vu passer deux garçons de ferme et une fille de basse-cour. — Un paysan, sans doute, pensa-t-elle en regardant distraitement celui qui s'avançait vers le château.

Il avait une étrange allure. Tout ruisselant de la pluie qui glissait sur son vaste manteau, la tête couverte d'une casquette de loutre d'où sa chevelure et sa longue barbe blonde s'échappaient comme un flot, il faisait d'immenses enjambées, portant soigneusement à la main un petit panier recouvert de feuilles vertes à travers lesquelles Flore aperçut des roses. Il marchait vite, envoyant bien loin devant lui ses jambes maigres et longues comme celles d'un échassier. Flore pensa que c'était un fermier de son père. Elle le vit entrer dans le vestibule du château et ne s'occupa plus de lui. Un instant après elle se retourna vivement en entendant la porte du salon s'ouvrir.

Un individu parut sur le seuil et s'y arrêta bouche béante, la regardant de ses yeux démesurément ouverts et si clairs qu'ils paraissaient sans prunelles. L'eau découlait de ses vêtemens et de ses immenses bottes qui laissaient de larges empreintes sur le parquet, sa barbe ruisselait comme celle d'un dieu marin. Il tenait d'une main sa casquette de loutre, de l'autre son petit panier; il était mal coiffé, mal habillé. Il aurait fallu un bon tailleur, quelques coups de ciseau dans cette barbe exubérante, un coiffeur intelligent et quelques semaines de frottement du monde pour faire de ce gauche personnage un homme à peu près présentable dans un salon. Tout paraissait d'une longueur exagérée chez lui : les mains, le nez, l'ovale du visage qui exprimait une innocence voisine de la naïveté. Mais un seul trait suffisait pour racheter ce que cette figure avait d'étrange et la sauver du ridicule : le front haut, large, admirablement modelé, était celui d'un rêveur, d'un poète même. Pour le moment, il avait l'air si surpris... si surpris que Flore ne put s'empêcher de sourire. Il continua à la regarder en silence, avec ébahissement. Flore trouva que cet étonnement se prolongeait trop.

— Vous vouliez quelque chose? demanda-t-elle.

Au son de sa voix, il se réveilla de son extase. Car c'était bien dans l'extase que l'avait plongé la vue de cette ravissante fleur humaine, lui qui s'oubliait des heures entières dans la contemplation d'un bouton de rose.

— Pardon! dit-il comme à regret, je venais... Je croyais... Mlle de la Rullière n'est pas ici?

— Si c'est ma sœur Sabine que vous cherchez, je vais la prévenir, dit Flore très embarrassée, car elle ne savait à quelle catégorie appartenait son visiteur et si elle devait lui offrir de s'asseoir dans le salon.

— Oh! merci! c'est inutile! je peux... je peux attendre, balbutia le malheureux, qui, rougissant jusqu'aux oreilles et trébuchant comme un homme ivre, alla gauchement s'asseoir sur le bord d'une chaise, près de la cheminée où flambait un feu clair.

Par terre, auprès de lui, il plaça son petit panier, qu'il couvrit soigneusement de sa casquette. Puis il posa ses deux mains sur ses genoux et continua à regarder Flore, vaguement et comme s'il écoutait une mélodie lointaine. Flore vit seulement qu'il avait l'air bien niais et se demanda qui ce pouvait être. Jamais, au grand jamais, elle n'eût soupçonné que c'était le fiancé que lui destinait sa sœur Sabine.

Quand Sabine parut, elle cria de loin, s'avançant la main tendue vers lui :

— Bonjour, Jacques! Vous vous êtes reconnus, j'espère? Flore, quand tu étais petite, je me souviens que tu avais peur de lui. J'espère que maintenant il sera ton meilleur ami comme il est le mien.

— Merci! merci! dit Jacques, essayant vainement de reprendre un peu d'aplomb et frottant l'une contre l'autre ses grandes mains rouges pour se donner une contenance.

On fit cercle autour du feu, on parla du voyage de Sabine à Paris, le grand événement du jour; on parla surtout de la pluie, cet inépuisable sujet de conversation entre gens qui habitent la campagne.

Sabine aperçut le petit panier.

— Qu'avez-vous là? demanda-t-elle. Des roses? Donnez-les à Flore. Cela lui fera plaisir.

Jacques les tendit gauchement à la jeune fille, en ayant bien soin de laisser les feuilles de choux dans le panier, qui paraissait contenir encore autre chose :

— Ce sont les dernières de la saison, les seules que j'aie pu sauver de la pluie, dit-il.

Flore les reçut avec un gracieux remercîment qui illumina d'un éclair de plaisir la physionomie de Jacques.

— Ce sont les premières fleurs que je vois depuis que je suis ici, dit-elle avec un soupir.

Jacques sourit.

— M. de la Rullière ne les tolère pas chez lui, dit-il.

Et il ajouta très bas et comme malgré lui : — Il lui a bien fallu en laisser pénétrer une cependant, une plus belle et plus suave que toutes les miennes... — Il s'arrêta, étonné lui-même de sa hardiesse. Flore le regarda stupéfaite, s'apercevant à peine que le compliment s'adressait à elle, ne remarquant que le contraste étrange qui existait entre l'allure de ce jeune homme et les paroles qu'il prononçait. Cet étonnement de la jeune fille ne fit qu'augmenter pendant tout le courant de la conversation. Plus Jacques parlait, plus elle était émerveillée de son érudition profonde. Ce n'était pas un savant, c'était un penseur. Il s'était fait un choix d'esprits d'élite avec lesquels il vivait en société intime, il en parlait comme de personnages vivans qu'il aurait connus et fréquentés. Fénelon, Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand, — tous ces auteurs dont le style attendri parle surtout au cœur et à l'imagination, et porte à la rêverie plutôt qu'à la spéculation, — étaient ses favoris. Les romans de chevalerie l'enchantaient à trente ans comme les contes de fées de sa tante Ydoine avaient jadis enchanté son enfance. A force de vivre en compagnie de ses héros bien-aimés, il avait fini par les prendre pour des êtres vivans. Lorsqu'il lut *Don Quichotte,* une seule chose le frappa : le touchant enthousiasme du pauvre hidalgo ; le reste demeura lettre morte pour lui. Jacques des Allais, la tête pleine de ses romans favoris, parcourait ses terres en compagnie de Lancelot et de Roland sans se douter qu'il aurait lui-même fourni à Cervantes un type accompli de son héros. Certes cette éducation, à laquelle avait complètement manqué le contact des hommes et des événemens du siècle, était défectueuse. La somme d'enthousiasme qui s'était amassée dans ce cœur n'en était que plus considérable. Ce caillou brut n'attendait que le premier choc pour faire jaillir l'étincelle. Jacques, au milieu de la routine mesquine de sa vie de hobereau de province, était tourmenté d'un mal sublime, il rêvait l'idéal : il voulait être lui-même un de ces héros dont les hauts faits et les belles actions le transportaient. Il avait beau interroger sa destinée, aucun point de son horizon borné ne lui faisait entrevoir l'occasion qu'il appelait de tous ses vœux. Alors le découragement le prenait et, ne pouvant rencontrer hors de lui cet idéal qui était un besoin pour lui, il le cherchait dans son propre esprit. M. de la Rullière accusait bruta-

lement son voisin de mettre dans ses cultures trop de poésie et pas assez de fumier. Les cultures en souffraient certainement, mais l'esprit de Jacques avait fini par ressembler à un merveilleux jardin où toutes les fleurs de la poésie s'épanouissaient, couvrant de leur ombre tous les germes du dévoûment.

Sabine n'avait jamais compris Jacques, qu'elle appelait un rêveur. Flore devina mieux qu'elle ce que ce cœur renfermait d'enthousiasme latent et d'exquise délicatesse. Le premier sentiment qu'elle éprouva pour lui fut de la pitié; le voyant si timide et si gauche, elle comprit que cet esprit ailé et ce cœur d'où s'exhalait une perpétuelle mélodie, devaient souffrir, dans cette grossière et maladroite enveloppe, le supplice de l'oiseau en cage. Jacques lui fit l'effet d'un être malade qu'il faut plaindre et traiter avec douceur et compassion.

Involontairement sa voix prit des intonations caressantes en s'adressant à lui, et Jacques, qui ne s'était jamais senti si heureux, versa largement les trésors de son cœur et de son esprit. Il fut intéressant, pathétique, brillant. Sabine ne le reconnaissait plus et se félicitait de l'excellente idée qui l'avait poussée à réunir ces deux êtres. Elle les voyait déjà mariés et ne prêtait qu'une oreille distraite à la conversation, qui l'intéressait peu. On parlait de livres, sujet inépuisable pour Jacques, mais sur lequel plus que sur tout autre les lacunes de l'éducation première de Sabine se faisaient vivement sentir.

Le jour commençait à baisser, la flamme du foyer, devenue la seule lumière du salon, allongeait d'une manière fantastique les ombres sur les murs couverts de tapisseries. Flore écoutait toujours, oubliant peu à peu les bottes crottées de Jacques assis auprès d'elle, ses longues mains rouges, ses yeux décolorés. Elle souriait à demi, aspirant le parfum de poésie qui s'exhalait de ses paroles et le parfum tiède que la chaleur de la chambre distillait de son bouquet de roses.

Un léger mouvement imprimé aux plis de sa robe du côté où elle touchait à la chaise de Jacques la surprit. Instinctivement, par un de ces mouvemens naturels aux femmes, elle glissa légèrement la main pour ramener ces plis autour d'elle. Soudain elle poussa un cri d'effroi, et, retirant vivement sa main, elle se leva en sursaut. De longues traînées de bave, que la lumière du foyer faisait ressembler à un réseau d'argent, rayaient sa robe noire de pensionnaire. Une douzaine d'escargots se promenaient majestueusement sur cette robe.

Jacques poussa un cri de désespoir, et, rouge comme un écolier surpris en flagrant délit, se précipita vers son petit panier. Les feuilles qui le recouvraient s'étaient écartées, livrant passage à

toute une armée de colimaçons. Dans sa casquette de loutre, ils s'étaient promenés en tous sens, et, trouvant l'espace trop étroit, s'étaient répandus de là tout alentour, sur les meubles, sur le tapis, partout, et pas un seul n'était resté dans le malencontreux panier.

Jacques leva vers Sabine un regard suppliant.

— Pardon! dit-il humblement. Ils étaient tous rentrés dans leur coquille. Je n'avais pas prévu que la chaleur du feu les ferait sortir... Vous savez... c'est pour le sirop pectoral de ma tante Ydoine...

Il s'était adressé à Sabine. Son instinct lui disait que ce trivial incident la trouverait plus indulgente que sa sœur. Mais il n'en fut rien.

— Maudits colimaçons! ne put-elle s'empêcher de murmurer, ils vont tout gâter!

— Oh! que non! dit naïvement Jacques, ils n'abîment rien, un peu d'eau suffit.

Mais ce n'était pas au tapis que pensait Sabine.

— Vous pouviez bien les laisser dans l'antichambre, continua-t-elle durement du ton qu'elle aurait pris pour gronder un enfant méchant.

— Pardonnez-moi! balbutia Jacques.

Il avait l'air si malheureux que Flore en voulut à Sabine de sa sévérité et, lorsque se retournant vers elle, il répéta son humble : — Pardonnez-moi! — elle n'écouta que son cœur et lui tendit la main. Il la prit entre ses grandes pattes, n'osant pas la serrer, la retenant délicatement comme une chose fragile qu'il eût craint de briser. Flore, émue sans savoir pourquoi, se détourna en rougissant.

— Pour vous prouver que je suis sans rancune, dit-elle en riant, je vais vous aider à retrouver vos fugitifs.

Quand Sabine les vit tous deux occupés à suivre les traces visqueuses des escargots et entendit le rire argentin de Flore se mêler aux excuses réitérées de Jacques, elle se dit : — Après tout il avait raison : les colimaçons n'ont rien gâté.

P^sse O. CANTACUZÈNE-ALTIERI.

(La seconde partie au prochain numéro.)

LES

NOUVEAUX JACOBINS

Nous assistons à un spectacle que la France a peine à comprendre, et que l'Europe ne comprend pas du tout. Que s'est-il donc passé dans notre malheureux pays pour que les partis soient plus acharnés à la lutte, les esprits plus excités, les âmes plus émues que jamais? Pourquoi cette guerre à tous, au clergé qui ne demande que la liberté de continuer en paix son œuvre de foi, d'éducation et de charité, aux administrations qui seraient trop heureuses qu'on les laissât servir en paix l'état comme par le passé, aux partis monarchiques qui se résignent à la république, ne réclamant d'elle que le droit de se souvenir et d'espérer? Quand le gouvernement de la défense nationale a fait appel au patriotisme de tous, sans distinction de classes, d'ordres et de partis, est-il un seul patriote qui n'ait pas répondu? Peuple, bourgeoisie et clergé, citoyens et fonctionnaires, conservateurs cléricaux, orléanistes, légitimistes, bonapartistes, aussi bien que républicains libéraux et radicaux, les princes comme les partis, n'ont-ils pas accouru prendre leur part de la guerre sainte contre l'étranger? A-t-on eu besoin, comme en 92, d'une dictature violente, pour comprimer la guerre civile pendant la lutte avec l'ennemi du dehors? Si plus tard cette guerre impie a éclaté, on sait de quel côté elle est venue, et comment la commune a été domptée par un gouvernement légal qui n'a pas songé un instant à la dictature. Et si l'étranger revient jamais, peut-on douter que ces partis, ces ordres, ces classes, ne montrent le même patriotisme devant l'ennemi?

Après le plus grand désastre qui se soit vu dans notre histoire,

un de ces désastres qu'un peuple n'oublie jamais s'il a du cœur, et dont il souffre tant qu'il ne l'a pas réparé, il semblait que, devant l'étranger vainqueur et toujours menaçant, la grande famille française ne dût avoir qu'un souvenir, une passion, une œuvre à poursuivre en commun : le souvenir de son malheur, la passion de son honneur, l'œuvre de sa régénération. La France l'espérait; l'Europe sympathique l'attendait. Quand l'assemblée nationale se mit à l'œuvre, sous la présidence du grand patriote que la France a plus que jamais peut-être l'occasion de regretter, tous les partis acceptèrent sans hésiter la trêve qu'il leur proposa. L'empire qui n'a pas trouvé de défenseurs contre la révolution de septembre, avait laissé de trop rares regrets dans l'assemblée et dans le pays pour que la proclamation parlementaire de sa déchéance pût provoquer une protestation sérieuse. Quant aux autres partis, républicains ou monarchiques, ils s'oubliaient pour le moment dans l'unique préoccupation de l'œuvre nationale. Lorsque le jour vint de donner à ce pays si éprouvé et si troublé un gouvernement définitif, la lutte reprit entre les partis. Comment allait-on sortir du provisoire ? Serait-ce par la république ou par la monarchie ? C'était le droit et le devoir de chaque parti de chercher par les voies légales à faire prévaloir sa solution. Il n'y avait point à s'irriter des sympathies et des espérances des amis de la monarchie traditionnelle. Il y avait simplement à leur demander si ce n'était pas une bien téméraire entreprise que celle de rétablir cette monarchie sans être bien assurés que le pays ratifierait leur choix, et s'il n'était pas plus sage d'en appeler à une véritable assemblée constituante? Toujours est-il que l'assemblée nationale finit par user du pouvoir constituant à la complète satisfaction du parti républicain. Elle lui rendit même, selon nous, un grand service, en établissant la république sur une constitution qui contenait à peu près toutes les garanties du régime parlementaire.

Devant un dénoûment aussi heureux et aussi inespéré de la crise qui avait tant ému et inquiété le parti républicain, il semblait que toutes les colères et toutes les défiances dussent tomber, et que, sur le terrain de la constitution, les partis n'eussent plus autre chose à faire qu'à reprendre la situation et le rôle des partis parlementaires qui, dans d'autres pays, se disputent le pouvoir, sous les noms de whigs et de tories, de libéraux et d'autoritaires, de conservateurs et de radicaux. Le premier ministère qui reçut la mission de gouverner, sous la république constitutionnelle, essaya de circonscrire, dans les élections, la lutte entre la politique conservatrice et la politique radicale. Il n'y réussit point. Le pays, qui voyait avec méfiance d'anciens monarchistes en grand nombre dans le camp conservateur, n'entendit que le mot d'ordre du parti

républicain : république ou monarchie. Et l'équivoque fut telle que des conservateurs constitutionnels furent battus par des radicaux qui ne cachaient point leur peu de goût pour une constitution aussi contraire à leurs principes et à leurs aspirations. Et pourtant le pays ne voulait, dans ces élections, pas autre chose que la république avec la constitution. Il y avait, il est vrai, une clause de révision, clause que, par parenthèse, le parti conservateur ne serait guère tenté aujourd'hui d'invoquer, et qui laisse la porte ouverte plutôt à une convention qu'à une monarchie. Il n'y avait pas là de quoi inquiéter le parti républicain ni le pays sur l'avenir du gouvernement nouveau. Le pays n'en nomma pas moins des républicains, comme tels, sans se demander si ces républicains étaient conservateurs ou même constitutionnels. La lutte avait été vive. Comme toujours et partout, on avait prodigué dans tous les partis les épithètes les plus malsonnantes du vocabulaire politique. Mais il n'y eut rien, dans cette lutte légale, qui pût donner au parti vainqueur le droit de représailles. Et déjà pourtant la majorité républicaine inaugura une politique de passion et de combat que la sagesse des ministères Dufaure et Jules Simon ne put arrêter. On comprend mieux l'irritation d'une majorité renvoyée brusquement devant ses électeurs, avant que le conflit entre les deux chambres fût assez éclatant pour que la constitution fît au président de la république une nécessité de la dissolution. Toute arme parut bonne de part et d'autre dans une lutte à outrance où les uns croyaient combattre pour le salut de la république, et les autres pour le salut de la société. Mais enfin, pas plus sous ce ministère que sous l'autre, il ne s'agissait du salut de la république. Quoi qu'on ait pu dire, le 16 mai fut une campagne entreprise, sous le drapeau de la constitution, contre une politique dont on croyait entrevoir le prochain avènement. La crise terminée par la victoire du parti républicain, par la résignation du maréchal, et par l'avènement d'un nouveau ministère Dufaure, on pouvait croire que la paix allait sortir d'une lutte où l'opposition avait montré sa force et le gouvernement son impopularité. Il est si facile aux vainqueurs d'être sages et généreux! Qu'y avait-il à faire? Révoquer les fonctionnaires véritablement compromis, invalider les élections entachées de fraude, de violence, de corruption, faire justice par les tribunaux des actes qui sont des délits électoraux, rappeler leur devoir à tous les fonctionnaires conservés, ramener les partis au respect des institutions consacrées par la volonté nationale. On fit bien autre chose, et ce que nous voyons en ce moment ne semble malheureusement pas la fin de la politique dans laquelle on s'est engagé.

Pourquoi avons-nous tenu à rappeler cette histoire bien connue

des premières années de la troisième république? Pour faire voir combien les faits expliquent peu les excès de la politique qui prévaut aujourd'hui. Jamais gouvernement établi n'a eu moins de causes d'irritation et d'emportement. La restauration, la monarchie de juillet, le second empire, ont connu des conspirations, des insurrections, des assassinats. La république de 1870 n'a rien eu de pareil à supporter, si ce n'est de la part de ses criminels amis. Mise en question un moment, alors qu'elle n'avait pas encore d'existence constitutionnelle, de simple gouvernement révolutionnaire reconnu seulement pour un pouvoir légal à titre provisoire elle est devenue le gouvernement définitif du pays, grâce au vote des monarchistes sensés et patriotes. Quand donc on nous dit que le parti républicain ne fait qu'user de représailles contre les mortels ennemis de la république, on abuse vraiment de l'ignorance et de la crédulité populaires. La vérité est que ce parti a eu toutes les faveurs de la fortune, servi à point par les fautes et les divisions de ses adversaires, et ne trouvant à gouverner le pays le plus docile du monde en ce moment d'autres difficultés et d'autres obstacles que ceux qu'il sème comme à plaisir sur ses pas. C'est donc ailleurs qu'il faut chercher l'explication de l'attitude militante de nos nouveaux jacobins. Sous les grands mots de conspiration monarchique et de péril clérical, qui trompent bon nombre de gens naïfs, se cache une politique que nous voudrions mettre dans tout son jour. Il est temps que le public sache le vrai mot de la comédie qu'on lui joue en ce moment sur le ton du drame.

I.

En s'entendant appeler jacobins, les républicains qui approuvent l'article 7, la dispersion des congrégations, l'épuration sans trêve et sans fin des fonctionnaires, sourient d'étonnement, comme s'ils voulaient dire : Que pouvons-nous bien avoir de commun avec ces terribles hommes? Et si l'on dit à des ministres du tempérament de nos gouvernans actuels qu'ils pratiquent une politique jacobine, ils se récrient et répondent avec une entière bonne foi : « Est-ce bien nous qu'on accuse d'être violens, nous qui ne parlons que de concorde, et qui convions tous les partis aux fêtes de la paix et du travail? » Il faut leur rendre cette justice qu'une telle politique n'est guère de leur goût. Le ministère actuel n'est pas le premier, hélas! qui ait accepté le pouvoir pour faire une autre volonté que la sienne, avec les meilleures intentions du monde. Nous convenons volontiers aussi que nos nouveaux jacobins ne ressemblent guère à leurs pères de 92 et de 93. Ceux-ci avaient

deux passions dominantes, l'amour de la révolution et l'amour de la patrie. A l'origine de la grande société, on ne leur en voit guère d'autres. Les premiers jacobins qui fondèrent le club des *Amis de la Constitution* étaient d'ardens amis de la liberté, qui prirent plus tard le nom de l'ancien couvent où ils tenaient leurs séances. C'est seulement quand l'émigration eut commencé, quand la Vendée se leva, quand l'étranger entra en France, que le véritable esprit jacobin éclata tout à coup sous l'impression de ces événemens. Que l'émigration, la guerre civile et la guerre étrangère aient été provoquées par les excès du parti de la révolution, c'est un point sur lequel les avis diffèrent encore. Ce qui n'est pas contestable, c'est l'extrême gravité de la situation. En peu de mois, la révolution changea de caractère. La peur prit les faibles; la colère saisit les violens. La grande voix du salut public fit taire toutes les voix qui pouvaient protester au nom de la liberté, de la justice, de la conscience, de l'humanité. La convention nationale, chauffée à blanc par les ardentes passions des partis, devint une fournaise où tous ont vu rouge, où la peur a livré à la fureur les plus innocentes, les plus nobles, les plus touchantes victimes. On déclara la patrie en danger ; on cria mort aux traîtres. Il y eut de grands, d'abominables crimes qui nous font horreur, mais que l'on ne peut bien juger qu'en les voyant à travers les circonstances où ils furent commis. C'est alors que le patriotisme devint féroce, que le dogmatisme républicain devint intolérant. C'est alors que le parti de la révolution devint ombrageux, défiant, inquisiteur, voyant et dénonçant partout des traîtres autour de lui et dans son sein. C'est le moment du vrai jacobinisme, qui domina bientôt toutes les fractions du parti révolutionnaire, absorba toutes les sociétés de salut public, couvrit la France entière de clubs affiliés à la société jacobine de Paris.

Notre politique, que nous n'avons jamais séparée de notre morale, ne croit point à la nécessité du crime. Nous ne pensons donc pas que la révolution ait eu besoin de la terreur et de l'échafaud pour triompher de ses ennemis du dehors et du dedans. La grande âme de la France y suffisait, prompte à tout effort, prête à tout sacrifice, dès qu'il s'agissait de liberté, de justice, de l'honneur et du salut de la patrie. Mais en un moment où il ne restait plus rien des institutions de l'ancien régime, où toute hiérarchie, toute administration, toute autorité locale avait disparu, n'est-ce point justice de reconnaître que le zèle, l'activité, le dévoûment de cette société passionnée pour la chose publique ne furent point inutiles pour l'exécution des décrets d'une assemblée qui avait concentré en elle tous les pouvoirs, et réuni toutes les attributions? A cette tête tout occupée du grand but et des moyens sommaires de son œuvre,

ne fallait-il pas des yeux pour veiller, des bras pour aider au succès de l'œuvre suprême? On peut convenir que le zèle fut parfois fanatique, l'activité fébrile, la vigilance inquiète et tracassière, la défiance cruelle. Il n'en reste pas moins difficile de comprendre comment la convention eût pu être autrement obéie et servie avec cette promptitude et cette précision qui ont assuré l'accomplissement de ses volontés, en tout ce qui touchait aux grands intérêts du pays. Quant aux crimes de la terreur, c'est sur le comité de salut public, sur la commune de Paris, sur les meneurs des faubourgs, sur la convention elle-même, plus coupable de faiblesse que de violence, qu'en retombe la responsabilité, bien plus que sur ces honnêtes et patriotes jacobins de province qui n'ont vu que la patrie et la révolution à défendre, dans le concours qu'ils ont prêté au gouvernement de la convention.

Deux espèces de révolutionnaires, ayant chacune son esprit, son tempérament, sa pratique de gouvernement, ont été les acteurs de ce terrible drame, les montagnards et les purs jacobins, ceux-ci plus doctrinaires, ceux-là plus patriotes. Deux hommes qui ont joué les premiers rôles, Danton et Robespierre, en furent les types les plus accentués. Danton fut l'homme d'action, d'audacieuse initiative, d'improvisation violente. Le théâtre de son activité fut encore plus la place publique que la convention. La nature l'avait plus fait pour remuer les foules que pour diriger les partis. C'est dans les grandes agitations populaires qu'il montrait sa force et sa puissance plutôt que dans les grands débats parlementaires. A la convention, il fit plus de motions que de discours; il lança plus d'apostrophes qu'il ne composa de harangues. Il lui fallait de véritables tempêtes dans le parlement pour provoquer son initiative endormie par les longues discussions. C'est alors que Danton se retrouvait tout entier dans la furieuse mêlée où dominait sa voix formidable.On ne peut dire qu'il fût beau dans sa laideur, comme Mirabeau. Le crayon de David, un jour qu'il le prit sur le fait, en fit une figure qu'on ne peut regarder sans pâlir. Il eut d'affreux momens de délire révolutionnaire où il fit et laissa tout faire contre la justice et l'humanité. Du reste, humain et bon au fond, ami tendre et dévoué, facile et joyeux compagnon, tout aux affections de la famille, où il oubliait ses passions de parti. Quand la haine d'un rival qui n'oubliait jamais vint le chercher dans sa retraite, elle le trouva profondément dégoûté de la politique de sang et désarmé par un irrésistible besoin de repos et de clémence. Le lion ne se réveilla que devant ce tribunal de mort où ses rugissemens firent tressaillir la foule et trembler les juges.

Robespierre, au contraire, fut l'homme de la doctrine, sans géné-

reuse passion et sans grande audace, patient dans ses desseins, tenace dans ses haines, aussi correct dans sa conduite et sa tenue que dans ses discours, maître de lui et de son auditoire dans les débats de la convention et du club des jacobins, faible devant l'imprévu, irrésolu au moment décisif de l'action. On le vit bien le jour où il ne sut pas répondre à l'arrêt de mort de la convention par un coup de force populaire. Peut-être en fût-il resté à la doctrine, s'il n'eût eu à ses côtés Saint-Just, l'inflexible exécuteur de ses desseins. Il eut l'âme d'un sectaire bien plus que d'un patriote. Disciple fanatique de Rousseau, dont le *Contrat social* était son évangile, il ne souffrit pas d'autre foi que la sienne, d'autre parti que la société des jacobins, où il essaya d'enfermer la France tout entière. Il avait l'esprit toujours tendu vers le but qu'il voulait atteindre, le regard toujours fixé sur l'obstacle qu'il voulait supprimer. Il lui eût fallu une petite France pour laquelle il avait rêvé une république vertueuse, sentimentale et même religieuse à sa façon, dont il eût été le grand prêtre plutôt que le président. C'est pour cela qu'il trouvait trop grande la France de nos souvenirs et de nos traditions, et qu'il parut désespérer, vers les derniers jours de la terreur, de la ramener sous son étroite et insupportable discipline. Il était resté froid, avec ses idées fixes, au brûlant foyer de la révolution. Il n'a jamais prêché la guerre à l'étranger, comme les girondins et les montagnards, au milieu desquels il se sentait isolé. En d'autres temps, ce lettré sensible et rêveur n'eût pas été un homme de sang, et n'eût point songé à gouverner par la guillotine. Chef de parti, l'incorruptible Maximilien eût toujours été inquiet, défiant, inquisiteur. Chef de gouvernement, il eût été impitoyable dans sa politique d'épuration. Ami, on pourrait dire apôtre de la paix, il eût fait partie de la société qui porte ce nom, et eût présidé avec bonheur à nos fêtes du travail. N'a-t-il pas présidé la fête de l'Être suprême, pendant que les jacobins patriotes allaient dans les camps mener nos armées à l'ennemi?

Ces temps héroïques sont loin de nous. Nos générations ont vu encore de grands événemens, de grands désastres, de grands crimes; elles n'ont pas revu les passions et les vertus de nos pères. S'ils venaient à revivre, les jacobins de 92 et de 93 renieraient leurs fils. C'étaient des révolutionnaires et des patriotes avant tout, et, à vrai dire, leur jacobinisme n'était que le paroxysme de la passion révolutionnaire et de la passion patriotique. On le vit bien par la manière dont a fini cette sanglante histoire. Le pays délivré de l'étranger, la révolution faite, et la France nouvelle assurée de la pleine possession des droits et des biens pour lesquels elle avait combattu l'ennemi du dehors et l'ennemi du dedans, cette espèce

politique n'avait plus de raison d'être. Ce fut un jacobinisme de circonstance; il ne devait pas survivre aux événemens qui l'ont fait éclore. Il s'est énervé dans la corruption du directoire, ou s'est aplati devant le despotisme impérial. On s'est étonné de voir trop de ces farouches jacobins parmi les fonctionnaires ou les dignitaires du consulat et de l'empire. Sans parler des intrigans et des courtisans qui se rencontrent partout pour profiter des faveurs du gouvernement nouveau, on doit reconnaître parmi les anciens jacobins ralliés à l'empire plus d'un patriote et plus d'un révolutionnaire qui n'ont pas vu avec trop de déplaisir un régime donnant au pays, en même temps que la gloire, la sécurité extérieure et intérieure pour les conquêtes de la révolution. La liberté manquait, il est vrai; mais cette race d'hommes qui avaient fait ou subi la terreur ne l'a peut-être pas regrettée autant qu'on a pu le croire. Et, par parenthèse, n'est-ce pas ainsi qu'on pourrait expliquer la molle et passive attitude de nos populations devant l'invasion de 1870? Elles étaient pauvres en 92, et elles avaient une révolution à défendre. Elles jouissaient des bienfaits de cette révolution en 70, et elles n'avaient que la patrie à sauver. La France est restée riche après sa défaite, et l'Allemagne pauvre après sa victoire. Cette revanche, dont beaucoup de nos pacifiques jacobins semblent satisfaits, eût-elle suffi à leurs pères?

II.

C'est dans les circonstances où l'on pouvait le moins s'y attendre que cette race semble sortir du tombeau pour reparaître avec ses colères, ses haines, ses défiances, toutes ses passions de guerre, au moins apparentes. Où est la Vendée à dompter? où est l'étranger à repousser? où sont les émigrés à proscrire, les traîtres à surveiller et à punir? La patrie est-elle en danger? avons-nous encore une révolution à faire? où sont les hommes d'action qui la déchaînent et les hommes de doctrine qui la dirigent? La république n'est-elle pas en paix avec tous nos voisins, presque en amitié avec le voisin qui garde nos provinces conquises? où est l'ennemi? « Comment! où est l'ennemi? nous dit-on. C'est parce que vous ne regardez que la frontière que vous ne le voyez pas. L'ennemi, c'est le jésuite, le prêtre, le fonctionnaire, le monarchiste. Ce monde d'ordres religieux que vous croyez uniquement occupé à prier, à enseigner, à soigner les malades, à consoler les affligés, il conspire dans les retraites où il se tient caché. Cette classe de fonctionnaires de tout ordre et de tout rang qui vous paraît absorbée dans sa besogne de bureau ou dans son tra-

vail de cabinet, elle conspire sous les yeux de ses chefs. Cette société de monarchistes de tout parti s'entend, dans ses salons, pour nous ramener à bref délai tel ou tel prince, on ne sait lequel, mais qu'importe? En ce moment, ce qui presse le plus, c'est de courir sus à l'ennemi clérical, en ayant toujours l'œil sur les autres. C'est contre cet ennemi qu'il faut aller en guerre, enlever ses postes avancés, le déloger de toutes ses positions, emporter d'assaut ses forteresses, autrement dit ses collèges, ses couvens, ses écoles communales ou libres, aux accens de *la Marseillaise* et du *Chant du départ*. L'état, la société, la civilisation, la patrie, sont en péril. Voilà cinquante ans qu'on s'endort dans une fausse sécurité. On a laissé pénétrer dans la place, où toutes ces choses sont gardées, l'ennemi qui n'a plus qu'un pas à faire pour mettre la main dessus. Sus au cléricalisme! souvenons-nous de nos pères! »

Aux orateurs, aux écrivains qui enflent leur voix ou leur style pour débiter de pareilles fables, il n'y aurait rien à répondre, s'ils ne trouvaient un trop nombreux public, assez naïf ou assez passionné pour prendre au sérieux toute cette fantasmagorie. Est-il besoin de dire que personne ne songe à conspirer contre la république, ni dans les partis monarchiques, ni dans les administrations, ni dans le clergé, ni dans ce prétendu parti clérical dont on fait le grand agent, l'âme même de la conspiration? Ce qui est vrai, c'est que, si personne ne conspire, tout le monde entend user de ses droits, sous une république que ses meilleurs amis disaient être venue pour les garantir. Les partis monarchiques ont désarmé devant la victoire définitive du parti républicain et devant la constitution qui en fut la consécration. Ils n'ont point désarmé devant la politique radicale et jacobine, dont les actes deviennent de plus en plus inquiétans pour la liberté et la paix intérieure du pays. Ils entendent compter pour quelque chose dans la lutte que les conservateurs de tout parti soutiennent en ce moment contre cette politique. Restés peut-être monarchistes pour l'avenir, les hommes des anciens partis ne sont plus que des conservateurs pour le présent. N'est-ce pas leur droit, et serait-ce là conspirer contre la république? Les fonctionnaires, habitués à servir l'état sous tous les gouvernemens, n'aiment point à être troublés par les passions politiques dans l'exercice régulier de leurs fonctions. Ils n'apprennent pas avec plaisir des révocations auxquelles la politique n'est pas étrangère. Ils voient surtout avec effroi les épurations qui peuvent à chaque instant les atteindre, et ne peuvent se sentir beaucoup d'enthousiasme pour un régime où ils ne vivent point en paix. Doit-on s'étonner de leur tiédeur, et y voir un mauvais vouloir contre la république?

Quand on nous montre le parti clérical, jésuites en tête, montant

à l'assaut de nos institutions, dans la campagne du 16 mai, on abuse étrangement de l'hyperbole. Sans doute le prêtre ne s'est point abstenu aux élections de 1876 et de 1877. Il a soutenu de son vote et de son influence les candidats qui avaient sa confiance et ses sympathies. N'était-ce pas son droit et son devoir de citoyen? Du moment qu'il n'a pas compromis le prêtre dans l'exercice de ce droit, dans l'accomplissement de ce devoir, qu'il n'a usé de son influence ni dans la chaire ni dans le confessionnal, qu'a-t-on à lui reprocher? Et s'il y a mis tout le zèle de sa foi religieuse, qui peut s'en étonner ou s'en indigner? Est-ce qu'on a songé à lui contester ce droit sous la république de 1848 et sous le second empire? N'a-t-il pas assez payé sa dette à la patrie, dans cette fatale guerre de 1870, pour être compté parmi les citoyens actifs de notre pays? Quant au parti clérical, un orateur du sénat dans la discussion sur l'article 7, M. Buffet, a fait justice des déclamations dont il est le sujet perpétuel. Qu'est-ce que les cléricaux, sinon des catholiques qui prennent au sérieux leurs droits et leurs devoirs de citoyens? On nous dit que cette espèce de catholiques est d'origine toute récente, qu'on n'en parlait pas sous les gouvernemens de la restauration et de la révolution de juillet. La raison en est très simple : c'est que nous ne jouissions pas du suffrage universel sous ces deux régimes du gouvernement parlementaire. Le clergé avait peu d'influence sur la classe moyenne qui formait le corps électoral de cette époque, et la presque totalité des prêtres ne prenait point part au scrutin. Le clergé ne fut puissant qu'à la cour et dans ce parti ultra-royaliste qui a perdu la restauration. C'est la révolution de 1848 qui lui a rendu son influence politique; c'est elle qui a créé ce qu'on nomme le parti clérical. Tant que le suffrage universel subsistera, la politique devra compter avec ce parti. On pourra fermer au prêtre la salle du scrutin et le renvoyer à son église. Les comices resteront ouverts à tout ce peuple de catholiques qui entendent user de leurs droits pour la défense des intérêts qui leur sont le plus chers. Quoi qu'on puisse dire, ce n'est point encore là conspirer contre la république.

Voilà, au fond, l'explication des bruyantes colères d'un parti qui ne croit ni à la conspiration des partis monarchiques, ni à l'opposition des fonctionnaires, ni aux entreprises du clergé contre les droits de l'état. Il veut un clergé servile, une administration dévouée, un parti conservateur qui se désintéresse des affaires publiques. Toute résistance l'irrite, même dans les limites de la loi et de la constitution. Toute initiative qui n'est pas la sienne lui fait ombrage. Toute force politique, sociale, religieuse qui tend à se constituer, à s'organiser, à se développer par elle-même, l'in-

quiète. Il ne veut rien de vivant, de résistant, de puissant autour de lui. Voilà pourquoi il dénonce partout des ennemis de la république à un public crédule et à un gouvernement faible.

Il est naturel qu'un parti qui a réussi à conquérir le pouvoir cherche à le conserver. Seulement, il y avait pour le parti républicain deux manières de s'y prendre. On pouvait gouverner, administrer le pays, en ne songeant qu'à sa grandeur, à sa puissance, à sa prospérité, à sa sécurité. C'était la grande manière, et aussi la plus sûre. « Cherchez le royaume de Dieu, a dit l'Évangile, et le reste vous sera donné par surcroît. » « Ne cherchez que le bien de l'état, pourrait-on dire au gouvernement républicain, et la république ne s'en trouvera que mieux. » C'est, en effet, le grand art de conservation pour un gouvernement, en tout pays, et particulièrement dans le nôtre, que de bien faire ses affaires. Il n'y a rien qui décourage plus de la lutte les partis hostiles que les succès d'une bonne politique, comme il n'y a rien qui les y encourage davantage que les échecs d'une mauvaise politique. Si le parti républicain voulait gouverner et administrer dans l'unique intérêt du pays, il verrait tout le monde venir à la république, sans qu'il eût besoin de gagner ou de menacer personne. Le clergé, qu'il aurait respecté, serait trop heureux de faire librement, sous son drapeau, son œuvre de paix et de salut des âmes. Les administrations qu'il aurait protégées, ne demanderaient qu'à bien servir l'état. Les partis, qu'il n'aurait point poursuivis dans leur retraite désarmeraient devant une politique aussi heureuse qu'habile. Les bons citoyens de tous les partis, et ils sont en très grand nombre, s'honoreraient de seconder un gouvernement vraiment national dans l'accomplissement de sa tâche patriotique. C'est ainsi que Thiers entendait acclimater la république sur un sol où jusqu'ici elle n'avait pu prendre racine. Quand il parlait d'une république libérale, conservatrice, ouverte à tous, il comprenait les vraies conditions de force et de durée de la troisième république. S'il eût conservé le pouvoir et qu'il eût vécu assez longtemps pour laisser la forte tradition de cette politique, on pouvait espérer la résignation, sinon l'abdication des partis, et en tout cas la pacification du pays. On pouvait d'autant mieux concevoir cet espoir que, sur le terrain de la constitution, un nouveau classement des partis et des groupes devenait plus facile. Comme la république avait été mise hors de cause, les vieilles classifications de républicains et de monarchistes n'avaient plus de raison d'être. C'était sortir de la constitution que de les rappeler, en réveillant toutes les passions et toutes les ambitions qu'elles avaient suscitées. Thiers, pendant sa trop courte présidence, n'avait pas seulement enseigné cette politique; il l'avait pratiquée en

ouvrant la porte du pouvoir aux hommes de gauche et de droite, qu'il savait rapprocher et réconcilier dans l'œuvre commune de la réorganisation nationale. Il avait un mot pour caractériser cette manière d'entendre le gouvernement : c'était la politique d'état. C'est la seule, du reste, qu'il ait pratiquée au pouvoir, dans toute sa carrière parlementaire. La politique de parti ne lui semblait bonne tout au plus que dans l'opposition, où il est toujours resté un homme de gouvernement.

On a pu croire que c'est la réaction conservatrice du 24 mai 1873 et du 16 mai 1877 qui a inspiré au parti républicain cette politique de défiance et d'exclusion à l'égard des conservateurs monarchistes qui ont franchement accepté la république constitutionnelle. C'est une erreur. Une minorité seulement dans ce parti, le centre gauche, comprenait et acceptait les idées de Thiers sur ce point. La majorité n'a fait que les subir en nourrissant toujours le dessein de garder pour elle le pouvoir tout entier, quand elle en serait absolument maîtresse. Déjà, sous la présidence de Thiers, l'homme qui est aujourd'hui le chef de cette majorité, dans un discours célèbre où il annonçait l'avènement des nouvelles couches sociales, signifiait aux conservateurs qu'ils n'avaient plus de place dans le gouvernement de cette république qu'ils avaient contribué à établir. C'est qu'en effet le parti qui tient aujourd'hui le pouvoir a toujours entendu gouverner et administrer seul la république qu'il avait été seul à rêver, à préparer, à imposer au pays par des révolutions que le pays n'a fait que sanctionner. Quand il dit et répète qu'il ne veut pas introduire l'ennemi dans la place, il est possible qu'il soit de bonne foi dans l'expression d'un sentiment d'incurable défiance qui lui est propre. Mais il y a une autre raison qu'il ne dit point : c'est que l'intérêt de la cause ne lui fait jamais oublier l'intérêt du parti. Que la république prenne de la force et de la consistance par le concours des conservateurs qui ont servi d'autres régimes, ce n'est point là son premier souci. Il n'y a qu'une république qui soit de son goût : c'est celle où il est tout, fait tout et dispose de tout.

Avec cette façon d'entendre la république, ce parti devait avoir sa manière de la gouverner et de la conserver. Gouverner et administrer le pays en se préoccupant outre mesure des convenances du parti au nom duquel on gouverne; chercher ses sûretés contre un retour de fortune en prenant pour devise : Qui n'est pas pour nous est contre nous; ne voir dans ses anciens adversaires que des ennemis qu'il faut surveiller, écarter de toute fonction administrative ou municipale, de toute participation à la vie publique, qu'il faut combattre enfin et poursuivre sans trêve ni merci :

ce n'est plus la politique d'état, c'est la politique de parti. Et qu'on ne se méprenne point sur le sens des mots. Le gouvernement d'un parti n'est pas nécessairement un gouvernement de parti. Un parti peut gouverner et administrer le pays de manière à donner satisfaction à tous les principes d'ordre, de justice et de liberté, à tous les intérêts vraiment nationaux. Si le gouvernement républicain se faisait ce mérite et cet honneur, il ne serait point un gouvernement de parti. Il le devient en faisant le contraire, en sacrifiant aux passions, aux préjugés, aux intérêts mal entendus d'un parti ces principes de justice administrative, de liberté religieuse, de paix sociale dont l'avènement de la république devait être le triomphe. Voilà la politique qui a prévalu dans le parti républicain depuis que l'esprit de sagesse semble avoir disparu avec l'homme d'état qui l'inspirait et le dirigeait.

La politique d'état peut être plus ou moins noble, plus ou moins correcte dans l'emploi des moyens. Elle a un idéal, puisque son but domine toute ambition de personne ou de parti. Elle a un horizon, puisqu'elle se place à la hauteur de l'intérêt national pour voir et juger toutes choses. La politique de parti n'a pas de but, à proprement parler, puisque la possession du pouvoir, qu'elle vise uniquement, n'est qu'un moyen pour toute politique digne de ce nom. Elle n'a pas d'horizon, puisqu'elle regarde et juge tout au point de vue de la conservation personnelle. Ce n'est point là cet art de gouverner où Royer-Collard, parlant sur la tombe de Casimir Perier, croyait retrouver des *parties divines*. Le mot était trop beau peut-être; mais s'il n'y a rien de vraiment divin dans un tel art, il y a quelque chose qui le rehausse singulièrement, c'est la grandeur du but et la noblesse des moyens. En se préoccupant de ces deux choses, la politique perd son caractère personnel et trop souvent peu moral. Elle devient cet art dont Royer-Collard voulait parler. C'est la politique d'état à sa plus haute puissance. La politique de parti n'a pas de telles allures : elle ne marche point vers un grand but; elle ne choisit pas les plus nobles moyens. Elle se résume tout entière en expédiens où les convenances du parti prévalent sur les intérêts du pays. En continuant cette politique, le parti qui est le maître de nos destinées en ce moment peut gouverner quelque temps, si c'est là gouverner; mais il n'aura point l'honneur d'avoir relevé la fortune de la France. Il ira ainsi dans la voie d'un despotisme sans grandeur et sans gloire, qui ne livre pas sans doute le pays au hasard des aventures, mais qui le désorganise et l'énerve par un régime où la violence se mêle à la faiblesse, et l'arbitraire à l'anarchie. Voilà un jacobinisme qui n'a rien de terrible, mais dont l'histoire ne dira pas, comme de l'an-

cien, que, si les actes ont été souvent odieux, le but était grand, puisqu'il s'agissait de sauver la révolution et la patrie. Que pourra-t-elle dire de nos jacobins actuels? Que leur vigilance n'a signalé que des dangers imaginaires; que leur vaillance n'a exterminé que des ennemis qui n'ont fait aucun acte d'hostilité; que, dans cette triste et sotte guerre, on a oublié l'étranger qui nous regarde et nous prend en pitié. Cela ne suffit pas pour leur assurer une grande place dans nos annales républicaines.

III.

C'est bien une politique jacobine que celle qui porte atteinte au droit commun. Mais c'est tout ce qu'elle a retenu de l'ancienne tradition. Qu'elle n'ait d'autre passion que l'amour du pouvoir, d'autre but que la pensée de le conserver, d'autre doctrine que l'égoïsme de parti, d'autre conduite que la pratique des expédiens; c'est ce qu'une revue rapide de ses actes suffira à nous montrer. Ces expédiens varient selon les besoins de cette politique plutôt subie qu'acceptée de nos ministres actuels. Tantôt ce sont des concessions aux partis extrêmes; tantôt ce sont des satisfactions données aux amis; tantôt ce sont des diversions imaginées pour distraire l'opinion publique; tantôt ce sont des réclames de popularité électorale. Le mobile reste toujours le même : l'intérêt de parti.

S'agit-il de l'amnistie plénière? Pour un parti qui aurait souci avant tout de l'ordre et de la paix intérieure du pays, une pareille question ne devait pas même se poser devant le parlement. Tout ce qui peut ressembler à une réhabilitation de la commune de 1871 a de quoi révolter ou troubler le sens moral du pays. On sait bien que cette thèse n'est point de son goût, et que, si son sentiment d'humanité s'accommode de la grâce, son sentiment de justice ne peut accepter l'amnistie. Le gouvernement le sait, et c'est pour cela que, sans s'expliquer sur le fond de la question, il en avait jusqu'ici ajourné la solution. Mais pourquoi a-t-il accepté l'amnistie partielle, et vient-il de se résigner à l'amnistie plénière? Parce que l'amnistie, partielle ou plénière, était réclamée par un groupe parlementaire dont le parti républicain ne veut pas se séparer, et que ce groupe est lui-même entraîné par une faction qui, hors du parlement dispose d'une portion considérable du peuple des grandes villes et des grands centres de notre population industrielle, avec lesquels il faut compter dans les élections. C'est donc l'intérêt électoral d'un groupe peu nombreux, qui a empêché de clore une question que l'opinion publique ne voit jamais rouvrir sans inquiétude et sans trouble. Ici, non-seulement le parti répu-

blicain n'agit pas en vue du bien du pays, mais il n'est pas même libre d'agir dans son propre intérêt, puisque sa popularité ne peut que souffrir d'une pareille concession.

S'agit-il de la dispersion des congrégations non autorisées, et particulièrement des jésuites? C'est ici surtout qu'on peut juger combien le parti qui nous gouverne sacrifie l'intérêt du pays à un intérêt de popularité ou à une rancune électorale. Les congrégations non autorisées fussent-elles seules en jeu, ce serait toujours une chose bien grave pour un parti qui n'est rien, s'il n'est libéral, de violer un principe tel que la liberté d'enseignement. Les habiles politiques qui avaient la prétention et l'espérance de séparer la cause des congrégations, et surtout des jésuites, de la cause même du clergé et de l'église tout entière, doivent voir en ce moment à quel point les jésuites, les congrégations de tout ordre, le clergé tout entier, la France catholique, la papauté et l'Europe religieuse se tiennent par la main sur cette redoutable question. Comment donc le parti et le gouvernement républicain ont-ils pu jeter dans le pays un tel brandon de discorde civile? Comment ont-ils pu semer l'inquiétude dans tant de familles françaises pour le mince résultat d'empêcher quelques prêtres de vivre, de prier, de prêcher, d'enseigner ensemble? Comment ont-ils pu provoquer une sorte de conflit entre les chambres du parlement, en répondant au rejet de l'article 7 par des décrets plus rigoureux que la loi Ferry? C'est que les jésuites ne sont point populaires dans notre pays, et que leur nom, on l'espère du moins, pourra faire une excellente réclame électorale pour le parti qui a soulevé la question, et qui s'applique à la maintenir à l'ordre du jour. Hélas! nous craignons bien, pour la paix du pays et pour le salut de la république, que cette malheureuse question n'y reste plus longtemps que ne le désirent ceux qui l'ont introduite dans la politique du gouvernement républicain. Non, elle ne sera pas toujours populaire, cette violation du droit commun, cette proscription de gens qui n'avaient que le désir de rester étrangers à nos luttes politiques, dans l'accomplissement de leur tâche, toute de paix et d'enseignement. Le jour viendra, et peut-être avant peu, où un mot d'ordre plus sérieux, le mot d'ordre de la liberté et de la paix sociale, couvrira l'autre de son impérieuse nécessité. Quoi qu'il arrive, faut-il prendre au sérieux cette subite passion pour des lois qui dormaient dans la poussière de nos archives, et que toute une législation nouvelle sur la liberté d'enseignement avait virtuellement supprimées? Et faut-il, comme M. Ferry nous y convie dans un beau mouvement oratoire, sauver l'unité nationale mise en péril par quelques collèges de pères, et leur *arracher l'âme de la France*, comme si cette unité demandait l'unité de foi, et comme si l'âme

de la France n'était pas partout où est le dévoûment, le patriotisme et l'honneur de la patrie? Nous préférons la noble éloquence de M. Lamy rappelant à son parti que la nouvelle république aurait mieux à faire que de reprendre les traditions de l'ancien régime et de la révolution dans leurs plus mauvais jours. Une politique sage et vraiment nationale n'eût jamais souffert qu'une pareille question fût mise à l'ordre du jour.

S'agit-il de réformer la magistrature? Le parti qui gouverne ne tient nullement à la suppression de l'inamovibilité; ce qu'il propose, c'est une réforme qui lui assure le dévoûment des magistrats. L'investiture ne lui déplairait pas, parce qu'elle lui permettrait d'éliminer tous les magistrats qui lui sont suspects, pour les remplacer par des magistrats dont l'indépendance républicaine aura, le cas échéant, l'inamovibilité pour garantie. Mais le ministère actuel ne va pas même jusqu'à proposer l'investiture. Il l'acceptera de bonne grâce s'il le faut. Comme il craint la résistance du sénat, il se contente pour le moment de réduire le nombre des tribunaux, en se réservant le droit de conserver les magistrats dévoués et de mettre à la retraite ceux sur le zèle desquels il ne pourrait compter. En attendant, on révoque bon nombre de magistrats absolument irréprochables. Pourquoi ces réformes et ces révocations? D'abord parce qu'on veut avoir des places libres pour ses amis, mais surtout pour s'assurer par l'intimidation une magistrature qui, au besoin, puisse rendre des services encore plus que des arrêts. Et c'est ainsi qu'on ruine le prestige d'un corps aussi respectable, qu'on lui enlève la confiance et le respect, sans lesquels les jugemens rendus n'ont plus d'autorité. Compromettre à ce point la première, la plus nécessaire de nos institutions, est-ce là gouverner pour le bien du pays? Une vraie politique d'état se fût fait un devoir sacré de respecter cette chose supérieure à tous les gouvernemens qui passent, l'éternelle, l'inviolable justice. C'est ce qu'oublie la politique de parti, dans la préoccupation de ses petits intérêts.

S'agit-il de l'épuration de nos administrations? Il y a là un autre intérêt, bien grand encore de notre société française, qui est en jeu. S'il est un pays qui ait besoin d'être administré, c'est le nôtre, où la faiblesse de l'initiative privée laisse une si large part à l'action de l'état. Que l'administration centrale d'un pays tel que les États-Unis soit mobile, livrée à l'inexpérience et à l'incapacité d'une classe d'hommes que les meilleurs citoyens regardent comme le fléau de la grande république, c'est un mal, mais un mal qui n'atteint pas les forces vives d'un pays où chaque état de l'Union a son administration complète, aussi fixe que le permettent les

vicissitudes électorales. Mais dans une société centralisée comme l'est la France, l'administration est, sinon le ressort, tout au moins le grand régulateur de l'activité nationale. Si l'on y introduit le changement, l'arbitraire, l'injustice, l'inexpérience et l'incapacité par l'invasion de la politique, on la désorganise. Et quand l'administration, chez nous, ne fonctionne plus, ou fonctionne mal, la société française tout entière se sent atteinte dans sa vie normale. C'est là l'œuvre de désordre que la politique de parti est en train d'accomplir par le système d'épuration perpétuelle qu'elle poursuit. En ce faisant, elle n'entend pas réformer les abus, corriger les vices de la machine administrative. Elle veut simplement changer le personnel des administrations, qu'elle reconnaît capable et appliqué à ses fonctions, mais qu'elle tient pour suspect, uniquement parce que ce personnel a fonctionné sous des gouvernemens ou des partis différens. Et pourquoi attache-t-elle tant d'importance à ce renouvellement du personnel? Parce qu'elle entend s'en servir comme d'un puissant agent d'élection. Ce que le parti républicain a tant reproché aux anciens gouvernemens et aux anciens partis, l'intervention des fonctionnaires dans les luttes électorales, il le pratique lui-même sans plus de scrupules ni de ménagemens. Non content de le faire, il l'érige en principe de gouvernement, quand il leur demande, non pas seulement le respect des institutions du pays, ce qui est son droit et son devoir, mais encore pour le gouvernement sous lequel ils servent un dévoûment qu'ils ne doivent qu'à l'état. C'est-à-dire qu'il veut qu'on lui prête un concours actif dans toutes les circonstances où il le réclamera. Plusieurs circulaires ministérielles s'expriment en termes formels sur ce point délicat. Il faut ajouter que le parti qui nous gouverne va plus loin, dans sa politique d'exclusion, que tous les gouvernemens qui l'ont précédé au pouvoir. Tous ont plus ou moins demandé le concours des fonctionnaires de tout ordre dans les élections. Les plus honnêtes et les plus libéraux l'ont fait avec plus de discrétion, et en respectant la liberté de leurs agens. L'empire réclamait leur zèle dans des circonstances où il n'était pas prudent de lui résister. Mais, du reste, peu lui importait l'origine des fonctionnaires qui le servaient, qu'ils fussent bonapartistes, légitimistes, orléanistes, républicains. Il tenait même particulièrement à être servi par des fonctionnaires éprouvés des anciens gouvernemens. Et quand des républicains voulaient bien accepter des fonctions dans l'administration impériale, le chef de l'état en était trop heureux. Le gouvernement républicain est beaucoup moins large dans sa tolérance administrative. Il ne lui faut pas seulement des gens disposés à le servir. Il lui faut des serviteurs dont l'origine ne lui laisse aucun

doute. Il tient pour suspects tous les fonctionnaires qui ont servi d'autres gouvernemens, et ne manque aucune occasion de les remplacer par des amis et des coreligionnaires. En un mot, tandis que l'empire laissait la porte des administrations ouverte à tous les partis, comprenant fort bien que c'était le servir que de bien servir l'état, la république, sous la domination de nos jacobins, la ferme à tous les partis, moins encore parce qu'elle les tient pour suspects que parce qu'il lui faut beaucoup de places pour ses nombreux amis. Et voilà comment cette république n'est plus la chose de tous, comme le veut son beau nom, mais la chose d'un parti, une espèce de domaine exploité par une race de politiciens qui font de la politique une industrie. Nous avions souvent entendu parler des illusions naïves et de la généreuse indignation des républicains sous les gouvernemens monarchiques, dont ils dénonçaient la corruption et l'appel aux appétits. Nous pensions toujours à la belle définition de Montesquieu : La république est le gouvernement de la vertu. A la manière dont il traite les affaires du pays, le parti républicain ne passera plus longtemps pour le plus honnête et le plus désintéressé des partis.

Veut-on encore des exemples de la préoccupation électorale qui domine toute la politique de nos gouvernans? Pourquoi la conversion des rentes, qui rapporterait 40 millions au trésor, n'a-t-elle pas encore été proposée par le gouvernement? Parce qu'il y a un intérêt électoral à ménager. On se souvient de l'impopularité de l'impôt des 45 centimes en 1848. On sait que la fureur d'épurations n'a nulle part autant sévi que dans l'administration des finances. Pourquoi là plus qu'ailleurs? C'est ce qu'il serait curieux de rechercher. Ne serait-ce point que les agens du fisc ont des devoirs à remplir envers et contre tous, qui gênent singulièrement certaine classe d'électeurs très influens dans les élections faites par le suffrage universel? Nous ne disons pas que les nouveaux agens manqueront à leur devoir ; mais il faut convenir qu'anciens et nouveaux, tous auront bien du mérite à le faire sous le coup des dénonciations des gens qui se trouvent trop surveillés. Autre exemple : quand M. le président du conseil, alors qu'il était ministre des travaux publics, a proposé et fait voter par les deux chambres ses grands projets de chemins de fer à racheter ou à faire, il n'a certes pas pensé à autre chose qu'à couvrir le pays de voies de communication qui, par le nombre et la supériorité d'exploitation, doivent accélérer les progrès de notre commerce et de notre industrie. Mais il n'est pas défendu de soupçonner que les politiques qui ont secondé son ardeur y voyaient une armée de fonctionnaires nouveaux au service du gouvernement républicain, dans les futures élections. Et comment veut-on qu'il n'en soit pas ainsi, quand on

voit ce parti mettre partout la politique, même dans les administrations qui la comportent le moins, comme la magistrature, l'université et l'armée? En tout cas, un ministre des finances de la vieille école n'eût point consenti à grever le trésor public de nouvelles charges, et Thiers eût bondi à la seule annonce de pareils projets.

IV.

Nous savons qu'on pare de noms avantageux et de raisons spécieuses cette politique sans idéal, sans doctrine, sans autre but que la conquête et la conservation du pouvoir, sans autre plan de conduite que de saisir toutes les occasions de réclame pour la popularité du parti qui la pratique. On nous dit que la politique des grands principes et des grands desseins est fort belle, mais qu'il s'agit avant tout de se bien rendre compte de ce que pense et de ce que veut le pays, de ce que le gouvernement de la république peut ou ne peut pas supporter pour le moment. Il y a bien des choses qu'on aimerait à faire tout de suite, mais qu'il faut réserver pour le jour où la république n'aura plus à craindre pour son existence; car c'est là le mot dont on use et abuse à tout propos. On se flatte d'avoir une politique pratique pour laquelle on a inventé un barbarisme qui trouvera sa place un jour dans le dictionnaire de l'Académie. On a bien raison de célébrer la politique de mesure et d'à-propos; mais il vaudrait mieux encore la pratiquer. Elle a été la politique de tous les vrais hommes d'état. Sans parler des grands politiques dont l'histoire a conservé les noms, de nos jours Cavour, Bismarck et Thiers ont excellé dans cet art. Ils avaient, les deux premiers, la politique des grands desseins, le troisième celle du bon sens et du patriotisme. Ils surent profiter des occasions pour atteindre le but défini. Parfois même ils ont su les faire naître, Cavour et Bismarck surtout. La politique que nous venons de montrer dans ses actes a-t-elle rien qui ressemble à celle-là? A voir se produire tant de décrets inutiles à la chose publique, tant de mesures contre les personnes et si peu de réformes touchant aux choses, on est conduit à se demander si le parti qui gouverne en ce moment a un autre souci que de changer simplement le personnel de nos administrations. Où voit-on une politique de progrès dans cette initiative passionnée de nos députés qui touche à tout? n'est-ce pas surtout l'intérêt électoral qui la provoque et l'inspire? Vraiment on a tort d'accuser la politique qui domine d'être révolutionnaire. On ne peut dire qu'elle soit conservatrice, dans le bon sens du mot, puisqu'elle trouble et agite le pays; mais il faut reconnaître que, sauf le personnel, elle tient plus à conserver qu'à changer. Nos jaco-

bins opportunistes sont dans l'état comme dans une propriété conquise dont on défend l'entrée à tout venant, et où l'on aimerait à se reposer, si l'on n'avait un incommode voisin qui vous crie aux oreilles que vous n'êtes pas là pour dormir.

C'est là, en effet, la plus grosse difficulté de la politique opportuniste. Ce serait mal comprendre le jacobinisme actuel que de le réduire à cette politique de conservation personnelle dont nous avons rappelé le programme. Il y a un jacobinisme vraiment radical qui veut bien qu'on fasse les choses à propos, mais qui entend qu'on les fasse sérieusement et selon un programme complet de réforme politique et sociale. Aller plus vite serait plus dans son tempérament : il ferait volontiers table rase de bien des institutions dont s'accommodent nos gouvernans. Mais il comprend qu'avant tout il faut réussir, et pourvu qu'on ne s'arrête pas dans la voie des destructions nécessaires, il accorde pour le moment crédit à la politique qui prend pour règle de conduite l'opportunité en toute chose. Seulement, comme il trouve que les hommes qui tiennent le pouvoir sont trop disposés à ne faire que ce qui est strictement indispensable pour le conserver, il montre des impatiences et des exigences qui ne laissent pas d'inquiéter, parfois même d'agacer nos gouvernans. Il voit avec plaisir qu'on s'attaque à tout, au clergé, à la magistrature, aux diverses administrations du pays, qu'on foule aux pieds le régime parlementaire qui n'est point de son goût, qu'on travaille à faire de la constitution une lettre morte par la manière dont on traite le sénat. Mais tout cela est loin de lui suffire, et il n'y voit que la préface d'une œuvre tout autrement révolutionnaire. Sur toutes les questions mises à l'ordre du jour, et résolues ou en voie de l'être par le ministère actuel, il a des solutions autrement radicales.

Ainsi, sur la question de l'amnistie, le parti des jacobins radicaux n'a jamais voulu entendre parler de grâce. Il lui a fallu l'amnistie, l'amnistie plénière. Déjà il avait arraché l'amnistie partielle à la faiblesse du cabinet Waddington. Cela ne lui suffisait point. Et quand il réclamait à grands cris l'amnistie plénière, ce n'était point seulement pour en finir avec les souvenirs de la guerre civile et de la commune, comme le veulent nos jacobins politiques ; c'était pour une tout autre raison. L'amnistie n'est, pour lui, ni une question d'humanité, ni une question d'opportunité ; c'est une question de justice. La commune avait sa raison d'être, à son sens, et dans cette affreuse lutte, où le droit de la force a prévalu, il ne voit que des combattans, des vainqueurs et des vaincus. S'il ne réserve pas toutes ses sympathies pour ces derniers, comme les insensés qui veulent relever le drapeau de la commune, il reconnaît que tous les torts,

tous les excès ne sont pas du côté des vaincus, et que ceux-ci ont droit à une sorte de réhabilitation.

Sur la question des jésuites et des congrégations non autorisés, le jacobinisme radical ne voit dans l'application des vieilles lois et des vieux décrets qu'un expédient, bon tout au plus pour sortir d'un embarras présent, mais tout à fait insuffisant, même d'une insuffisance ridicule. Qu'aura-t-on fait en dispersant les jésuites et autres congrégations, et en leur interdisant d'enseigner? Rien ou à peu près, en admettant même qu'on obtienne ce mince résultat. Aucune de leurs maisons ne sera fermée. Ils y seront remplacés par des congrégations autorisées, par des prêtres séculiers, par des laïques qui en conserveront l'esprit. Tout se bornera à un petit déménagement des pères, dont la direction et l'influence se feront toujours sentir, puisqu'ils pourront rester à la porte des collèges qu'ils auront quittés. Ce n'est donc encore qu'une politique d'expédiens. La vraie question n'est pas là. Elle est tout entière dans la guerre à mort à une institution contraire à la république, à la philosophie, à l'état, à la société, au droit moderne. Ce ne sont pas seulement les jésuites et les congrégations non autorisées qu'il faut exclure du droit commun, ce sont toutes les congrégations, c'est le clergé tout entier. Le plus éloquent organe de ce parti nous l'a montré avec une logique égale à sa conviction. Et ce n'est pas seulement le droit d'enseigner qu'on veut enlever au clergé; il y en a bien d'autres qui se résument tous dans le droit de vivre. Voilà comment le radicalisme jacobin entend la solution de la question des jésuites et des congrégations non autorisées.

Sur la réforme de la magistrature, le jacobinisme radical a de tout autres visées que le jacobinisme que l'on pourrait considérer comme relativement conservateur. Ce n'est ni le nombre des révocations, ni la réduction des tribunaux, ni même la suspension de l'inamovibilité par l'investiture qui pourrait le satisfaire. Ce ne sont là que des expédiens, et il lui faut l'application d'un principe, c'est-à-dire la suppression de l'inamovibilité. C'est un principe de la logique démocratique que tous les fonctionnaires d'un état républicain ne puissent s'affranchir de la tutelle et de la surveillance du peuple souverain. C'est un autre principe de la même logique que les fonctions judiciaires sont électives, comme toutes les autres. Il faut donc au radicalisme de ce parti une magistrature amovible, et une magistrature élue. Pour lui, toute réforme qui ne va pas jusque-là n'est qu'un expédient, qui peut donner satisfaction à des intérêts ou à des passions de parti, mais qui méconnaît les principes. Il est encore une réforme que rêve la démocratie radicale : c'est d'appliquer l'institution du jury à tout, à la justice cor-

rectionnelle, à la justice civile comme à la justice criminelle. Ce serait là le triomphe de la logique démocratique : le peuple exerçant en tout et partout son pouvoir souverain, faisant office d'électeur, de juge, d'administrateur. Il ne manquerait plus pour complément du système que de faire élire les officiers de l'armée par leurs soldats, absolument comme les officiers de l'ancienne garde nationale, ou de la mobile de 1870.

Sur la réforme des administrations, le même parti a aussi ses idées qui, par parenthèse, n'eussent pas été du goût des anciens jacobins. Il se rapprocherait en cela beaucoup plus de la gironde que de la montagne. Il veut une décentralisation qui mette entre les mains d'un conseil municipal, dans chaque commune, à peu près tous les services de l'administration locale, de façon à laisser la moindre part possible à cette autorité centrale qu'on nomme l'état. Ce serait à peu près le système américain, avec cette différence que partout les conseils municipaux, maîtres absolus dans leur commune, seraient eux-mêmes les serviteurs d'un parti qui couvrirait le pays de ses comités, comme autrefois le parti jacobin de ses sociétés. Ce serait l'idéal de l'anarchie couronnée par la dictature. A côté d'une aussi grande conception, que deviennent les petites combinaisons de la politique d'expédiens, telles que l'épuration ou l'intimidation des administrations publiques?

Mais il est une question sur laquelle les deux fractions du jacobinisme actuel montrent surtout, l'une sa prudence, l'autre son audace. Il s'agit de la constitution, que la fraction *opportuniste* a contribué à faire, et que la fraction radicale s'est résignée à subir. Que veut la première sur la question constitutionnelle? Ne rien changer à la lettre de la constitution de 1875, sauf à en oublier, au besoin, l'esprit dans la pratique. Ainsi on ne songe nullement à supprimer le sénat; mais on s'arrange de façon à s'en passer. On lui reconnaît en principe le droit de voter et même de discuter le budget; mais on s'y prend de façon à ce qu'il n'ait que le temps strictement nécessaire pour le voter sans pouvoir l'amender sérieusement. On lui reconnaît aussi le droit de discuter et de repousser les lois déjà votées par l'autre chambre; seulement, s'il a le malheur d'en rejeter un seul article, on trouve dans les archives de notre vieille législation des lois ou des décrets qui permettent au gouvernement de ne tenir aucun compte du vote du sénat. On fait plus, on aggrave par l'application de ces lois l'atteinte portée aux libertés de droit commun par l'article 7. Nos jacobins radicaux applaudissent à cette manière de pratiquer la constitution ; mais ils veulent encore autre chose. Ils trouvent que ce n'est pas là une satisfaction suffisante aux principes de la logique démocratique. Pourquoi conserver une constitution qui en est la négation mani-

feste? A quoi bon un sénat qui résiste ou peut résister aux volontés du peuple souverain signifiées par la chambre qui est la seule expression directe, vraie par conséquent, du suffrage universel? A quoi bon un président qui peut la dissoudre avec le consentement du sénat? A quoi bon diviser l'autorité déléguée par le souverain? La partager entre plusieurs pouvoirs, n'est-ce pas l'affaiblir, l'user en perpétuelles contradictions qui finissent par des conflits? Il n'est que temps de supprimer cette cause de faiblesse, d'irrésolution, d'anarchie dans le gouvernement du peuple, et de lui rendre la prompte, ferme et vigoureuse initiative qui est nécessaire pour accomplir les volontés du souverain. A quand donc la révision démocratique de cette malencontreuse constitution? A quand la convention?

Tout cela n'est que la partie politique du programme des jacobins radicaux. Ils ont aussi sur les questions sociales des solutions auxquelles la prudence des jacobins opportunistes n'est point préparée. Ceux-ci admettent que les questions sociales ont leur place dans la politique générale du parti républicain; ils ne connaissent point ce qu'une certaine école appelle la question sociale. Ce n'est pas l'opinion des jacobins radicaux qui ont à leur tête M. Louis Blanc, et qui entendent résoudre toutes les questions sociales de la même façon, en vertu d'un principe qui les domine toutes. Sans entrer dans l'énumération des questions, ni dans l'examen des solutions dont se compose cette partie du programme du jacobinisme radical, il suffit de dire que cette école de jacobins a beaucoup plus de goût que l'autre pour ce qu'on nomme le socialisme. Quoi qu'il en soit, il est clair qu'avec le temps et les embarras croissans du gouvernement actuel, ces différences s'accentueront de plus en plus et finiront par éclater en récriminations et en luttes dont la presse ultra-radicale nous fait déjà entrevoir la vivacité.

La victoire restera-t-elle aux jacobins radicaux? Touchent-ils au pouvoir? On pourrait le croire, si la logique était tout dans le gouvernement des choses humaines. Il est certain qu'elle est pour eux. Les jacobins opportunistes qui tiennent le pouvoir ont ouvert la voie, par les tristes expédiens de leur politique, aux mesures et aux solutions révolutionnaires que réclament les jacobins radicaux. Quand le moment de résister viendra, leur tâche sera difficile, d'autant plus lourde que tous les partis conservateurs qu'ils ont accablés d'injures et d'outrages, les laisseront, non sans quelque satisfaction peut-être, se débattre sous l'étreinte des intransigeans. Nous ne croyons point à l'avenir prochain de leurs violens amis. Si l'avènement au pouvoir des jacobins radicaux devenait imminent, la révolution apparaîtrait aux masses qui n'y sont point encore préparées, et aussitôt s'y produirait une réaction qui

pourrait bien ne pas s'en tenir à la résistance des républicains libéraux et conservateurs. Le radicalisme jacobin ne peut compter sur le suffrage universel pour le moment. S'il a déjà pour lui des bataillons nombreux et serrés dans le peuple des villes, il aurait encore contre lui les plus gros bataillons du peuple des campagnes. Les aura-t-il un jour pour lui? Ceci est une autre question, que l'activité de sa propagande et la faiblesse de nos gouvernans rendent fort douteuse.

En attendant, une autre chose peut arriver, qui nous semble très probable : c'est qu'au lieu de résister, nos jacobins opportunistes ne se maintiennent au pouvoir qu'en cédant toujours. Les progrès croissans qu'ils laissent faire à leurs violens amis doivent leur donner à réfléchir, surtout en ce moment. Entre les conservateurs de tous les partis, réunis contre eux pour la défense du droit commun, et les jacobins radicaux qui frappent déjà à la porte du pouvoir, comment pourraient-ils résister? Ils ne peuvent se flatter de retrouver dans le camp conservateur les forces qu'ils perdent chaque jour par la défection des électeurs qui vont aux partis extrêmes. Ils n'ont donc guère qu'un parti à prendre, c'est de s'entendre, quoi qu'il leur en coûte, avec leurs redoutables amis. Le duel entre les partis révolutionnaires, du temps de nos pères, finissait par la guillotine. Nous vivons à une époque où les luttes politiques entre les amis de la veille finissent d'une façon moins tragique. On s'attaque, on s'injurie même en public, sauf à s'embrasser en famille. La camaraderie est si forte dans le parti républicain, et la discipline si rigoureuse qu'on va jusqu'à y oublier les principes pour rester fidèle aux amis. Pourquoi le chef des jacobins opportunistes n'a-t-il pas saisi l'occasion, pendant les vacances parlementaires, de répondre au chef des jacobins radicaux qui a si malmené sa politique? C'est un secret qu'il garde, depuis qu'il pratique la maxime de la sagesse orientale : *Si la parole est d'argent, le silence est d'or*. On s'entendra donc encore, en sacrifiant les intérêts du pays aux intérêts de parti. On s'entendra surtout en vue des élections prochaines. N'est-ce pas pour cela, par parenthèse, qu'on s'est mis enfin d'accord sur l'amnistie plénière? On confondra ses enseignes, comme par le passé, sous le drapeau de la république, et on partagera la victoire ou la défaite. Notre prévision est qu'à moins de grandes démonstrations populaires qui décideraient les jacobins radicaux à rompre entièrement avec les jacobins modérés, l'alliance des deux partis se maintiendra à l'aide de concessions qui tendront à rapprocher de plus en plus la politique opportuniste de la politique radicale, parce que celle-ci aura pour elle le courant révolutionnaire. Quoi qu'il arrive, le pays n'a rien à attendre de

bon du jacobinisme opportuniste ou radical. Plus de calcul d'un côté, plus de passion de l'autre: qu'importe à la liberté, à la justice, à l'intérêt national? Nos empiriques ne feront guère moins de mal avec leurs expédiens que nos doctrinaires avec leurs théories.

V.

Si le parti de la république libérale et conservatrice n'avait affaire qu'aux jacobins radicaux, il ne lui serait pas difficile d'en avoir raison en ce moment, parce qu'il aurait bien vite rallié le pays et la majorité républicaine elle-même autour de son drapeau. Mais le suffrage universel, qui finit toujours par ouvrir les yeux, ne les a pas encore ouverts sur les conséquences inévitables de la politique qui domine en ce moment. Assurément, il se fait beaucoup de choses qui sont de nature à inquiéter l'opinion publique et à troubler les classes dans lesquelles elle se forme. Mais ces choses-là, qui ne touchent qu'aux droits de la conscience religieuse ou de la justice administrative, n'atteignent pas encore les masses populaires. Les lois Ferry et les décrets contre les congrégations non autorisées les émeuvent fort peu. De ces congrégations, elles ne connaissent guère que les jésuites, dont le nom sonne mal à leurs oreilles. Elles ne voient donc pas avec trop de déplaisir les mesures qui les frappent. Ce serait différent si l'on touchait aux prêtres. A l'exception d'une minorité peu nombreuse qui applaudirait à cette guerre au clergé, le grand peuple de France se lèverait encore pour le défendre, pourvu qu'il ne s'agît pas de défendre sa domination. Le parti qui gouverne comprend trop l'inopportunité d'une telle entreprise pour la tenter. Il se risque bien à porter atteinte à la liberté religieuse, mais seulement dans la mesure qui convient pour donner satisfaction aux passions et aux rancunes électorales, sans révolter les populations qui tiennent encore à leurs prêtres. En livrant les jésuites, il entend garder le clergé, qu'il espère gagner en augmentant son budget, et qu'il compte, au besoin, dominer. Le peuple est également peu sensible aux vexations et aux épurations subies par les fonctionnaires de nos diverses administrations. Il en est de ces questions de justice comme des questions de liberté; elles passent par-dessus la tête du suffrage universel. Les républicains libéraux et conservateurs auront donc fort à faire pour ouvrir les yeux au pays, avant que la politique jacobine ait eu toutes ses conséquences, avant que la désorganisation des services publics soit complète, avant que la magistrature ait perdu son indépendance et son autorité, avant que la

guerre aux jésuites soit devenue la guerre au clergé, avant que l'amnistie plénière ait amené la réhabilitation, mieux que cela, la glorification de la commune. Le parti qui tient le pouvoir ne manque ni de sens, ni de tact, ni d'habileté, quand il s'agit de saisir les occasions de plaire au suffrage universel et d'éviter les occasions de lui déplaire. On peut compter qu'il ne sera point à court d'expédiens pour esquiver ou ajourner les difficultés qu'il rencontrera sur ses pas. S'il ne s'est pas montré jusqu'ici fort habile à exercer le pouvoir, il faut convenir qu'il a déployé un talent admirable pour le conquérir et le conserver, dans les conditions du gouvernement démocratique.

Conquérir et conserver le pouvoir, c'est vraiment l'art où excelle le parti qui domine en ce moment. Nous ne voudrions pas lui appliquer un mot qui, dans notre langue politique, est devenu synonyme d'anarchie. Mais si l'on prend le mot dans son sens originel, ce n'est pas faire injure à ce parti que de dire qu'il est passé maître dans l'art de cette *démagogie* qui consiste à gagner la faveur populaire. Aristophane a fait du démagogue un portrait qui restera vrai dans tous les pays et dans tous les temps où règne la démocratie. Dans cette satire immortelle, il n'y a que l'esprit qui soit au poète. Tout le reste n'est que l'expression d'une vérité universelle. Seulement, entre l'art de la démagogie ancienne et l'art de la démagogie moderne, il y a toute la différence qui distingue la démocratie grecque de la nôtre. Le peuple est partout un maître ignorant, simple et crédule, dont il est plus facile de gagner la confiance en caressant ses préjugés, en flattant ses passions, en étudiant ses goûts et ses instincts qu'en se faisant un devoir de l'instruire, de l'avertir, de le modérer, de le diriger dans la voie de la sagesse, de la justice et de la vérité. Le mot de Tacite sera toujours vrai : servir pour dominer. Instruire, avertir, diriger le peuple! de tout temps ses faux amis ont protesté contre une prétention aussi aristocratique. Est-ce que le peuple souverain a besoin de mentors? Est-ce qu'il n'est pas, de sa nature, sage, intelligent, instruit de tout ce qu'il doit savoir pour exercer sa souveraineté? Est-ce qu'il s'est jamais trompé, tant qu'il n'a obéi qu'à ses propres inspirations? N'est-ce point manquer de respect au souverain que de douter de son infaillibilité? Et de tout temps les vrais amis du peuple ont répondu que la meilleure manière de respecter le peuple, et surtout de l'aimer, c'est de lui dire la vérité. Ils ajoutent qu'avec des conseillers sincères, la démocratie peut être le meilleur des gouvernemens, mais qu'avec des courtisans qui trompent le maître, elle en devient le pire.

Nos grandes nations modernes ne connaissent plus de démago-

gues, dans le sens antique du mot, tenant sous leur parole insinuante ou entraînante tout un peuple réuni sur une *agora* ou un *forum*. Il y a bien encore des réunions populaires où l'éloquence d'un tribun peut avoir beau jeu. Mais combien est petit ce nombre d'électeurs en comparaison des multitudes qui se pressent autour des urnes! Ce n'est pas là qu'il faut chercher les démagogues de notre temps. Rendons cette justice aux partis démocratiques de notre pays qu'ils méritent leur succès par leur habile et forte organisation en matière d'élection. La tête du parti est un grand comité directeur qui médite et formule le mot d'ordre des élections; nous disons le mot d'ordre, qu'il a toujours soin de choisir le plus simple et le plus populaire, et non un programme plus ou moins compliqué qui ne serait ni à la portée de l'intelligence ni du goût du suffrage universel. Ce mot d'ordre est transmis à des comités de département, si c'est le scrutin de liste, d'arrondissement, si c'est le scrutin uninominal. Et ce sont ces comités, encore aidés par des sous-comités, qui sont chargés de le faire accepter des masses. C'est particulièrement dans cette tâche que se déploie tout l'art de la démagogie moderne. Nul ne connaît mieux les goûts, les instincts, les préjugés, les passions, les impressions du peuple souverain qu'un comité local; nul ne sait mieux lui parler le langage qu'il entend et qui le persuade. L'éloquence de nos tribuns n'a ni cette adresse, ni ce tact, ni cet à-propos. Elle peut frapper de grands coups en s'adressant aux grandes passions, aux grandes ambitions, aux grands intérêts de la démocratie nationale. Elle ne pénètre pas, comme la propagande des comités, dans les petites passions, les petits intérêts, les petites ambitions de la démocratie locale. En cela, les plus humbles délégués de ces comités en remontreraient aux plus habiles orateurs dont la parole ne descend pas jusqu'à ces détails si importans pour le succès d'une élection. Voilà un art que, par parenthèse, les partis parlementaires n'ont jamais connu dans notre pays. Ils ont des orateurs qui font de beaux discours à la tribune. Ils ont des comités généraux qui adressent de nobles, d'excellentes circulaires aux électeurs. Tout cela tombe de haut, mais ne descend guère dans les profondeurs des masses populaires. Il n'y a qu'un parti qui ait pratiqué l'art des élections populaires avec la même adresse, la même ardeur et le même succès que le parti républicain : c'est le parti de la démocratie césarienne. Les autres parlent au suffrage universel la langue qui sied au suffrage restreint; ils confondent l'opinion publique avec le sentiment populaire; ils pratiquent les élections sous le régime de la démocratie comme ils les pratiquaient sous le régime de la monarchie constitutionnelle.

Si le parti républicain s'entend moins à gouverner le pays qu'à manier le corps électoral, cela ne tiendrait-il pas, entre autres causes, à la supériorité même de l'organisation à laquelle il doit la conquête et la conservation du pouvoir? Toute-puissante pour vaincre aux élections, cette organisation n'est-elle point un obstacle à la direction ferme, indépendante, vraiment nationale des affaires publiques, en ce qu'elle place le gouvernement sous la dépendance des élus, et les élus eux-mêmes sous la dépendance des comités d'élection? C'est ce que l'expérience démontre déjà et démontrera de plus en plus, si les choses suivent leur cours. Depuis que le parti républicain est le maître incontesté du pouvoir, on voit ce qu'est devenue l'autorité, l'initiative, l'indépendance des cabinets devant les volontés des élus du suffrage direct. On le voit par cette politique de concessions, de transactions, d'expédiens pratiquée par les ministères qui se succèdent. Ce qu'on sait moins, c'est que nos ministres n'ont pas plus d'indépendance dans leur administration que dans leur gouvernement, et que les exigences individuelles de nos élus ne sont pas moins impérieuses que leur prétentions parlementaires. En réalité, si c'est la majorité républicaine du parlement qui gouverne, c'est elle également qui administre. Les fonctionnaires de tout ordre et de tout rang dépendent bien plus des sénateurs, et surtout des députés que des ministres, leurs chefs naturels, envers lesquels ils sont responsables. Ce sont les membres du parlement qui décident le plus souvent des questions de personnes et des questions d'affaires, lesquelles ne passent dans le cabinet ou au conseil des ministres que pour recevoir la confirmation officielle. Mais ce qu'on ne sait pas du tout, c'est que les maîtres des ministres ont eux-mêmes leurs maîtres dans les comités électoraux qui ont fait leur élection. Ces comités signifient leurs volontés individuelles ou générales aux élus qui les transmettent aux ministres, qui ne font guère que les enregistrer. Voilà comment fonctionne la machine gouvernementale et administrative sous le régime actuel. C'est le gouvernement d'en bas substitué au gouvernement d'en haut. Il y a des républicains qui estiment que c'est là l'idéal du gouvernement démocratique. D'autres pensent, au contraire, que toute initiative, en fait du gouvernement et d'administration, doit partir d'en haut, que c'est là l'essence même du gouvernement, sous une république comme sous une monarchie, que toute autre manière de gouverner et d'administrer est l'antipode du gouvernement et de l'administration, c'est-à-dire la pure anarchie. Sans vouloir pénétrer dans les desseins du chef de la majorité républicaine, nous ne nous risquerons pas beaucoup en affirmant que la première manière d'entendre le gouvernement et l'administration ne peut être de son

goût. Serait-ce pour cela qu'il songerait à renouveler prochainement par le scrutin de liste cette majorité trop occupée de ses petites affaires, et trop livrée à ses petites passions pour former une véritable majorité de gouvernement? Mais s'il a le goût de la politique d'état, pourquoi ne fait-il que de la politique de parti? Et si son patriotisme rêve une France forte et grande encore après nos désastres, pourquoi commence-t-il par la diviser et l'affaiblir par ses mots d'ordre de guerre à l'ennemi intérieur?

VI.

La politique d'expédiens mène parfois plus loin qu'on ne veut. On sait où elle a mené l'empire. Car c'était aussi une politique d'expédiens bien plus que de desseins mûrement conçus et nettement définis, attendant l'occasion pour passer à l'exécution. Si nous avons bien saisi l'esprit dans lequel ont été conçues et exécutées les grandes entreprises du second empire, presque toutes n'ont été que des expédiens imaginés pour occuper la vive imagination de notre peuple et pour faire diversion à des besoins, à des aspirations que l'empire ne pouvait satisfaire. La guerre d'Orient fut un expédient pour faire oublier son origine dans la gloire militaire. Qu'y a gagné la France? C'est ce que les événemens postérieurs n'ont que trop montré. La guerre d'Italie fut un autre expédient pour retrouver une popularité que l'on commençait à perdre. Si elle eût été entreprise dans un dessein vraiment politique, elle eût été poursuivie jusqu'à la complète libération du territoire italien. Alors on eût évité l'alliance de l'Italie avec la Prusse et le désastre de Sadowa. La guerre du Mexique ne fut encore qu'un expédient plus romanesque, imaginé pour distraire l'esprit public. La guerre d'Allemagne fut un dernier expédient où la fortune de la France faillit sombrer avec celle de la dynastie. « C'est notre guerre, » a dit la malheureuse femme qui devait en souffrir si cruellement. Rien n'était plus vrai; on sentait le besoin de se relever par un nouveau Solferino d'un Waterloo diplomatique. La monarchie des Napoléons était de celles qui ne peuvent vivre sans expédiens, parce qu'elles ne peuvent se passer de popularité. La monarchie des Bourbons n'a jamais cru en avoir besoin, et si elle n'en est pas moins tombée, du moins elle n'a pas entraîné le pays dans sa chute.

Les expédiens de notre gouvernement ne sont pas, grâce à Dieu, d'aussi grosses aventures. Ses expéditions ne passent pas la frontière; elles se bornent à la faire passer à quelques citoyens français que leur nom de jésuite prive du droit de fonder ou de

conserver des collèges dans leur patrie. Les assauts à nos administrations ne sont meurtriers que pour d'honnêtes et pacifiques fonctionnaires. Seulement, voit-il où il va avec cette politique de transactions, de concessions, de diversions, de petits moyens de conservation personnelle? Ne comprend-il pas que les difficultés grandissent avec les obstacles qu'elle lui suscite? Cette question, par exemple, des congrégations, qui semblait peu de chose au début, vient de prendre des proportions qui ne laissent pas d'inquiéter les amis de la paix publique aussi bien que les amis de la liberté. On croyait n'avoir affaire qu'à quelques ordres réguliers. On se met sur les bras tout le clergé et tout un peuple qui le suit. On pensait que cet article 7, glissé adroitement dans un projet de loi où il n'avait pas sa place, passerait sans difficulté au sénat comme à la chambre des députés. L'article a été repoussé par le sénat; et pour ne pas rester sous le coup d'un échec, on provoque, par des mesures violentes, un conflit que le sénat a eu, il est vrai, la sagesse d'écarter, en s'en tenant à la leçon de liberté et de justice qu'il vient de donner au gouvernement. Et comme on s'aperçoit en fin de compte qu'on a fait beaucoup de bruit pour rien ou à peu près, on en est à chercher une mesure vraiment efficace contre les collèges du clergé. Ne médite-t-on pas en ce moment l'expédient inique et odieux de la fréquentation obligatoire des lycées ou collèges de l'état, au moins quant aux dernières classes, pour tous les candidats aux administrations publiques? Mais alors comment s'y prendra-t-on pour n'appliquer ce règlement qu'aux maisons du clergé? On est donc conduit par la politique des expédiens à la suppression totale de la liberté d'enseignement. On ne voit pas non plus qu'en épurant, ainsi qu'on le fait, toutes nos administrations, sans règle ni mesure, pour satisfaire des rancunes ou des ambitions, on arrive fatalement à une désorganisation dont le pays se ressentira et s'apercevra tôt ou tard. On n'a pas vu que cet expédient de l'amnistie partielle ne pouvait suffire au parti dont on aura de plus en plus besoin, et qu'il fallait en venir à cette amnistie plénière qu'on avait eu jusqu'ici la fortune d'ajourner. Alors, quand le pays ne se sentira plus ni gouverné ni administré pour le bien de tous, quand il entendra nos jacobins radicaux réclamer les *dépouilles mêmes de l'ennemi* qui porte soutane, quand il verra reparaître, par l'amnistie plénière, dans ses comices, et peut-être dans ses assemblées, les noms les plus tristement célèbres de la commune, il s'irritera et s'effraiera tout à la fois de cette politique qui sème partout le désordre et la division : il finira par y mettre ordre.

Comment? Voilà ce qui devrait faire réfléchir tous les républi-

cains que la passion n'aveugle point. Le mal dont la France souffre en ce moment, comme la république, la France en guérira par un remède quelconque. Mais la république peut en mourir. Sera-ce d'une fièvre aiguë ou d'une fièvre lente? Qu'importe! Comme nous sommes de ceux qui n'ont aucun goût pour l'homéopathie politique, et que nous voulons la guérison par les contraires, non par les semblables, nous comptons que le despotisme jacobin sera vaincu par la liberté, non par une dictature césarienne. La république vivra donc; mais elle ne vivra qu'en rentrant dans les voies de liberté, de justice, de paix sociale où seulement elle peut trouver le salut et l'honneur. Dans la campagne qui vient de s'ouvrir sous le drapeau de la république libérale, on aura besoin d'une énergique initiative, d'une persévérante activité, d'un suprême effort pour réussir. A quoi sert de le dissimuler? Cette campagne sera rude et laborieuse. Il y faut l'union de tous les républicains libéraux qui ne veulent du jacobinisme sous aucune de ses formes. Il y faut l'entente des conservateurs de toute origine devant le péril commun. Rien n'est possible, s'ils veulent entrer dans la lutte avec un autre drapeau que celui de la république. Il y faut l'organisation et la discipline qui ont fait et pourraient faire encore le succès de leurs adversaires. Il y faut enfin cette propagande vraiment populaire qui ne se borne point à des circulaires et à des discours, mais qui descend et pénètre dans les plus humbles couches du suffrage universel pour y porter le mot d'ordre vainqueur.

Quel sera ce mot d'ordre? Il y a tout lieu d'espérer que la politique jacobine se chargera elle-même de nous le fournir. Le parti qui la pratique a excellé jusqu'ici dans l'art de choisir les mots d'ordre. Il a jeté dans les masses, aux dernières élections générales, les antithèses de république et de monarchie, de guerre et de paix, de cléricaux et de libéraux, de révolution et de contre-révolution. Il n'est pas douteux qu'il ne les mette encore en avant; il ne manquera pas surtout d'évoquer de nouveau le vieux spectre noir. On sait à quoi s'en tenir, dans le parti, sur tous ces mots-là. On sait que ces jésuites, ces dominicains, ces prêtres de tout ordre, n'ont plus d'autre rôle, aujourd'hui, en politique, que celui de martyrs. On sait qu'ils ne se glissent plus dans les conseils des princes et des chefs de gouvernement. On sait que les familles ne les trouvent que dans leurs églises et leurs écoles et que s'ils y parlent beaucoup de Dieu, ils n'oublient pas la France. On sait que, si les élèves qui ont reçu leur enseignement sont chrétiens, ces chrétiens sont d'honnêtes gens, de bons citoyens, au besoin de vaillans soldats. On sait tout cela, et l'on n'en crie pas moins sus à l'ennemi. Sus à l'ennemi qui n'est pas l'étranger, — quelle langue parlons-nous

donc maintenant, et où est le patriotisme des partis? Nous n'avons pas, nous autres républicains libéraux et conservateurs, de ces mots-là à jeter au peuple; nous ne savons lui parler que de liberté, de justice, de la paix des âmes, de l'union des cœurs dans un commun amour de la patrie. Voilà des mots d'ordre qui s'adressent aux nobles sentimens, aux vrais intérêts du pays; s'ils ne suffisent point à l'imagination populaire, à laquelle il faut autre chose que des vérités abstraites, nous n'aurons pas besoin d'évoquer le spectre rouge contre le spectre noir. Nous n'aurons qu'à lui montrer la hideuse réalité de la commune qui a profané nos églises, démoli nos monumens, fusillé nos généraux, nos soldats et nos prêtres, incendié nos maisons. Celle-là est encore vivante dans le cœur de ceux qui reviennent de l'exil pour la glorifier. Bien des insensés sont rentrés la tête haute et tout fiers de leurs œuvres. Et comment en auraient-ils le regret quand ils voient accourir des foules pour saluer les victimes de la justice des conseils de guerre? Nous ne crierons point au pays, comme nos jacobins : Voilà l'ennemi! en montrant des Français. Nous dirons seulement : Voilà le danger! il est où l'on menace, non où l'on prie. Le pays ouvrira enfin les yeux et les oreilles. Au cri jacobin : Guerre à l'église! paix à la commune! il répondra : Guerre à la commune! paix à l'église! S'il en était autrement, tout serait dit; les vrais amis de la république n'auraient plus qu'à attendre, dans une inquiète et douloureuse résignation, les dernières leçons de l'expérience. Dieu veuille que ces leçons ne coûtent pas trop cher à notre pauvre pays! Nous ne pouvons croire que la bienfaisante fée qui a si richement doté ce peuple, qui lui a donné l'intelligence, l'esprit, le talent, un courage porté jusqu'à l'héroïsme, ait oublié à ce point le bon sens, qui seul sait faire usage de tous ces dons.

E. VACHEROT.

L'EMPEREUR JULIEN

I. Adrien Naville, *Julien l'Apostat et sa Philosophie du polythéisme.* — II. F. Rode, *Geschichte der Reaction Kaiser Julians.* — III. Sievers, *das Leben des Libanius.*

Il y a des personnages, dans l'histoire, dont on ne se lasse pas d'entendre parler; quelque connus qu'ils soient, on recommence sans cesse à interroger leur vie et leurs œuvres dans l'espoir de les mieux connaître. L'empereur Julien est de ce nombre : depuis des siècles qu'il occupe et divise les historiens du christianisme et de l'empire, on pouvait croire que tant de débats auraient à la fin fatigué la curiosité du public; mais ce qui prouve qu'elle n'est point encore satisfaite, c'est que dans ces dernières années on a publié sur lui des livres nouveaux et qu'ils ont été lus avec intérêt. Est-ce à dire que M. Sievers, M. Rode ou M. Naville (1) aient découvert des faits entièrement ignorés et qu'ils nous révèlent un Julien inconnu? Non, sans doute. Je ne pense pas que pour l'ensemble et l'essentiel rien soit à changer dans le jugement que Gibbon portait, il y a un siècle, sur ce caractère singulier. Ce sont seulement quelques points de détail qui ont été éclaircis, mais les moindres détails ont leur importance dans une histoire aussi délicate. Reprenons donc, à notre tour, ce portrait tant de fois tracé, et cherchons à connaître de quelle façon Julien nous apparaît sous cette lumière nouvelle.

I.

Les événemens de la vie de Julien sont si connus qu'il est inutile de les raconter. On les trouvera exposés longuement et d'une façon fort intéressante dans l'ouvrage de M. de Broglie sur *l'Église*

(1) Je pourrais encore citer les noms de M. A. Mücke, de M. Kellerbauer, de M. Rendall, qui se sont occupés aussi du même sujet; mais les trois ouvrages que j'ai placés en tête de cette étude me semblent suffire pour montrer ce que les travaux récens ajoutent à nos connaissances sur Julien.

et l'Empire au IV*e siècle*. Rappelons seulement qu'il était le neveu de Constantin, qu'à la mort de son oncle il échappa par une sorte de hasard au massacre de sa famille, ordonné sans doute par le nouvel empereur, Constance, qu'il vécut ensuite près de vingt ans dans des inquiétudes mortelles, tantôt retenu au fond d'un château désert, tantôt interné dans quelqu'une des grandes villes de l'empire, toujours surveillé et menacé par un prince ombrageux et faible, qui ne pouvait se résoudre à le tuer, ni se décider à le laisser vivre. Pour se faire oublier, il se plongea dans l'étude et il y trouva la consolation de tous ses malheurs. Nommé césar par Constance, qui n'avait plus d'autre héritier, il fut élevé par ses troupes à la dignité d'auguste, et périt à trente-deux ans dans une expédition contre les Perses, après deux ans et demi de règne.

Ce qui frappe d'abord, dans cette courte existence, c'est la facilité avec laquelle Julien sut se plier aux événemens, se transformer lui-même, devenir propre aux situations diverses où l'éleva la fortune et donner au monde des spectacles imprévus. Il n'avait encore vécu que dans les écoles et fréquenté que des sophistes, quand l'empereur l'envoya commander l'armée des Gaules, qui était aux prises avec les Germains. Cet ami passionné des livres, qui voyageait toujours en traînant une bibliothèque après lui, devint aussitôt un homme d'action. Il s'improvisa soldat; on vit ce philosophe, à peine arrivé dans les camps, s'initier à la manœuvre, dont il n'avait aucune idée, et, pour commencer par les premiers élémens, apprendre à marcher au pas au son des instrumens qui jouaient la pyrrhique. Ammien Marcellin raconte que, comme il éprouvait d'abord quelque peine à y réussir, on l'entendit souvent invoquer le nom de Platon, ce maître chéri, qu'il regrettait d'avoir quitté, et dire avec découragement : « Ce n'est pas mon affaire : on a mis une selle à un bœuf. » Mais ce découragement ne dura guère; en quelques jours, l'apprentissage était fini, et quelques semaines plus tard cet écolier devenu maître remportait des victoires. N'était-ce pas l'instinct d'une race militaire qui se réveillait tout d'un coup chez le petit-fils de Constance Chlore? On sait qu'en peu de temps il rendit confiance aux armées, qu'il prit des places fortes, qu'il gagna des batailles, qu'il chassa les barbares, et qu'on le regardait, quand il mourut, non pas seulement comme un de ces capitaines de génie qui trouvent, en présence de l'ennemi, des inspirations heureuses, mais comme un manœuvrier habile qui connaît à fond tous les secrets de l'art de la guerre. C'est en combattant qu'il les avait appris. Je ne crois pas que l'histoire offre beaucoup d'exemples d'une transformation aussi brusque et d'une aptitude qui se soit si vite révélée.

Si l'on avait été fort étonné de voir cet élève des sophistes devenir

tout d'un coup un grand général, on le fut bien davantage quand on apprit que le jeune prince, qui venait de célébrer, dans une église de Vienne, les fêtes de l'Épiphanie, rouvrait les temples, immolait des victimes et se déclarait ouvertement païen. Cette sorte de coup de théâtre causa partout une émotion qu'il est facile de comprendre. C'était un spectacle rare que de voir le paganisme faire des conquêtes. On restait païen par indifférence et par habitude, mais on ne le devenait plus. L'ancien culte gardait des partisans parmi ces conservateurs obstinés qui ne veulent pas renoncer aux traditions antiques; il n'en gagnait guère de nouveaux. On fut donc très surpris qu'un homme qui avait reçu le baptême, et dont le père était un chrétien fervent, revînt ainsi avec fracas à l'ancienne religion, et ce qui ajoutait à la surprise, c'est que cet homme était un prince, le propre neveu de celui qui avait placé le christianisme sur le trône des Césars. — Quelle était donc la cause de ce changement inattendu; et pouvons-nous, à la distance où nous sommes, nous rendre compte de raisons qui déterminèrent, en cette circonstance, la conduite de Julien?

Comme il fit précisément cet éclat au moment où il allait combattre Constance et où il marchait à la conquête de l'empire, la première pensée qui vienne à l'esprit, c'est qu'il avait quelque intérêt à le faire et qu'il voulait attirer à lui ce qui restait de païens. Beaucoup d'historiens pensent que Constantin n'avait pas d'autre motif, quand il se fit chrétien, que de se mettre à la tête d'un parti puissant qui l'aidât à vaincre Maxence, et Libanius nous dit en propres termes « qu'il ne changea de Dieu que parce qu'il espérait en tirer quelque profit. » Je ne crois pas qu'on puisse le dire de Julien. Il me semble qu'un prétendant à l'empire courait alors beaucoup plus de risques en soulevant les chrétiens contre lui qu'il ne trouvait d'avantage à gagner la faveur de leurs adversaires. Les païens sans doute étaient encore fort nombreux; mais ils avaient montré, depuis Constantin, qu'ils étaient résignés à tout et peu disposés à des résistances vigoureuses. La jeunesse, l'ardeur, l'énergie, l'espoir du succès, l'assurance de l'avenir, toutes ces forces qui poussent aux grandes entreprises et les font réussir, n'étaient plus de leur côté. Ils se sentaient blessés au cœur, et leurs prêtres eux-mêmes, si l'on en croit Eunape, annonçaient que les temples allaient disparaître, « que les sanctuaires les plus vénérables seraient bientôt changés en un amas de ruines que rongerait le ténébreux oubli, tyran fantastique et odieux, auquel sont soumises les plus belles choses de la terre (1). » Il n'y avait donc pas à compter sur un

(1) Je citerai, en général, les *Vies des philosophes et des sophistes*, d'Eunape, d'après la traduction qu'en a donnée M. Stéphane de Rouville (Paris, Rouquette).

culte qui s'abandonnait lui-même, qui prédisait et acceptait sa fin prochaine, et ce n'était guère la peine de se ménager l'appui de gens courbés sous les outrages dont on les accablait depuis cinquante ans et qui les supportaient sans révolte. La seule politique adroite pour combattre Constance, qui avait fatigué tous les partis de tracasseries inutiles, c'était d'annoncer une large tolérance dont personne ne serait exclu. Les païens, accoutumés à voir un chrétien sur le trône, ne songeaient plus à reconquérir l'empire; ils ne demandaient que la permission d'adorer leurs dieux en liberté, et en leur accordant ce droit on était certain de les satisfaire. Au contraire, les chrétiens, qui se croyaient sûrs d'une victoire définitive, ne pouvaient supporter sans un mécompte amer et une violente colère de retomber sous le joug d'un prince païen. Ce n'était donc pas un bon calcul pour Julien d'étaler comme il le fit sa nouvelle croyance, et l'on peut assurer qu'il avait beaucoup à y perdre et rien à y gagner. Mais il n'agissait pas par calcul; c'était la conviction seule, une conviction profonde et passionnée, qui le poussait à déserter la religion de sa famille, et l'ardeur même de sa foi nous est un garant de sa sincérité. S'il est vrai que sa conversion n'ait pas été le résultat de vues ambitieuses ou de nécessités politiques, comme celle de Henri IV, il ne suffit pas, pour savoir comment elle se fit et les causes qui l'ont amenée, d'étudier les événements dont l'empire fut alors le théâtre. Il faut pénétrer dans la conscience du jeune prince et tâcher d'y découvrir les crises qu'elle a traversées pour passer d'une croyance à l'autre. Ce sont des secrets qu'un homme emporte le plus souvent avec lui et qu'après des siècles il est presque impossible de bien savoir. Ici pourtant nous sommes plus heureux qu'à l'ordinaire; si nous ne connaissons pas tout à fait cette histoire intime et cachée, grâce au témoignage des amis de Julien, et surtout aux confidences qu'il laisse quelquefois échapper dans ses ouvrages, nous pouvons en deviner quelque chose (1).

Ammien Marcellin, qui l'a bien connu, nous dit que, dès ses premières années, il se sentit attiré vers le culte des dieux (2). Nous

(1) Pour les ouvrages de Julien, je renvoie au texte que vient d'en publier M. Hertlein. Je me sers d'ordinaire de la traduction qu'en a publiée M. Talbot.

(2) Il est vrai que Libanius semble dire le contraire. Dans un de ses discours à Julien, il lui rappelle le temps de son arrivée à Nicomédie, et comment il y trouva quelques païens obstinés qui pratiquaient en secret l'art divinatoire. « C'est alors, lui dit-il, que, gagné par les oracles, vous avez renoncé à votre haine violente contre les dieux. » Il détestait donc les dieux avant de venir à Nicomédie. Je remarque pourtant qu'à cette même époque on lui faisait solennellement promettre de ne pas voir Libanius, ce qui prouve qu'on trouvait sa foi mal affermie et qu'on craignait que la parole d'un rhéteur habile ne pût l'ébranler. Saint Grégoire de Nazianze rapporte que, pendant sa jeunesse, dans ses discussions avec son frère, qui était un grand dévot, Julien prenait toujours le parti des païens. C'était, prétendait-il, pour s'exercer à plaider

savons que le spectacle de la nature et surtout la contemplation du ciel lui a toujours causé les plus vives émotions. C'est de là peut-être que lui vint cette sympathie secrète pour la religion qui a le mieux compris la nature et qui en adore les phénomènes et les forces divinisées. « Dès mon enfance, nous dit-il, je fus pris d'un amour violent pour les rayons de l'astre divin. Tout jeune, j'élevais mon esprit vers la lumière éthérée; et non-seulement je désirais fixer sur elle mes regards pendant le jour, mais la nuit même, par un ciel serein et pur, je quittais tout pour aller admirer les beautés célestes; absorbé dans cette contemplation, je n'écoutais pas ceux qui me parlaient et je perdais conscience de moi-même. » On reconnaît, à ces paroles émues, celui qui plus tard devait s'appeler lui-même « le serviteur du Roi-Soleil. » Je ne doute pas que ces premiers germes n'aient été cultivés en lui de bonne heure par quelqu'un de ceux qui l'approchaient. Parmi les gens qui vivaient alors dans la domesticité des grandes familles chrétiennes, il devait s'en trouver plus d'un qui, sans qu'on le sût, était resté païen et qui essayait de faire naître le regret de l'ancienne religion dans les cœurs qu'il voyait mal disposés pour la nouvelle. On a beaucoup remarqué la tendresse avec laquelle Julien parle de Mardonius, son premier maître : c'était un eunuque qui, après avoir élevé sa mère, fut mis près de lui dès son enfance et qui lui apprit à comprendre et à aimer les poètes grecs. Il est probable qu'en lui faisant lire *l'Iliade* et *l'Odyssée*, il lui donna le goût des fictions charmantes dont ces beaux poèmes sont remplis et des dieux qui en sont les héros ordinaires. Sa jeune imagination s'habitua dès lors à les fréquenter, et ils devinrent les premiers compagnons, les plus chers confidens de son enfance solitaire et persécutée.

Quand il eut grandi et qu'on lui laissa suivre les cours des professeurs en renom, il trouva partout autour de lui un préjugé puissant que partageaient ses maîtres et ses camarades, et auquel il ne pouvait pas échapper : c'était, chez tous les élèves des sophistes, une sorte d'enivrement pour la gloire de leur pays, un sentiment profond de la supériorité de la race hellénique, qui se manifestait par le mépris de toutes les autres. Rome a vaincu la Grèce, mais elle n'a jamais pu la dominer. Comme elle lui était inférieure par l'esprit, elle n'est pas parvenue à lui imposer sa civilisation et sa langue. Il y a toujours eu, dans ce vaste empire soumis au même

les causes difficiles. En réalité, répond saint Grégoire, il cherchait déjà des armes contre la vérité. Je suis donc tenté de croire que Libanius, suivant ses habitudes de rhéteur, a ici forcé les expressions, et que, fier de la conquête de cette jeune âme, il a voulu rendre la victoire du paganisme plus difficile pour la rendre plus belle. Il est probable qu'Ammien Marcellin a raison et que, bien avant le voyage à Nicomédie, Julien n'était qu'un chrétien assez tiède.

maître et gouverné par la même administration, deux mondes séparés qui vivaient d'une vie distincte. Jusqu'à la fin de la république, la résistance de l'Orient à l'esprit romain fut humble et discrète; mais, depuis Auguste, on le voit s'enhardir et profiter peu à peu des complaisances et des égards que l'autorité témoigne pour les provinces. Vers l'époque des Antonins, la Grèce avait tout à fait repris sa confiance en elle-même et elle osait parler légèrement de ses vainqueurs. C'est surtout dans le *Nigrinus* de Lucien que se montre cette attitude nouvelle; Rome y est fort maltraitée, c'est le pays de la flatterie et de la servitude, c'est le rendez-vous de tous les vices, c'est le séjour qui convient à ceux qui n'ont jamais goûté l'indépendance, qui ne connaissent pas la franchise, dont le cœur est rempli d'imposture, de fourberies et de mensonges. Longtemps les Romains ont dit « un Grec » pour désigner un débauché; chez Lucien et ses successeurs, « un Grec » signifie un honnête homme, et quand Libanius veut complimenter quelqu'un de sa générosité, de sa sagesse, de sa vertu, il lui dit « qu'il se conduit comme un Grec. » Les rôles dès lors sont changés : c'est Rome qui caresse et qui flatte, c'est la Grèce qui prend des airs arrogans. Tandis que les Orientaux ignorent en général le latin, les Romains se piquent de parler et d'écrire la langue d'Homère et de Démosthène. A partir d'Hadrien, les empereurs se font à demi Grecs; ils le deviennent tout à fait avec Constantin. Pendant plus de cinquante ans, le centre de l'empire est placé sur le Bosphore et Constantinople domine Rome. A ce moment, qui nous paraît triste et sombre, l'activité littéraire de la Grèce semble se réveiller; elle reprend cette force de propagande et de conquête qui a fait sa gloire sous Alexandre et attire de plus en plus à elle l'extrême Orient. Elle achève de civiliser la Batanée, l'Auranite, la Nabatène, qui plus tard sont redevenues des déserts. Depuis longtemps, l'Égypte lui envoie des orateurs et des poètes. Les Arabes se pressent dans ses écoles, ils viennent apprendre la jurisprudence à Beryte et l'éloquence à Antioche. La Perse elle-même est entamée, et Eunape nous raconte tout au long que le terrible Sapor reçut un jour, avec une admiration profonde, l'ambassade d'un sophiste et se laissa charmer par ses beaux discours. Il faut avouer que ce spectacle était fait pour causer quelque illusion aux Grecs et qu'ils avaient alors beaucoup de raisons d'être fiers de leur pays.

Cette fierté, personne peut-être ne l'a plus éprouvée que Julien. Libanius lui disait dans une de ses harangues solennelles : « Songez que vous êtes Grec et que vous commandez à des Grecs; » il n'avait pas besoin qu'on l'en fît souvenir. On peut dire que cette idée n'a jamais quitté son esprit et qu'elle a été la règle de toutes ses actions. Rien n'est plus frappant, quand on lit ses œuvres, que

de voir combien l'Occident tient peu de place dans ses préoccupations. Rome, quoiqu'il en parle toujours avec respect, n'est pas véritablement sa patrie. Il ne l'a jamais visitée et n'en exprime nulle part le regret. Ammien Marcellin nous dit « qu'il ne parlait le latin que d'une manière suffisante, » tandis qu'en grec il est un des meilleurs écrivains de son temps. La littérature latine semble ne pas exister pour lui. Il n'a jamais prononcé le nom de Cicéron ou de Virgile; on dirait qu'il ne les connaissait pas. Au contraire, il est familier avec Platon et cite Homère presque à chaque page. Il n'a aucun souci de respecter les vieux préjugés des Romains et soutient sans hésiter « que si Alexandre avait eu Rome à combattre, il lui aurait bien tenu tête. » Mais quand il dit : « Nous autres Grecs » ou qu'il parle de « son Athènes bien-aimée, » on sent qu'il se redresse avec orgueil dans sa petite taille. De ce passé glorieux de la Grèce, il ne veut rien laisser perdre; tous les souvenirs lui en sont chers, sa religion surtout, qui tient tant de place dans son histoire et qui a inspiré ses plus grands écrivains. Il s'y attache d'abord, et avant tout examen, par fierté nationale. Quand il veut montrer qu'elle doit être supérieure à celle des chrétiens, il lui paraît suffisant de rappeler que c'est la religion de la Grèce, et que l'autre est sortie d'un canton obscur de la Palestine; pour indiquer par un seul mot cette différence d'origine qui les sépare et qui les juge, il affecte, dans toute sa polémique, d'appeler les chrétiens « des galiléens, » tandis qu'il donne toujours à l'ancien culte le nom « d'hellénisme. »

L'hellénisme, nom glorieux entre tous, que Julien dut être heureux d'inventer et sur lequel il comptait sans doute, comme sur un talisman, pour assurer le succès de son œuvre! Je crois pourtant qu'il y avait quelque péril à s'en servir. Ce nom désignait la religion du plus illustre de tous les peuples, mais c'était celle d'un seul pays. Julien montrait en s'en servant qu'il n'entendait pas sortir du cercle étroit des religions locales; il laissait aux chrétiens l'avantage de ce Dieu unique et universel qui veille sur toutes les nations sans distinction et sans préférence, qui reconstitue au milieu de la division et de l'éparpillement des peuples la notion de l'humanité; il courait surtout le risque de désintéresser de ses réformes religieuses tous ceux qui n'avaient pas le bonheur d'être Grecs. On le vit bien à l'indifférence singulière avec laquelle l'Occident accueillit la tentative de Julien. Il y avait encore beaucoup de païens en Italie; le sénat de Rome surtout passait pour une des citadelles de l'ancien culte. Il ne paraît pas pourtant qu'il ait donné aucun encouragement à l'empereur et qu'il se soit associé à son entreprise. Les villes italiennes, quoique païennes en partie, semblent assister froidement à ce dernier effort du paganisme. L'his-

toire ne dit pas que chez elles il ait soulevé ces passions et amené ces luttes qui ensanglantèrent l'Asie. N'est-il pas probable qu'elles ont pensé que la réforme de Julien concernait surtout l'Orient et ne les touchait guère? C'est ainsi que ce grand nom d'hellénisme, dont il était si fier, ne l'a pas autant servi qu'il le croyait. Il le regardait comme une force invincible qui devait lui donner la victoire; peut-être a-t-il été un des motifs de sa défaite.

Ce préjugé d'orgueil national régnait surtout dans les écoles, et c'étaient les écoles mêmes qui lui avaient donné l'occasion de naître. Les Grecs étaient très fiers de l'enseignement qu'y recevait la jeunesse; ils lui attribuaient leur supériorité sur le reste du monde : aussi éprouvaient-ils une très grande reconnaissance et une très vive admiration pour les maîtres qui apprenaient à leurs enfans cet art de bien parler qui semblait l'art grec par excellence. Nous sommes sévères aujourd'hui pour ces exercices d'école, et il ne nous semble pas qu'il y eût tant de gloire à y réussir. Peut-être serions-nous moins prompts à les mépriser, si nous songions qu'ils ont été le dernier éclat d'une civilisation brillante et qu'ils ont donné à un grand peuple ses dernières joies littéraires. Libanius soutient que c'est par la rhétorique seule que la Grèce se distingue des autres nations. « Si le talent de la parole se perdait chez nous, disait-il, nous deviendrions semblables aux barbares. » Julien va plus loin encore; il attribue aux leçons des maîtres de rhétorique et de philosophie, à la lecture des grands écrivains de la Grèce, des effets merveilleux sur l'âme, et affirme « que ces études sont indispensables pour donner le courage, la sagesse, la vertu. » Il dit aux chrétiens avec une imperturbable assurance : « Si les jeunes gens que vous appliquez à la lecture de vos livres sacrés arrivés à l'âge d'homme valent mieux que des esclaves, je consens à passer pour un maniaque et un insensé, tandis que chez nous, avec notre enseignement, tout homme, à moins d'avoir une nature entièrement mauvaise, devient nécessairement meilleur. » Ce qui est plus surprenant, c'est qu'au fond les chrétiens pensaient comme lui, et nous verrons plus tard qu'ils n'imaginaient pas qu'on pût se passer de l'éducation qui se donnait dans les écoles.

Cependant cette éducation était restée toute païenne, et c'est dans les écoles, par l'influence des maîtres, qui presque tous pratiquaient encore l'ancien culte, que s'est achevée la conversion de Julien. Ces maîtres, nous leur donnons à tous le même nom, celui de sophistes : c'est ainsi qu'on appelle ordinairement Libanius et Thémistius, aussi bien qu'Ædésius, Chrysanthe, Maxime d'Éphèse, et il est certain que, quelle que soit la matière qu'ils enseignent, au premier abord ils ne paraissent guère différer les uns des autres : tous cultivent la rhétorique et se piquent d'être de beaux parleurs. Eunape, à pro-

pos d'un philosophe célèbre, nous dit que « sa parole exerçait une séduction voisine de la magie, que la douceur, la suavité, florissaient dans ses discours, qu'elles se répandaient avec tant de grâce que ceux qui écoutaient sa voix, s'abandonnant eux-mêmes comme s'ils eussent goûté la fleur du lotus, restaient suspendus à ses lèvres. » Mais si ce souci de l'éloquence, qui leur est commun, et le goût qu'ils ont tous d'en donner des représentations publiques, où leurs disciples et leurs amis sont appelés à les applaudir, peut les faire confondre, en regardant de plus près, on aperçoit entre eux des différences importantes : il y a ceux qui ne sortent pas de l'enseignement de la rhétorique proprement dite, et ceux qui y joignent l'étude de la philosophie. Ce qui est surtout curieux, c'est que, païens les uns et les autres, ils ne le sont pas tout à fait de la même façon. Libanius peut être regardé comme le meilleur représentant du premier groupe. C'est assurément un païen convaincu, qui fréquente les temples, qui fait des sacrifices, qui consulte Esculape sur ses maladies et se recommande aux prières des hiérophantes. Il gémit doucement quand le culte qu'il préfère est persécuté, et, quoique de sa nature il soit timide et soumis, il a l'audace d'en prendre la défense. Lorsque ce culte triomphe avec Julien, sa joie éclate et déborde. « Nous voilà, dit-il, vraiment rendus à la vie; un souffle de bonheur court par toute la terre, maintenant qu'un Dieu véritable, sous l'apparence d'un homme, gouverne le monde, que les feux se rallument sur les autels, que l'air est purifié par la fumée des sacrifices ! » Mais cette religion qu'il aime, qu'il célèbre, qu'il est si heureux de voir renaître, c'est l'ancienne, c'est la religion calme, sage, officielle dont les cités grecques se sont contentées pendant tant de siècles; il la conserve pieusement en souvenir du passé et n'éprouve pas le besoin d'y rien changer. Les philosophes au contraire y ajoutent beaucoup de nouveautés. Porphyre et Jamblique faisaient des miracles; leurs disciples sont des illuminés, qui ne se contentent plus de prier les dieux en employant les formules verbeuses des anciens rituels et qui veulent communiquer directement avec eux par l'extase. On raconte d'eux des prodiges étranges. « On dit que, quand ils prient, ils semblent s'élever du sol à plus de dix coudées, et que leurs corps, comme leurs vêtemens, prennent une éclatante couleur d'or. » Ils invoquent familièrement les démons et les génies et les forcent à leur apparaître. Ils pratiquent surtout la divination sous toutes ses formes, et c'est la principale raison de leur succès, car jamais on n'a souhaité plus passionnément de lire dans l'avenir. Malgré les défenses terribles de la loi, tout le monde veut connaître sa destinée ; les supplices dont on punit les devins et ceux qui les consultent ne font qu'en accroître le nombre. Voilà ce qui attire dans les écoles de

ces sophistes, qui sont à la fois des philosophes, des magiciens et des prophètes, toutes les imaginations malades, avides d'inconnu, éprises de divin, comme il s'en trouve tant dans les grandes crises religieuses. Ceux qui s'y pressent ne sont pas des disciples ordinaires, qui viennent écouter avec recueillement les leçons d'un maître; ce sont des dévots, des fanatiques dont il faut satisfaire à tout prix les ardeurs emportées. Eunape raconte qu'un de ces sages s'étant un jour enfui dans une solitude, « ses élèves le suivirent à la piste et, hurlant comme des chiens devant sa porte, ils le menacèrent de le déchirer s'il persistait à garder sa science pour les montagnes, les arbres et les rochers. »

Julien a fréquenté successivement ces deux classes de sophistes. Ce furent les rhéteurs qui l'attirèrent d'abord. Quand on l'envoya étudier à Nicomédie, on lui fit promettre de ne pas suivre les cours de Libanius, dont l'enseignement semblait dangereux pour un chrétien. C'était précisément celui qu'il souhaitait le plus entendre, et il est probable que la défense qu'on lui faisait rendait encore son désir plus vif. Il tint pourtant sa promesse, mais s'il n'assistait pas de sa personne aux leçons du célèbre rhéteur, il envoyait des gens pour les recueillir et les lisait avec passion, quand il était seul. Aussi Libanius se regardait-il comme un des maîtres de Julien, et il pouvait se rendre ce témoignage qu'il lui avait enseigné bien autre chose que l'art de parler : on ne peut guère douter que ses discours tout pleins de paganisme n'aient souvent réveillé, dans cette âme pieuse et ouverte aux impressions du passé, le souvenir et le regret de l'ancien culte. Libanius avait donc raison de lui dire plus tard : « C'est la rhétorique qui vous a ramené au respect des dieux. » Mais la rhétorique ne pouvait pas longtemps lui suffire. Après avoir fréquenté les rhéteurs, il souhaita connaître les philosophes « et s'enivrer auprès d'eux à satiété de toute sagesse et de toute science. » Eunape raconte qu'il s'adressa d'abord au vieil Ædésius, le chef de l'école. Mais Ædésius, que l'âge rendait prudent, craignit de se compromettre en lui révélant des connaissances suspectes et le renvoya à ses disciples. Julien, que tous ces retards ne faisaient qu'enflammer davantage, alla chercher jusqu'à Éphèse le plus célèbre d'entre eux, Maxime, et se mit sous sa direction. C'est de lui qu'il apprit toute la doctrine secrète des néo-platoniciens, l'art de connaître l'avenir et de se rapprocher des dieux par la prière et l'extase. Quand Maxime le vit sous le charme, pour achever de le conquérir, il adressa « l'enfant chéri de la philosophie, » comme on l'appelait, à l'hiérophante d'Éleusis, qui l'initia à ses mystères. — Ce fut comme le baptême de nouveau converti.

Voilà ce que nous savons de la manière dont s'est accomplie la

conversion de Julien. Ce ne fut pas un de ces coups subits qui, en un moment, changent un homme; elle se fit lentement, peu à peu, et nous pouvons rétablir presque tous les degrés par lesquels il est revenu à l'ancienne religion. On nous dit, et nous n'avons pas de peine à le croire, qu'il a toujours eu pour elle, au fond du cœur, une préférence instinctive; son orgueil de Grec le disposait à croire que les dieux que la Grèce avait si longtemps servis étaient les véritables. Il fut encore rapproché d'eux par l'éducation qu'il reçut dans les écoles, l'étude de la rhétorique, la lecture des livres où ils tenaient tant de place; mais tout le monde s'accorde à reconnaître que ce furent les leçons des philosophes qui achevèrent de le décider. On doit en conclure que leur enseignement répondait à quelque besoin de son âme que le christianisme n'avait pas pu contenter. Cet enseignement, nous l'avons vu, ne se composait pas seulement d'une métaphysique hardie, d'un mélange de raisonnemens subtils et de rêveries audacieuses qui donnent le vertige à l'esprit; il prétendait fournir le moyen de communiquer avec la divinité, d'aller vers elle ou de l'attirer à soi, d'entendre sa voix dans les songes ou dans les oracles, et de savoir d'elle-même sa nature et ses desseins. Voilà ce que Julien ne trouvait pas au même degré dans la religion des chrétiens. Quelque part qu'elle ait voulu faire aux surexcitations de la dévotion, il y a toujours eu des âmes à qui son dogmatisme a paru froid et qui n'ont pas pu se passer du charme des révélations et des extases. De là sont nées ces sectes mystiques que l'église a tantôt tolérées avec méfiance, tantôt repoussées sévèrement de son sein. C'est le même besoin qui a jeté Julien dans les bras de Maxime d'Éphèse et de ses amis. On se trompe souvent sur les motifs de sa conversion; on la regarde comme une sorte de révolte du bon sens contre les excès de la superstition; c'est une profonde erreur : il y avait certainement plus de croyances et de pratiques superstitieuses dans la doctrine qu'il adoptait que dans celle qu'il a quittée, et, s'il a changé de foi, ce n'est pas en haine du surnaturel, c'est qu'au contraire il ne trouvait pas assez de surnaturel à son gré dans le christianisme.

II.

Julien a dit quelque part « qu'il a été chrétien jusqu'à vingt ans. » On a vu qu'il ne faut pas prendre ces mots à la lettre. Chrétien fervent et sincère, il est bien probable qu'il ne l'a guère été; mais il faisait au moins profession de l'être. Il avait, pendant vingt ans, vécu parmi les fidèles, fréquenté les églises, lu les livres sacrés, écouté l'enseignement des évêques, lorsqu'il fut tout à fait conquis par le paganisme.

C'est ce qui précisément a causé à quelques bons esprits une surprise profonde : on s'est demandé comment une âme si honnête, si élevée, si religieuse, avait pu traverser le christianisme sans être jamais frappée de ce qu'il y a de grand et de pur dans sa doctrine. D'où peut venir que, l'ayant connu de près et pratiqué pendant plus de la moitié de sa vie, non-seulement il lui a préféré une religion décrépite, mais qu'il n'a conservé pour lui qu'un implacable mépris? Ce qui est surtout incroyable, ce qui montre le plus bizarre aveuglement, c'est qu'il ait tout à fait méconnu sa supériorité morale, qu'il ne le trouve bon « qu'à faire des âmes d'esclaves, » et qu'il affirme avec la plus singulière assurance « que jamais aucun homme ne saurait devenir, chez les chrétiens, courageux et honnête. » On s'explique pourtant un peu ces assertions étranges quand on songe aux spectacles que Julien avait sous les yeux et dont il devait être plus frappé que personne. Depuis la victoire du christianisme, les mœurs publiques n'étaient pas devenues beaucoup meilleures. On n'en est pas fort surpris quand on songe que l'humanité, prise dans son ensemble, ne change guère, que le bien et le mal s'y mêlent toujours dans des proportions à peu près semblables, et qu'aucune doctrine, si pure, si élevée qu'elle soit, n'aura jamais assez de force pour rendre tous les hommes parfaits. Mais les chrétiens avaient souvent annoncé que, quand leur religion arriverait à triompher des autres, le monde serait renouvelé. Elle avait remporté la victoire, et le monde était toujours le même. Ne venait-on pas de voir Constantin, le prince qui avait mis le christianisme sur le trône, assassiner successivement son beau-père, son beau-frère, sa femme et son fils? A quoi lui servait donc de bâtir des églises, de s'entourer d'évêques, de présider des conciles, s'il se conduisait comme Néron? Et plus récemment encore, l'avènement de Constance n'avait-il pas été ensanglanté par le massacre de presque tout ce qui restait de sa famille? Les grandes espérances, quand elles ne se réalisent pas, amènent de grands découragemens, et il est probable que beaucoup de ceux qui comptaient le plus sur le retour de l'âge d'or, voyant que rien n'était changé et que les princes chrétiens suivaient l'exemple des autres, furent tentés d'accuser le christianisme d'impuissance. C'est l'impression que Julien a recueillie et qu'il exprime. Peut-être aussi le caractère de ceux qui furent chargés de lui apprendre la doctrine de l'église n'était-il pas de nature à le bien disposer pour elle. M. Naville fait remarquer que c'étaient des évêques ariens, hommes de cour, plus occupés d'intrigues politiques que riches de vertu, et qui lui donnèrent sans doute une mauvaise idée de l'éducation chrétienne. Mais ce qui, dès ses premières années, a dû l'éloigner plus que tout le reste du christianisme

et l'empêcher de le comprendre, c'est qu'il était la religion de ses persécuteurs. On le forçait surtout à la pratiquer, parce qu'on espérait qu'étant chrétien plus fidèle, il serait sujet plus soumis. On la lui imposait comme une discipline, il l'accepta comme un châtiment. Il savait bien d'ailleurs que, parmi ceux qui la lui enseignaient, il y en avait qui étaient chargés de surveiller ses actions et de pénétrer dans ses pensées pour en instruire l'empereur. Ils lui semblaient moins être des professeurs que des espions et des geôliers, et la haine qu'il ressentait pour eux s'étendit à leur doctrine. Il ne prêtait guère à leurs leçons qu'une oreille malveillante. Il raconte qu'il prenait plaisir à les troubler de ses objections et qu'il avait la générosité de leur fournir des argumens quand ils étaient embarrassés pour répondre. Ils le félicitaient sans doute quand ils le voyaient plongé dans la lecture de leurs livres saints; ils ne savaient pas qu'il ne les étudiait que pour les combattre, et qu'il préparait ainsi sous leurs yeux, et peut-être avec leur aide, sa grande réfutation du christianisme.

Ainsi la principale raison qu'il avait pour détester cette doctrine qui lui était imposée par le meurtrier de sa famille, c'est qu'elle représentait pour lui la servitude. L'autre, au contraire, lui semblait être la liberté. Il secouait le joug, il reprenait possession de lui-même, il croyait échapper à ses tyrans en reniant leur foi. Dès lors le christianisme se confondit pour lui avec le souvenir des plus tristes années de sa jeunesse, et il se rappela toujours qu'au milieu de ses humiliations et de ses misères le paganisme lui était apparu comme une consolation et une délivrance. C'est ce qui explique qu'il l'ait embrassé avec tant d'ardeur. Libanius raconte qu'il pleurait quand il entendait dire que les temples étaient renversés, les prêtres proscrits, les biens des dieux distribués à des eunuques ou à des courtisanes; il nous le montre heureux d'immoler des victimes sur ces autels délaissés « et qui avaient soif de sang. » Quelques amis étaient seuls confidens de ses croyances nouvelles et assistaient à ses sacrifices; cependant le bruit s'en était répandu au dehors, « parmi ceux qui cultivaient les muses et qui adoraient encore les dieux. » Ils venaient voir le jeune prince, s'entretenaient avec lui quand il était seul, et, séduits par sa piété et par sa sagesse, ils priaient les dieux de le garder pour le bonheur de l'empire. Ces communications discrètes, cet air de conspiration et de mystère, le charme du secret, l'attrait du péril, le plaisir de braver des maîtres ombrageux et de résister à leurs ordres, tout rattachait Julien au culte persécuté, et il attendait avec impatience, il appelait de tous ses vœux le jour où il pourrait le pratiquer en liberté et lui rendre les honneurs qu'il avait perdus.

Ce jour se fit attendre dix ans entiers. Pendant dix longues

années, pleines de terreurs et de tristesses, il lui fallut tromper le monde, mentir à sa conscience, pratiquer un culte qu'il détestait, et même, pour désarmer tout à fait les inquiétudes de Constance, entrer dans les ordres inférieurs de la hiérarchie sacerdotale et lire au peuple les livres sacrés dans les églises. Il est vraiment difficile de comprendre qu'un jeune homme si ardent, si convaincu ait été capable d'une si longue dissimulation. On la lui a quelquefois reprochée, ce qui me semble bien injuste, quand on sait sous quelle sévère tutelle il passait sa vie, et que, s'il avait ajouté au crime impardonnable d'être neveu de Constantin la faute de déserter le culte de sa famille, il était perdu. Il lui fallut donc dissimuler pour vivre, et si cette hypocrisie nous déplaît, n'oublions pas qu'il y était condamné sous peine de mort, et qu'il faut moins la reprocher au jeune prince qui s'y résigna qu'à ceux qui la lui rendaient nécessaire.

Devenu césar et chef de l'armée des Gaules, il ne fut pas beaucoup plus libre. L'empereur, même éloigné, continuait à peser sur lui. Il le surveillait toujours avec méfiance et s'empressa de rappeler son préfet Salluste, quand il s'aperçut qu'ils s'entendaient trop bien ensemble. Julien, qui le vit partir tristement, lui adressa une lettre que nous avons conservée et qui est un de ses meilleurs ouvrages. Sans qu'il se plaigne ouvertement de l'empereur, on y sent une secrète amertume; tout y fait soupçonner sa foi nouvelle, quoique rien ne la trahisse : on devine aisément que Salluste la partageait, qu'il était un de ces amis sûrs qui priaient avec lui le Roi-Soleil ou la Mère des dieux, et auxquels il confiait ses projets pour la restauration de l'ancien culte. La fin, pleine de tendresse et de gravité, nous attache à ce jeune prince, qui aimait si vivement ses amis, et qui, selon le mot d'Antonin, tout césar qu'il était, savait être homme avec eux. « Pour toi, lui dit-il, car il est temps que je t'adresse des paroles d'adieu, puisse la divinité propice te guider partout où doivent aller tes pas! que le dieu des hôtes te fasse accueil, que le dieu des amis te ménage partout la bienveillance! qu'il aplanisse la route par terre, et, si tu dois naviguer, qu'il abaisse les flots devant toi! Sois chéri, sois honoré de tous! que la joie accueille ton arrivée, que les regrets accompagnent ton départ! »

On éprouve beaucoup moins de plaisir à lire les panégyriques qu'il a composés vers la même époque pour l'empereur Constance et l'impératrice Eusébie. Ils sont pourtant, quand on les regarde de près, bien plus curieux que la consolation à Salluste. On y trouve sans doute des éloges fort hyperboliques et qui ne pouvaient pas être sincères; mais Julien a soin de nous prévenir qu'un des privilèges du genre, c'est qu'il y est permis de mentir. « Ce n'est pas

une honte pour l'orateur que de donner de fausses louanges à des gens qui n'en méritent aucune. On dit, au contraire, qu'il a tiré un bon parti de son art, quand sa parole a su grandir ce qui est petit, rapetisser ce qui est grand, et, pour tout dire en un mot, opposer à la nature des choses la force de son éloquence. » Nous voilà prévenus, et c'est notre faute si nous ajoutons quelque foi à ces hyperboles officielles. Laissons donc de côté tous ces mensonges pompeux, qui se trahissent par leur exagération même ; ce qui mérite de nous arrêter, ce qui est véritablement étrange et inattendu dans ces panégyriques, c'est la liberté avec laquelle Julien y touche à des sujets religieux et laisse voir ses opinions véritables, qu'il cachait ailleurs avec tant de soin. On ne peut l'accuser ici d'être un hypocrite ; aucune allusion n'y est faite aux doctrines chrétiennes, rien n'y révèle le prince qui fréquentait les églises et qui avait lu au peuple les livres saints. Il y est partout question de Platon et d'Homère, jamais de l'Évangile. Les sages de la Grèce tiennent la place que devraient occuper les docteurs de l'église ; c'est Platon seul que l'auteur nous cite, quand il veut prouver « que l'homme doit tendre à s'élever vers le ciel, d'où il descend ; » pour établir « qu'il vaut mieux pardonner une injure que de se venger, » il ne s'appuie que sur une maxime de Pittacus. Dans ce discours destiné à louer un prince chrétien, les vieux récits de la mythologie abondent, et non-seulement il les raconte avec plaisir, mais il les justifie. « Gardons-nous de croire, dit-il, ceux qui prétendent que ce sont des mensonges inventés par des ignorans ; » et, pour prouver qu'ils se trompent, il nous donne une explication de la légende d'Hercule qui la rend très morale et fort raisonnable. Vers la fin du second discours, il est amené à tracer ce qu'il regarde comme l'idéal d'un bon roi : le portrait est beau, mais c'est celui d'un prince païen. Son premier devoir est la piété, c'est-à-dire « le culte des dieux. » Pour se bien conduire, « il faut qu'il ait l'œil sur le roi des dieux dont un vrai prince doit être l'organe et le ministre. » S'il se règle sur ce modèle, ses sujets l'aimeront et appelleront toutes les prospérités sur lui. « Les dieux à leur tour devanceront leurs prières, et tout en lui accordant d'abord les dons du ciel, ils ne le priveront pas de ceux de la terre. Enfin, quand la fatalité l'aura fait succomber aux chances inévitables de la vie, ils le recevront dans leurs chœurs et dans leurs festins et répandront sa gloire parmi tous les mortels. » Ne dirait-on pas qu'il voulait tracer d'avance le programme de son règne ?

Ainsi ces discours officiels, destinés à être prononcés dans des cérémonies solennelles, devant les principaux officiers de l'empire, sont pleins de souvenirs et de sentimens païens. On a quelque peine à comprendre qu'un prince suspect comme Julien ait osé les

prononcer, et qu'un prince dévot comme Constance, qui mettait sa gloire à fermer les temples et à convertir ses sujets, ait pu les entendre ou les lire. Il faut évidemment que ce genre d'éloquence ait joui de privilèges particuliers: de même qu'il y était permis de mentir effrontément, on pouvait y employer cette phraséologie païenne sans danger. Elle était consacrée par des chefs-d'œuvre; les rhéteurs s'en servaient depuis des siècles, et c'était comme une ancienne mode qu'on tolérait par habitude et par respect. Il n'en est pas moins étrange que, dans un moment où les deux cultes se disputaient encore les âmes, on ait permis à l'homme qui faisait profession d'être chrétien à l'église de rester païen à l'école. Julien pouvait donc à la rigueur, sans étonner les indifférens, sans même trop effaroucher les dévots, invoquer Jupiter (1) et trouver un sens très moral à la légende d'Hercule dans ses panégyriques; mais l'empressement qu'il mit à user de la permission et la manière dont il en profita méritent d'être remarqués. On voit bien qu'il était heureux d'avoir quelque occasion d'exprimer ses sentiments véritables. La gêne dans laquelle il était forcé de vivre lui pesait, et il soulageait son cœur dans ces exercices oratoires où il pouvait au moins être plus libre. Aussi sa joie dut-elle être très vive quand il put jeter le masque et pratiquer sa religion au grand jour. C'était au moment où tout espoir de s'accommoder avec Constance était perdu et où il partait avec son armée pour aller le combattre. Il écrivit alors à son maître, Maxime d'Éphèse : « Nous adorons publiquement les dieux, et toute l'armée qui me suit est dévouée à leur culte. Nous leur sacrifions des bœufs pour les remercier de leurs bienfaits, et nous immolons en leur honneur de nombreuses hécatombes. Ces dieux m'ordonnent de tout maintenir, autant que possible, en parfaite sainteté. Je leur obéis, et de grand cœur. Ils me promettent de m'accorder de grands fruits de mes efforts, si je ne faiblis pas. » Il était alors, comme on le voit, plein d'enthousiasme et d'espoir; mais l'avenir lui gardait beaucoup de mécomptes.

III.

Ce qui fait l'originalité de la tentative de Julien pour restaurer l'ancienne religion, c'est qu'étant à la fois un philosophe et un empereur, il avait deux moyens de lutter contre le christianisme. Comme philosophe, il pouvait l'attaquer par ses écrits, le réfuter, le confondre, essayer de le perdre dans l'opinion publique; il pouvait prendre, comme empereur, toutes les mesures qui lui sem-

(1) Dans le panégyrique de l'impératrice Eusébie, on lit cette exclamation : « Par Jupiter, dieu des amis! »

blaient les plus efficaces pour le détruire. Nous allons le suivre successivement dans ces deux genres de combat qu'il lui a livrés.

Il avait composé un grand ouvrage contre les chrétiens, qui ne nous est plus connu que par la réfutation qu'en a faite saint Cyrille. C'était une œuvre remarquable que Libanius préfère au travail de Porphyre sur le même sujet et dont saint Cyrille dit « qu'elle a ébranlé beaucoup de personnes et fait beaucoup de mal. » On trouve, dans ce qui en reste, une polémique vive, habile, quelquefois profonde, toujours nourrie par la connaissance des livres saints. En le forçant à les lire et à les méditer, on lui avait mis dans la main une arme qu'il a tournée contre eux. Il a fait durement payer aux évêques et aux prêtres chargés de l'instruire les longs ennuis que lui avait coûtés cette théologie dont on lui infligeait l'étude. Non-seulement il reproduit les anciens argumens de Celse, mais il semble qu'il ait prévu la plupart de ceux dont la critique se sert le plus volontiers aujourd'hui : ainsi il fait remarquer les traces de polythéisme que contient le récit de la création dans la Bible; il indique en passant que l'évangile de Jean ne ressemble pas aux trois autres; il affirme que le christianisme s'est formé d'emprunts maladroits faits aux Grecs et aux Juifs, « mais que, comme les sangsues, il a tiré le mauvais sang et laissé le bon. » Il devance les railleries de Voltaire, il est amusant et spirituel comme lui quand il analyse les récits des livres saints et qu'il en fait ressortir les contradictions et les bizarreries. « Dieu dit : Il n'est pas bon que l'homme soit seul, faisons-lui une aide à sa ressemblance. Cependant cette aide, non-seulement ne l'aide en rien, mais elle le trompe et devient pour tous les deux la cause de leur expulsion du paradis... Quant au serpent dialoguant avec Ève, de quelle langue dirons-nous qu'il se servit?.. Et la défense imposée par Dieu à l'homme et à la femme qu'il avait créés de faire la distinction du bien et du mal, n'est-ce pas le comble de l'absurdité? peut-il y avoir un être plus stupide que celui qui ne sait pas distinguer le mal du bien, pour fuir l'un et chercher l'autre? Dieu était donc l'ennemi du genre humain, puisqu'il lui refusait ce qui est le fond même de la raison, et le serpent en était le bienfaiteur. » Le seul inconvénient de ces railleries, c'est qu'on pouvait les retourner contre les légendes païennes, que Julien trouvait dignes de respect, qu'il essayait d'expliquer et de défendre. Il faut avouer que, quand on vient de se moquer de la tour de Babel, il est difficile de traiter sérieusement ce qu'Homère raconte des Aloades qui s'avisèrent de mettre trois montagnes l'une sur l'autre « afin d'escalader le ciel. » Mais c'est le propre de ces querelles théologiques que ceux qui s'y livrent avec plus d'ardeur que de prudence ne sont plus capables de voir chez eux les imperfections

qu'ils discernent chez les autres. Ils dirigent contre leurs adversaires des argumens dont on peut se servir contre eux-mêmes, de façon que les deux partis sortent également blessés de la lutte et qu'en réalité ce sont les incrédules qui en recueillent tous les fruits.

Julien ne croyait pas travailler pour les incrédules, il espérait bien ramener le monde aux anciens dieux ; mais il n'ignorait pas que, pour y réussir, un grand effort était à faire. La polémique chrétienne avait porté des coups terribles aux religions populaires, elle en avait montré d'une manière victorieuse les faiblesses et le ridicule, et il n'était plus possible de revenir tout à fait au polythéisme naïf d'autrefois. Aussi était-ce véritablement une religion nouvelle que Julien essaya de composer avec les débris de l'ancienne. Malgré son enthousiasme pour Homère, il comprit qu'on n'était plus au temps de la guerre de Troie, que la société nouvelle avait de nouveaux besoins religieux et qu'il fallait trouver quelque moyen de les satisfaire. Les religions de l'antiquité se composaient de pratiques qu'on était tenu d'accomplir rigoureusement et de légendes que chacun pouvait interpréter à sa façon; elles n'avaient pas de dogmes et ne connaissaient pas d'orthodoxie. Le monde s'était fort bien accommodé pendant des siècles de ces croyances indéterminées, qui ne gênaient la liberté de personne; mais, avec le temps, on était devenu plus difficile. De grands problèmes s'étaient posés à l'esprit d'une façon impérieuse, il fallait qu'ils fussent résolus, et l'on ne voulait plus se contenter d'une religion qui n'apprenait rien de la nature des dieux, de leur action sur le monde et des secrets de l'autre vie. Julien se chargea de combler ce vide avec la philosophie de Platon. Ce fut son premier travail de créer une doctrine religieuse, de donner ce qu'on pourrait appeler des dogmes à ces cultes qui n'en avaient pas. C'est ce qui est visible dans ce long discours « sur le Roi-Soleil » qu'il composa en trois nuits d'insomnie et qui est un de ses plus importans ouvrages.

Ce discours n'est pas facile à comprendre, et Julien y est souvent fort obscur. C'est une sorte d'improvisation où il ne s'est pas donné le temps de préciser ses idées. Il y traite d'ailleurs de questions métaphysiques et parle pour des gens nourris des mêmes opinions que lui, qui l'entendent à demi-mot. Heureusement pour nous, M. Naville a pris la peine de rendre clair ce que Julien s'était contenté d'ébaucher. Je n'ai donc rien de mieux à faire que d'analyser son travail, en lui laissant la parole le plus que je pourrai.

Le Dieu véritable de Julien, c'est le Soleil. Il est le principe de la vie pour toute la nature; sur la terre il fait tout naître et grandir, il préside à tous les mouvemens des sphères et des corps célestes, il est le centre et le principe de l'harmonie incomparable des cieux; « les planètes règlent leurs mouvemens sur les siens, et le ciel

entier est plein de dieux qui lui doivent leur naissance. » Mais ce soleil, auquel Julien adresse tous ses hommages, n'est pas tout à fait celui dont nos yeux suivent le cours, que nous voyons tous les jours se lever et disparaître. Cet astre matériel est seulement l'image et comme le reflet d'un autre soleil que nos yeux ne peuvent saisir et qui, dans une région supérieure, au-dessus de la portée de nos regards, « éclaire les races invisibles et divines des dieux intelligens. » Il faut un effort d'abstraction pour comprendre les idées de Julien sur ces mondes qui s'étagent hiérarchiquement les uns au-dessus des autres et nous mènent de la sphère que nous habitons à celle où résident l'idéal et l'absolu. Mais les explications de M. Naville vont nous rendre ce travail plus facile. « L'univers visible, nous dit-il, est l'image d'un monde supérieur qui est son modèle, et l'on peut d'après l'image se faire une idée du modèle. De l'univers visible enlevez la matière et toutes les imperfections qui résultent de la matière; augmentez au contraire par la pensée, élevez à l'absolu tous les élémens de perfection qu'il contient, et vous serez en chemin de vous faire une notion du monde supérieur. Là aussi, un principe central est le foyer d'où l'harmonie rayonne sur les principes subordonnés. Appelons-le, dit Julien, ce qui est au-dessus de l'intelligence, ou l'Idée des êtres, c'est-à-dire du Tout intelligible, ou l'Un, ou, selon l'usage de Platon, le Bien. De même que le soleil est entouré de l'armée des cieux et que les planètes dansent en chœur autour de lui, de même le Bien est entouré de principes intelligibles auxquels il distribue l'être, la beauté, la perfection, l'unité, en les enveloppant de l'éclat de sa puissance bienfaisante. Aux « dieux visibles » de l'univers correspondent les « dieux intelligibles » du monde supérieur. Ce monde supérieur est le monde absolu, la région des principes primitifs et des causes premières; l'univers visible en procède et en reproduit l'ordonnance, mais il n'en procède pas directement. Entre ces deux mondes, entre l'Un absolu et l'Un divisé, entre l'immatérialité absolue et la matière, entre ce qui est absolument immuable et ce qui change incessamment, entre ce qu'il y a de plus haut et ce qu'il y a de plus bas, la distance est trop grande pour que l'un puisse sortir de l'autre immédiatement. Il faut un intermédiaire. Entre le monde intelligible (νοητός) et le monde sensible se trouve le monde intelligent (νοερός). Le monde intelligent est une image du monde intelligible et sert à son tour de modèle au monde sensible, qui est ainsi l'image d'une image, la reproduction au second degré du modèle absolu. » M. Naville fait remarquer que la doctrine de Julien a la forme générale de la plupart des doctrines alexandrines; elle est trinitaire. Sa triade se compose de ces trois termes: le monde intelligible, le monde intelligent, le monde sensible ou visible. A cha-

cun d'eux correspond un soleil particulier, qui est le centre du système. Il y a donc trois soleils, répondant à ces trois mondes divers, et qui ont une importance et des attributions différentes. Celui du monde intelligible, c'est-à-dire le premier principe, l'Un, le Bien, est surtout pour Julien un objet de spéculations philosophiques, que sa pensée aime à entrevoir dans le lointain, mais qui ne se laisse guère aborder. Le soleil du monde sensible, celui que nous voyons et dont nous jouissons, est trop matériel pour être le dernier terme de ses adorations. C'est donc sur le Dieu central du monde intelligent qu'il concentre surtout ses hommages. Il l'appelle « le Roi-Soleil, » et le regarde comme une sorte d'intermédiaire par qui les perfections se transmettent du monde intelligible au monde sensible et qui communique à ce dernier les qualités qu'il a reçues lui-même du Bien absolu. M. Naville a raison de dire que, dans ces conceptions, Julien s'est inspiré d'abord de Platon, mais qu'il s'est aussi souvenu de la théologie chrétienne. « Il y a une parenté évidente entre le Roi-Soleil et ce Dieu secondaire, organe de la création, que les pères du IIe siècle avaient proclamé sous le nom de *Logos* et le concile de Nicée sous le nom de Fils, et les expressions dont Julien se sert pour définir sa nature rappellent quelquefois celles que les docteurs ecclésiastiques appliquent au deuxième terme de leur Trinité. Julien espérait peut-être substituer le Roi-Soleil au Verbe-Fils dans l'adoration du peuple. »

Je crois que cette analyse rapide suffit pour nous donner une idée de ce que Julien voulait faire. Il part ici du plus important des cultes populaires, celui du Soleil, qui avait peu à peu effacé tous les autres et dans lequel semblaient se concentrer en ce moment toutes les forces vives du paganisme. Par ses origines lointaines, ce culte se rattachait aux vieux mythes d'Apollon, le dieu national de la Grèce, mais il s'était rajeuni et renouvelé par l'introduction d'élémens orientaux. Au moment même où Julien écrivait, c'était une autre incarnation du « Soleil invincible, » le dieu persan Mithra, qui, grâce à ses associations secrètes et à ses mystères, attirait et passionnait la foule. A cette dévotion ardente, sur laquelle tout le système de Julien repose comme sur une base solide, il veut donner ce fond de théologie dogmatique qui lui manquait. Il prend à Platon ses spéculations les plus audacieuses et les plus séduisantes sur la hiérarchie des différens mondes, sur l'émanation, qui les fait sortir les uns des autres, sur le Beau absolu, sur les idées, etc., et il espère qu'en appuyant les croyances naïves du peuple sur les doctrines des philosophes, il leur donnera la force de tenir tête au christianisme. L'œuvre était grande assurément et tout à fait digne de cet esprit ingénieux et hardi, mais il n'était pas aisé d'y réussir. Quand on la regarde de près et qu'on la compare au

11.623

travail qu'accomplissait en même temps la théologie chrétienne, on distingue vite les imperfections qui en compromirent le succès.

D'abord on est très frappé de voir combien les raisonnemens de Julien sont subtils et obscurs. Il fallait, pour saisir son système et le suivre dans tous ses détails, un esprit rompu à la dialectique des écoles et familier avec les théories les plus délicates des platoniciens. Il s'en est bien aperçu lui-même et n'en paraît pas fort affligé. « Peut-être, dit-il, les idées que je viens d'exposer ne seront-elles pas comprises par tous les Grecs ; mais ne faut-il rien dire que de vulgaire et de commun? » On voit clairement ici à quel public il veut s'adresser, et qu'il écrit seulement « pour les heureux adeptes de la théurgie. » En le faisant, il était fidèle à l'esprit de la philosophie antique, qui ne se communiquait pas à tout le monde, qui choisissait et éprouvait ses disciples, qui avait un enseignement extérieur et superficiel pour la foule, un enseignement secret pour les privilégiés. Mais le christianisme n'acceptait pas ces distinctions aristocratiques. Il prêchait à tous le même évangile, et ce qui attirait surtout le peuple dans ses églises, c'est que tous les fidèles s'y sentaient unis dans la même foi et qu'on leur reconnaissait à tous un droit égal à la vérité. Julien avait tort de se consoler si aisément de n'être pas compris du vulgaire : il faut bien songer au vulgaire, quand c'est une religion et non pas une philosophie qu'on prétend fonder.

C'était donc pour lui un premier désavantage : en voici un second qui n'est pas moins grave. Toutes ces belles théories qu'il développe avec tant de plaisir ne sont après tout que les spéculations d'un esprit isolé, des idées philosophiques qu'on discute comme les autres et non des dogmes qui s'imposent à la foi. Julien prétendait pourtant en faire des dogmes véritables, et il leur en donne le nom dans un passage curieux où il les compare aux systèmes créés par les astronomes pour expliquer les cours des planètes. Ce sont ces systèmes qui lui paraissent n'être que des hypothèses, c'est-à-dire « des probabilités en harmonie avec les phénomènes ; » tandis qu'au contraire les théories de Platon, qu'on appelle quelquefois des hypothèses mystiques, sont pour lui des dogmes « attestés par les sages qui ont entendu la voix même des dieux ou des grands démons. » Nous saisissons ici, à ce qu'il me semble, la pensée véritable de Julien. Il sait bien qu'un dogme a besoin de s'appuyer sur une révélation, et c'est aussi sur une révélation qu'il fonde la certitude des siens. Il reconnaît qu'on ne parvient pas à découvrir la nature divine sans le secours des dieux, mais il croit fermement que les dieux se communiquent à ceux qui les cherchent, qu'ils se mettent en rapport avec eux par les rêves et l'extase, qu'ils font entendre leur voix secrète au cœur qui veut les connaître, en

sorte que les résultats auxquels arrivent les sages occupés à scruter les mystères de la nature divine peuvent être regardés comme dictés par les dieux eux-mêmes. On pourrait, je crois, comparer ce système à celui des théologiens protestans, quand ils soutiennent que les fidèles peuvent interpréter les livres sacrés par leur inspiration personnelle et que le Saint-Esprit leur communique les lumières nécessaires pour les comprendre. La seule différence, et par malheur elle est très grave, c'est qu'il n'y avait pas de livres sacrés chez les païens. Il était difficile d'attribuer beaucoup d'autorité aux poèmes d'Homère, et les philosophes s'accordaient trop mal ensemble pour qu'on pût tirer d'eux une doctrine commune (1). Le système de Julien manquait donc d'une base solide. Comme il était obligé de partir de légendes vagues ou de fantaisies philosophiques, tout y était livré aux caprices de l'interprétation individuelle. Ce qu'un sage avait trouvé ne s'imposait pas suffisamment aux autres, et chacun était obligé de reprendre le travail pour son compte. On voulait alors autre chose : les esprits fatigués d'erreurs cherchaient une doctrine fixe et sûre pour s'y reposer en paix, et Julien ne pouvait pas la leur donner.

Il était aussi très difficile que sa doctrine, qui se composait d'élémens très divers, formât un tout bien uni. C'était du reste l'inconvénient de toutes les restaurations qu'on essayait alors du vieux paganisme. Comme on prétendait relever les religions populaires par des interprétations philosophiques, il était nécessaire de mêler des spéculations très sérieuses avec des légendes ridicules, ce qui ne produit jamais un effet heureux; il fallait surtout trouver quelque moyen de passer du monothéisme des gens éclairés au polythéisme de la foule, et c'était là un problème encore plus embarrassant que tout le reste. Julien a rencontré devant lui les mêmes difficultés et il ne les a pas tout à fait résolues. On ne voit pas nettement s'il accorde aux mille divinités de la fable une existence réelle et une personnalité distincte. M. Naville fait remarquer que, lorsqu'il parle d'elles, sa pensée est souvent indécise, que tantôt il semble les regarder comme des forces de la nature ou de simples conceptions de l'esprit, tantôt il les représente comme des personnes animées qu'il croit voir et entendre, dont il invoque le secours, et « pour lesquelles il a les mêmes sentimens que pour des parens et de bons maîtres. » Je ne sais s'il s'est bien entendu lui-même sur ce point important, et je n'oserais pas dire avec autant d'assurance que M. Naville « que l'anthropomor-

(1) M. Naville a très bien montré que le système de Julien repose sur cette idée que les philosophies antiques aboutissent toutes aux mêmes résultats, et que cette idée n'est pas exacte.

phisme lui est tout à fait étranger. » Mais supposons que M. Naville ait raison, et que Julien parle par métaphore lorsqu'il nous raconte d'un ton si pénétré les apparitions d'Esculape et les voyages de Bacchus : s'il se rapprochait par là des philosophes, du même coup il s'éloignait du peuple. Il arrive donc que cette fusion qu'il a prétendu faire des idées philosophiques avec les religions populaires n'est qu'une vaine apparence, que les ignorans et les lettrés, qu'il réunit dans les mêmes temples, ne s'adressent pas en réalité aux mêmes dieux, que tandis que les uns les prient comme des êtres vivans, les autres ne les regardent que comme des allégories ou des symboles. Ce sont de ces malentendus qui finissent un jour ou l'autre par se découvrir et qui ruinent, en se découvrant, le système qui prétendait s'appuyer sur eux pour vivre.

C'étaient là de grands inconvéniens et qui ressortent davantage quand on compare la théologie de Julien à celle de l'église. Mais il ne semble pas les avoir aperçus. Il croyait fermement que cette façon d'interpréter les fables mythologiques par la philosophie de Platon donnerait naissance à un véritable enseignement religieux qu'on pourrait communiquer au peuple. C'est ce qui ne s'était encore jamais fait. On ne prêchait pas dans les temples, on n'y exposait aucune doctrine, on n'y faisait pas de leçons de morale. Ce furent les philosophes qui s'avisèrent les premiers d'une sorte de prédication populaire : après s'être contentés longtemps de développer leurs idées devant quelques disciples choisis, ils appelèrent la foule à les entendre. Devant elle, ils prononçaient de véritables sermons qui ont quelquefois amené des conversions éclatantes. La parole avait bien plus d'importance encore et produisait des effets plus merveilleux dans les églises chrétiennes, et il est naturel que Julien ait tenté de mettre cette force au service du culte qu'il restaurait. Saint Grégoire de Nazianze nous dit qu'il avait l'intention « d'établir dans toutes les villes des lectures et des explications des dogmes helléniques qui participeraient à la fois de la morale et de la théologie. » C'était une prédication véritable qu'il se proposait d'instituer; il voulait l'aller reprendre à la philosophie pour la rendre à la religion, et la transporter des écoles dans les temples. Il n'est pas douteux que ce projet n'ait été réalisé : nous savons qu'un rhéteur célèbre, Acacius, prononça un jour un sermon sur Esculape dans un temple qui avait été pillé par les chrétiens et qu'on venait de rouvrir. « Votre discours, lui écrivait Libanius, son ami, est d'un bout à l'autre comme le miel des muses, brillant par son élégance, persuasif par ses raisonnemens, accomplissant tout ce qu'il se propose. Tantôt, en effet, vous prouvez la puissance du dieu par les inscriptions que des convalescens lui ont consacrées, tantôt vous décrivez tragiquement la

guerre des *athées* contre le temple, la ruine, l'incendie, les autels insultés, les supplians punis et n'osant plus demander la guérison de leurs maux. Vous forcez la conviction par vos argumens, vous charmez par votre style, et la longueur même du discours est une beauté de plus, car elle répond à la gravité des circonstances. » Cette prédication devait se proposer d'enseigner au peuple la nature vraie des dieux, le sens caché des mythes et les leçons morales qu'on en peut tirer. Il est probable aussi que la vie future y tenait une grande place, comme dans celle des chrétiens : Julien en était fort préoccupé, et c'est par des pensées d'immortalité que se termine son discours sur le Roi-Soleil et celui sur la Mère des dieux. Quand on le ramena mortellement blessé dans sa tente, son dernier souci fut pour un de ses officiers, Anatolius, qu'il aimait tendrement et qui venait de périr dans la mêlée. Julien s'étant enquis de son sort, on lui répondit « qu'il avait été heureux, *beatum fuisse ;* » il comprit qu'on voulait lui dire qu'il n'était plus et oublia son propre sort pour gémir sur celui de son ami ; puis, comme il voyait que tout le monde pleurait autour de lui, il blâma cette faiblesse, « disant qu'il n'était pas convenable de pleurer un prince qui était près de monter au ciel (1). » Il est donc mort avec la certitude absolue qu'il allait recevoir dans une autre vie la récompense de ses travaux, et que les dieux qu'il avait servis et honorés lui réservaient « un séjour éternel dans leur sein. » Nous sommes loin, comme on voit, des espérances timides que Platon exprime à la fin du *Phédon.* Aussi n'est-ce pas sur la doctrine des philosophes que Julien prétend s'appuyer pour être sûr que tout ne périt pas avec la vie. « Les hommes, dit-il, sont réduits sur ce sujet à des conjectures ; mais les dieux en ont une connaissance complète, » et ce sont les dieux, qui, en se communiquant à lui, lui ont révélé la vérité.

Un enseignement religieux suppose un clergé instruit et capable de le donner ; or il n'existait pas de clergé véritable, au sens où l'entend le christianisme, dans les religions antiques. Les prêtres y étaient en général des magistrats ordinaires, nommés comme les autres, et l'on n'exigeait d'eux, pour leur confier ces graves fonctions, ni éducation préalable ni dispositions particulières. Cette façon de recruter les sacerdoces de citoyens qui restaient citoyens et ne prenaient pas un esprit différent avec leurs fonctions nouvelles, avait eu certainement quelques avantages : les anciennes religions lui doivent de n'être jamais devenues des théocraties étroites et

(1) Le fameux mot qu'on lui prête à ses derniers moments : « Galiléen, tu as vaincu ! » se trouve pour la première fois dans Théodoret, qui écrivait près d'un siècle après les évènemens qu'il raconte. Il est contraire à tout ce que nous dit Ammien Marcellin, qui fut témoin de la mort de Julien, et n'a aucune authenticité.

intolérantes, et d'avoir évité ces conflits fâcheux entre l'église et l'état qui ont affaibli et déchiré de puissans royaumes; mais elle avait aussi de grands inconvéniens dont on s'aperçut quand on eut à lutter contre le christianisme. Un clergé mondain, politique, indifférent n'était pas une défense suffisante pour ces cultes menacés. Aussi la pensée vint-elle aux empereurs, surtout à Julien, d'en changer le caractère. Le premier de tous, il prit au sérieux ce titre de grand pontife que ses prédécesseurs portaient depuis Auguste et qu'ils ne regardaient que comme une décoration de leur pouvoir. Il sembla à Julien que cette dignité lui créait des devoirs sévères, et il nous dit « qu'il priait les dieux de le rendre digne de les bien remplir. » Il voulut d'abord établir entre tous ces sacerdoces divers et isolés une sorte de hiérarchie. Les grands prêtres des provinces, qui présidaient au culte des empereurs divinisés, furent chargés de surveiller les autres. Ils eurent le droit de les destituer « s'ils ne donnaient pas, avec leurs femmes, leurs enfans et leurs serviteurs, l'exemple du respect envers les dieux. » Il prit l'habitude de les choisir non plus comme autrefois parmi les citoyens riches, importans, magnifiques, dont la fortune pouvait suffire à des jeux coûteux, mais parmi les philosophes, les sages, les gens éprouvés par leur fermeté, leur constance, dans les dernières luttes du paganisme. Dans des lettres qui sont de véritables encycliques, il leur recommande de vivre honnêtement, de fuir les théâtres, de ne pas fréquenter les comédiens, d'éviter les mauvaises lectures, de prier souvent les dieux; il veut qu'ils ne négligent aucune vertu, surtout la charité, dont le christianisme a tiré tant d'honneur et de profit. « Il est arrivé, dit Julien, que l'indifférence de nos prêtres pour les indigens a suggéré aux impies galiléens la pensée de pratiquer la bienfaisance, et ils ont consolidé leur œuvre perverse en se couvrant de ces dehors vertueux. » Ce qui a propagé si vite leur doctrine, « c'est l'humanité envers les étrangers, le soin d'inhumer honorablement les morts, la sainteté apparente de la vie. » Il faut faire comme eux, s'occuper des pauvres, des malheureux, des malades. « Il serait honteux, quand les juifs n'ont pas un mendiant, quand les impies galiléens nourrissent les nôtres avec les leurs, que ceux de notre culte fussent dépourvus des secours que nous leur devons. »

Cette religion ainsi modifiée, avec un clergé bien organisé et surveillé sévèrement, un enseignement moral et des dogmes, des hospices dépendant des temples et tout un système de secours charitables dans la main des prêtres, était en réalité une religion nouvelle. Julien le comprit, puisqu'il éprouva le besoin de lui donner un nouveau nom. Nous avons vu qu'il l'appela l'*hellénisme*. C'est l'hellénisme qui allait prendre la place du paganisme vieilli et essayer à son tour de soutenir l'assaut victorieux de l'église.

IV.

Voilà de quelle manière Julien essaya de réformer et de rajeunir le culte des anciens dieux. C'est assurément la partie la plus curieuse et la plus intéressante de son œuvre. Mais ce philosophe et ce théologien se trouvait être aussi le maître du monde. En sa qualité d'empereur, il avait à régler la situation des deux religions qui se partageaient l'empire ; il pouvait mettre son pouvoir souverain au service de celle qu'il voulait rétablir, et employer, pour ruiner l'autre, toutes les forces dont il disposait. Peut-on lui reprocher d'avoir tenté de le faire? A-t-il été véritablement un persécuteur, comme l'ont prétendu les chrétiens, ou mérite-t-il les éloges que les ennemis du christianisme ont accordés à sa sagesse et à sa modération? C'est ce qu'a voulu savoir M. F. Rode, c'est ce qu'il cherche à nous apprendre dans un mémoire solide, impartial, où il dégage la vérité de toutes les exagérations des partis. Sans rentrer dans la discussion qu'il a faite des textes contraires, je me contenterai de résumer ici les résultats de son travail.

Julien a toujours prétendu être un prince tolérant. Au moment même où il rouvrait les temples, il annonçait par des édits solennels qu'il n'entendait gêner en rien les autres cultes. « J'ai résolu, disait-il, d'user de douceur et d'humanité envers tous les galiléens; je défends qu'on ait recours à aucune violence et que personne soit traîné dans un temple ou forcé à commettre aucune autre action contraire à sa volonté. » Loin de paraître courir après les conversions forcées et de vouloir grossir le nombre des païens par des abjurations rapides, il annonçait fièrement que les nouveaux convertis ne seraient admis aux cérémonies sacrées « qu'après avoir lavé leur âme par des supplications aux dieux et leur corps par des ablutions légales. » Il persista jusqu'à la fin dans ces principes, et il écrivait encore vers les derniers temps de sa vie : « C'est par la raison qu'il faut convaincre et instruire les hommes, non par les coups, les outrages et les supplices. J'engage donc encore et toujours ceux qui ont le zèle de la vraie religion à ne faire aucun tort à la secte des galiléens, à ne se permettre contre eux ni voies de fait ni violences. Il faut avoir plus de pitié que de haine envers des gens assez malheureux pour se tromper dans des choses si importantes. »

Ce sont là de belles paroles, et je conçois que Voltaire les ait plusieurs fois citées avec admiration. Par malheur, à côté de celles-là, il y en a d'autres où les chrétiens sont traités avec le dernier mépris. Une tolérance qui s'exprime d'une manière si insultante cause

quelque inquiétude, et l'on ne peut s'empêcher de craindre qu'un homme si violent, si emporté, ne reste pas toujours maître de lui. Ces gens envers lesquels il promet de se montrer juste et modéré, il ne peut prononcer leur nom sans les outrager cruellement; il les appelle des insensés, des impies, des athées, des fous furieux, « la lèpre de la société humaine. » Quand il est amené à les menacer ou à les punir, il y joint toujours quelque amère raillerie où éclate sa haine. S'il les dépouille de leurs biens, il déclare que « c'est pour leur rendre le chemin du ciel plus facile; » s'il refuse de châtier les magistrats qui les maltraitent, il leur rappelle « que leurs livres les exhortent à supporter leurs maux avec patience. » Ce sont là des sarcasmes de théologien enragé, ce n'est pas le ton d'un juge et d'un prince. Il abondait trop dans sa propre opinion, il se croyait trop sûr de la vérité de sa doctrine pour ne pas mettre hors du bon sens et de la raison tous ceux qui ne pensaient pas comme lui. C'est un grand danger de trop mépriser ses adversaires. Il est rare que des gens qui considèrent ceux qui ne partagent pas leurs sentimens comme des fous et des malades n'arrivent pas à croire que l'humanité commande de leur faire un peu de violence pour leur rendre la santé. On voit bien que cette pensée a traversé un moment l'esprit de Julien : « Peut-être serait-il plus convenable, dit-il dans une de ses lettres, de guérir les galiléens malgré eux, comme on fait pour les frénétiques. » Il est vrai qu'il s'empresse d'ajouter « qu'il leur accorde la liberté de rester malades; » mais il est bien possible que plus tard, s'il avait vu sa tolérance impuissante et ses ennemis lui tenir tête, il fût revenu à sa première idée et qu'il se fût dit que, puisqu'ils refusaient obstinément tous les remèdes, il fallait bien essayer de « les guérir malgré eux. » C'est le prétexte dont se couvrent toutes les persécutions.

N'oublions pas d'ailleurs que Julien a promis d'être tolérant, mais non pas d'être impartial. Il ne traînera personne dans les temples, il ne forcera pas les chrétiens à sacrifier aux dieux, comme faisaient ses prédécesseurs; voilà tout. Jamais il ne s'est engagé à traiter tous les cultes de la même façon et à leur accorder une faveur égale. La religion qu'il pratique est celle de l'État, il est bien juste qu'elle soit la préférée. Sa partialité pour elle est visible et lui paraît toute naturelle. Les mêmes actions changent pour lui de caractère, suivant le culte qu'on professe. Les païens qui n'ont pas voulu renier leur foi sont des martyrs; les chrétiens qui refusent d'abjurer sont des impies. S'ils résistent avec courage aux sollicitations de l'empereur, il les maltraite et les accuse de lui manquer de respect. Tandis qu'il défend aux évêques de faire des prosélytes, il cherche par tous les moyens à propager sa doctrine; il attire à elle tous les ambitieux par l'appât des dignités publi-

ques. « Je ne veux, dit-il, ni massacrer les galiléens, ni permettre qu'on les maltraite : je dis seulement qu'il faut leur préférer les hommes qui respectent les dieux, et cela en toute rencontre. » C'était annoncer que les dignités publiques leur étaient absolument réservées, et je ne doute pas que, s'il eût vécu, il n'eût plus laissé aucun chrétien dans l'administration civile et militaire de l'empire. Les mêmes procédés furent employés sans plus de scrupule pour ramener à l'ancien culte des populations entières. Dans ce vaste empire, qui se composait d'une agglomération d'anciens états libres, les villes voisines étaient souvent rivales. Elles voulaient dominer l'une sur l'autre, ou se disputaient avec acharnement quelques lambeaux de territoire. C'était une occasion pour l'empereur de se les attacher en prenant parti pour l'une ou pour l'autre. M. Rode a montré, par l'histoire de Nisibe et de Gaza, que Julien faisait profession de se déclarer toujours pour celles qui partageaient sa foi. « Si l'on honore les dieux, disait-il, il faut honorer aussi les hommes et les villes qui les respectent. » C'est un principe qui peut mener loin. Quand Pessinonte, célèbre par son temple de Cybèle, s'adresse à lui pour obtenir une faveur, Julien laisse entendre à quel prix il l'accordera. « Je suis disposé, dit-il, à venir en aide à Pessinonte, à la condition qu'on se rendra propice la Mère des dieux. Faites donc comprendre aux habitans que, s'ils désirent quelque chose de moi, ils doivent tous ensemble s'agenouiller devant la déesse. » Voilà qui est clair : Julien connaissait les hommes, il savait qu'on en trouve toujours qui sont décidés à sacrifier leur foi à leur fortune; mais il ne pouvait pas ignorer non plus qu'il ne faut guère compter sur ces recrues que l'intérêt ou l'ambition amènent aux religions qui triomphent, et que ce sont des conquêtes dont elles ne tirent pas beaucoup plus de profit que d'honneur.

Ses projets en général étaient fort habilement conçus, mais ils n'eurent pas tout le succès qu'il en attendait. Il avait pris, dès son arrivée à Constantinople, une mesure généreuse et qui devait bien disposer l'opinion pour lui. Il rappela tous ceux que Constance avait exilés pour des motifs religieux et rendit les biens qu'il avait confisqués. Parmi ces exilés, il y en avait de toutes les sectes chrétiennes; mais, comme Constance était arien, c'était principalement sur les catholiques qu'il avait frappé. On vit donc revenir dans leur pays un grand nombre d'évêques victimes des tracasseries du régime précédent, et, parmi eux, l'invincible Athanase. Julien était très fier de cet acte de clémence dont ses amis durent lui faire beaucoup de complimens. Il en parle souvent dans ses lettres et se plaint avec amertume que les chrétiens ne lui en aient pas témoigné plus de reconnaissance. C'est que les chrétiens, comme tout le

monde, s'étaient bien vite aperçus que le bienfait de Julien cachait un piège et qu'en ayant l'air de les servir, il travaillait contre eux. S'il avait fait revenir les proscrits, c'était uniquement dans la pensée que leur retour ranimerait les querelles théologiques. « Il savait, nous dit Ammien Marcellin, que les chrétiens étaient pires que des bêtes féroces, quand ils disputaient entre eux, » et il comptait qu'affaiblis par leurs luttes intérieures, ils lui opposeraient moins de résistance. C'était sa tactique de diviser ses ennemis pour les vaincre. En même temps qu'il essayait d'exciter les diverses sectes les unes contre les autres, dans les mêmes églises il voulait séparer les fidèles de leurs chefs. Toutes les fois qu'il se produisait dans une ville chrétienne quelque émotion populaire, il affectait d'en rejeter la faute sur le clergé. Les coupables, pour lui, c'étaient toujours les prêtres, « qui ne pouvaient se consoler qu'on leur eût ôté le pouvoir de nuire. » Un jour l'évêque de Bostra et ses clercs, qu'il accusait d'avoir fomenté quelque révolte, lui adressèrent une lettre dans laquelle on lisait ces mots : « Quoique les chrétiens soient chez nous en nombre égal à celui des Hellènes, nos exhortations les ont empêchés de commettre le plus léger excès. » Julien s'empressa de renvoyer la lettre aux habitans avec un commentaire perfide, où il dénaturait les intentions de l'évêque. « Vous voyez, leur disait-il, que ce n'est pas à votre bon vouloir qu'il attribue votre modération ; il dit que c'est malgré vous que vous êtes restés tranquilles et que vous n'avez été contenus que par ses exhortations. Chassez-le donc de votre ville sans hésiter comme étant votre accusateur. » La mauvaise foi de Julien est ici manifeste. Il est pourtant probable que ses excitations furent écoutées, puisque Libanius nous apprend que de graves désordres, dus à des motifs religieux, troublèrent alors la tranquillité de Bostra.

Il avait d'autres moyens encore d'atteindre les chrétiens et de leur nuire. Le décret qui rendait à leurs anciens possesseurs tous les biens confisqués sous prétexte de religion s'appliquait à tout le monde, et les païens devaient en profiter comme les autres. Sous les derniers règnes, un grand nombre de temples avaient été dépouillés de leurs richesses ; on avait pris les terres qui leur appartenaient, et souvent on s'était approprié sans façon le temple lui-même pour le faire servir à des usages profanes. Julien ordonna que tout serait restitué. C'était une loi juste, mais dont l'exécution présentait beaucoup de dangers. Comme les faits remontaient quelquefois assez haut et qu'il n'était pas facile, après un long temps, de retrouver les vrais coupables, la porte était ouverte à toutes les délations ; on pouvait toujours perdre un ennemi en l'accusant d'avoir pris sa part des biens sacrés. Les lettres de Libanius prouvent que beaucoup d'excès furent commis à cette occasion,

qu'on envahit de riches maisons chrétiennes sous prétexte d'y aller chercher le trésor des temples qui ne s'y trouvait pas et qu'on les mit au pillage. « Prenez garde, disait le sage rhéteur à ses amis, de mériter vous-même le reproche que vous adressez aux autres. Les dieux ne ressemblent pas à de cruels usuriers : si on leur restitue ce qui leur appartient, ils ne réclament pas davantage. » Mais ces conseils de modération n'avaient alors aucune chance d'être écoutés. Partout les esprits étaient émus, les haines ravivées. Dans les villes qui se partageaient entre les deux religions, la population païenne, qui se sentait soutenue, se jeta sur les chrétiens. Les gens qu'on accusait de s'être signalés par leur zèle contre l'ancien culte furent poursuivis, battus, jetés en prison, quelquefois déchirés par la foule. Les écrivains ecclésiastiques ont raconté longuement toutes ces vengeances, et M. Rode pense qu'en général ils ont dit la vérité. Julien lui-même se plaint qu'en certains endroits on soit allé trop loin. « Le zèle de mes amis, dit-il, s'est déchaîné sur les impies plus que ne le souhaitait ma volonté. » Sur un mot imprudent qu'on rapporta de l'évêque Georges, la populace d'Alexandrie, la plus indisciplinée de toutes celles qui peuplaient les grandes villes de l'empire, massacra l'évêque et deux de ses amis. Julien blâma cette exécution, mais il n'osa pas la punir. Il écrivit une lettre fort singulière aux Alexandrins, dans laquelle il déclarait qu'après tout Georges méritait son sort, que l'indignation du peuple était naturelle, et que, « comme il ne voulait pas guérir un mal violent par un remède plus violent encore, » il se contentait de leur envoyer quelques reproches et quelques conseils. Les chrétiens ne s'en seraient pas tirés à si bon compte. Le sang a donc coulé sous le règne de ce prince qui faisait profession d'être tolérant; tout ce qu'on peut dire pour le défendre, c'est qu'il n'a pas coulé par son ordre. Il est coupable sans doute de n'avoir pas assez fait pour prévenir ou pour venger ces violences, mais au moins est-il sûr qu'il ne les avait pas commandées.

Ce qui lui appartient tout à fait, ce qui est véritablement son œuvre, c'est le fameux édit par lequel il défendait aux rhéteurs aux grammairiens et aux sophistes chrétiens d'enseigner dans les écoles. Il est aisé de voir quels motifs le décidèrent à prendre cette mesure grave. C'était l'éducation qui l'avait ramené au paganisme, et il comptait bien qu'elle aurait sur les autres la même influence que sur lui. « Le chrétien, disait-il, qui touche aux sciences des Grecs, n'eût-il qu'une lueur de bon naturel, sent aussitôt du dégoût pour ses doctrines impies. » L'admiration qu'il éprouvait pour Homère et pour Platon lui faisait croire qu'on ne pouvait pas les lire sans partager les croyances qui les avaient si bien inspirés. Mais pour que cet enseignement produisît tout son effet, il ne fal-

lait pas qu'on pût le dénaturer. Le rhéteur ou le sophiste devenu chrétien était forcé d'opposer une autre doctrine à celle des philosophes qu'il faisait lire à ses élèves, de donner un sens nouveau aux légendes racontées par les poètes et d'affaiblir par des explications ou des réserves l'impression de ces beaux récits. C'est ce que Julien ne voulait à aucun prix permettre; c'est ce qui lui donna la pensée d'interdire à tous ceux qui avaient quitté l'ancienne religion de la Grèce de lire les poètes ou les philosophes grecs devant la jeunesse. L'édit dans lequel il le leur défendait, et que nous avons conservé, est plein d'une bienveillance hypocrite pour eux qui n'est au fond qu'une cruelle ironie. Il a l'air vraiment de prendre leurs intérêts; il déclare qu'il veut leur rendre un grand service et mettre enfin d'accord leurs sentimens et leurs paroles. Est-il convenable que des gens qui font profession de former leurs élèves non-seulement à l'éloquence, mais à la morale, soient forcés d'expliquer devant eux des auteurs dont ils ne partagent pas les croyances et qu'ils accusent d'impiété? « Jusqu'ici, dit-il, on avait beaucoup de raisons pour ne pas fréquenter les temples, et la crainte suspendue de toutes parts sur les têtes faisait excuser ceux qui cachaient les opinions les plus vraies au sujet des dieux. Mais puisque les dieux nous ont rendu la liberté, il est absurde d'enseigner aux hommes ce qu'on ne croit pas bon. » La tolérance doit amener avec elle la sincérité. Chacun étant libre dans ses opinions, personne ne doit plus agir ou parler contre ses croyances. Si les professeurs pensent que les grands écrivains de la Grèce se sont trompés, ils doivent cesser d'interpréter leurs ouvrages; « autrement, puisqu'ils vivent des écrits de ces auteurs et qu'ils en tirent leurs honoraires, il faut avouer qu'ils font preuve de la plus sordide avarice et qu'ils sont prêts à tout endurer pour quelques drachmes. » Ils ont donc le choix ou de ne pas enseigner ce qu'ils croient dangereux, ou, s'ils veulent continuer leurs leçons, de commencer par se convaincre eux-mêmes qu'Hésiode et Homère, qu'ils sont chargés de faire admirer aux autres, ont dit la vérité. La conclusion de tout ce raisonnement, c'est qu'il faut qu'ils reviennent à l'ancienne religion « ou qu'ils aillent dans les églises des galiléens interpréter Mathieu et Luc. »

Cet édit, qui déplut aux païens modérés, souleva une colère violente chez les chrétiens. Ils en furent même plus irrités que de beaucoup d'autres mesures qui auraient dû, à ce qu'il semble, leur être plus désagréables. Il ne s'agissait après tout que de ces écoles où ils savaient bien que le paganisme régnait en maître, et l'on éprouve quelque surprise de les trouver si attachés à un enseignement hostile à leurs croyances. Nous avons vu de nos jours des docteurs rigoureux effrayer les âmes timides du danger que pré-

sente la lecture des auteurs païens pour les jeunes gens et demander qu'on les bannisse de nos collèges. L'édit de Julien leur donnait satisfaction, et il est probable que, loin de s'en plaindre, ils auraient été fort contens qu'on forçât les maîtres chrétiens de renoncer aux chefs-d'œuvre antiques et « d'interpréter Mathieu et Luc. » Mais on pensait autrement au IVe siècle. Quoique le christianisme fût encore dans la ferveur de sa jeunesse, l'église n'avait pas ces scrupules exagérés. Autant que la société païenne, elle tenait à l'éducation, et elle ne croyait pas qu'on pût élever quelqu'un, lui apprendre à penser et à parler sans lui faire lire ces grands écrivains qui étaient les maîtres de la parole et de la pensée. On ne renonçait pas à les étudier et à les admirer en devenant chrétien. Ils étaient le bien commun de toute la race grecque, et quand Julien voulait en faire le monopole d'un seul culte, saint Grégoire répondait fièrement à cette insolente prétention : « N'y a-t-il donc d'autre Hellène que toi? » Cette insistance nous prouve que l'église, surtout en Orient, entrait dans une phase nouvelle. Le temps des luttes ardentes avec la société païenne allait finir. Il n'était plus question de combattre le vieux paganisme, qui était vaincu; il fallait prendre sa place, et l'on sentait bien qu'on ne pouvait pas le remplacer sans faire un peu comme lui. Depuis qu'il était moins à craindre, on s'apercevait que tout n'était pas à répudier dans son héritage. On devient vite conservateur quand on est le maître. Au lieu de se donner la peine de créer de toutes pièces une société nouvelle, on trouvait plus sûr de ne pas détruire ce qui pouvait se garder du passé. Il s'agissait seulement d'accommoder ce qu'on gardait avec l'esprit du christianisme, ce qui ne paraissait pas impossible. Il y avait déjà des sophistes chrétiens, Prohærese à Athènes, Victorinus à Rome; on allait avoir des poètes qui essaieraient d'appliquer les procédés de l'art antique à des sujets tirés de l'Évangile et de la Bible. On peut donc dire que, dès ce moment, commençait à se faire cette union de la sagesse grecque et de la doctrine chrétienne, ce mélange d'idées anciennes et nouvelles sur lequel repose la civilisation moderne. Il semble qu'on avait, autour de Julien, le sentiment confus que ce mélange achèverait de perdre l'ancienne religion en la rendant inutile. Aussi prétendait-il l'empêcher en chassant les maîtres chrétiens des écoles. Plus ses ennemis souhaitaient conserver, pour leurs rhéteurs ou leurs sophistes, le droit de lire et d'expliquer Homère ou Platon, plus il tenait à les en priver. Il croyait assurer par là le succès définitif de son entreprise. Les autres mesures qu'il avait prises contre les chrétiens leur nuisaient dans le présent, celle-là leur enlevait l'avenir. Ou bien leurs enfans continueraient à suivre les écoles de rhétorique et de philosophie redevenues tout à fait païennes, et ils ne

pouvaient manquer de se laisser séduire à cet enseignement qui les ramènerait à l'ancienne foi; ou ils cesseraient de les fréquenter, et, après quelque temps, privés de cette éducation salutaire qui fait l'homme, ils perdraient peu à peu les belles qualités de l'esprit grec et deviendraient des barbares. De cette façon, la secte achèverait de s'éteindre dans l'ignorance et l'obscurité.

V.

Ces espérances, on le sait, furent tout à fait trompées. De toutes les entreprises dirigées contre le christianisme, aucune n'a été mieux conçue et plus habilement conduite que celle de Julien; aucune n'a produit de plus médiocres résultats. Une des principales raisons de cet éclatant insuccès, c'est qu'il trouva moyen de s'aliéner les deux cultes, et qu'en réalité il ne contenta personne. On est d'abord tenté de croire que les partisans des anciens dieux ont dû applaudir de tout leur cœur à la restauration de l'ancien culte et qu'ils faisaient tous des vœux pour le prince qui leur rendait leurs temples et leurs cérémonies. Il n'en est rien pourtant, et l'on s'aperçoit vite qu'il rencontra, parmi les gens même de son parti, des résistances obstinées dont il dut être fort chagrin. Beaucoup d'entre eux n'avaient pas d'autre raison de rester païens que leur goût pour une certaine facilité de mœurs que le paganisme tolérait. C'étaient des gens du monde dont l'honnêteté n'était pas très austère, qui aimaient le plaisir et n'y trouvaient pas de crime, qui attachaient plus de prix à la vie présente qu'à cette immortalité problématique qui suit l'existence et regardaient plus volontiers la terre que le ciel. Julien voulait en faire à toute force des mystiques et des dévots. Ils ne s'y résignèrent pas, et tous ses efforts vinrent se briser contre le scepticisme léger de ces personnes d'esprit qui ne voulaient pas plus être traînées au temple qu'à l'église. Des raisons semblables éloignèrent de lui la populace des grandes villes, amoureuse des jeux et des fêtes. Parmi ces habitans d'Antioche, qui chansonnaient si gaîment l'empereur, qui se moquaient de son petit manteau et de sa barbe de bouc, les chrétiens étaient nombreux sans doute; mais il y avait des païens aussi, puisque Libanius nous apprend qu'on a proféré ces insultes dans le désordre d'une cérémonie sacrée. On lui en voulait surtout de négliger les jeux publics et de n'avoir pas l'air de s'y plaire. On ne le voyait presque jamais à l'hippodrome, ou, s'il y paraissait un instant, il y portait une figure ennuyée, et, après quelques courses, s'empressait d'en sortir. Les mimes ne le retenaient pas plus longtemps, et il se gardait bien de passer ses journées, comme faisaient ses prédécesseurs, « à regarder danser des femmes sans honte ou des garçons beaux comme des

femmes. » Ce sont des crimes que nous pardonnerions aujourd'hui très volontiers, mais on les trouvait alors irrémissibles. Souvenons-nous qu'une des raisons qui avaient irrité le plus la populace païenne contre les premiers chrétiens, c'est qu'on ne les voyait jamais au théâtre, et qu'en évitant d'y paraître ils avaient l'air de le condamner. Julien prenait plaisir à vivre autrement que le peuple, et il s'en faisait gloire. « Nous sommes ici, disait-il aux gens d'Antioche, sept étrangers, sept intrus. Joignez-y l'un de vos concitoyens cher à Mercure et à moi-même, habile artisan de paroles (Libanius). Séparés de tout commerce, nous ne suivons qu'une seule route, celle qui mène au temple des dieux. Jamais de théâtre, le spectacle nous paraissant la plus honteuse des occupations, l'emploi le plus blâmable de la vie. » C'est la conduite d'un sage, mais le peuple en était choqué et le laissait voir. Quand on veut agir sur la foule, il ne faut pas trop vivre en dehors d'elle. Un homme qui est trop étranger à ses goûts et qui méprise trop ses plaisirs ne la comprend pas et n'a guère de chance d'en être compris. Julien s'enfermait trop volontiers avec les sept ou huit personnes qui partageaient tous ses sentimens, il ne tenait pas assez de compte de l'opinion du reste. C'est une grande maladresse pour un prince qui attaquait le christianisme de n'avoir pas mis d'abord tous les païens de son côté.

Réussit-il au moins à gagner beaucoup de chrétiens? C'est ce qu'il n'est pas aisé de savoir, les historiens de l'église étant plutôt occupés à nous faire connaître ceux qui résistèrent avec courage que ceux qui eurent la faiblesse de céder. On ne peut guère douter que les indifférens et les ambitieux, qui sont toujours prêts à sacrifier leurs convictions à leurs intérêts, les parfaits fonctionnaires qui font profession de suivre en tout les préférences du maître, ne se soient décidés vite pour la religion de l'empereur. De ceux-là il y en a toujours assez dans un vaste empire, où le prince dispose d'un grand nombre de places, pour que Julien ait pu avoir quelque illusion, au début de son règne, sur le succès de son entreprise. On vit donc alors tout ce peuple de flatteurs qui avait docilement suivi Constantin, quand il quitta le paganisme, se retourner vers les anciens dieux avec la même unanimité. Quelques années plus tard, un évêque, dans un sermon contre l'ambition et l'avarice, rappelle que ces vices ont toujours fait les apostats, qu'ils ont été cause que beaucoup ont changé de religion comme d'habit, et il en donne pour exemple les faits dont on venait d'être témoin. « Quand un empereur, dit-il, déposant le masque dont il s'était couvert, sacrifia ouvertement aux dieux et poussa les autres à le faire par l'appât des récompenses, combien ne quittèrent pas l'église pour aller dans les temples! combien furent séduits par les avantages

qu'on leur offrait et mordirent à l'hameçon de l'impie ! » Le païen Themistius, en d'autres termes, parle comme l'évêque et flétrit avec autant de force cette honteuse versatilité : « Misérables jouets des caprices de nos maîtres, c'est leur pourpre, ce n'est pas Dieu que adorons, et nous acceptons un nouveau culte avec un nouveau règne ! » Il y eut donc, au début, un grand nombre de transfuges, mais il est probable que ce n'était pas ceux auxquels l'empereur tenait le plus. Les honnêtes gens restèrent fermes, et ce furent seulement les décriés et les suspects qui vinrent en foule. Julien aurait beaucoup désiré ramener au culte des dieux le sophiste Prohærese, la gloire de l'école, qui venait de se faire chrétien; mais il résista à toutes ses avances. En revanche, il n'eut pas de peine à gagner Hécébole, qui avait séduit Constance par son zèle bruyant contre les païens, rhéteur médiocre, au dire de Libanius, flatteur éhonté du pouvoir présent, et qu'on vit, aussitôt après la mort de Julien, se coucher à la porte d'une église, en criant aux fidèles : « Foulez-moi aux pieds comme un sel corrompu et insipide. » Il ramena aussi Thalassius, un délateur, dont le témoignage avait perdu son frère Gallus. Julien l'avait fort durement accueilli quand il vint le voir à Antioche; mais Thalassius savait le moyen le désarmer : il se fit païen et devint tout d'un coup si zélé pour les devins et les oracles que le prince ne tarda pas à en faire son familier. C'étaient là des conquêtes faciles et dont il n'y avait pas lieu d'être fier.

Julien ne pouvait guère espérer d'attirer à lui les chefs de l'église. Il savait qu'il en était détesté, et le leur rendait bien. Jamais il ne parle d'eux qu'avec un ton de colère et de menace. « Après avoir exercé jusqu'ici leur tyrannie, dit-il, ce n'est pas assez pour eux de ne pas payer la peine de leurs crimes; jaloux de leur ancienne domination et regrettant de ne plus pouvoir rendre la justice, écrire des testamens, s'approprier des héritages, tirer tout à eux, ils font jouer tous les ressorts de l'intrigue et poussent les peuples à se révolter. » Nous savons pourtant aujourd'hui que cet ennemi violent des évêques eut la chance d'en convertir un. C'est une histoire curieuse, que la découverte d'une lettre inédite de Julien vient de nous révéler et qui mérite d'être connue (1). Il raconte, dans cette lettre, qu'à l'époque où il fut appelé par Constance au commandement de l'armée, il passa par la Troade et s'arrêta dans la ville qu'on avait construite sur l'emplacement de l'ancien Ilion. Il demanda à voir les monumens du passé. « C'était, nous dit-il, le détour que j'employais pour visiter les temples. » L'évêque du lieu, qui s'appe-

(1) Cette lettre a été trouvée dans un manuscrit grec du *British Museum*, qui contient un recueil de lettres diverses. L'authenticité en est incontestable. Elle a été publiée par M. Henning, dans le *Hermès* de Berlin, en 1875.

lait Pégase, s'offrit à le conduire et le mena aux tombeaux d'Hector et d'Achille. « Là, ajoute le prince, comme je m'aperçus que le feu brûlait presque sur les autels et qu'on venait à peine de l'éteindre, que la statue d'Hector était encore toute brillante des parfums qu'on y avait versés, je dis, les yeux fixés vers Pégase : « Eh quoi ! les habitans d'Ilion font donc des sacrifices ? » Je voulais connaître, sans en avoir l'air, quelles étaient ses opinions. Il me répondit : « Qu'y a-t-il d'étonnant qu'ils honorent le souvenir d'un grand homme, qui était leur concitoyen, comme nous faisons pour nos martyrs ? » Sa comparaison n'était pas bonne, mais eu égard aux temps la réponse ne manquait pas de finesse. Il me dit ensuite : « Allons visiter l'enceinte sacrée de Minerve Troyenne ; » et heureux de me conduire, il ouvrit la porte du temple. Il me fit voir alors les statues et me prit à témoin qu'elles étaient tout à fait intactes. Je remarquai qu'en me les montrant il ne fit rien de ce que font d'ordinaire ces impies dans des circonstances pareilles ; il ne traça pas sur son front le signe qui rappelle la mort du crucifié et ne siffla pas dans ses dents ; car c'est le fond de leur théologie de siffler, quand ils sont en présence des statues de nos dieux, et de faire le signe de la croix. » Voilà, il faut l'avouer, un évêque fort complaisant. L'habile homme avait deviné sans doute les opinions secrètes de Julien qui ne pouvaient pas échapper à des yeux pénétrans, et il voulait d'avance se mettre bien avec l'héritier du trône. Quand le paganisme triompha, Pégase se fit ouvertement païen, et d'évêque d'Ilion il devint grand prêtre des dieux. Mais il paraît qu'il ne fut pas bien accueilli dans son nouveau parti. Un ancien évêque était toujours suspect aux ennemis de l'église. Odieux à ceux qu'il avait quittés, il n'inspirait aucune confiance aux autres, et l'on rappelait, pour le perdre, qu'il avait lui aussi détruit des objets sacrés du temps qu'il voulait plaire aux chrétiens. Julien fut obligé de le défendre contre l'animadversion publique, et c'est dans ce dessein qu'il écrivit la lettre qu'on a retrouvée. Il y parle avec un ton de mauvaise humeur visible : « Pensez-vous, dit-il, que je l'aurais nommé à un sacerdoce, si j'avais cru qu'il avait jamais commis quelque impiété ? » Puis il le justifie des crimes qu'on lui reproche : s'il a couvert de haillons les statues des dieux, c'était pour leur épargner de plus grands outrages, et il n'a consenti à jeter à bas quelques pans de mur insignifians qu'afin de sauver le reste. Est-ce une raison de donner aux galiléens le plaisir de le voir malheureux et insulté ? « Croyez-moi, dit-il en finissant, il vous faut honorer non-seulement Pégase, mais tous ceux qui comme lui se sont convertis à notre foi, si nous voulons attirer les autres à nous et ne pas donner à nos ennemis l'occasion de se réjouir. Si au contraire

nous accueillons mal ceux qui viennent d'eux-mêmes nous trouver, personne ne sera plus disposé à nous écouter et à nous suivre. »

Il est sûr que l'exemple de Pégase devait donner à réfléchir et que ce n'est pas un sort très enviable de se trouver en butte aux haines des deux partis, d'être détesté de l'un et suspect à l'autre. Aussi peut-on affirmer sans crainte que le clergé chrétien ne se laissa pas séduire par ces sacerdoces que Julien offrait si libéralement à ceux qui embrassaient sa foi. Dans le peuple, les convertis furent sans doute plus nombreux; mais, si quelques hommes cédèrent, les femmes paraissent avoir résisté. Julien, qui leur en voulait de la part qu'elles ont eue à la propagation du christianisme, les accusait, même dans les maisons païennes, « de porter aux galiléens tout l'avoir de la famille. » Libanius prétend que, quand on pressait les gens d'aller au temple, ils répondaient « qu'ils ne voulaient pas faire de la peine à leur femme ou à leur mère, » ou que, s'ils se laissaient par hasard entraîner et consentaient à offrir un sacrifice, « de retour, chez eux, les prières de leur femme, les larmes qui coulaient la nuit, les détournaient de nouveau des dieux. » L'ancien culte ne fit donc, malgré tant d'efforts, que des conquêtes peu solides. Julien, qui était si convaincu de la vérité de sa doctrine, qui ne croyait pas qu'on pût résister à la lumière de Platon et de Porphyre, éprouvait une sorte d'impatience quand il voyait les gens rester insensibles aux argumens qui l'avaient conquis. Il avait cru qu'il suffirait de rouvrir les temples pour que la foule vînt de nouveau s'y précipiter. Les temples étaient rouverts, mais la foule n'en savait plus le chemin, ou si elle y venait à certains jours, il comprenait sans peine que ce n'était pas par dévotion, mais par flatterie, et qu'on cherchait à plaire à l'empereur plus qu'aux dieux. Aussi trouve-t-on, dans ses derniers écrits, la trace d'un découragement qu'il ne peut dissimuler. « L'hellénisme, dit-il dans une lettre, ne fait pas encore tous les progrès que nous voudrions. » Et ailleurs : « Il me faudra beaucoup de monde pour relever ce qui est si tristement tombé. » Mais le temps, ni les hommes n'y auraient rien fait, le succès n'était pas possible, et il se serait aperçu un jour que « ce qui était tristement tombé ne pouvait plus se relever. »

Est-ce un malheur qu'il n'ait pas réussi, et l'échec de son entreprise mérite-t-il vraiment quelques regrets? Sur cette question, les sentimens sont partagés : tandis que des philosophes, qui ne sont pas suspects de bienveillance pour le christianisme, comme Auguste Comte, traitent Julien avec la dernière rigueur, d'autres pensent qu'il est fâcheux pour l'humanité que la mort ne lui ait pas permis d'exécuter ses projets (1). Cette diversité d'opinions entre des gens

(1) C'est l'idée d'Émile Lamé, dans ce livre si étrange et si curieux qu'il a composé sur Julien l'Apostat. Il approuve tout à fait « la tentative de Julien de fonder une église

qui appartiennent au même parti ne doit pas nous surprendre et peut s'expliquer sans trop de peine. Si l'on a porté sur Julien des jugemens opposés, c'est qu'en réalité son œuvre était double : il voulait détruire une religion et en fonder un autre; selon qu'on est plus frappé de l'un ou de l'autre de ces deux desseins, l'idée qu'on a de lui change et on lui devient favorable ou contraire.

Au siècle dernier, on n'apercevait qu'un des côtés de son œuvre; on ne voyait en lui que le prince qui avait combattu le christianisme : c'était donc un allié auquel on était heureux de tendre la main à travers les siècles. On avait recueilli dans ses ouvrages quelques belles paroles de tolérance qu'on citait avec admiration, et l'on se plaisait à tracer de lui les portraits les plus séduisans. C'étaient, par malheur, des portraits de fantaisie, où l'on exagérait les qualités, où l'on dissimulait les défauts. A dire le vrai, il n'y a, chez Julien, que le soldat qui mérite des éloges sans réserve. Ces belles campagnes de l'armée des Gaules, cette bataille de Strasbourg, si hardiment engagée, si féconde en résultats heureux, causèrent partout une surprise et un enthousiasme dont le souvenir a longtemps duré. Plus tard, quand les armes romaines ne furent plus victorieuses, quand les barbares ravagèrent l'empire sans qu'on pût les arrêter, on songea souvent avec regret à ce jeune prince qui les avait si vivement rejetés au-delà du Rhin. C'est alors que le poète Prudence, un chrétien zélé, mais un bon patriote, disait de lui ce beau mot : « S'il a trahi son Dieu, au moins il n'a pas trahi sa patrie! »

Perfidus ille Deo, sed non et perfidus urbi!

Mais ce n'était pas le soldat qu'admiraient surtout les philosophes du XVIIIe siècle, c'était l'ennemi du christianisme. En le voyant animé contre les chrétiens des passions qu'ils éprouvaient eux-mêmes, ils se le figuraient semblable à eux dans tout le reste. Ils étaient tentés d'en faire un incrédule, un sceptique comme eux, un

catholique et monothéiste, » il trouve « qu'en projetant d'établir au profit des empereurs et des dieux helléniques l'unité spirituelle qui s'est établie plus tard au profit des papes et des dieux chaldéo-juifs, il s'est élevé à une conception unique, qui fait de lui une figure unique dans l'histoire. Il nous conservait ainsi, cachées sous les broussailles de la théologie, la sagesse et la beauté antiques dont il a fallu après tant de siècles recueillir à grand'peine les restes à moitié défigurés par les chrétiens. » Il lui reproche seulement d'avoir perdu sa réforme religieuse, pleine de jeunesse et d'avenir en l'associant à la défense d'un empire vieilli et qui ne pouvait plus vivre. Si Julien avait abandonné l'Occident aux barbares, en les laissant s'établir dans les villes qui ne pouvaient pas leur échapper, s'il avait essayé de les convertir à l'hellénisme, « le christianisme était perdu et la civilisation sauvée. » Ainsi, selon Lamé, le succès de l'entreprise de Julien aurait fait le bonheur du monde.

ennemi du surnaturel et des religions révélées. L'erreur était grossière, et il est difficile d'imaginer comment on a pu la commettre. Rien ne ressemble moins à un libre penseur que Julien. Il aime beaucoup la philosophie, mais celle de Platon et de Pythagore, c'est-à-dire « la philosophie qui nous conduit à la piété, qui nous apprend ce que nous devons savoir des dieux, et d'abord qu'ils existent et que leur providence veille aux choses d'ici-bas. » Quant à celle d'Epicure et de Pyrrhon, il n'en veut pas entendre parler. « C'est par un bienfait des dieux, dit-il, que leurs livres sont perdus. » Il a en horreur les athées, et il répète, à leur propos, une parole de son maître Jamblique, « qu'à tous ceux qui demandent s'il y a des dieux et qui semblent en douter, il ne faut pas répondre comme à des hommes, mais les poursuivre comme des bêtes fauves. » Voilà un mot qui aurait dû refroidir l'admiration que d'Argens et Frédéric éprouvaient pour lui. Ce prince, dont on voulait faire à tout prix un sceptique, un libre penseur, était réellement un illuminé qui croyait voir les dieux et les entendre, un dévot qui visitait tous les temples et passait une partie de ses journées en prières. « Il tient moins, disait Libanius, à être appelé un empereur qu'un prêtre; et ce nom lui convient. Autant il est au-dessus des autres souverains par sa façon de régner, autant par sa connaissance des choses sacrées, il dépasse les autres prêtres; je ne dis pas ceux d'aujourd'hui, qui sont des ignorans, je parle des prêtres éclairés de l'ancienne Égypte. Il ne se contente pas de sacrifier de temps en temps, aux fêtes marquées dans les rituels, mais comme il est convaincu de la vérité de ce principe qu'il faut se souvenir des dieux au commencement de toute action et de tout discours, il offre tous les jours les sacrifices que d'autres ne célèbrent que tous les mois. C'est par le sang des victimes qu'il salue le soleil à son lever, et le sang coule encore le soir pour l'honorer quand il se couche. Puis d'autres victimes sont immolées en l'honneur des démons de la nuit. Comme il est quelquefois retenu chez lui et ne peut pas toujours se rendre aux temples, il a fait un temple de sa maison. Dans le jardin de son palais, les arbres ombragent des autels et les autels donnent plus de charme à l'ombrage des arbres. Ce qui est encore plus beau, c'est que, pendant qu'on offre quelque sacrifice, il ne reste pas assis sur un trône élevé, entouré des boucliers d'or de ses gardes, servant les dieux par des mains étrangères; il prend part lui-même à la cérémonie, il se mêle aux sacrificateurs, il porte le bois, il prend le couteau, il ouvre le cœur des oiseaux sacrés et sait lire l'avenir dans les entrailles des victimes. » Voilà le Julien véritable, décrit dans un panégyrique, par un de ses plus grands admirateurs. Il faut avouer qu'il ne ressemble pas à celui qu'imaginaient Voltaire et ses amis.

On pense bien que ce dévot, ce mystique, n'avait pas le dessein, en combattant le christianisme, de supprimer les religions positives. Il ne voulait le détruire que pour le remplacer; sur ce terrain déblayé il entendait établir sa propre religion, qui devait y régner sans rivale. Cette seconde partie de son œuvre était pour lui la plus importante, c'est sur elle qu'il faut surtout le juger. La religion qu'il entreprend de restaurer, en apparence, c'est l'ancienne; mais on a vu qu'il l'a tout à fait changée. Quoiqu'il prétende « qu'en toute chose il fuit la nouveauté, » sur ce tronc vieilli il a greffé beaucoup d'idées et de pratiques nouvelles. Les nombreux emprunts qu'il a faits à la doctrine de l'église sont surtout importans à signaler; ils montrent combien le christianisme est venu à son heure, comme il répondait aux désirs et aux besoins de cette société, comme il était fait pour elle et devait y réussir, puisque Julien, qui le déteste, ne croit pouvoir lui résister qu'en l'imitant. Mais l'imitation était mal faite; elle avait le tort de réunir des principes contraires qui ne pouvaient pas s'accorder ensemble. Dans ce mélange incohérent, aucun des deux partis ne se reconnut. Julien tentait d'introduire dans l'ancien culte ce que le nouveau avait de meilleur; l'intention était bonne, mais valait-il la peine de supprimer une religion pour la refaire? N'était-il pas naturel de lui laisser continuer son ouvrage, si le monde en devait tirer quelque profit, et qui pouvait mieux accomplir la tâche du christianisme que le christianisme lui-même? Il voulait sauver d'une ruine complète ce qui restait des religions antiques, et il faut bien avouer qu'il n'avait pas tort : elles contenaient des élémens qui méritaient de vivre et qui devaient servir à constituer les sociétés modernes. Mais ces élémens, le christianisme était en train de se les assimiler; ils s'y insinuaient, ils y pénétraient de tous les côtés, depuis qu'il était devenu moins sévère et se mêlait davantage au monde; ils devaient finir par se fondre avec lui, sans en altérer le caractère général. L'entreprise de Julien était donc inutile; elle s'accomplissait ailleurs d'une autre manière et dans de meilleures conditions. Son œuvre pouvait échouer, le monde n'avait rien à y perdre.

Ce fut le dernier effort du paganisme contre son ennemi triomphant. La persécution sanglante et inutile de Dioclétien avait montré qu'il ne pouvait pas se sauver par les supplices. L'échec de Julien fit voir qu'il lui était aussi impossible de se réformer que de se défendre. Il ne lui restait plus qu'à disparaître obscurément avec ses derniers adeptes découragés.

GASTON BOISSIER.

LA

MORALE CONTEMPORAINE

I.

LA MORALE DE L'ÉVOLUTION ET DU DARWINISME EN ANGLETERRE.

Herbert Spencer, *the Data of Ethics*, 1879. — *La Morale évolutionniste;* Paris, 1880.

La grande doctrine de l'évolution, appliquée par Darwin à l'origine et au développement des espèces, par M. Spencer à l'explication du monde intérieur comme du monde extérieur, ne devait pas seulement transformer l'histoire naturelle : elle ne pouvait manquer de produire une révolution dans la morale. Comment une nouvelle conception de la nature n'entraînerait-elle pas une nouvelle conception de l'homme? C'est ce qu'on a compris tout d'abord en Angleterre. Outre l'important chapitre de Darwin sur ce sujet dans sa *Descendance de l'homme*, la nouvelle morale a inspiré le dernier et capital ouvrage de celui que Darwin lui-même, résumant l'opinion de ses compatriotes, appelle « notre grand philosophe, » M. Spencer. Avant de publier le second et le troisième volume de ses *Principes de sociologie*, M. Spencer, peu confiant dans l'état de sa santé, a voulu nous donner ses *Principes de morale:* — « Depuis de longues années, dit-il, mon suprême dessein a été de trouver une base scientifique pour les principes du bien et du mal; laisser ce dessein sans achèvement après avoir fait un si long travail préparatoire en vue de l'achever, ce serait là un échec dont je n'aime pas à me représenter la probabilité, et je suis impatient de

conclure mon œuvre, sinon complètement, du moins en partie. » Espérons que les inquiétudes de M. Spencer pour une santé si précieuse à la science ne se réaliseront pas et qu'il pourra achever une tâche magnifiquement commencée. Avant *les Données de la morale* de M. Spencer, de nombreux travaux, bien inférieurs du reste, avaient déjà été publiés en Angleterre sur un sujet analogue : nous citerons en première ligne le livre récent de M. H. Sidgwick sur les *Méthodes en morale*. En outre, des discussions presque continuelles se produisent dans les revues anglaises, principalement dans le *Mind*, sur ces intéressans problèmes où toutes nos idées morales sont engagées. En France, on a d'abord insisté sur les conséquences de la doctrine évolutionniste dans l'ordre cosmologique et même métaphysique, moins sur les changemens que le darwinisme entraîne dans les idées morales ou sociales (1). De récentes publications ont appelé les réflexions de tous sur ce grave problème. Nous ne pouvons nous dispenser de mentionner ici un livre auquel nous aurons à faire plus d'un emprunt dans cette étude : *la Morale anglaise contemporaine*, par M. M. Guyau, qui contient, au dire des Anglais eux-mêmes et en particulier de M. Spencer, l'exposition et la critique la plus complète des systèmes de morale produits par l'Angleterre.

L'Allemagne n'est pas restée en arrière de ce mouvement général, et la morale darwinienne y a inspiré plus d'un écrit (2). L'*impératif catégorique* du vénérable Kant n'a plus aujourd'hui pour adeptes que les kantiens orthodoxes ; ceux-ci, nouveaux stoïciens, demeurent seuls obstinément fidèles à l'idée du « devoir » absolu, au milieu de ce bouleversement des anciennes croyances morales qui paraîtra sans doute à nos successeurs une révolution plus considérable que toutes les révolutions religieuses accomplies jusqu'à ce jour. Ce n'est pas sans raison que Kant lui-même donnait à certaines « antinomies » de la conscience, où les idées luttent entre elles comme les personnages d'un drame intérieur, le nom de tragiques; les combats mêmes de la foi ne sont rien auprès des combats de la conscience, et les doutes qui ont pour objet le Dieu d'en haut ne sont que le faible prélude des doutes qui ont pour objet le Dieu intérieur, je veux dire notre moralité.

(1) Citons à ce sujet le travail très suggestif de M. Radau sur *l'Origine de l'homme* d'après Darwin, dans la *Revue* du 1er octobre 1871, et les éloquentes études de M. Caro, qui, après avoir paru ici même, ont été réunies dans les *Problèmes de morale sociale*. M. Caro est un de ceux qui ont le plus contribué, tant par leurs leurs livres que par leurs cours, à tourner les esprits vers ces questions. Voir aussi, dans *l'Hérédité* de M. Ribot, le remarquable chapitre consacré aux conséquences morales de l'hérédité.

(2) Récemment elle a été exposée avec talent dans un livre de M. Swientochowski sur *l'Origine des lois morales*.

I.

La doctrine de l'évolution, — celle de Diderot, de Lamarck, de Spencer et de Darwin, — fait chaque jour de nouveaux progrès chez les esprits scientifiques; on comprend de plus en plus qu'en dehors de cette doctrine il n'y a guère pour le développement des êtres d'autre explication possible que le miracle, c'est-à-dire l'abdication de la science. Il ne faut pas d'ailleurs identifier absolument la théorie de l'évolution et de la descendance avec celle de la sélection naturelle, qui n'exprime qu'un des procédés possibles de l'évolution universelle, procédé essentiellement mécanique dont la fécondité s'étend si loin en histoire naturelle. Rien peut-être, remarque M. de Hartmann, n'a tant contribué au rapide essor du darwinisme que « l'ardeur avec laquelle il a été combattu par la théologie de toutes les confessions, alliée à la philosophie officielle. » Aujourd'hui, le caractère rationnel de l'évolution et du darwinisme commence à frapper malgré eux les partisans de la métaphysique traditionnelle et de la théologie; on les voit déjà déployer toutes les ressources de leur esprit, comme ils le firent jadis à propos des découvertes de l'astronomie ou de la géologie, pour mettre les doctrines nouvelles en harmonie avec la croyance aux causes finales ou avec les dogmes bibliques (1). Il est permis de croire, avec

(1) Quelques-uns, s'inspirant de Kölliker, pour mettre d'accord l'action divine avec la loi d'évolution continue, supposent une intervention de Dieu qui, en produisant une légère modification dans le germe ou l'embryon au sein d'un animal, par exemple d'une guenon, y donnerait ainsi naissance à l'espèce humaine. M. Charles Secrétan, tenté lui aussi par le darwinisme, s'efforce, sinon de supprimer le miracle dans la création de l'homme, du moins de le généraliser et de l'étendre à la création entière. Il attribue une « nourrice » simienne à l'espèce humaine. « Pour conserver, dit-il, au miracle sa grandeur même, il ne faut pas le résoudre en contradiction matérielle. Quoi! le premier homme fut-il créé en possession d'un âge qu'il n'avait pas, ou bien n'est-il pas sorti d'un germe? Et s'il est sorti d'un germe, dans quelles conditions ce germe a-t-il dû se nourrir, grandir et se transformer? Est-ce dans les conditions les plus compatibles ou dans les conditions les moins compatibles à sa nature? La loi du plus court chemin ne permet pas l'alternative. C'est dans les conditions les plus favorables, et ces conditions ne sont-elles pas réunies dans le sein et dans les mamelles d'un être le moins différent possible de l'humanité? Il m'importe peu que cette nourrice eût une forme assez voisine de celle du singe. » (*Discours laïques*, p. 71, 72.) — M. Carrau, lui, dans ses intéressantes *Études sur l'évolution* (Paris, 1879), s'efforce de conserver expressément le miracle enseigné par la foi, tout en le rendant moins visible : c'est à ses yeux l'avantage qu'offre l'hypothèse de Kölliker. « Ne pourrait-on pas, dit M. Carrau, réduire à un minimum en quelque sorte infinitésimal la quantité d'action directe par laquelle Dieu est intervenu pour former l'espèce humaine au sein de l'animalité? Qu'on suppose par exemple, avec Kölliker, une imperceptible modification du germe, soit un

M. Spencer, que le transformisme sera bientôt au nombre des hypothèses universellement admises par les savants et par les philosophes.

Après avoir fait la genèse des mondes, celle des espèces animales, celle de l'homme, la doctrine de l'évolution s'efforce d'y ajouter la genèse de la conscience morale au moyen d'élémens physiques et sans aucun mélange d'élémens métaphysiques. Si cette explication n'épuise pas absolument tout le contenu de la conscience, du moins elle s'étend fort loin; il suffira de l'exposer pour le reconnaître. Commençons donc par résumer cette doctrine, librement d'ailleurs et à notre manière, en la prenant dans son sens le plus plausible.

Selon MM. Spencer et Darwin, la cosmogonie des Moïse et des Hésiode, avec ses créations successives ou ses générations de dieux, n'était pas plus fabuleuse que ne l'est encore cette sorte de cosmogonie morale des philosophes spiritualistes, qui attribue à la Divinité ou à un principe supra-naturel les lois du monde moral et les sentimens de la conscience, — commandemens du devoir, satisfaction intime ou remords. Dans les mouvemens de la nature extérieure, tout dérive sans aucun miracle d'un principe fondamental, persistance de la force sous la variabilité de ses effets; de même, tous les mouvemens du monde intérieur s'expliquent, selon le darwinisme, par ce principe unique que les prédécesseurs de l'école anglaise, la Rochefoucauld, Helvétius, d'Holbach, nommaient l'amour-propre, l'intérêt personnel, la « gravitation sur soi (1). » L'homme tend au bonheur comme la pierre tombe vers le centre de la terre. L'indestructibilité de la force et celle de l'amour de soi sont deux conséquences parallèles d'une seule et même tendance qui régit

changement dans la composition des molécules qui le constituent, soit une légère variation dans la direction ou la vitesse des mouvemens qui animent les atomes de ces molécules, cela ne suffirait-il pas pour commencer entre l'homme futur et son ancêtre animal une divergence qui, insaisissable à l'origine, irait se manifestant de plus en plus, à mesure que se développerait l'organisme issu de ce germe et que se déploieraient les facultés mentales dont il est la condition physiologique? Et ainsi, la plus délicate pression du doigt divin sur ce merveilleux mécanisme d'où naît l'être vivant serait capable de façonner les espèces anciennes en espèces nouvelles et plus parfaites, sans rompre, aux yeux de notre science, l'apparente continuité de la nature » (P. 280.) Pour notre part, nous avouons ne pas comprendre ce que gagneraient la philosophie et la morale à ce miracle d'un nouveau genre, à cette sorte de *clinamen* théologique. Les auteurs de cette hypothèse nous concéderont que la pression du doigt divin, qui changerait secrètement en homme le germe condamné sans cela à la tache originelle de la forme simienne, constituerait (au pied de la lettre et sans aucune métaphore) une immaculée conception de l'homme dans le sein d'une guenon; or, un miracle infinitésimal est aussi inadmissible pour la science qu'un miracle infiniment grand. — Cf. Kölliker, dans la *Zeitschrift für wissenschaftliche Zoologie*, tome XIV, 1864.

(1) Voir M. M. Guyau, *la Morale d'Épicure et ses rapports avec les doctrines contemporaines*, page 271.

l'univers et que Spinoza appelait la tendance de l'être à persévérer dans son être. Attachement à soi, telle est la loi essentielle de la nature. Le darwinisme refuse d'admettre une volonté supérieure au pur instinct de conservation, une puissance quelconque de liberté capable de dépasser réellement les limites du moi en voulant autre chose. Dans sa physique des mœurs, il s'en tient donc à la loi de gravitation sur soi et la retrouve jusque dans les phénomènes qui semblaient le plus s'y opposer : désintéressement, bienveillance, dévoûment, moralité. De là tant d'analyses tour à tour ingénieuses et profondes, tant de précieuses applications des sciences naturelles aux sciences morales, tant de découvertes qui, si elles ne nous révèlent pas la vérité entière, nous en montrent du moins une grande partie et ébranlent à coup sûr bien des préjugés admis par l'ancienne philosophie.

La tendance essentielle de l'être se manifeste sous deux aspects en apparence contraires : l'égoïsme et la sympathie. L'instinct individuel de conservation, en s'étendant d'un individu aux autres individus avec lesquels il est en rapport, suffit à former l'instinct social de la sympathie. Nous savons que la société est un vaste organisme; qu'y a-t-il d'étonnant à ce qu'un membre ressente par contre-coup et par action réflexe les plaisirs ou les peines d'un autre membre? C'est ce que l'école anglaise a parfaitement montré. Nos viscères intérieurs, pourrait-on ajouter pour éclaircir et développer sa pensée, nous sont personnels et leur unique loi est l'égoïsme, mais notre tête, que nous croyons à nous seuls, a en réalité une foule de points de contact avec tous les cerveaux de nos semblables; la vie intellectuelle, la vie affective, la vie active de relation, sont à la fois personnelles et impersonnelles. Les mêmes courans d'idées et de sentimens généraux traversent les diverses têtes comme le courant magnétique dont parle Platon, qui aimante successivement une série d'anneaux détachés et en forme une chaîne. Les êtres qui naissent soudés l'un à l'autre, comme les frères siamois, ont des parties dont la conscience est commune et d'autres dont la conscience reste propre à chacun; nous, membres du même corps social, nous sommes tous frères siamois par la tête et par le cœur. Mme de Sévigné disait à sa fille : « J'ai mal à votre poitrine; » quand nous sommes choqués en commun d'une même absurdité intellectuelle ou d'une même laideur morale, nous pouvons nous dire l'un à l'autre : J'ai mal à votre cerveau. Cette sympathie fatale entre les hommes, qui s'explique physiologiquement par les lois du mouvement réflexe, s'explique psychologiquement par les lois de l'association des idées, c'est-à-dire par un mécanisme d'images. La représentation du mal et la douleur ayant été associées dans notre esprit d'une manière indissoluble, l'association a encore lieu même

quand nous ne sommes plus celui qui souffre : nous ne pouvons assister aux convulsions d'un malade sans en être réellement malades, surtout si antérieurement nous avons été malades nous-mêmes; car, selon M. Spencer, les gens qui ont toujours été bien portans ont peu de compassion pour les maladies des autres. La pitié est le souvenir ou tout au moins l'image anticipée d'une souffrance, image qui, produite en nous par la vue des souffrances d'autrui, cause en nous-mêmes une souffrance analogue. En général, les sentimens sympathiques ne sont que des sentimens égoïstes réveillés par une contagion intellectuelle ou nerveuse et, pour ainsi dire, électrisés par induction. Aimer, disait Leibniz, c'est être heureux de la félicité d'autrui; mais la félicité d'autrui n'est qu'un intermédiaire par lequel nous poursuivons encore, avec ou sans conscience, notre propre félicité. — Et le sacrifice du bonheur, le sacrifice de la vie pour les autres? demandera-t-on. Au point de vue du darwinisme, répondrons-nous, le sacrifice est comme une boussole dont quelque puissante influence a renversé l'orientation : elle ne cesse pas de suivre le courant universel, seulement les deux pôles, moi et toi, sont intervertis.

En combinant la direction égoïste et la direction sympathique que peut prendre le désir général du bonheur, l'école de l'évolution explique, au moins en grande partie, le développement de cette faculté en apparence originale que nous nommons la conscience. Tous les caractères de la moralité qui semblent *a priori*, — simplicité, innéité, nécessité, obligation absolue, universalité, immutabilité, — l'école anglaise essaie d'en rendre compte par des raisons tout expérimentales.

Le premier caractère que la philosophie classique attribue aux idées morales et aux sentimens moraux, c'est d'être *sui generis* simples, irréductibles. Par malheur, les psychologues modernes ressemblent aux chimistes, qui cherchent à tout décomposer et qui ne considèrent leurs prétendus corps simples que comme des combinaisons réfractaires à nos moyens actuels, mais destinées à se voir un jour divisées en leurs parties intégrantes; ainsi l'ont été les quatre « élémens » de la science antique : air, eau, feu et terre. C'est une entreprise digne d'éloges et conforme à l'esprit scientifique moderne que d'essayer de tout réduire par l'analyse à des formes plus simples : on voit ainsi ce qui cède et ce qui résiste. Les philosophes de l'Angleterre donnent ici le bon exemple; ceux de l'Écosse et ceux de la France, au contraire, ont multiplié à l'excès les principes, les axiomes, les idées simples et les vérités premières; ils ont voulu fonder, avec Reid et Victor Cousin, la vérité des croyances sur leur prétendue *simplicité* originale ou sur leur prétendue *spontanéité*, miroir fidèle de la nature humaine

non encore viciée par l'erreur. La psychologie anglaise n'admet pas plus en morale qu'ailleurs l'autorité qu'on attribue à cette sorte d'état de nature ou d'innocence dans lequel se trouveraient nos facultés primitives. Hartley a fait voir que ce qui est simple et primitif pour la conscience n'en est pas moins composé d'une foule de sensations élémentaires, qui non-seulement s'associent de manière à se suivre toujours, mais encore se fondent en une combinaison chimique. L'état de conscience qui vous semble le plus simple, le plus pauvre, le plus spontané, suppose déjà une synthèse de termes hétérogènes et est par rapport à eux ce qu'est, en chimie, une combinaison à l'égard de ses élémens. Nous savons aujourd'hui que les sensations des couleurs élémentaires se fondent en une sensation qui paraît absolument originale et irréductible, celle de la blancheur; comment donc imiterions-nous encore Platon, qui plaçait la « blancheur en soi, » la blancheur *pure*, parmi les essences simples et éternelles? Le son le plus indécomposable en apparence a sa hauteur, qui répond au nombre déterminé des vibrations composantes; il a son intensité, qui répond à leur amplitude; il a son timbre indéfinissable, qui résulte de la fusion des sons complémentaires formant avec le son fondamental des accords définis (1). Cette « chimie mentale » pénètre jusque dans les sentimens moraux qui paraissaient les plus irréductibles : elle peut donner même à des sentimens intéressés la forme du désintéressement. Quand nous croyons aimer la vertu pour la vertu seule, n'y a-t-il pas là quelque illusion? L'école anglaise a depuis longtemps comparé l'amour prétendu spontané et originel du bien pour le bien à cette passion acquise et complexe : l'avarice. M. Spencer répète après beaucoup d'autres la même comparaison. Nous prenons l'habitude d'associer dans notre esprit l'idée de la fin et l'idée du moyen, par exemple l'idée des plaisirs et l'idée de l'or qui peut servir à les procurer; que ces deux idées se rapprochent de plus en plus, que la première se fonde même avec la seconde et que la fin s'absorbe ainsi dans le moyen, ce qui était d'abord désiré pour autre chose finira pour être désiré pour lui-même; on aimera l'argent pour l'argent. De plus, cette habitude peut se transmettre par l'hérédité : nos ancêtres, à force d'avoir recherché l'argent pour le plaisir, puis pour lui-même, peuvent nous laisser en héritage une avarice innée. La vue seule de l'or l'éveillera comme un instinct tout prêt à éclater. Il y en a bien des exemples. Stuart Mill et M. Spencer transportent au désintéressement de la vertu une explication analogue. D'abord recherchée comme un moyen en vue du bonheur, la vertu a fini par être précieuse pour elle-même, abstraction faite

(1) Voir sur Hartley *la Psychologie anglaise contemporaine* de M. Th. Ribot.

de son utilité. Notre penchant en apparence « primitif » à aimer la vertu pour elle-même, notre sentiment désintéressé du devoir, est une sorte d'avarice morale héréditaire. Si l'instinct peu rationnel de la possession de l'or a lui-même son utilité, l'instinct moral, éminemment rationnel, a une utilité bien plus grande : la société entière en profite. C'est le cas de répéter avec la Rochefoucauld que les vices mêmes peuvent entrer dans la composition des vertus comme les poisons dans celle des remèdes.

Outre leur simplicité apparente, les idées morales ont un second caractère, l'*innéité*, qui a la même source que le précédent. Là encore l'explication fournie par l'hérédité et l'évolution, si elle n'est pas entière, s'étend assurément fort loin. Des expériences accumulées et transmises à travers la race peuvent très-bien produire des idées et des sentimens qui semblent innés à l'individu. Une accumulation d'expériences chez l'individu même peut engendrer des sentimens particuliers et en apparence inexplicables. Pourquoi par exemple sommes-nous heureux de revoir le lieu où s'est passée notre jeunesse? Bien souvent ce lieu n'a aucune beauté qui puisse directement nous causer du plaisir, mais le plaisir vient de ce que nous sentons revivre en nous une multitude de jouissances autrefois associées aux objets qui nous entourent. Notre émotion, considérée dans sa généralité, n'est pas due alors à tel ou tel souvenir particulier, mais à des souvenirs trop nombreux pour qu'on les distingue individuellement : c'est comme un murmure ou un chant vague dans lequel semblent se confondre toutes les voix de la jeunesse. Un effet analogue se produit à travers les siècles, pourrait-on dire, par l'accumulation des sentimens qui se sont répétés de génération en génération. Ce sont des impressions amassées qui prennent dans l'individu l'aspect de sentimens innés. Notre conscience, par exemple, qui nous fait éprouver une si douce joie dans les actes sympathiques, est l'effet d'une suite séculaire de joies dues au commerce des hommes entre eux. Lorsque nous accomplissons des actes honnêtes, nous nous sentons comme dans notre patrie et notre lieu natal : c'est une sorte de réminiscence où résonnent en sons vagues non-seulement nos plaisirs propres, mais les joies de la race entière. Le temps, ce grand et patient ouvrier de toutes choses, a fait ainsi peu à peu d'un intérêt collectif notre intérêt particulier; nous sentons l'injure faite à autrui comme une injure personnelle, et c'est ce retentissement d'un intérêt de race dans un individu que nous prenons pour un penchant inné au désintéressement.

Comme la simplicité et l'innéité, l'*universalité* des notions morales s'explique, au moins pour la plus grande partie, par l'évolution. L'état social est nécessaire à l'homme, certaines conditions

élémentaires sont nécessaires à l'état social, par exemple un minimum de justice, de sympathie, de fidélité aux engagemens, d'obéissance à la loi; donc ces « conditions d'existence, » comme dit Darwin, seront universellement observées. Les peuplades primitives qui les ont enfreintes n'ont pas tardé à disparaître, laissant la place à des êtres plus moraux, ce qui veut dire plus intelligens et sachant mieux s'adapter au milieu. « Sans doute, si la triste histoire de notre race avait été conservée dans tous ses détails, nous aurions maint exemple de tribus qui ont péri pour avoir été incapables de concevoir un système social ou les restrictions qu'il impose (1). » Ce n'est là qu'une application particulière de la lutte pour la vie et de la sélection naturelle.

L'universalité, à son tour, entraîne une certaine *immutabilité* relative. Puisqu'il y a des conditions d'existence toujours les mêmes pour toute société, comme il y a certaines règles de construction partout identiques pour les maisons, il ne pouvait manquer d'en résulter certaines lois immuables de morale. En revanche, il y a d'autres lois (et ce sont les plus nombreuses) qui varient avec les temps et les lieux; de là, selon M. Spencer, les variations de la morale. Dans son ensemble, la conscience n'est ni plus ni moins fixe que les espèces animales, dont Darwin a fait voir la mutabilité. Des « impressions de plaisir » et des « expériences d'utilité, » accumulées par l'habitude, transmises par l'hérédité de génération en génération, lentement modifiées par les modifications correspondantes du milieu, tel est le fond de la conscience. Les astronomes d'autrefois croyaient qu'au-dessus de notre monde corruptible et toujours mouvant s'étendait le monde des étoiles fixes, dont la sereine éternité ne connaît ni la génération ni la mort; de même les philosophes élevaient au-dessus de nos pensées ou de nos sentimens mobiles le firmament intérieur des idées immuables: vérité, beauté, bonté, justice. Selon la morale nouvelle comme selon la moderne astronomie, au lieu de formes fixes, d'espèces immuables, d'idées immuables, il faut reconnaître partout un développement gradué et un progrès; ce qui paraît immobile n'est que du mouvement fixé, et on pourrait appliquer à la nature, quand elle semble arrêtée et constante, ce que la Rochefoucauld disait de la constance en amour : « C'est une inconstance qui s'attache successivement à toutes les qualités, à toutes les formes, une inconstance renfermée dans un même objet. »

Le darwinisme explique également par l'évolution et la sélection des espèces le caractère de *nécessité* attribué aux idées morales, et dont on a fait une sorte de mystère métaphysique. Si l'instinct moral

(1) Bain, *Emotions and Will*, p. 269.

n'est au fond que l'instinct social, il doit lutter aujourd'hui contre l'instinct égoïste, qui lui a cependant donné naissance. L'instinct moral est pour ainsi dire la force collective emmagasinée dans l'individu; quand donc nous voulons opposer la force de notre intérêt individuel ou de notre passion passagère à cette sorte de puissance sociale qui réside en nous, nous éprouvons un sentiment de contrainte, une résistance analogue à celle de l'individu qui lutte au dehors contre la société. De plus, tout en subissant l'action de cette puissance, nous en comprenons la raison, parce que nous sommes intelligens et que les conditions élémentaires de la société se justifient aisément à nos yeux. Il en résulte une nécessité à la fois sentie et comprise, nécessité toute naturelle et sociale, nullement mystique. C'est ainsi que la nature et la société, en entassant les siècles sur les siècles, façonnent peu à peu chaque homme à leur image et reproduisent la constitution collective dans la constitution individuelle, si bien que la première devient une nécessité pour la seconde. On pourrait encore comparer cette action de plus en plus intime à la combinaison qui succède, par l'affinité chimique, au simple mélange des élémens mis en présence. Chacun de ces élémens conserve d'abord sa constitution propre; puis, quand la pénétration est devenue réciproque, la constitution du tout se retrouve dans la constitution de chaque partie : la moindre molécule d'eau possède en petit toutes les propriétés de l'eau, comme un type naturel dont la nécessité lui est imposée. L'idéal de la morale évolutionniste est de produire cette pénétration et cette fusion des intérêts qui fera de chaque individu une petite société semblable à la grande, et de la société un grand individu semblable aux petits. Les mêmes conditions nécessaires d'existence, régissant le tout et les parties, finiront par les mettre d'accord. Dès aujourd'hui le désintéressement, qui s'impose à l'individu comme une loi morale, est au fond le sentiment que l'individu a de son intérêt comme membre de la société. L'homme ne sort pas pour cela de lui-même; c'est au contraire la société qui entre peu à peu en lui et dont l'intérêt devient le sien, de telle sorte que la satisfaction de la sympathie universelle trouve sa place parmi les nécessités du bonheur individuel. La loi de la société, en pénétrant ainsi peu à peu dans l'individu, ne change pas au fond la loi de la nature, qui est l'attachement à soi.

Mais, objectera-t-on, d'où vient le caractère non-seulement de nécessité physique ou logique, mais d'autorité morale et d'*obligation* qui semble appartenir à la conscience? « L'impératif » moral n'est pas la même chose que le nécessaire; l'avarice, qui apparaît comme une passion irrésistible, n'apparaît pas pour cela comme un devoir; la vertu au contraire, se dégageant de la passion, s'érige en loi. —

On connaît la réponse de M. Bain, adoptée par M. Spencer, — réponse ingénieuse qui, si elle n'est pas de tout point suffisante, a cependant sa part de vérité. Selon M. Bain, l'autorité impérative qui appartient à la conscience n'est pas seulement, comme le croyait Stuart Mill, une *crainte* de l'autorité extérieure (explication par trop grossière); elle est encore une *imitation* de cette autorité. Nous ne nous conformons pas seulement au milieu social; grâce à l'évolution, nous le reproduisons en nous. Nous ne nous contentons donc pas de répondre au commandement du dehors par une sorte d'obéissance passive et craintive; nous finissons par nous commander à nous-mêmes. Ce qui n'était qu'une métaphore pour les anciens, le tribunal de la conscience, devient pour nous l'expression de la vérité : les jugemens de la conscience sont en effet l'imitation en nous des tribunaux extérieurs. L'individu n'est pas seulement, comme nous l'avons vu, un petit monde, ni même une petite société, il est encore plus précisément un petit état où se retrouvent le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif, le pouvoir judiciaire. La nécessité extérieure et sociale prend ainsi la forme d'obligation morale ou de commandement intérieur. Encore est-ce une forme toute transitoire, destinée à disparaître un jour. Selon M. Spencer comme selon M. Darwin, le caractère impératif, *imperativeness*, et le sentiment de coercition, *coerciveness*, qui s'attachent au devoir, viennent de ce qu'il y a lutte en nous entre un penchant supérieur et un penchant inférieur; or cette lutte suppose que le penchant supérieur n'est pas encore assez puissant, assez inhérent à notre nature même pour remplir sa fonction spontanément et sans obstacle. « Ce fait prouve que la faculté spéciale dont un acte a besoin pour être accompli n'est pas encore égale à sa fonction, n'a pas encore acquis assez de force pour que l'activité requise soit devenue l'activité normale, fournissant son contingent de plaisir. Mais, avec l'évolution, le sentiment de l'obligation finira par n'être plus ordinairement présent dans la conscience. Il ne s'éveillera que dans les occasions extraordinaires... Les plaisirs et les peines engendrés par les sentimens moraux seront devenus, comme les plaisirs et les peines corporels, des mobiles d'excitation ou d'aversion si parfaitement ajustés dans leur force aux besoins mêmes, que la conduite morale sera devenue la conduite naturelle (1). » En d'autres termes, nous aimerons alors aussi naturellement notre famille, notre patrie, l'humanité, que nous aimons aujourd'hui naturellement la vie, la nourriture, la lumière du jour, les fleurs de la terre. S'il en est ainsi, à quoi bon invoquer en morale ce principe obscur qu'on nomme le *devoir absolu* ou l'*impératif catégorique?* Il s'a-

(1) *The Data of Ethics*, p. 131.

git simplement de faire comprendre à l'individu la marche logique de la nature et de la société, puis de façonner ses sentimens de telle sorte que son bonheur soit inséparable du bonheur d'autrui.

On le voit, la doctrine de l'évolution, telle que l'entendent MM. Darwin et Spencer, remplace l'obligation morale du spiritualisme par une sorte d'obligation physique ou de nécessité naturelle, qui entraîne l'individu d'abord à son bien propre, puis au bien commun. Il ne s'agit plus de discuter avec les théologiens et les moralistes sur ce qui *doit* être; il faut chercher avec les naturalistes et les « sociologistes » ce qui ne peut pas ne pas être et ce qui sera. Étant donné l'égoïsme primitif, il faut découvrir par quelle nécessité physique, non plus seulement logique ou morale, il se transformera en amour d'autrui. Il faut montrer (et c'est ce qu'a essayé M. Spencer) par quelle évolution inévitable des êtres dont chacun cherche son propre bonheur finiront par chercher nécessairement le bonheur de tous. Pour obtenir ce résultat, c'est moins aux préceptes abstraits qu'il faut faire appel qu'à l'entraînement de l'éducation, à la puissance des lois publiques, surtout à l'action lente de l'hérédité et de la sélection naturelle; car ce n'est pas une moralité métaphysique qu'il s'agit de produire chez les hommes, c'est « une moralité organique » et en quelque sorte physique, qui sera présente aux organes et inhérente à la constitution même du cerveau humain, comme la douceur est devenue inhérente aux animaux apprivoisés. Le moraliste et le politique, dans ce système, ressembleront à Jacob, qui, pour amasser le trésor nécessaire à son union avec Rachel, avait obtenu de Laban d'abord toutes les brebis noires, puis toutes les brebis blanches que la Providence ferait naître dans le troupeau, et qui réussissait à ne faire naître que des brebis de la couleur voulue. Pour aider la Providence, Jacob usait du procédé familier à la zootechnie moderne et déjà connu des éleveurs dans l'antiquité : quand il voulait des agneaux sans tache, il commençait par choisir pour la reproduction les brebis qui n'avaient aucune tache sous la langue, puis, cachant son secret, il les menait boire à la fontaine, où il tenait placées sous leurs yeux des baguettes de différens arbres et de différentes nuances. Le naïf Laban pouvait attribuer à la couleur de ces baguettes une influence divine sur la couleur des agneaux; Jacob savait à quoi s'en tenir sur le miracle. Moraliser les hommes, c'est un miracle du même genre : leur proposer des préceptes abstraits et des règles toutes logiques, c'est leur mettre sous leurs yeux des baguettes sans grande vertu ; le seul moyen, c'est d'exclure de la société les brebis noires, de favoriser la multiplication des bons, de perfectionner la race par des unions bien assorties, selon toutes les règles de cette science des sélections que Darwin voudrait voir appliquer méthodiquement à l'humanité. Ainsi s'opérera, avec l'aide

de Dieu et surtout de la science, le perfectionnement moral de notre espèce.

Ce progrès ira si loin qu'il n'aura d'autre terme que la perfection même de la race. L'individu et la société, dit M. Spencer, deviendront parfaits et parfaitement adaptés l'un à l'autre; l'homme sera vraiment un jour l'animal social et politique dont parlait Aristote, et par cela même il sera devenu naturellement moral. Telles sont les perspectives presque infinies que la doctrine de l'évolution ouvre à nos espérances. Les esprits timides peuvent seuls, selon l'école anglaise, s'alarmer de voir l'idée d'évolution pénétrer dans la science des mœurs comme dans les autres sciences. Si cette idée est féconde en conséquences importantes, si elle a sa beauté, sa grandeur et sa vérité, pourquoi la craindre (1)? Toute nouvelle idée morale ou religieuse qui monte à l'horizon apparaît d'abord grossie, étrange, inquiétante; elle est comme l'astre à son lever, qui, lorsqu'il est près de la terre, semble énorme et répand une lueur d'incendie, mais qui, parvenu à son zénith, illumine et féconde tout de sa clarté.

II.

La vraie méthode scientifique consiste à juger une doctrine d'après ses principes, en examinant s'ils sont vrais ou faux, et non à la condamner d'avance par de prétendues conséquences immorales ou antisociales. Nous ne nous arrêterons donc pas à certaines objections superficielles contre la théorie de l'évolution, qu'on a voulu tirer de ses conséquences pratiques. On a cru voir, par exemple, une immoralité dans l'opinion même qui fait descendre l'homme d'un animal voisin de l'espèce simienne; et récemment encore Virchow prêtait l'appui de son nom à cette objection banale. Mais la science des mœurs ne dépend pas des questions d'origine, elle s'appuie sur notre nature actuelle et sur la fin idéale que nous nous proposons à nous-mêmes (2). Si nous possédons aujourd'hui une dignité morale, peu importe après tout que nous soyons descendus d'un singe perfectionné ou d'un « Adam dégénéré. » Dans le premier cas, nous avons devant nous les perspectives d'un progrès qui, ayant déjà produit des transformations si importantes, pourra en produire de plus merveilleuses encore; dans le second cas, nous som-

(1) Voir *la Morale anglaise contemporaine*, par M. M. Guyau, préface.

(2) « La vraie question, en effet, n'est pas de savoir *comment* a été produite l'espèce humaine; la chose qu'il importe de connaître, c'est *ce qu'est* l'homme et surtout ce qu'il *doit* être. Nous, moralistes, nous n'avons pas besoin de nous enquérir d'où viennent les hommes; cherchons, avant tout, où ils vont : occupons-nous moins de leur passé que de leur avenir. » M. Guyau, *la Morale anglaise contemporaine*, p. 374.

mes victimes d'une chute incompréhensible et d'une fatalité qui n'est pas seulement celle du mal physique, mais encore (chose plus grave) celle du mal moral. Nous n'insisterons pas non plus sur les fausses conséquences sociales tirées du darwinisme soit par ses partisans, soit par ses adversaires : droit historique du plus fort, despotisme des aristocraties et apologie de l'inégalité, despotisme des masses et socialisme, etc. Toutes ces conséquences contradictoires se détruisent entre elles; elles prouvent que leurs auteurs se sont attachés chacun à un point particulier du darwinisme, qui, vu exclusivement, leur a paru entraîner telle ou telle conception économique ou politique. Nous avons essayé de montrer ailleurs (1) que la sélection au profit de la plus grande force n'implique pas nécessairement et éternellement le triomphe de la force brutale dans l'humanité : l'intelligence et la science ne sont-elles pas aussi des forces même au point de vue matériel ? la justice, le respect du droit, l'amour de la patrie et l'amour de l'humanité ne constituent-ils pas pour un peuple la plus grande des puissances (2) ? Dans la guerre même, la part de l'intelligence et de la science devient de plus en plus grande, et un jour peut arriver où la cause du droit y devienne la plus forte, car un jour viendra où les peuples libres et justes pourront compter sur le concours ou la fédération des autres peuples libres. Cette fédération assurera alors la prépondérance de la liberté même et du droit, tout comme nous voyons assurée dès aujourd'hui la prépondérance de la civilisation sur la barbarie. Au reste, signalons avec Hæckel « le danger qu'il y a à transporter brutalement des théories scientifiques dans le domaine de la politique pratique. » — « Ce que j'ai le droit de demander, ajoute Hæckel, moi, naturaliste, aux hommes politiques, c'est qu'avant de tirer les conséquences politiques de nos théories, ils prennent d'abord la peine de les connaître. Ils s'abstiendront alors de tirer de ces théories des conclusions précisément contraires à celles que la raison en peut tirer. Certes, des malentendus seront toujours commis, mais quelle doctrine est à l'abri des malentendus ? Et de quelle théorie vraiment saine et véritable ne peut-on pas tirer les plus pernicieuses, les plus absurdes conséquences (3) ? » Laissons donc de côté toutes les objections extérieures ou, comme disaient les anciens, « exotériques. » Il n'est pas une idée nouvelle qui n'ait ainsi excité les craintes : lorsque Colomb voulait découvrir l'Amé-

(1) L'*Idée moderne du droit*, liv. I et Conclusion.

(2) M. Carrau ne nous semble donc pas fondé à dire, avec M. Renouvier, que les meilleurs au point de vue moral, les plus civilisés, les plus humains, devront être par là même les plus faibles et « succomberont inévitablement dans la lutte pour l'existence » admise par Darwin.

(3) *Les Preuves du transformisme, réponse à Virchow*, p. 116.

rique, ne lui opposait-on pas, avec saint Augustin, que, si la terre était ronde, les hommes des antipodes ne pourraient marcher la tête en bas, et que le navire qui arriverait au bord de l'autre hémisphère tomberait dans le gouffre infini de l'espace? — Ce qu'on peut dire de la morale de l'évolution, c'est qu'elle est comme toutes les autres insuffisante en certains points, trop étroite et trop exclusive; mais essayons d'élargir le cercle de la doctrine sans en changer le centre, et nous reconnaîtrons ainsi qu'elle peut embrasser, comme un compas dont on accroît la portée, bien des vérités qui semblaient d'abord en dehors d'elle.

Pour apprécier en elle-même et à sa juste valeur la morale de l'évolution, il faut avoir soin de ne pas confondre deux parties très différentes de la science des mœurs. L'une, entièrement scientifique et positive, roule toute sur des faits et des *idées*, c'est-à-dire sur des choses d'observation ou de raisonnement, — telles que les lois de la sensibilité et de l'intelligence, les lois ou les conditions de la vie individuelle et de la vie sociale. L'autre, entièrement métaphysique et conjecturale, roule sur des hypothèses et des croyances qui échappent à la vérification, — telles que l'existence ou la non-existence d'un bien *absolu*, la liberté métaphysique ou la nécessité du vouloir, l'immortalité ou la non-immortalité de la personne humaine, la possibilité ou l'impossibilité d'un progrès indéfini et d'un triomphe universel de la justice, etc. La science des mœurs peut-elle se construire tout entière et se soutenir jusqu'au bout sans avoir recours à ces hypothèses métaphysiques ou à d'autres analogues? C'est une question que nous aurons un jour à examiner. Peut-être alors trouverons-nous insuffisante sur ce point la morale évolutionniste et positiviste. Nous reviendrons sur ce sujet dans une autre étude, et nous nous demanderons alors s'il n'y a point, dans les notions morales, certains élémens métaphysiques qui seuls leur confèrent leur caractère distinctif. Restons aujourd'hui, avec MM. Spencer et Darwin, dans la sphère de la science positive et de l'expérience; ne considérons que ce qu'on pourrait appeler le bien naturel et scientifiquement déterminable, sans faire intervenir un bien métaphysique qui est toujours plus ou moins conjectural. A ce point de vue, tant qu'on n'introduit pas dans la science des mœurs les conceptions métaphysiques, tant qu'on se borne au positif de l'expérience et de la science, comme nous l'avons fait tout à l'heure dans notre exposition de la doctrine anglaise, la morale de l'évolution paraît exacte en son ensemble et n'a besoin que d'être développée sans être radicalement modifiée. Prise en son vrai sens et poussée plus loin qu'elle ne l'a été encore dans sa direction légitime, cette morale naturaliste n'est même pas inconciliable avec les principes fondamentaux d'une morale idéa-

liste bien entendue : nous aurons à constater plus d'une coïncidence finale entre les deux doctrines sur le terrain commun des faits et des idées scientifiques.

Examinons d'abord en quoi la morale anglaise a besoin d'être complétée au point de vue psychologique. Dans la genèse de la conscience morale et dans l'histoire de ses développemens, le principal tort de l'école anglaise, à notre avis, est d'avoir trop insisté sur l'action de la nature et du milieu extérieur, qui se traduit en nous par la sensation, par le plaisir ou la douleur passifs, et de n'avoir pas assez vu la réaction intime de l'intelligence ou des idées, grâce à laquelle l'homme finit par se créer un idéal supérieur de conduite, un *motif* et un *mobile* supérieurs à la sensation. N'existe-t-il pas une évolution intellectuelle et consciente dont la considération doit compléter celle de l'évolution sensible, inconsciente, toute mécanique, si bien décrite par M. Spencer? Telle est la question que nous devons examiner pour rapprocher, sur le terrain de la psychologie, le point de vue naturaliste du point de vue idéaliste.

Le ressort fondamental de la volonté, pour la psychologie utilitaire et évolutionniste, est l'attachement à soi, la tendance au plaisir ou à un « état désirable de la sensibilité appelé d'un nom quelconque, contentement, jouissance, bonheur. » Aussi le plaisir, ajoute M. Spencer, est-il un « élément inexpugnable de la conception morale ; il est une forme nécessaire de l'intuition morale tout comme l'espace est une forme nécessaire de l'intuition intellectuelle (1). » Bentham allait plus loin : « N'espérez pas, disait-il, faire lever à quelqu'un pour un autre le petit bout du doigt s'il n'a quelque intérêt, quelque plaisir à le faire : cela n'est pas et ne sera jamais (2). » On reconnaît là le développement moderne de la thèse des Hobbes, des la Rochefoucauld et des Helvétius. Cette doctrine revient à celle de Max Stirner, le matérialiste allemand, qui répète avec Bentham : « En réalité, le moi ne peut pas plus sortir des formes de la vie individuelle que de sa peau. En tant que *moi*, en effet, je ne puis vouloir que ma volonté, penser que mes pensées, et mes pensées seules peuvent être les motifs de ma volonté. » — Sous cette forme, c'est assurément là un principe que nul ne conteste, car il revient à dire que moi seul puis être le *sujet* de ma pensée ou de ma volonté, c'est-à-dire l'être pensant et voulant; mais la question véritable est de savoir si moi seul aussi puis en être l'*objet*. En somme, ne puis-je penser que moi et vouloir que moi, ne puis-je

(1) *Data of Ethics*, p. 46.

(2) Voir le chapitre sur Bentham dans *la Morale anglaise contemporaine* de M. Guyau.

pas concevoir un motif supérieur et désintéressé, un motif proprement intellectuel? — En premier lieu, il est de fait que je pense les autres : l'idée même du *moi* a pour corrélatif nécessaire l'idée d'*autrui*, à tel point que la seconde est indispensable à la première. Bien plus, outre vous et moi, je puis penser encore l'ensemble des hommes, l'ensemble de tous les êtres, l'*humanité* et l'*univers*. La pensée, elle, en son objet, n'est donc pas égoïste, et le passage du moi au non-moi, quoiqu'il soit encore pour les psychologues un mystère, n'en est pas moins un fait réel; on pourrait même dire que la pensée, par son caractère impersonnel et objectif, est essentiellement « altruiste. » En second lieu, si je puis penser les autres êtres, ne puis-je pas aussi faire de l'idée d'autrui le « *motif* de ma volonté, » contrairement à l'assertion de Max Stirner et des benthamistes partisans de l'égoïsme radical? — Je le puis en effet, et nous montrerons tout à l'heure que ce motif est en même temps un mobile. L'école anglaise définit trop exclusivement l'homme comme un être sensible; il est encore un être intelligent. Or quel est le motif capable de satisfaire l'intelligence, c'est-à-dire de lui procurer son plus parfait « ajustement à sa fonction ou à son milieu? » Le caractère essentiel de l'intelligence, c'est, comme nous venons de le dire, de tendre à l'objectivité, par conséquent à l'impersonnalité et à l'universalité : ce qui est universel peut donc seul la satisfaire dans son exercice. Quand je fais usage de mon intelligence, je fais par cela même abstraction de mon *moi* et de ma sensibilité personnelle; je ne vois plus de raison *objective* pour que mon bonheur soit préférable à celui de tous les autres; je ne vois à cela que des raisons subjectives, raisons de pure sensibilité, dont l'intelligence a précisément pour tâche de faire abstraction. Tant qu'il reste devant ma raison un être privé de bonheur, elle n'est pas satisfaite dans sa tendance à l'universalité : pour que je sois vraiment heureux en tant qu'être raisonnable, il faut que tous les autres êtres soient heureux. C'est là le motif intellectuel qui, selon nous, vient s'ajouter au motif purement sensible, que les Anglais ont seul considéré.

Ainsi, en admettant que l'égoïsme règne primitivement, le psychologue doit reconnaître que nous arrivons tout au moins à concevoir un idéal supérieur : le désintéressement de l'être intelligent, sa tendance au bonheur universel. La conception de ce motif idéal n'a d'ailleurs rien d'incompatible avec les principes de l'évolution; elle est même la vraie « conciliation de l'égoïsme et de l'altruisme » que cherche M. Spencer. En effet, au point de vue même de l'égoïsme, je jouirai davantage si je jouis, par sympathie, du bonheur de tous les autres êtres; en même temps cette jouissance n'ayant rien d'exclusif et n'étant pas non plus le résultat d'un

calcul intéressé, sera essentiellement altruiste. Aussi M. Spencer considère-t-il l'harmonie finale de tous les bonheurs comme le terme et le but suprême de l'évolution morale. Mais on peut aller plus loin encore et concevoir un idéal de désintéressement plus complet, qui consisterait à sacrifier par raison (non plus seulement par sympathie), son bonheur pour le bonheur de tous, au cas où il serait démontré que ces deux bonheurs sont inconciliables. On peut même concevoir un tel sacrifice fait sans espoir, sans la pensée qu'on jouira un jour personnellement de ce bonheur universel auquel on aura sacrifié sa jouissance présente, le bonheur de sa vie, sa vie même. Combien Bentham eût trouvé absurde et « ascétique » ce sacrifice sans compensation, cette dépense sans profit! Mais Stuart Mill et M. Spencer sont obligés d'avoir recours à ce genre de sacrifice, parfois nécessaire dans la pratique : le soldat placé en sentinelle qui se fait tuer pour avertir de la présence de l'ennemi n'accomplit-il pas un des actes les plus élémentaires de la discipline, qui n'en est pas moins un acte d'héroïsme? Seulement, pour amener l'humanité à mettre en pratique ce genre de désintéressement, toutes les fois qu'il sera nécessaire, et à réaliser ainsi le plus haut motif intellectuel, M. Spencer ne compte pas sur un autre mobile que les habitudes héréditaires d'altruisme et de dévoûment sympathique, produites mécaniquement par la solidarité des intérêts au sein de la société. C'est, en quelque sorte, par la seule soudure des égoïsmes et des sensibilités qu'il veut rendre l'individu altruiste. Nous, sans nier ce qu'il y a de vrai dans cette évolution mécanique des intérêts qui tendent à se confondre de plus en plus, nous la croyons insuffisante pour produire la conciliation finale de l'égoïsme et de l'altruisme (1). Nous allons donc faire appel, pour réaliser de plus en plus l'idéal du désintéressement, à un autre moyen que le frottement mutuel des intérêts. Nous allons montrer qu'au lieu de cette action toute sensible, l'idéal, étant intellectuel, exerce une action tout intellectuelle aussi, sur laquelle les Anglais n'ont point assez insisté et dont nous ferons le point de départ d'une évolution d'un nouveau genre.

Le plaisir sensible n'est pas, selon nous, le seul mobile réel qui agisse sur l'homme : nous avons vu tout à l'heure que l'intelligence, avec ses idées, peut être à elle-même son *motif;* ajoutons maintenant qu'elle peut aussi, par elle seule et par sa propre vertu, devenir son *mobile* à elle-même. En d'autres termes, l'homme n'agit pas seulement sous l'impulsion du plaisir, il agit aussi par intel-

(1) C'est un point qu'a bien mis en lumière l'auteur de *la Morale anglaise contemporaine*, p. 320 et suiv.

ligence et sans avoir besoin d'un autre moteur que l'intelligence, parce que celle-ci est déjà action et qu'elle porte en elle-même son attrait propre. Il n'y a pas de motif purement abstrait et inerte, comme ceux qu'imagine une psychologie vulgaire; tout motif est en même temps un mobile, toute idée est une tendance et, indivisiblement, une action. Principe capital dont nous avons, dans les sujets les plus divers, montré l'importance. D'après ce principe, point d'idée qui ne produise un mouvement cérébral et ne tende à s'exprimer dans nos membres, dans nos mouvemens extérieurs, dans notre conduite. Parfois la représentation de l'objet est assez intense pour imprimer à notre corps un mouvement visible ou, comme disent les savans, un mouvement de masse; parfois elle est contrariée, affaiblie, entravée dans son développement et ne produit alors qu'un mouvement moléculaire insensible. Au fond, l'idée n'est qu'une action commencée, réfléchie sur elle-même par l'obstacle qu'elle rencontre dans les autres idées qui tendent comme elle à l'existence, et prenant ainsi conscience de soi. L'image d'un son, par exemple, est un son naissant dans le cerveau et qui se transmet jusqu'au larynx, où les muscles se dilatent et se resserrent selon le degré d'acuité du son. De là la loi suivante qui est capitale en psychologie et en morale : *Entre l'intelligence et l'action il y a un moyen terme de supprimé, tandis qu'entre l'être inintelligent et l'action la nature intercale le mobile du plaisir sensible.* Le plaisir sensible est un succédané, un supplément, un moyen de remédier à l'insuffisance d'une activité inintelligente : c'est le bâton de l'aveugle. Par conséquent, l'idéal moral, l'idéal d'une activité indépendante du plaisir même, toute rationnelle et en ce sens toute libre, a en soi une puissance spontanée de réalisation : l'idée de la moralité est la moralité commencée. Cette idée est le premier moteur de l'évolution morale telle que nous la comprenons, et dès que l'homme l'a conçue, il n'est déjà plus dans le pur égoïsme où il se trouvait originellement plongé. La pensée que je pourrais sortir de moi et que, pour un être intelligent capable de concevoir l'univers, il serait bon d'en sortir effectivement, n'est déjà plus « la gravitation sur soi; » le moi qui songe à se désintéresser et à aimer n'est déjà plus le « moi haïssable. » Cette pensée et ce désir du désintéressement ne restent jamais entièrement stériles ni purement platoniques : ils se traduisent en actes, d'abord quand il n'y a pas besoin pour cela d'un grand effort sur l'égoïsme et qu'on peut faire plaisir à autrui sans grande peine; puis, quand il y a besoin d'un effort plus considérable, enfin (l'exercice accroissant la force) quand il y a besoin d'un vrai sacrifice. Ainsi l'idée descend dans les actes, qui en sont la réalisation progressive et qui se modèlent sur le type

du désintéressement véritable. Parmi les forces qui luttent en nous pour l'existence et entre lesquelles s'établit une sélection intérieure, MM. Darwin et Spencer n'ont point fait une part suffisante à l'idéal même du désintéressement et à l'influence du motif purement intellectuel sur nos instincts d'abord sensibles et égoïstes.

L'influence pratique que nous venons d'attribuer à l'idéal de l'abnégation, c'est-à-dire d'une volonté agissant selon des fins impersonnelles, on peut l'étendre avec non moins de raison à toutes les notions morales, à toutes les vérités morales, qui ne sont d'ailleurs que des applications de cette idée maîtresse. Les vérités morales expriment les conditions de la vie humaine la plus parfaite, soit individuelle, soit sociale. Pour l'école anglaise, ces conditions se réalisent en s'imposant mécaniquement dans la pratique même de la vie et dans le cours de l'histoire; pour nous, elles peuvent se réaliser encore d'une autre manière : en se concevant elles-mêmes et par un attrait tout intellectuel. M. Spencer compte surtout sur la force des choses, sur l'habitude, sur l'hérédité, sur l'instinct, sur les coutumes et les lois positives, beaucoup moins sur l'éducation et l'instruction ; nous, nous pensons qu'il faut aussi compter sur la force des idées et sur la vertu que la science morale doit avoir de s'incarner en nous elle-même. Du reste, à mesure que la science en général fait plus de progrès, nous comprenons mieux la puissance dont elle dispose pour se soumettre la réalité. Chez un être intelligent comme l'homme, toutes les fois que l'action n'est pas aveugle et instinctive, elle est déterminée par la science qu'il possède. Le temps n'est plus, nous venons de le voir, où on pouvait considérer la science et ses vérités comme de pures abstractions, ayant besoin d'une force étrangère pour les réaliser: elles se réalisent à la fin elles-mêmes dans la mesure de leur vérité. Une idée vraie est un *fait*, présent, passé ou à venir. Ajoutons qu'inversement un fait n'est qu'une idée visible, car un fait n'est que le point de rencontre d'une multitude de lois qui s'entre-croisent, et les lois se ramènent à des idées. Qu'est-ce que le mouvement d'un mobile à travers l'espace? C'est de la mécanique qui se réalise elle-même. Qu'est-ce que la formation d'un cristal au sein de la terre ? C'est de la géométrie qui se rend elle-même visible aux yeux. Au lieu de se manifester ainsi dans un milieu extérieur, la science et ses lois peuvent se manifester dans notre intelligence et dans nos actions, mais c'est toujours la même force qui se déploie. Quand nous agissons sous l'empire d'une vérité géométrique, mécanique, physique, on peut dire que c'est la géométrie, la mécanique, la physique qui se réalise par notre intermédiaire. Considérez par exemple l'arpenteur qui parcourt un terrain en divers sens : ses jambes et ses bras sont mus par son cerveau ; son cerveau est

mû par des conceptions géométriques; telle conception, tel mouvement, telle science, telle pratique; on peut donc, en le voyant marcher, dire sans aucune métaphore : C'est de la géométrie qui marche. Quand nous agissons ainsi sous l'influence de notions toutes scientifiques, les théorèmes et les lois de la science ne font que se continuer dans nos pensées et nos actes : c'est comme un courant mathématique ou mécanique qui nous traverse et, en nous traversant, nous fait mouvoir. La pratique n'est donc que de la théorie en action, et si la théorie est exacte, la pratique le sera.

Aussi, quel a été le moyen de réaliser dans la société une géométrie et une mécanique de plus en plus parfaites, par exemple de nous soumettre les objets extérieurs, de nous faire traverser rapidement l'espace, de nous donner des organes nouveaux par une nouvelle industrie ? — La pratique est sortie de la science, dont elle n'est que le prolongement. Pour faire de la bonne géométrie, la société humaine n'a eu besoin que d'apprendre la géométrie. Le véritable enchanteur, qui transforme toutes choses par une magie naturelle et finit par se transformer, par *s'enchanter* lui-même, c'est la science. Dans toutes ces actions qui se réduisent à l'application de telle ou telle vérité scientifique, claire ou obscure, nous n'avons point besoin de supposer une volonté distincte de l'intelligence, comme un serviteur prêt à exécuter l'ordre de son maître. Ici l'ordre s'exécute lui-même : l'homme pense, il sent, et l'acte suit.

La sensibilité même peut être considérée comme une conscience plus ou moins confuse des idées qui agissent et luttent en nous. Pascal définissait les passions avec profondeur en les appelant des précipitations de pensées. Ce sont, si l'on veut, des pensées au moins virtuelles qui se meuvent trop vite et en masses trop compactes pour s'apercevoir elles-mêmes : la conscience traversée par elles, comme une eau troublée, perd sa transparence. Sentiment et pensée sont au fond identiques et n'expriment que des degrés divers d'une même réalité.

Tel est le déterminisme qui, selon nous, régit tout ensemble et l'intelligence invisible et ses manifestations visibles sous la forme du mouvement. Nous sommes soumis à ce déterminisme dans tous les actes qui relèvent du désir ou de la pensée, des passions ou des idées. Si tout était pour nous une affaire de savoir positif, une question de pure science, la science positive nous régirait d'une manière infaillible. Par exemple, si nous n'avions jamais à faire autre chose que des applications de la géométrie, de la mécanique, de la physique, de la biologie, nous n'aurions besoin que de perfectionner notre science pour perfectionner l'application et, encore une fois, nous ne serions que le milieu à travers

lequel ces sciences se réaliseraient elles-mêmes, selon les lois de leur propre nécessité.

Transportons dans la morale une conception analogue. Nous y trouvons d'abord une partie *positive*, où la science est le grand ressort : si la pratique de la géométrie n'est que de la géométrie qui se manifeste, pourquoi la pratique de la morale, dans ce qu'elle a de scientifique et de positif, ne serait-elle pas simplement la science morale se manifestant de plus en plus à mesure qu'elle prend mieux conscience d'elle-même? Et s'il y a encore dans la morale une partie *métaphysique*, toute spéculative et hypothétique, toute tournée vers l'idéal suprême comme l'art est tourné vers le beau, pourquoi la réalisation et la mise en pratique de ces hautes hypothèses morales, de ces croyances supérieures à la vérification, ne serait-elle pas encore une connaissance réalisée, mais cette fois une connaissance du possible ou du probable, non plus du positif et du certain? En un mot, la haute moralité serait non plus de la science proprement dite, mais de la métaphysique se réalisant elle-même.

Relativement à cette doctrine des idées et de leur influence, M. Spencer nous a fait une réponse du plus haut intérêt, que nous devons citer pour l'éclaircissement de la question : « J'acquiesce entièrement, nous dit le philosophe anglais, à votre croyance que l'idéal moral devient lui-même un facteur dans notre progrès vers un état plus moral. Les idées et les émotions appropriées à une phase quelconque du progrès social s'aident toujours les unes les autres, car les émotions renforcent les idées et les idées donnent un caractère défini aux émotions ; dans cette mesure, les idées arrivent à former une partie de l'ensemble des agens produisant le mouvement (*the agency producing movement*). Toutefois, à ce que je pense, elles ne sont pas elles-mêmes des forces, mais elles favorisent les actions de ces forces qui naissent des émotions, en rendant leurs directions plus spécifiques, en diminuant le frottement, etc. » — L'accord entre l'opinion de M. Spencer et la nôtre n'est pas impossible : tout dépend du sens que l'on attache au mot *idée*. Si on entend par là une forme abstraite et logique, l'idée n'est peut-être pas par elle-même une force, quoique après tout ce qui contribue à la détermination, à la direction, à la spécification d'une force ne puisse être qu'une force; le cadre même d'un tableau est une force, les digues d'un fleuve sont une force, ce qui diminue le frottement d'une force contre une autre doit être encore une force. Mais l'idée dont nous voulons parler est l'idée réelle, l'idée en acte, par conséquent l'action de penser à une chose déterminée; cette chose même à laquelle nous pensons est, en morale,

une action que nous concevons comme devant être désintéressée ; or l'action de penser à une action, c'est déjà une première réalisation de l'acte pensé. Toute action qui est ainsi en voie de se réaliser est évidemment une force en activité, une tendance qui se déploie ou, pour parler un langage plus psychologique, un exercice de la volonté : penser, c'est donc agir et vouloir. En ce sens, M. Spencer nous accordera que l'idée, action consciente, est une force, que la pensée de l'idéal est déjà une volonté de l'idéal, que par conséquent l'intelligence est active en elle-même et par elle-même, que la raison est une puissance exécutive et non, comme on se la représente d'ordinaire, simplement délibérative. La raison n'est pas assise comme un juge immobile, elle est elle-même en cause; elle accuse ou se défend, elle prend une part active à la lutte. Elle n'est pas non plus comme un spectateur au théâtre, elle est un acteur qui joue et se voit jouer tout ensemble : c'est à la lettre et non-seulement par métaphore que, dans les drames de Corneille, la raison et la passion sont aux prises, et il en est ainsi dans tous les drames réels de la vie.

M. Spencer nous écrit encore : « Je pense que, quoique les idées morales servent comme agens secondaires, elles ne sont elles-mêmes rendues possibles que par la *croissance* de ces sentimens moraux qui résultent de l'adaptation à l'état social. Dans mon premier ouvrage : *Social Statics*, publié en 1850, je vois que j'ai indiqué cette opinion. Au chapitre VI se trouve ce passage : — « Proportionnellement aux forces de la sympathie d'une part, de l'instinct des droits personnels d'autre part, se développera l'inclination à se conformer à la loi de l'égale liberté pour tous. En même temps l'inclination à se conformer à cette loi engendrera une croyance correspondante en la loi même. Aussi est-ce seulement après que le progrès de l'adaptation a fait un pas considérable que peuvent se produire, soit la subordination effective à cette loi, soit la perception de la vérité de cette loi. » M. Spencer fait ainsi marcher l'idée derrière la croyance, la croyance derrière le sentiment, le sentiment derrière l'inclination, enfin l'inclination derrière le fait de l'adaptation sociale; l'idée n'est pour lui que la dernière et la plus abstraite formule de l'adaptation même, elle en est comme l'équation algébrique. Que tel soit l'ordre historique de notre développement intellectuel et moral, nous ne le nions pas ; mais le point de vue de M. Spencer n'exclut nullement le nôtre. Une fois produite par les faits, l'idée modifie à son tour les faits eux-mêmes et devient un mobile capable de réagir sur eux : voilà ce que nous soutenons. Une fois engendrée, l'idée engendre à son tour une croyance dans la possibilité de sa propre réalisation; cette croyance produit un sentiment, semblable à l'attrait que l'artiste éprouve pour l'œuvre

d'art dont il se représente la possibilité; le sentiment produit une inclination, semblable au besoin de créer que ressent l'artiste; l'inclination enfin suscite les moyens de sa réalisation effective, elle entraîne l'acte, et l'idée est ainsi devenue réalité. Le fait objectif et extérieur avait produit le fait subjectif et intérieur, l'idée; celle-ci, à son tour, reproduit le fait extérieur, mais en le transformant, en le perfectionnant, en l'adaptant à elle-même. Ce qu'on appelle la liberté humaine se réduit, pour l'expérience psychologique et indépendamment des croyances métaphysiques, à ce pouvoir qu'a l'idée de dominer le fait et de se l'assujettir. Nous sommes persuadé d'ailleurs que M. Spencer ne niera pas cette énergie de l'idée, quoiqu'il incline plutôt à placer la principale puissance dans les faits extérieurs, dans l'état donné de la société, en un mot dans le milieu « ambiant. » Mais si sa doctrine est vraie dans son application au passé de l'humanité, la nôtre ne l'est pas moins, si nous ne nous trompons, dans son application à l'avenir de l'humanité. Ce sont les faits qui ont fini par faire naître l'algèbre dans le cerveau de l'homme, soit; mais l'algèbre est sortie à son tour de ce cerveau tout armée et capable de soumettre à sa domination les faits extérieurs. De même, l'adaptation à la société a produit la morale, mais la morale saura s'adapter la société. Le naturalisme a donc son prolongement nécessaire dans l'idéalisme, et nous pouvons conclure que, parmi les mobiles qui agissent sur l'homme, et qui sont des données « positives » de la morale comme de la psychologie, il faut faire une place à l'idéal.

En résumé, tout comme la raison peut être à elle-même sa fin, sa loi, c'est-à-dire sa raison, ainsi elle peut être à elle-même sa force, son moyen de réalisation; de même qu'elle est *autonome*, elle peut être *automotrice*. Sans doute l'intelligence, en agissant, produit encore le plaisir, mais celui-ci n'est plus qu'un résultat immédiat, non le but, ni la cause. En outre, c'est un plaisir d'un nouveau genre, une conscience de soi et de son activité raisonnable, une jouissance immédiate de soi. Dès que l'être, devenu intelligent, a acquis assez d'élasticité pour agir et se déployer immédiatement sous l'influence de l'idée, le plaisir *phénoménal* et passif de la sensation disparaît au profit de la conscience continue et de la jouissance active continue. Ainsi est rendue possible la moralité. Les évolutionnistes n'ont pas assez compris que chez l'homme, être pensant, l'idéal même devient une des « conditions d'existence » de la réalité. De plus, ils ont considéré trop exclusivement dans l'individu l'adaptation au milieu physique ou social, par conséquent l'utilité tout extérieure ou, comme dirait un disciple de Kant, la finalité extérieure. M. Spencer nous parle sans cesse du milieu

social, *the social environment*, et de l'équilibre avec ce milieu comme idéal suprême de l'individu. Mais il y a un autre genre d'adaptation qui méritait d'être considéré : c'est l'adaptation de l'individu à lui-même, c'est-à-dire à ses vraies « conditions intérieures d'existence » et de développement. Le maximum de puissance pour l'activité, le maximum de conscience et de connaissance universelle pour l'intelligence, le maximum de jouissance pour la sensibilité, voilà le véritable *équilibre* intérieur de l'être. Il en résulte que l'individu, comme tel, a déjà un certain idéal auquel il doit s'adapter pour réaliser en sa plénitude son existence propre; il conçoit cet idéal de puissance, de connaissance et de jouissance, qui n'est que sa nature même parvenue au « terme de son évolution; » cette conception se réalise peu à peu et produit ainsi ce qu'on peut nommer la finalité intérieure, abstraction faite du milieu physique et social.

IV.

Nous venons de voir que la doctrine anglaise a besoin d'être complétée, au point de vue psychologique, par une conception plus large et plus exacte des ressorts de notre nature, motifs ou mobiles; elle n'a pas moins besoin d'être complétée, au point de vue cosmologique, par une idée plus juste du rôle qui appartient au plaisir dans l'univers. D'ailleurs nous allons voir la morale darwiniste tendre elle-même vers ce point de vue supérieur, vers l'idéalisme, et se montrer ainsi en progrès sur la morale utilitaire dont elle était sortie.

Selon l'idéalisme, le plaisir, en tant que phénomène particulier et personnel, est un fait qui, pour la science, ne s'explique pas par lui-même. Le plaisir, en effet, a une cause, une raison, il est dérivé; l'intelligence peut concevoir cette cause et cette raison : elle peut donc apprécier tel ou tel plaisir particulier au nom de ce qui, en général, produit et doit produire le plaisir, explique et justifie scientifiquement le plaisir. La jouissance de l'ivrogne, par exemple, est un résultat accidentel de circonstances variables et transitoires, un phénomène que la science peut juger, et qu'elle juge effectivement anormal, bestial, contraire à la nature générale de l'être raisonnable et aux lois cosmologiques de la vie. Au point de vue même de l'esthétique (que l'école anglaise a d'ailleurs le tort de négliger entièrement), le plaisir peut se juger encore; la science n'a-t-elle pas le droit de prononcer que le plaisir causé par la Vénus hottentote est moins rationnel, le plaisir causé par la Vénus de Milo plus

rationnel? Non-seulement le plaisir n'est qu'un effet de certaines causes, mais encore il n'est, peut-on ajouter, qu'un mode de l'être, une simple manifestation de l'être à lui-même. Ce mode répond à un certain état ou à une certaine action de l'être; la science, pour l'apprécier, doit donc remonter à l'être même et aux lois objectives de son développement. Bien plus, le plaisir proprement dit n'est qu'une partie et non un tout; le tout serait la félicité, comme l'école anglaise le reconnaît; mais cette félicité même nous apparaît encore comme une simple manifestation de l'état où l'être se trouve ou de l'action qu'il exerce; la félicité est donc encore une conséquence des lois scientifiques de l'univers, non un principe. A l'être heureux la science peut toujours demander : Pourquoi es-tu heureux? — Le bonheur est la satisfaction de la volonté et de ses tendances; on est heureux quand on possède pleinement ce qu'on veut; le plaisir suppose donc la tendance, la tendance à son tour suppose la vie et l'activité ou, si l'on préfère ce mot, la volonté. C'est par conséquent l'activité et la vie qui est primitive pour la science, et c'est le plaisir qui, sous tous les rapports, est dérivé. Voilà les principes de l'idéalisme, et ils ne sont pas en contradiction formelle avec le naturalisme anglais.

Non-seulement, selon les idéalistes, le plaisir peut ainsi se juger au nom de la science, il le peut aussi au nom de la nature même. Les deux points de vue sont d'ailleurs inséparables. Ici encore, l'école de Darwin et de M. Spencer s'écarte de l'utilitarisme primitif. La nature, telle que la cosmologie nous la révèle, ne se soucie pas autant du plaisir et de la peine que semblaient le croire les premiers utilitaires. Ce ne sont là pour la nature que des phénomènes particuliers perdus dans l'ensemble des choses. Elle va devant elle sans se préoccuper des êtres qu'elle fait souffrir. La grande roue qui ne peut se mouvoir sans écraser quelqu'un, c'est l'évolution. Un travail se fait dans l'univers où le bonheur et le malheur des individus semblent compter pour bien peu. Le plaisir et la peine paraissent jouer le même rôle dans les opérations de la nature que la chaleur dans le fourneau du chimiste : il y a des élémens chimiques qui ont beau être en présence, ils ne se combinent pas tant qu'on ne les a pas élevés à une certaine température; mais, une fois combinés, ils ne se séparent plus, même à la température normale. La joie et la souffrance individuelles, les catastrophes de la nature, les révolutions sanglantes de l'histoire sont comme cette chaleur élevée qui produit des combinaisons nouvelles, et ces combinaisons demeurent stables même quand l'effervescence est passée, quand l'être est revenu à son état d'indifférence. Plaisir et peine ne sont peut-être ainsi que des moyens d'excitation, des agens de combinaison, ou, si l'on aime mieux, des ressorts destinés à

faire agir et mouvoir l'être; mais quel est le travail final auquel tend la nature, s'il y en a un? Nous l'ignorons :

> Dans vos cieux, au-delà de la sphère des nues,
> Au fond de cet azur immobile et dormant,
> Peut-être faites-vous des choses inconnues
> Où la douleur de l'homme entre comme élément.

Ainsi, quand on considère la nature entière, le plaisir apparaît comme n'étant peut-être qu'un accident, tout au moins comme n'étant qu'un effet. là une sorte d'antinomie entre le point de vue sensible et le point de vue cosmologique, entre le subjectif et l'objectif : pour la sensibilité le plaisir est tout, pour la science et la nature il n'est qu'une partie dans le tout. La morale anglaise s'est placée d'abord à un point de vue exclusivement subjectif et sensible : Bentham et les purs utilitaires ne parlaient que du plaisir et ramenaient finalement tous les plaisirs à ceux du *moi*. Les évolutionnistes, au contraire, après avoir déclaré avec Bentham que le plaisir est le seul bien, sont obligés ensuite de prendre le point de vue scientifique comme centre de perspective pour contempler l'évolution du cosmos : dès lors, le moi et ses plaisirs se trouvent rejetés au second plan. Le bonheur même ne doit plus être l'objet immédiat de notre poursuite, mais seulement l'objet final. Il est hasardeux, disent les évolutionnistes, de se perdre avec les utilitaires dans l'évaluation directe du plaisir, soit pour l'individu, soit même pour la société : la vraie méthode scientifique consiste à remonter des faits aux lois qui les régissent (1). Une fois introduit dans le système du plaisir, l'élément intellectuel et objectif va grandissant d'importance : il fait pour ainsi dire la tache d'huile, et l'épicurisme primitif des Anglais finit par des considérations qui rappellent le stoïcisme. M. Darwin se voit obligé d'apporter une modification importante à la formule de Bentham et des utilitaires, qui était de prendre pour but le plus grand plaisir du plus grand nombre. L'illustre naturaliste substitue au bonheur du plus grand nombre la « préservation de la race sous ses conditions d'existence. » Le terme de bonheur lui semble en effet trop subjectif et trop humain; il lui préfère un mot plus vague, mais plus objectif, celui de bien-être général. « Ce terme, dit-il, peut se définir ainsi : le moyen qui permet d'élever, dans les conditions existantes, le plus grand nombre d'individus en pleine santé, en pleine vigueur, doués de

(1) Voir sur ce sujet le chapitre de M. Guyau dans *la Morale anglaise contemporaine*, page 165 et suiv. Voir aussi la critique de Bentham par M. Spencer, dans les *Data of Ethics*.

facultés aussi parfaites que possible (1). » Quoique la réalisation de cet état de choses, ajoute-t-il, doive avoir pour conséquence le bonheur, cependant le bonheur doit toujours être considéré comme une conséquence, non comme un principe. M. Spencer dit à son tour : « Les bons et mauvais résultats des actions ne sauraient être accidentels; ils doivent être les conséquences nécessaires de la nature des choses; il appartient à la science morale de déduire des *lois de la vie* et des *conditions de l'existence* quels sont les actes qui tendent à produire le bonheur et quels sont ceux qui tendent à produire le malheur (2). » En un mot, l'homme ne doit plus prendre pour but direct le plaisir et le bonheur mêmes, mais seulement les actes qui sont les conditions générales et nécessaires du bonheur pour tous les hommes.

Dès lors, la morale naturaliste tend à la même conclusion que la morale idéaliste : elle tend à identifier l'idéal moral avec l'achèvement de la nature, avec le dernier terme de son évolution. M. Spencer admet, comme pourrait le faire un idéaliste, que les actes *bons* sont les actes appropriés à leur fin. Seulement il ne faut pas entendre par là, avec le spiritualisme classique, une finalité préétablie par une intelligence : il s'agit simplement d'une conséquence harmonieuse amenée par l'évolution du monde, non d'un principe d'harmonie supérieur ou antérieur à cette évolution. Les nageoires d'un poisson, par exemple, sont bonnes quand elles sont bien adaptées à leur milieu et à leur fonction; cette fonction, étant pour le poisson une condition de vie et de jouissance, peut être appelée une fin, et fait partie de son bien. Bref, la fin n'est qu'un terme naturellement et nécessairement atteint par l'évolution, non un but préconçu par une intelligence supérieure à la nature. Ceci posé, la bonne conduite « est celle qui a atteint le plus haut haut degré de l'évolution... Le terme idéal de l'évolution *naturelle* de la conduite est aussi la règle idéale de la conduite considérée au point de vue *moral*. » Et comme le terme de l'évolution humaine, selon M. Spencer, est la vie sociale, il en tire cette conclusion : « L'homme idéal peut être conçu comme constitué de telle sorte que ses activités spontanées soient d'accord avec les conditions imposées par le milieu social formé d'autres êtres semblables à lui. »

Ici encore, sans contredire le principe fondamental de la doctrine, ne peut-on et ne doit-on pas aller dans cette voie plus loin que MM. Spencer et Darwin? Les lois les plus élevées de l'évolution humaine sont-elles seulement celles qui assurent le perfectionnement

(1) Voir *la Morale anglaise contemporaine*, par M. Guyau, page 160.

(2) On remarquera l'analogie de cette conception avec celle d'un moraliste français, M. Courcelle-Seneuil.

et la félicité de la société humaine? L'homme n'étend-il pas son idée, son désir de perfectionnement et de bonheur à tous les êtres sentans et même aux autres êtres qu'il voudrait appeler à la sensation, en un mot, à l'univers? Quoique l'évolution du monde ne soit pas le déroulement d'un plan divin, elle n'en offre pas moins une direction qu'elle prend d'elle-même, un sens qu'elle fait sortir de son chaos apparent : l'homme s'efforce de pénétrer ce sens : il traduit en son langage, il formule en termes de sentiment, de pensée, de volonté, de bonheur, les vœux encore inconsciens de tous les êtres; génie de la nature, il achève et prononce le mot par elle ébauché. En poursuivant l'idéal, il suit donc encore la nature : tel, d'après un fragment de la courbe décrite par un astre, le savant la prolonge et l'achève; c'est en cédant au mouvement commencé que sa pensée devance le mouvement à venir.

Dès lors, un être doué de raison, capable de science, capable de concevoir des lois valables pour le monde, n'a plus seulement pour « milieu » la société de ses semblables : il a le monde entier. M. Spencer nous dira qu'il en est ainsi de tout être, puisque tout être fait partie de la nature et est en connexion avec elle : le moindre grain de sable n'est-il pas aussi étroitement uni au reste des êtres qu'une étoile au monde sidéral? — Sans doute, mais le grain de sable ignore cette connexion; il n'y peut rien changer, il ne peut se proposer comme fin de la rendre plus étroite et plus consciente; l'homme, au contraire, a conscience de son rapport avec l'universalité des êtres et, en prenant connaissance des lois universelles de la nature, il peut, dans sa sphère d'action, modifier la nature même. L'homme est donc le seul être qui, ayant l'idée du *tout* et le désir que le tout soit heureux, vive intellectuellement et moralement *dans l'univers;* les autres n'y vivent que physiquement; il est le seul être à nous connu en qui le monde semble enfin trouver une conscience pour se concevoir. Dès lors, de ce point de vue cosmologique, il est permis de croire que la vraie loi pour l'homme doit être l'adaptation universelle, non plus seulement sociale ou individuelle. La société humaine n'est elle-même qu'un symbole d'une société supérieure, d'une unité supérieure embrassant l'univers.

Sans doute, au point de vue de la pratique et même de la science positive, il faut bien se contenter en morale, comme le fait M. Spencer, des considérations humaines, soit individuelles, soit sociales; mais ce qui donne aux actions les plus particulières un caractère moral par excellence, ce n'en est pas moins l'intention universelle qu'elles expriment : une simple mesure d'hygiène devient vraiment morale si je veux conserver dans ma personne un

membre de la grande société. Il faut aimer en soi-même sa famille, dans sa famille la patrie, dans sa patrie le genre humain, dans le genre humain la société universelle. La plus haute moralité est dans le dernier but que nous nous posons et dont les autres ne sont pour nous que les moyens. Les théologiens disaient : « Tout acte devient religieux quand il est fait pour Dieu ; » traduisant leurs mythes dans le langage de la science, le philosophe peut dire : « Tout acte devient moral quand il est fait pour l'humanité et le monde. »

Ainsi la morale, quoique se bornant dans sa partie positive à formuler les relations des hommes entre eux ou des facultés entre elles, c'est-à-dire les conditions de l'existence individuelle ou sociale, tend néanmoins à exprimer, dans sa partie la plus élevée et vraiment morale, les conditions de l'existence universelle. Les lois de la morale sont *nécessaires*, disent MM. Darwin et Spencer, parce qu'elles représentent les nécessités mêmes de l'existence sociale, soit dans le présent, soit dans l'avenir ; l'idéaliste ajoutera : les nécessités de l'existence et de l'évolution universelles. Elles sont *générales*, parce qu'elles expriment les lois de la société entière ; l'idéaliste dira : de l'univers en son futur achèvement. Elles sont *immuables*, parce que certaines règles de la société humaine ne peuvent changer, par exemple le respect pour la vie des autres ; on peut dire aussi certaines règles : de la société universelle. Elles sont *absolues*, parce qu'elles répondent aux conditions premières, originales de toute cité humaine, conditions d'où le reste dépend et qui ne dépendent point d'un principe supérieur ; mettons ici encore, à la place de la cité humaine, la cité du monde. Elles sont *obligatoires*, impératives, parce qu'elles sont la force de la société accumulée dans l'individu et résistant à l'individu même, la tendance de la race opposée à la tendance individuelle ; l'idéaliste dira : qui sait si elles ne sont pas aussi la force fondamentale de l'univers, la tendance primitive de toute existence consciente, raisonnable et heureuse, s'opposant aux caprices de la passion ? Le remords, ajoute Darwin, est le contraste douloureux entre l'inclination individuelle ou passagère et l'instinct social qui est permanent ; peut-être aussi, dira l'idéaliste, entre l'essentiel et l'accidentel de l'existence comme de la félicité. Si l'hirondelle attardée qui couve encore en automne, au moment où toute la troupe va partir, sacrifiait au soin particulier de sa famille l'instinct migrateur, nécessaire pour la conservation de toute l'espèce, la persistance du penchant plus général sous le triomphe momentané du penchant plus particulier produirait en elle, selon le darwinisme, un déchirement intérieur analogue à nos remords : eh bien ! l'esprit de l'homme a, lui aussi,

un instinct de migration et de progrès sans limites qui l'oblige, aux dépens même de ses autres affections, à prendre son vol vers la patrie universelle, vers l'immensité. Les combats intérieurs de la conscience, remarque encore Darwin, produisent une lutte pour la vie entre les diverses idées, les diverses tendances, qui sont plus ou moins sociales ou antisociales; de là sélection naturelle dans le domaine de la conscience; l'être moral est celui qui finit par agir dans le sens de la société. Pour l'idéaliste, c'est celui qui agit dans le sens du monde. Enfin, selon MM. Spencer et Darwin, le résultat dernier de cette lutte sans cesse renouvelée est l'évolution ou le progrès des sentimens et motifs moraux, qui se résument dans l'altruisme ; — soit, mais le véritable altruisme est peut-être plus que *social;* aux yeux de l'idéaliste, il est universel et en quelque sorte *mundanus*.

L'idéalisme arrive ainsi à une conclusion importante. L'homme est un être original et à part : il a pour caractère : 1° l'unité, dans sa pensée, des lois de l'existence en général et des lois de son existence propre; 2° l'unité, dans son désir, des moyens du bonheur universel et de son propre bonheur. Être conscient et raisonnable, il tend donc à prendre pour motif des conditions d'existence et de développement qui soient celles du monde même. Les êtres forment une échelle dont l'homme occupe le sommet. Pour l'animal solitaire, les lois les plus élevées sont celles de la vie individuelle; il ne conçoit pas de motif supérieur; pour l'animal sociable, ce sont les lois de la vie sociale; pour l'être pensant, ce sont les lois de la pensée et de la vie même, qui sont sans doute les lois de l'univers. Le vrai *terme idéal de l'évolution,* comme dit M. Spencer, par conséquent le véritable idéal moral, n'est donc rien moins que la plénitude de l'existence individuelle et universelle, dont la conscience serait la parfaite félicité.

C'est ainsi que peu à peu, en introduisant l'intelligence dans la question morale, — comme sont à la fin obligés de le faire MM. Spencer et Darwin, — on se trouve entraîné à des considérations de plus en plus universelles, qui finissent par toucher à la métaphysique. Tant il est vrai que l'intelligence est comme une force d'expansion qui nous arrache peu à peu au moi pour nous mêler au monde entier : *Toti mundo te insere.* Mais nous ne voulons point ici faire une plus longue excursion dans le domaine métaphysique et dans les hypothèses sur l'univers, quoique la doctrine de l'évolution nous y invite elle-même en nous parlant des lois universelles de la vie. Quelles que soient les différences qui peuvent subsister encore, au point de vue métaphysique, entre le naturalisme et l'idéalisme, leur rapprochement sur le terrain de la science posi-

tive, de la cosmologie comme de la psychologie, n'est ni moins réel ni moins important.

En résumé, les bases positives de la morale, dont nous avons voulu nous occuper exclusivement avec MM. Spencer et Darwin, sont de deux sortes : d'abord les *inclinations*, égoïstes ou altruistes, puis les *idées* scientifiques, qui expriment les conditions du bonheur pour l'individu ou pour la société. En un mot, instinct et science sont les deux grands facteurs de l'évolution morale. Le naturalisme a insisté principalement sur la force de l'instinct; l'idéalisme doit insister de préférence sur la force des idées et montrer dans la science même une puissance qui tend à dominer le monde. Ces deux points de vue, loin de s'exclure, s'appellent et se complètent; ils sont également nécessaires à une morale vraiment positive, qui tient compte de tous les faits, y compris ces faits importans qu'on nomme les idées humaines. Resterait à savoir si les inclinations et les idées scientifiques, « données » de la psychologie et de la cosmologie, épuisent tout le contenu de la morale. Supposez que la science positive aboutisse elle-même à démontrer qu'il y a un dernier problème qu'elle ne peut résoudre et que cependant la pratique doit résoudre, et que ce soit précisément le problème moral ; il faudra bien dire alors que ce n'est plus la science positive qui se réalise elle-même dans les actes moraux les plus élevés : au point où cesseront les idées démontrables ou vérifiables, au point où cessera la science proprement dite, psychologique ou cosmologique, il faudra bien faire intervenir l'hypothèse métaphysique, rejetée par MM. Darwin et Spencer. Il faudra reconnaître ce que nous avons plus haut laissé entrevoir : que la métaphysique, avec ses conjectures sur l'univers, est au fond de la morale et que, malgré ses obscurités, malgré ses doutes, elle se réalise elle-même dans les actions de l'homme comme une spéculation sur l'inconnu dont l'obscurité augmente la sublimité. Nous aurons à mieux préciser dans d'autres études ce point, négligé par l'école anglaise, où la morale, l'art et la métaphysique ne font plus qu'un. La doctrine de l'évolution fait profession de s'en tenir, comme dit M. Spencer, aux « bases positives de la morale, » malgré les problèmes de toute sorte sur les destinées de l'individu, de la société, du monde, au bord desquels elle amène et laisse l'esprit. Nous essaierons de déterminer un jour, en étudiant les écoles contemporaines de France et d'Allemagne, quels sont les « fondemens métaphysiques » de la science des mœurs.

ALFRED FOUILLÉE.

LE

FAVORI D'UNE REINE

DON FERNAND DE VALENZUELA.

Colecion de documentos ineditos para la historia de España, por el marques de la Fuensanta del Valle y D. Sancho Rayon, tomo LXVII; Madrid, 1877.

L'Espagne poursuit, à travers les révolutions et les orages politiques, le mouvement littéraire et historique inauguré, il y a un demi-siècle, par la régence de Marie-Christine. L'Académie de l'histoire est à la tête de ce mouvement, justifiant ainsi son titre et le but formel de son institution sous Philippe V en 1738. Cette académie, qui compte dans son sein presque tous les hommes distingués de la Péninsule dans la politique et dans les lettres, fouille assidûment dans sa riche collection de manuscrits, dans les archives du cabinet du roi, dans les dépôts de la Bibliothèque nationale, sans négliger les dépôts étrangers, ni les archives des grands seigneurs. Guidées par une critique sévère, ces savantes investigations amènent la découverte de documens toujours curieux et nécessairement du plus haut intérêt, non-seulement pour l'histoire politique ou littéraire de l'Espagne, mais pour l'histoire générale de l'Europe. Ces documens sont publiés, à différens intervalles, sous la direction de deux ou trois académiciens, dans le recueil entrepris dès 1842, sous la régence d'Espartero, sur le modèle de la *Collection des documens relatifs à l'histoire de France*, que nous devons à M. Guizot. Nous donnerons une idée de l'importance du recueil espagnol en disant qu'il en est à son soixante-septième volume, paru en 1877.

Ce volume est remarquable par les détails entièrement nouveaux qu'il fournit sur un personnage aujourd'hui bien oublié, et pour-

tant un moment célèbre, qui, après le renvoi du père Nithard, devint favori de Marie-Anne d'Autriche, veuve de Philippe IV, gouverna la monarchie espagnole en qualité de premier ministre et joua quelque temps, à la cour de Charles II, le rôle de Mazarin, auquel il n'est pas question de le comparer. Cet homme, dont la destinée rappelle aussi les aventures d'Antonio Perez, la fortune et les disgrâces tragiques du maréchal d'Ancre, est don Fernand de Valenzuela. Ni la *Biographie universelle*, ni la *Biographie générale* n'en font mention. Le dictionnaire de Moréri, cité à tort, parle d'un Valenzuela qui fut évêque de Salamanque, vers le milieu du XVIIe siècle. Le sujet a été touché en passant par M. Mignet, et ce qu'en dit Mme d'Aulnoy n'a pas été perdu, je crois, pour l'illustre auteur de *Ruy Blas*. Les lecteurs de la *Revue* trouveront peut-être quelque intérêt à connaître les renseignemens inédits que renferme sur ce favori d'une reine le dernier volume publié par l'Académie de Madrid.

I.

La famille de Valenzuela était originaire de Ronda, la ville moresque, pittoresquement groupée aux flancs de son rocher, au milieu de la *sierra* de ce nom. Lope de Vega a placé à Ronda les premières scènes de sa charmante comédie *la Moza de cántaro*, utile commentaire de l'histoire que nous allons raconter (1). Ronda est le cœur de l'Andalousie, le pays des hardis contrebandiers, des caractères aventureux et romanesques.

Sans appartenir à la première noblesse, la famille de Valenzuela occupait un certain rang dans le pays, puisqu'elle put faire les preuves exigées pour entrer dans l'ordre des chevaliers de Saint-Jacques. Rien n'avait encore attiré l'attention sur cette famille; elle vivait dans son honorable médiocrité, lorsqu'une aventure de galanterie, qui fit beaucoup de scandale et de bruit, obligea le père de notre héros, don Francisco de Valenzuela, à s'éloigner précipitamment de Ronda, pour se réfugier à Naples, où il prit du service dans l'armée espagnole du sud de l'Italie. Il s'écoula quelques années, au bout desquelles don Francisco, lassé de l'exil, céda au désir de revoir sa patrie et sa famille. Après s'être tenu caché dans les gorges rocheuses qui bordent le lit du Guadairo, au pied de Ronda, il pénètre de nuit, bien armé, dans la ville et se présente brusquement à son père. Le vieillard, surpris, se jette dans les bras de son fils, et dans les transports de sa joie il provoque si malheureusement la décharge d'un pistolet que l'exilé portait à sa ceinture,

(1) Voyez *OEuvres dramatiques de Lope de Vega*, t. II, p. 345; Paris, Didier, 1879.

qu'il tombe frappé d'une blessure mortelle. Étranges commencemens! singulière destinée d'une famille appelée par le sort à connaître les suprêmes faveurs comme les dernières disgrâces de la fortune!

Il fallut fuir de nouveau, et cette fois sans retour. Don Francisco de Valenzuela reprit son service dans l'armée espagnole. Il était capitaine et gouverneur militaire de la place de Santa-Agata, lorsqu'il épousa, à Naples, une personne de qualité, originaire de Madrid, doña Leonor de Encisa y Avila. De ce mariage naquit, le 19 janvier 1630, don Fernando de Valenzuela. Le père mourut peu de temps après.

Doña Leonor, comprenant que son fils n'avait à espérer d'autre fortune que celle qu'il réussirait à se créer lui même, voulut le mettre sur le chemin. Elle le fit entrer, adolescent, comme page (*criado*) dans la maison du duc de l'Infantado, ambassadeur d'Espagne auprès du saint-siège et vice-roi de Sicile. L'enfant fit paraître au service de ce noble maître beaucoup d'intelligence, d'exactitude et de dextérité, accompagnées d'un sérieux au-dessus de son âge. Peu familier avec ses égaux, hautain même, le jeune page faisait quelquefois rire le duc et les officiers de sa maison par ses boutades andalouses, l'entendant quelquefois affirmer avec une assurance comique « qu'un jour viendrait où ce serait à lui de commander à son tour. »

A l'expiration de sa charge, le duc de l'Infantado, étant retourné à la cour, licencia une grande partie de ses serviteurs, et Valenzuela se vit obligé de quitter la maison qui jusqu'alors avait été son asile. Ce fut le moment le plus pénible de sa vie, celui sur lequel ses ennemis ont jeté quelques ombres équivoques, le représentant alors comme *paseante in corte*, c'est-à-dire réduit à peu près à vivre sur le pavé de Madrid. Il n'en était pas tout à fait ainsi; Valenzuela trouva aide et protection, en ces jours difficiles, auprès de quelques personnes distinguées de la famille de sa mère. Il voyait le monde, prenait l'expérience des hommes et des choses, formait son jugement et son coup d'œil, étudiant le terrain, épiant les occasions favorables. Il avait des dehors agréables, beaucoup de politesse et d'aisance de manières, acquises au contact des grands seigneurs. A ces avantages extérieurs il ajouta des études sérieuses, fortifiant son esprit, cultivant les lettres et les arts, s'occupant de musique et de poésie. Mais l'ambition dominait tout. Résolu à faire son chemin, le cavalier andalous employait surtout les efforts de son intelligence à tâcher de s'ouvrir un accès auprès de quelque personnage ayant part au gouvernement.

Son étoile le servit heureusement. — Comment, après de tels commencemens, l'obscur gentilhomme de Ronda parvint-il à s'élever

jusques sur les degrés du trône de sa souveraine et à gouverner en maître la monarchie de Charles-Quint? C'est ce qu'il convient d'abord d'expliquer.

Philippe IV avait vu successivement disparaître les nombreux enfans qu'il avait eus de sa première union avec Élisabeth de France, y compris cet infant don Balthasar, sur lequel l'Espagne et son roi fondaient de si grandes espérances. On connaît, au moins par la gravure, son portrait équestre, l'un des chefs-d'œuvre de Velasquez. D'un second et tardif mariage avec Marie-Anne d'Autriche, fille de Ferdinand III et de sa sœur l'impératrice Marie, Philippe ne laissa en mourant qu'un fils, également débile de corps et d'esprit, triste rejeton d'un père « âgé, cassé et mal habitué, » selon l'expression de Louis XIV. Ce fils était Charles II, parvenu alors (1665), à l'âge de près de quatre ans. A cet âge, le jeune prince était encore si chétif, qu'il ne pouvait se passer du sein de sa nourrice; à peine pouvait-il se tenir debout et même parler. Quand l'archevêque d'Embrun, ambassadeur de France, se présenta pour saluer le nouveau souverain, il remarqua que sa gouvernante, la señora Miguel de Tejada, placée derrière lui, le soutenait par les cordons de sa robe. Il ne prononça qu'une seule parole : *Cubrios* (Couvrez-vous), et en se retirant, il fut obligé pour se soutenir de saisir la main de sa *menina*.

A côté de son légitime héritier, Philippe laissait un fils naturel, qu'il avait eu d'une actrice du théâtre *del Principe*, la Maria Calderon, célèbre par son talent et par les séductions de sa personne, plus encore que par sa beauté. Ce fils était le prince don Juan, que son père avait légitimé de son vivant (1643) et fait grand prieur de Castille, — peut-être en souvenir du désintéressement de sa mère, qui, loin d'avoir songé à exploiter sa fortune, ce qui lui eût été bien facile, avec un monarque aussi prodigue que Philippe IV, prit le voile des mains du nonce, depuis Innocent X, et se retira au couvent de Santa Isabel après la naissance de cet enfant. Don Juan, né le 7 avril 1629, était alors à la fleur de l'âge. Parfaitement élevé dans la solitude d'Ocaña, par les soins du comte duc d'Olivares, don Juan d'Autriche avait de l'esprit, de la culture, beaucoup de courage personnel. Il parlait parfaitement plusieurs langues. Son extérieur avait gardé beaucoup des grâces de sa mère, ce qui, dans un pays amoureux de la forme, lui donnait de la popularité, malgré ses revers comme capitaine. Il avait perdu la bataille des Dunes contre Turenne et avait été battu par les Portugais à la journée de Villa-Viciosa (1665) avec perte de quatre mille hommes, de ses drapeaux et de toute son artillerie.

Ce prince avait au plus haut degré l'orgueil de sa naissance. S'il ne convoitait pas l'héritage de son frère, retenu par le respect de

la majesté du trône et peut-être par le souvenir des désordres de sa mère, il souhaitait ardemment d'être déclaré infant, ce qui eût réglé sa situation à la cour, en lui donnant le pas sur la grandesse. Il avait demandé cette faveur à son père avec la présidence du conseil d'état. Indigné de cette prétention, l'héritier de Charles-Quint y avait répondu en exilant don Juan à son prieuré de Consuegra. Il refusa même de le voir à son lit de mort. Prince sans couronne, vassal sans suzerain, don Juan se trouvait né pour une situation exceptionnelle mais fausse, dangereuse pour la monarchie, malheureuse pour lui-même.

Par son testament, Philippe IV instituait comme régente et souveraine absolue la reine sa femme, nommant pour l'assister, mais seulement avec voix consultative, un conseil de régence (*junta general de gobierno*), composé de six membres : le comte de Castrillo, président de Castille, c'est-à-dire chef de la justice et de la police de la monarchie ; don Christoval Crespi, vice-chancelier d'Aragon ; le cardinal de Sandoval, archevêque de Tolède ; le cardinal d'Aragon, inquisiteur général ; le marquis d'Aytona, représentant la grandesse d'Espagne ; le comte de Peñaranda, comme le premier des conseillers d'état. Don Juan fut exclu de ce conseil par la prévoyance de la reine, mais il garda ses entrées au conseil d'état.

La princesse allemande qui recevait de la volonté de son époux la redoutable mission de gouverner une monarchie épuisée, en présence d'un adversaire tel que Louis XIV, était une femme sans capacité et sans expérience, Philippe n'ayant jamais permis qu'elle fût associée aux détails du gouvernement. Son unique préoccupation était la santé de son fils. Elle ne songeait qu'à le faire vivre afin qu'il pût régner. Son instinct maternel l'avertissait que cet enfant chétif, au teint blême, à la lèvre pendante, avait en don Juan un rival des plus redoutables. Elle exécrait ce prince comme rival et comme bâtard, ne gardant avec lui aucune mesure, ne s'exprimant sur son compte qu'en termes grossiers d'injures et de mépris (*hijo de p., hijo de b.*). Toutefois, cette princesse à l'esprit borné, absorbée dans les pratiques d'une dévotion bigote, incapable d'entrer dans le sérieux des affaires, était opiniâtre, entêtée, et susceptible de pousser fort loin ses caprices par lesquels surtout elle se gouvernait.

Étrangère et défiante, n'ayant que de l'antipathie pour les Espagnols, « lesquels, disait-elle, caressent de la bouche et mordent avec le cœur, » le premier besoin qu'éprouva la régente fut d'avoir auprès d'elle un conseiller exclusivement dévoué à ses intérêts et à sa personne, capable de suppléer à son insuffisance dont elle avait le sentiment. Ce fidèle et zélé serviteur, elle crut le trouver dans un jésuite allemand, le père Nithard, que l'empereur Ferdi-

nand son père lui avait donné pour confesseur et qui l'avait suivie en Espagne. Vainement Marie-Anne avait annoncé, conformément aux ordres de son époux, qu'elle n'aurait ni *valido*, ni *valida*, et qu'elle gouvernerait de concert avec la junte. Le père Nithard, d'abord nommé conseiller d'état, puis inquisiteur-général, ne tarda pas à être déclaré premier ministre : mesure imprudente, qui heurtait gravement, dès le début, le caractère d'une nation particulièrement connue pour sa haine de l'étranger. Le bon père, il est vrai, avait commencé par se faire naturaliser Espagnol, et même, pour plus de vérité, il avait ajouté un *o* à son nom.

Ainsi se trouva porté du confessionnal dans le cabinet un religieux plus propre à résoudre des cas de conscience que capable de manier les hommes et de diriger les affaires d'une grande nation. D'un esprit incertain, d'un caractère timide, d'un coup d'œil vague et d'un orgueil excessif, le père Nithard, devenu ministre d'une femme aveuglément confiante, avait, dit M. Mignet, tout ce qu'il fallait pour aider à la ruine de la monarchie espagnole.

Don Juan fut profondément blessé de ce qu'il regardait comme un outrage à ses droits, et la noblesse espagnole partagea ses sentimens. Ces vassaux altiers, descendans des conquérans du sol sur les Maures, compagnons à ce titre plutôt que vassaux de leurs rois, étaient indignés de voir la délégation du pouvoir souverain confiée aux mains d'un prêtre, et surtout d'un prêtre étranger. Don Juan, représentant des ressentimens et des griefs de la grandesse, eut dès lors un parti tout formé et des plus redoutables. Dès ce moment aussi, entre le bâtard légitimé et le premier ministre de la reine, les rapports allèrent s'aigrissant de jour en jour. Le prince, qui avait de l'esprit, accablait son adversaire allemand de sarcasmes et de ridicule. Il ne laissait passer aucune occasion de faire paraître son irritation et son mépris. Le conseil d'état auquel le père Nithard était fort assidu, avait ouvert la délibération sur la question du commandement des troupes destinées à renforcer l'armée de Flandre, dans la guerre que nous appelons des *Droits de la reine* (1667) : « Je pense, opina don Juan, que l'on doit envoyer le père Nithard; c'est un saint homme à qui le ciel ne refusera rien. Le poste où nous le voyons est déjà une preuve des miracles qu'il sait faire. » Le confesseur lui répliqua d'un air chagrin qu'il était d'une profession à devoir tout espérer de la miséricorde de Dieu, mais non pas d'être général d'armée. « Eh ! mon père, repartit don Juan, nous vous voyons faire tous le jours des choses plus éloignées de votre profession. »

Le prince accepta cependant la mission qui lui était offerte. Il partit pour la Corogne, où se rassemblaient les vaisseaux et les soldats qui devaient former l'expédition; mais, sous prétexte que la

flotte française, composée de trente-six vaisseaux et de six brûlots, rendait la traversée impossible, il abandonna son commandement au marquis de Castel-Rodrigo, et revint pauvrement conspirer à Consuegra, plus occupé des prétentions de sa vanité que soucieux des intérêts de sa patrie. Plus tard la reine se trouva fondée à lui en faire le juste reproche.

La situation, comme on voit, était fort tendue. Les défiances mutuelles engendrant les soupçons, les deux rivaux s'accusaient publiquement l'un l'autre de méditer des projets d'enlèvement ou d'assassinat, projets que les pratiques du temps ne rendaient nullement improbables. La cour, poussée à bout, résolut de faire un exemple. Il y avait à Madrid un Aragonais nommé Malladas, fort aimé de don Juan, qui passait pour recruter des partisans à la cause du prince. Arrêté à onze heures du soir, on lui donna une heure pour se préparer à la mort, et il subit la peine du garrot sur un ordre signé de la main de la reine. A ce moment, un officier réformé, le capitaine Pinilla, se présentait à la porte de l'appartement de la régente demandant instamment à lui parler en particulier. D'abord repoussé, puis enfin introduit, il passa une heure enfermé avec elle. Il venait se dénoncer lui-même, comme ayant été chargé, lui troisième, d'assassiner le père Nithard. A l'issue de cet entretien, ordre fut donné d'arrêter le nommé Patiño, frère du secrétaire particulier de don Juan. En même temps, cinquante hommes de cavalerie, sous le commandement du marquis de Salinas, partaient pour Consuegra, avec ordre de s'assurer de la personne du prince. « Ils trouvèrent bien la cage, mais l'oiseau était parti. »

Averti par les amis qu'il avait jusque dans le palais, don Juan avait pourvu à sa sûreté en quittant Consuegra pour se retirer en Aragon, avec le dessein d'y travailler à préparer son retour. Au moment de monter à cheval, il adressa à la reine une lettre hautaine, où, tout en protestant de n'avoir en vue que le service de Dieu et le service du roi, il appuyait sur ce qu'il appelait l'exécrable gouvernement du premier ministre, qu'il déclarait coupable des malheurs de la monarchie. L'Espagne venait de perdre la Flandre et la Franche-Comté; il qualifiait le père Nithard en termes insultans, l'accusait d'avoir prémédité de le faire assassiner, et sommait la reine de le renvoyer, lui laissant entendre que, ce qu'elle ne ferait pas, il se verrait forcé par le cri public de l'exécuter lui-même.

L'origine de la fortune de Valenzuela se trouve dans ces graves événemens.

Depuis les révélations du capitaine Pinilla, le père Nithard vivait en des transes continuelles. Il cherchait en même temps des agens intelligens propres à le renseigner sur les desseins qu'il prêtait à

son adversaire et des *valientes* capables de protéger sa personne contre un coup de main. Valenzuela vint lui offrir son zèle et son épée, accompagnant cette offre des marques de la plus entière soumission et des protestations d'un dévoûment sans bornes. Ses propositions furent acceptées. Le bon père, ayant fait l'épreuve de son courage, de son intelligence, de son activité et de sa discrétion, l'attacha secrètement à sa personne, et finit par l'initier aux affaires les plus importantes de l'état.

Le cavalier andalous eut ainsi entrée au palais, d'où il pouvait observer la cour. Son premier soin fut d'étudier le terrain nouveau sur lequel le plaçait la fortune ; et il comprit bien vite que, parmi les dames de la reine, aucune n'était plus avant dans ses bonnes grâces que doña Maria de Ucedo, d'une famille alliée à la maison d'Albe. Il se déclara ouvertement son admirateur, et aspira bientôt à sa main. Soins multipliés, attentions et prévenances, vers galans, collations, sérénades, il ne négligea aucun moyen pour réussir. Servi d'ailleurs par les remarquables agrémens de sa personne, il finit par épouser la *camarera* favorite avec l'assentiment de sa majesté.

Cependant le père Nithard s'attachait de plus en plus à notre gentilhomme à raison des services très réels qu'il en recevait, se complaisant dans le succès d'un homme qu'il regardait à bon droit comme sa créature. Assuré d'ailleurs de son propre crédit comme ministre et comme confesseur, il ne songeait pas même à prendre ombrage des progrès de sa fortune. Dans ses conférences avec la régente, le père Nithard avait maintes occasions de rendre de bons témoignages du zèle éprouvé de son agent particulier. A l'époque de son mariage, Valenzuela était donc favorablement connu de la reine par l'intermédiaire du premier ministre. Pour cadeau de noces, Marie-Anne d'Autriche le rapprocha de sa personne en le nommant son écuyer.

Il vivait péniblement de ses maigres appointemens assez mal payés lorsqu'un soir, en rentrant chez lui *calle de Leganitos*, il reçut un coup d'arquebuse qui lui fracassa le bras. Cette tentative d'assassinat fut attribuée au duc de Montalte et peut être considérée comme la vengeance à l'espagnole d'un mari grand seigneur. Les frais de traitement et de médecin eurent bientôt épuisé les ressources du ménage, et Maria de Ucedo se vit dans la nécessité d'implorer l'assistance de la reine. Des secours lui furent plusieurs fois accordés. Craignant alors d'abuser des bontés de sa souveraine, la *camarera* prit un moyen détourné de se pourvoir. Il se présentait un emploi de peu d'importance, pour lequel un candidat offrait 100 doublons. Maria de Ucedo supplia la reine de lui en accorder la grâce. Touchée de pitié, la reine y consentit. Tel était l'état des mœurs publiques à la cour de Charles II (et des autres sou-

verains de l'Europe), tel l'épuisement des finances, que les ministres eux-mêmes trafiquaient à peu près ouvertement des places les plus importantes. Vice-royautés, titres de noblesse, ordres de chevalerie, entrée aux conseils, étaient donnés au plus offrant. Le roman de *Gil Blas*, sous les couleurs de la fiction, peint exactement la réalité à cet égard. Doña Maria recevait des sommes de plus en plus considérables, dont la reine, comme le duc de Lerme, finit par vouloir profiter. Elle était avare, et le comte de Villahumbrosa, président de Castille, put lui reprocher un jour d'avoir fait passer 180,000 doublons en Allemagne, sous prétexte de faire bâtir un couvent. Il convient d'ajouter que, vu la pénurie du trésor, la régente manquait quelquefois d'argent pour son propre service, et pour celui du roi son fils. Et le mal ne fit qu'empirer. Quelques années plus tard (1681), les livrées de l'écurie du roi désertèrent, faute d'être payées. Les rations données à toutes les personnes du palais, y compris les femmes de la reine, manquèrent également.

Ce trafic prolongé finit par acquérir un tel degré d'importance, que Maria de Ucedo ne se trouva plus à la hauteur des négociations. Son rôle d'intermédiaire échut alors à son mari. Valenzuela fut mis par ce moyen en rapports directs avec la reine. La situation de doña Maria auprès de la régente facilitait les entrevues et permettait de les rendre absolument secrètes. Le cavalier andalous ne laissa pas échapper ces occasions de s'insinuer dans la confiance de Marie-Anne. Possédant l'art et les moyens d'être bien informé, il affecta le plus grand zèle à servir ses intérêts, la mettant au courant des intrigues de la cour, des visées de don Juan, des cabales des grands seigneurs de son parti, des mesures concertées contre le gouvernement du premier ministre. La reine, qui portait le deuil sévère des femmes espagnoles, qui parlait peu, qui ne voyait personne, paraissait cependant informée de tout; ce qui faisait dire aux courtisans qu'elle avait à ses ordres un lutin, un esprit follet qui l'avertissait de toutes les nouvelles et de toutes les affaires les plus secrètes. Il y avait trop d'intéressés à démêler la vérité pour que celle-ci tardât beaucoup à être connue. On finit par découvrir que le lutin en question n'était autre que Valenzuela, et le nom lui en resta (*el Duende*.)

Quoique admis à conférer secrètement avec la reine, Valenzuela n'était pas pour cela entré dans son intimité. L'éclatante et soudaine disgrâce du père Nithard lui en ouvrit le chemin.

II.

Parti de Consuegra après sa lettre insolente à la reine, don Juan d'Autriche s'était dirigé, comme nous l'avons dit, vers l'Aragon à

la tête d'un petit nombre de partisans. Établi d'abord au château de Jaca, reçu ensuite avec acclamation par les habitans de Sarragosse, il entretenait de là une active correspondance avec ceux des grands qui n'occupaient de place ni à la cour, ni dans l'état, qui haïssaient par conséquent le premier ministre, comme souverain dispensateur de ces places. Cette question des emplois était encore moins une affaire de vanité que de nécessité pour les membres de la grandesse ruinés par le luxe et les folles prodigalités: de là l'extrême importance que garde la question des emplois dans l'histoire que nous racontons. En conséquence, les mécontens ne cessaient de pousser le prince à mettre à exécution les menaces de sa lettre et à tenter un coup de force pour délivrer l'Espagne d'un étranger et d'un favori également détestés.

Don Juan n'avait pas besoin d'être excité. Depuis Henri de Transtamare, il s'est presque toujours rencontré en Espagne des bâtards et des cadets ambitieux pour se mettre à la tête de l'opposition et renverser ou essayer de renverser le gouvernement légitime. Charles II, maintenant âgé de huit ans, venait d'être atteint d'une maladie qui le mit aux portes du tombeau et fit négocier la France avec l'Empire pour le partage anticipé de ses états. Don Juan résolut de profiter de l'occasion et se mit en marche pour Madrid à la tête de deux ou trois cents chevaux. Le 6 mars 1669, il arrivait sans obstacle à Torrejon de Ardoz, à trois lieues de la capitale. Il y prit position, couvert sur son front par le Jarama, qui coule du nord au sud dans la direction d'Aranjuez et poussa des reconnaissances qui parurent bientôt aux portes de Madrid.

Cette simple démonstration suffit pour jeter le désarroi dans le gouvernement, la consternation à la cour. Le premier ministre n'avait rien su, par conséquent rien prévu. Une heure auparavant il s'était montré plein de confiance à l'ambassadeur de France. Il perdit la tête et ne conseilla rien. La reine et le conseil de régence ne songèrent pas davantage à prendre quelque mesure de défense. L'imbécillité de ce gouvernement d'un prêtre et d'une femme apparut alors tout entière. Le marquis de Villars exprima sa surprise de voir don Juan faire trembler la cour avec deux ou trois cents cavaliers et une poignée de partisans. Il dit qu'il était honteux que les serviteurs du roi et de la reine n'assemblassent point leurs amis pour lui résister, s'offrant lui-même à monter à cheval avec les Français résidant à Madrid. Tout fut inutile. L'idée seule de la guerre civile épouvantait les esprits. On résolut de négocier. Le cardinal d'Aragon, devenu archevêque de Tolède par la mort de Sandoval fut chargé de se rendre auprès du prince et de lui demander ses conditions.

La réponse de don Juan fut décisive. Il exigea le renvoi immé-

diat du premier ministre, lui donnant trois heures pour quitter Madrid, deux heures de plus, disait-il, que lui-même n'avait accordé au malheureux Malladas; si ce renvoi était refusé, don Juan se déclarait résolu à l'obtenir par la force.

Ces conditions furent acceptées. Le père Nithard quitta le palais, sans même prendre le temps de voir la reine. Craignant les outrages de la populace, le cardinal d'Aragon le prit dans son carrosse, et l'accompagna hors des portes de Madrid, jusqu'au village de Fuencarral. Le peuple l'accablant de malédictions sur son passage: « Tout beau, mes enfans, leur disait-il, je pars, je pars. » Il n'avait emporté que son manteau et son bréviaire. Touché de pitié, le cardinal lui offrit mille pistoles, qu'il refusa. La reine réussit à lui faire parvenir quelques secours.

La plus extrême confusion continuait à régner dans les régions du pouvoir. En réalité, il n'y avait plus de gouvernement. « Si le lendemain, comme l'écrivait au chevalier de Grémonville M. de Lionne, qui connaissait le prix du temps et le bonheur ordinaire de l'audace, don Juan eût pénétré dans Madrid, non-seulement il se fût rendu maître des affaires, il eût établi ses créatures dans les conseils et chassé tous ceux qui lui étaient contraires ou suspects, mis la reine au couvent de *las Descalzas reales*, mais il aurait pu se faire proclamer roi, tant il avait pour lui la faveur des peuples. » Les portes de Madrid n'étaient point gardées, on n'avait aucune troupe. Don Juan ne sut pas profiter de sa fortune. Cet ambitieux trop peu résolu révéla tout à coup une prudence extraordinaire. Comme étonné de sa propre audace, en se voyant en face du trône de Charles-Quint, il hésita. Il était d'ailleurs ami de ses aises, et participait de la lenteur espagnole. Charles II avait été à toute extrémité. Une saignée au pied l'avait rétabli; mais ses médecins ne se cachaient pas pour déclarer qu'il ne pouvait vivre deux ans sans un miracle. Le bâtard se persuada qu'au lieu de poursuivre son usurpation commencée, il était plus simple d'attendre la succession de son débile frère. Nommé vice-roi et vicaire-général d'Aragon, Valence, îles Baléares et Sardaigne, il resta jusque vers le milieu de juin à Guadalajara. Il en partit le 18 pour son gouvernement de Sarragosse, où il alla attendre les événemens.

Après le renvoi du père Nithard, il n'y eut rien de changé dans ce qui était une nécessité de la situation et surtout du caractère de la reine. Marie-Anne d'Autriche s'était montrée fort irritée des manifestations populaires qui avaient accompagné le départ de son confesseur. Son nom n'y avait pas été épargné, elle le savait, et son antipathie pour les Espagnols s'en était accrue. Loin de s'apitoyer sur la détresse du peuple de Madrid, qui était extrême, il lui était échappé de dire qu'elle ne serait contente que lorsqu'elle les

aurait tous réduits à se vêtir de *esteras*, sorte de sparterie grossière dont on fait des n attes, et quelquefois des matelas en Espagne. Après être restée qu elque temps sans accorder sa confiance à personne, elle éprouva de nouveau le besoin d'avoir, en dehors des conseillers que lui avait donnés le testament de son époux, un homme entièrement à elle, prête à payer son dévoûment par une confiance sans bornes. Or cet homme était tout trouvé : c'était Valenzuela, dont elle avait pu déjà apprécier le zèle à défendre ses intérêts. Il n'est guère permis de douter, malgré la discrétion chevaleresque des documens espagnols sur ce point, que les avantages personnels du cavalier andalous, son esprit et l'agrément de ses manières entrèrent pour quelque chose dans cette grave résolution de la reine. On en a la preuve dans la longue série d'imprudences que cet attachement lui fit commettre et qui finirent par la ruiner entièrement dans l'opinion. Jamais il ne fut plus vrai de dire, avec le cardinal de Mazarin, que qui a le cœur a tout.

On vit tout à coup Valenzuela nommé introducteur des ambassadeurs, titre qui lui donnait l'entrée officielle au palais (12 octobre 1671). Cette nomination ne tarda pas à être suivie de celle de membre du conseil des affaires d'Italie, l'un de ces grands conseils qui, avec ceux de la Nouvelle-Espagne, du Pérou, de l'inquisition, des finances, entretenaient seuls encore la grandeur et l'activité de la noblesse espagnole. Peu de temps après, une contestation s'éleva entre Valenzuela et le duc de l'Infantado, grand majordome de la reine, sur la question de savoir à qui appartenait le droit d'abaisser la portière du carrosse de sa majesté. Marie-Annne trancha la question par la promotion de son favori au titre de premier écuyer, et cela sans prendre l'avis du grand écuyer, de qui dépendait cette charge; premier et grand scandale dans cette cour, mère de l'étiquette, où les infractions de ce genre devenaient de véritables événemens. « Les Espagnols, disait lord Godolphin, qui les connaissait bien, parlent des autres matières, mais ils s'intéressent à celles-ci. »

Cependant approchait l'époque de la majorité de Charles II, né le 6 novembre 1661, et le moment était venu de pourvoir aux grandes charges qui devaient former la maison royale. Au nombre des compétiteurs se trouvaient, comme c'était leur droit, les représentans des plus illustres familles de l'Espagne, qui attendaient cet événement dans une grande anxiété. La cour ignorait encore que la question fût à l'étude, quand tout à coup parut la liste des nominations. Le duc de Medina Celi était nommé grand chambellan, le duc d'Albuquerque grand majordome, l'amirante de Castille, don Fadrique Henriquez, grand écuyer. Ces choix, qui re-

çurent d'ailleurs l'approbation générale, vu la grande naissance et le mérite des titulaires, avaient été concertés sur le rapport de don Francisco de Gamboa, garde des joyaux de la couronne, mais tout le monde les attribua au nouveau favori, dont Gamboa possédait l'entière confiance. Cette affaire peut être considérée comme une des principales causes qui amenèrent les malheurs de Valenzuela. Les satisfaits, pleins de l'idée de leurs droits, lui en gardèrent peu de reconnaissance, les exclus devinrent pour lui d'irréconciliables ennemis : au premier rang, le duc d'Albe qui avait été laissé de côté, malgré ses cheveux blancs, ses services et sa grande autorité ; son fils aîné, don Antonio de Tolède, n'avait pas même obtenu une clé de chambellan. Vainement on chercha à le dédommager en lui accordant la Toison d'or sans qu'il l'eût demandée. Il n'oublia jamais ce qu'il considérait comme un affront.

Plus le favori était attaqué, plus la régente s'attachait à le soutenir. En réponse aux murmures des grands, elle déclarait Valenzuela surintendant du palais (de grands remaniemens s'opéraient dans la demeure royale), gouverneur du Pardo et autres maisons de campagne de sa majesté, place occupée par le marquis del Carpio, qui venait d'être nommé ambassadeur à Rome. Charles II, dont la santé s'était affermie, commençait à montrer un goût très vif pour la chasse. C'était à peu près son unique penchant. Les nouvelles fonctions du favori mettaient entre ses mains l'ordonnance et disposition des fêtes de la cour, la mise en scène des ballets et des comédies, où il avait soin de faire figurer les siennes. A lui appartenait également le droit de désigner les lieux et jours des chasses royales. Il trouvait ainsi maintes occasions de gagner la faveur du prince en lui ménageant ses plus chers plaisirs. Le jour de la majorité étant arrivé, la proclamation de ce grand événement eut lieu avec les solennités accoutumées. Les réjouissances populaires se mêlèrent aux cérémonies religieuses. Il y eut des courses de taureaux dans la *Plaza mayor*, et dans les rues des représentations à grand spectacle. La veille, avait eu lieu au palais un splendide bal masqué. A la tête du cortège figuraient les ducs d'Albuquerque et de Medina-Celi. Le défilé était fermé par le comte de Saldaña, fils aîné du duc de l'Infantado, donnant la main droite à Valenzuela. La politique semblait faire trêve dans les plaisirs. La sécurité de la reine était complète.

Cependant la cabale ne s'endormait point. Le nombre des mécontens conjurés contre le nouveau favori s'était accru de deux personnages considérables : don Francisco Ramos del Manzano, précepteur du roi, et don Pedro Alvarez de Montenegro, son confesseur. Le premier était un grave et savant personnage, particu-

lièrement versé dans la science du droit public. Sa réputation l'avait fait choisir pour répondre, au nom de la régence espagnole, au manifeste par lequel Louis XIV préluda à la guerre de *Dévolution*. L'opposition de Francisco Ramos à la reine devenait un fait de la plus haute importance, en raison de la situation et de la grande autorité dont il jouissait.

En ce moment (1675), la guerre de Hollande mettait l'Europe en feu. L'Espagne, l'empereur d'Allemagne, l'électeur de Brandebourg, s'étaient déclarés contre nous. D'ardentes hostilités avaient lieu sur terre et sur mer. Messine révoltée après Palerme s'était donnée à la France, et le gouverneur de Valence avait reçu du cabinet de la régente l'ordre de partir, à la tête d'une escadre, pour se joindre à la flotte de l'amiral Ruyter, arracher Messine aux Français, et faire rentrer la Sicile dans le devoir. Don Juan d'Autriche, selon son usage, avait paru accepter cette mission et avait même annoncé son prochain départ de Vinaroz.

Triste spectacle que ces intrigues de palais quand la monarchie s'en allait en lambeaux! En ce moment critique, ce furent le précepteur et le confesseur même du roi qui donnèrent à don Juan le conseil de désobéir à l'ordre impératif de son gouvernement, pour se trouver à Madrid le jour de la proclamation de la majorité de son frère. Unissant leurs efforts, secondés par quelques-uns des grands officiers de la couronne, ils profitèrent des revers des armes espagnoles pour exagérer à dessein les maux du pays et persuader au jeune monarque que son frère, par les grandes charges qu'il avait remplies, était seul capable d'y porter remède. Ils finirent par obtenir de Charles II une lettre qui appelait don Juan à Madrid. Pour écrire cette lettre, le précepteur fut obligé de tenir la main de son disciple (*llevar-le la mano*), tel était le degré de son ignorance, amenée par l'état maladif dans lequel le malheureux prince avait vécu jusqu'alors. La lettre obtenue fut aussitôt transmise à don Juan dans le plus grand secret.

Déployant une activité dont il n'usait guère pour le service de l'état, don Juan d'Autriche arriva à Madrid le 6 novembre entre huit ou neuf heures du matin, et descendit au Buen-Retiro. Il y trouva le carrosse du premier écuyer, comte de Medellin, lequel était dans la conspiration, et il se rendit aussitôt au palais. Le roi le reçut d'un air troublé, et le quitta, un quart d'heure après, pour passer dans la chambre de sa mère. Il n'en sortit que pour se rendre à la chapelle, où le suivit son frère, accompagné de toute la grandesse qu'avait réunie à Madrid la solennité de ce jour.

On devine le coup de théâtre opéré par la brusque apparition d'un prince que l'on croyait en ce moment voguant vers les mers de Sicile. La cabale triomphait. Déjà se répandait la nouvelle du

supplice prochain de Valenzuela et de la confiscation de ses biens. Celui-ci cependant se promenait tranquillement dans Madrid, et assistait le soir, d'un visage assuré, à la représentation qui eut lieu à la cour. On l'accusa d'avoir tenté de faire assassiner don Juan. On racontait que le comte de Montijo, accompagné du comte d'Aguilar et du marquis d'Algava, s'était présenté au palais du Buen-Retiro, mais que la porte avait été défendue par don Alvaro Aleman, lieutenant de l'alcaïde du palais. Ce bruit était bien invraisemblable; néanmoins don Juan montra dans la suite qu'il ne l'avait nullement oublié.

Que s'était-il passé dans l'intervalle? La reine, un moment surprise et déconcertée, avait appelé auprès d'elle le président de Castille et lui avait demandé conseil. Le comte de Villahumbrosa lui avait répondu « que la même autorité qui avait appelé don Juan à Madrid avait seule pouvoir de provoquer son éloignement; que pour lui il saurait pourvoir à l'exécution des commandemens de sa majesté. » Il ne s'agissait donc que d'obtenir un contre-ordre du roi. Les larmes, les supplications d'une mère eurent facilement raison d'un monarque de quatorze ans, qui la veille encore était en tutelle.

Don Juan, après le baise-mains, avait quitté Charles II, qui l'avait comblé de caresses. Il venait à peine de rentrer au Buen-Retiro, lorsque, à sa profonde surprise, il reçut de don Pedro Fernandez del Campo, principal secrétaire d'état, l'ordre écrit de quitter Madrid sur-le-champ pour retourner dans son gouvernement de Saragosse. Il refusa d'abord, demandant à revoir le roi; l'ordre lui ayant été renouvelé par le grand majordome duc de Medina-Celi, il ne dissimula ni sa mauvaise humeur ni son dépit; mais après en avoir délibéré toute la nuit avec ses principaux amis, il finit par se décider à obéir, laissant ses partisans fort inquiets et dans le plus grand désarroi. C'était une deuxième tentative avortée : la situation du prince devenait ridicule.

La défaite du parti de don Juan devait avoir pour conséquence l'affermissement du pouvoir de Valenzuela, en qui se personnifiaient les craintes, les intérêts, les ressentimens et les passions de la reine. D'un autre côté, n'y avait-il pas, dans l'attitude de quelques-uns des personnages les plus considérables de l'état, l'indice d'un mouvement d'opinion dont il fallait tenir compte, s'il n'y a pas quelque naïveté à demander de tenir compte de l'opinion à des successeurs de Philippe II. Le respect de la majesté royale était encore intact en Espagne, ce qui avait manqué à la France en des circonstances analogues. En continuant à braver la grandesse par l'accumulation des honneurs sur la tête d'un homme encore si obscur la

veille, fallait-il l'exaspérer au point de risquer la guerre civile, peut-être la déchéance de Charles II ?

Sur l'avis de conseillers que préoccupaient avant tout la dignité du trône et l'intérêt de la monarchie, Marie-Anne d'Autriche semble avoir compris un moment ce danger. Valenzuela fut fait *titulo* de Castille, avec le titre de marquis de Villa-Sierra, et nommé ambassadeur à Venise : mesure excellente si, à l'inspiration de sagesse qui l'avait fait prendre, s'était unie la force d'en assurer l'exécution. Ici la prudence du favori parut au-dessous du sacrifice que faisait la reine. Si, avec la réserve, la modestie calculée de Mazarin, Valenzuela avait su s'effacer pour un temps, s'il avait eu la force, très rare il est vrai, de résister aux tentations de la fortune, peut-être serait-il parvenu, comme l'habile Italien, à consolider son pouvoir et à éviter le sort réservé aux ambitieux vulgaires. Mais Mazarin était Mazarin : il n'avait d'ailleurs nul goût pour le panache, n'étant pas né Andalous. Ce simple rapprochement fait ressortir la différence qui existe entre les deux hommes : comme la figure humaine que l'on place quelquefois au pied des pyramides en fait mieux saisir l'imposante grandeur.

Après avoir conféré avec le duc d'Albuquerque sur la conduite à tenir, Valenzuela reçut de ce duc, son meilleur appui à la cour, le conseil de s'éloigner de Madrid, mais de ne pas quitter l'Espagne. Il échangea son ambassade de Venise contre le poste de capitaine-général du royaume de Grenade et partit pour Velez-Malaga; mais il résidait le plus souvent à Grenade. Entre le capitaine-général et la cour souveraine de cette ville s'élevèrent bientôt des questions d'attributions de pouvoir, d'où s'ensuivit un conflit. La cour se plaignit vivement à Madrid. Valenzuela se servit de ce prétexte pour rentrer dans la capitale, probablement de l'aveu de la reine. Il s'y tint caché pendant quelque temps. Mais l'époque du voyage annuel de la cour à Aranjuez étant venue, il reparut tout à coup dans cette résidence, à la grande joie de ses partisans. Ses ennemis, de leur côté, ne se réjouissaient pas moins de son retour, espérant qu'un tel acte de désobéissance à l'autorité royale serait le signal de sa perte, quand le bruit se répandit que, durant ce séjour à Aranjuez, le roi avait nommé Valenzuela gentilhomme de la chambre en exercice. Ce bruit était vrai. Alors le duc de Medina-Celi, grand chambellan, entre les mains duquel le nouveau gentilhomme devait prêter serment, déclara se refuser à accomplir cette formalité. Le favori fut obligé, pour recevoir l'investiture de sa charge, de s'adresser, non sans humiliation, au prince de Astillano, gentilhomme ordinaire, lequel s'y prêta volontiers.

Ce fut le moment de l'apogée de la faveur de Valenzuela auprès des personnes royales. Charles II ne négligeait aucune occasion de

lui en donner des marques publiques. Un jour de chasse, dans le parc de l'Escurial, le favori avait pris poste en face du roi. Un sanglier étant venu à traverser la voie fut tiré par le porte-arquebuse, Gonzalo Mateo, qui se trouvait placé derrière sa majesté, de façon que quelques dragées atteignirent Valenzuela, lequel fut blessé légèrement à la jambe. Cette blessure l'ayant forcé de garder la chambre pendant quelques jours, il reçut l'insigne honneur de la visite du roi et de la reine mère. Le porte-arquebuse fut arrêté. Pour avoir osé faire des représentations au roi sur la vice-royauté de Naples, qui avait été accordée sans avis préalable du conseil d'Italie, don Pedro Fernandez, secrétaire *del despacho universal* (1), fut révoqué de ses fonctions à la suite d'une vive altercation avec Valenzuela, et sa place donnée à don Jeronimo de Eguia, qui d'ailleurs la méritait.

Le favori semble avoir voulu répondre à des marques de confiance si aveugles et si touchantes et les justifier aux yeux du public en travaillant de toutes ses forces au relèvement de la monarchie. Il multipliait les audiences, exigeait le renvoi des administrateurs incapables, trouvait des fonds pour la solde des armées et l'entretien de la flotte, moyennant la plus-value des douanes, qui était son œuvre personnelle. Les vivres étaient hors de prix par le brigandage des magistrats chargés de l'approvisionnement de la capitale. Valenzuela donna tous ses soins à cette importante question. Grâce aux mesures qu'il prit, les abus cessèrent; une baisse considérable eut lieu dans le prix des denrées. En même temps qu'il donnait du pain au peuple de Madrid, il lui fournissait les moyens de le payer en organisant de grands travaux publics. Un incendie avait dévoré une partie de la *plaza Mayor;* il en ordonna la reconstruction et rebâtit notamment le palais de la *Panaderia,* d'où la cour avait coutume d'assister, entourée des ministres étrangers, aux courses de taureaux, aux jeux de bague, et même aux *auto-da-fé.* Doué d'un vrai sentiment de l'art, il fit retirer du Buen-Retiro, où elle était perdue pour le public, l'admirable statue équestre de Philippe II par Montañes et en orna le fronton du palais, où elle faisait le meilleur effet. C'est la même que l'on voit aujourd'hui sur la place *del Oriente,* en face du nouveau palais royal édifié par Philippe V. Il éleva la tour de l'appartement de la reine, jeta les fondemens du pont de Tolède, sur le Manzanarès, et construisit celui du Pardo. Le public lui sut gré de ces efforts, où il fit preuve, cela paraît constant, d'une véritable capa-

(1) C'est-à-dire chargé du contre-seing et des ordres du roi. Le *despacho universal* est aussi quelquefois appelé la *covachuela,* à cause d'une pièce voûtée, au rez-de-chaussée du palais, dans laquelle se trouvaient les bureaux de la chancellerie. Au *despacho universal* aboutissaient les propositions de tous les conseils.

cité. Bien qu'il n'eût pas ramené la fortune du côté des armes espagnoles, beaucoup n'étaient pas éloignés de lui reconnaître les talens nécessaires au rôle de premier ministre. En considérant les pitoyables résultats de l'administration de don Juan, on ne voit pas ce qu'auraient perdu au change les intérêts de cette grande monarchie. Le comte de Castrillo, grand écuyer de la reine, étant venu à mourir sur ces entrefaites, la reine récompensa le zèle de son serviteur en le nommant à sa place, sans plus d'égards qu'à l'ordinaire pour les prétentions des plus grands seigneurs.

Il était facile toutefois de juger, d'après des symptômes significatifs, qu'il s'amassait sur cette tête si chère un orage terrible, suscité de longue main par les mécomptes de l'orgueil et la rage de l'envie. Un écuyer du roi, don Francisco d'Ayala, rentrait un soir de l'Escurial à Madrid. Arrivé à la *Casa del campo*, tout près des portes de la ville, quatre hommes masqués se présentent et déchargent leurs carabines dans son carrosse, le prenant pour Valenzuela, et accompagnant cet attentat d'obscures allusions à l'on ne sait quel mystérieux événement.

A ces criminelles tentatives, capables de faire trembler les plus audacieux, la reine répondit en faisant élever son favori à la dignité de grand d'Espagne de première classe. Peu de jours après, Valenzuela, égalant désormais la fortune des ducs de Lerme et d'Olivarès, était déclaré officiellement premier ministre, avec logement au palais, où il occupa l'appartement des infans, « lieu auguste, où ne pénétrèrent jamais que les illustres rejetons du sang de nos rois, » dit un mémoire du temps, dont l'auteur ne cache pas son chagrin. Rien ne blessait plus ce peuple imbu du génie de l'Orient que ce défaut de respect pour ses antiques usages. Mais, aussi incapable de prévoyance que d'empire sur ses caprices, Marie-Anne d'Autriche aimait à faire sentir au monde la force de son pouvoir et les effets de sa protection. Par cette nouvelle et plus étrange bravade, la mère de Charles II justifia une fois de plus cette maxime que qui peut tout est tenté de tout oser.

Il est inutile de décrire par quelle explosion de surprise et d'indignation furent accueillies des marques de faveur si exorbitantes. Les amis de Valenzuela eux-mêmes s'en montrèrent scandalisés. D'après les usages de la cour d'Espagne, les plus grands seigneurs durent fléchir le genou devant le premier ministre, émanation de la *Sacra catholica real Majestad*. Les présidens des grands conseils eurent commandement de se rendre à son cabinet pour y recevoir leurs instructions. Le duc d'Osuña, président du conseil des ordres, et le comte de Peñaranda, président du conseil d'Italie, refusèrent d'obéir; une opposition muette, mais significative,

se déclara à la messe du roi, le jour où le favori se présenta pour prendre sa place sur le banc de la grandesse. La plupart des grands se dispensèrent d'y assister. Le roi fut à peine accompagné de quelques dignitaires gagnés par des faveurs particulières, et les loyaux Espagnols constatèrent avec tristesse que la *funcion* avait eu lieu sans son éclat accoutumé.

Bientôt le mécontentement ne se déguisa plus. L'explosion en devint générale. Des railleries on passa aux propos insultans contre la reine. Les pamphlets, les pasquins, les caricatures se multiplièrent, sans être désavoués par leurs auteurs, qui étaient connus. Il convient de déclarer que Marie-Anne d'Autriche n'y répondit jamais que par le dédain, disant que son rang la mettait au-dessus de ces sortes de médisances. Dans le palais on entendait les courtisans s'écrier en se rencontrant : « Valenzuela grand d'Espagne ! *ô tempora! ô mores!* » Les mécontens tenaient publiquement des réunions que présidait don Diego de Velasco, agent déclaré de don Juan d'Autriche, et son ancien menin devenu chambellan. Les principaux membres de ces réunions séditieuses étaient les ducs d'Albe, d'Osuña et de Medina-Sidonia. On y voyait aussi parmi les plus ardens un moine de l'ordre des théatins, homme hardi et entreprenant, nommé Vintimiglia. D'une illustre maison de Sicile, il avait suivi en Espagne son frère, le comte de Prades, gouverneur de Palerme lors de la révolte de cette ville en 1647 et venu à Madrid pour se purger du crime de haute trahison. La cellule de ce religieux intrigant servait le plus souvent de lieu de réunion aux conjurés.

Le premier acte du premier ministre avait été la dissolution de la *Junta general de gobierno,* qui le gênait, en se fondant sur cette considération que, aux termes du testament de Philippe IV, les pouvoirs de ce conseil de régence expiraient à la majorité du roi. Valenzuela (il s'en fit plus tard un titre d'honneur) se proposait par cet acte audacieux, de rendre à Charles II la plénitude de son autorité, en le délivrant, disait-il, de cinq ou six vice-rois. Il est évident qu'il ne se proposait pas moins sans doute de se délivrer lui-même d'un contrôle importun. C'était une mesure des plus graves, dans tous les cas, mais particulièrement imprudente dans la situation suraiguë où il se trouvait. Les grands seigneurs qui composaient ce conseil, et qui jusqu'alors avaient observé une sorte de neutralité bienveillante, n'ayant plus de mesure à garder, allèrent naturellement grossir le parti de la protestation. On décida que pour l'honneur de l'Espagne il serait fait appel à l'épée de don Juan.

Tenu fidèlement au courant de ces révoltes de l'opinion, don Juan d'Autriche attendait patiemment à Saragosse l'effet des imprudences de la cour. Il suivait d'un œil assez calme la marche ascendante du

pouvoir de son rival, convaincu avec raison que son parti ne pouvait qu'y gagner. Aux instances de ses amis, qui le pressaient d'agir et lui répondaient de tout, il répliquait qu'il ne partirait pour Madrid que s'il y était appelé, connaissant pour en avoir fait l'expérience l'empire exercé par la reine mère sur l'esprit de son fils. Aux yeux de la nation, il voulait éviter de passer pour rebelle, et ne se souciait pas pour lui-même de s'exposer de nouveau à la déconvenue qu'il avait essuyée à l'époque de la déclaration de la majorité. Sa qualité de vice-roi de trois provinces mettait à sa disposition des forces assez considérables et lui permettait de s'appuyer sur le royaume d'Aragon, qui, bien que dépouillé par Philippe II d'une partie de ses privilèges, pesait encore d'un poids considérable dans les affaires de la monarchie. L'opinion lui était favorable et il comptait de chauds partisans dans ce pays.

La cour cependant ne le perdait pas de vue. Sans soupçonner toute la gravité de la situation, elle prenait quelques mesures de défense. Des troupes étaient concentrées à Tolède. Le précepteur et le confesseur du roi étaient exilés. Le comte de Medellin était chassé de Madrid et perdait sa charge de grand écuyer, qui était donnée au marquis de Algava. Des généraux soupçonnés de pactiser avec don Juan étaient dépouillés de leur commandement. La mesure la plus sérieuse fut la création d'un régiment de trois mille hommes, spécialement destiné à la garde du roi. On l'appelait la *Chamberga*, du nom de la casaque que portaient les soldats et dont un Français, nommé Chambert, passait pour avoir inventé la coupe. L'*ayuntamiento* de Madrid protesta contre l'institution de ce corps permanent, mais il fut passé outre. Au palais, l'énergie fut un moment à l'ordre du jour. L'amirante de Castille, le connétable, le grand chambellan, lesquels n'aimaient pas plus don Juan que Valenzuela et espéraient gouverner seuls, conseillaient fortement à la reine de faire arrêter le trio de grands seigneurs qui passaient pour les chefs des *jansenistas* (partisans de don Juan) et de faire étrangler le chambellan don Diego de Velasco. L'ordre en fut donné trois fois au président de Castille, qui trois fois refusa d'obéir. La machine gouvernementale usée, affaiblie, ne fonctionnait plus, entravée dans les fils de ces mouvemens contraires.

Convaincu qu'il ne pourrait arriver à son but par le seul crédit de ses partisans, même appuyé de l'opinion, don Juan résolut de soutenir ses prétentions par la force. Il parvint à gagner à ses vues don Gaspar Sarmiento, lieutenant-général de l'armée, chargée de la défense de la Catalogne, lequel fit déclarer pour la cause du prince un régiment de cavalerie de cinq cents chevaux, cantonné à Barcelone. Ces troupes ayant quitté de nuit leur quartier prirent en silence la route de Saragosse. Prévenu aussitôt, le général en chef

prince de Parme, donna l'ordre au marquis de Leganès, général de la cavalerie, de se mettre à leur poursuite et de les ramener; mais cet ordre fut exécuté si mollement que Leganès parut vouloir moins prévenir que favoriser cette défection.

L'opinion était divisée en Aragon. Une partie de la noblesse et des ministres du royaume se prononçait chaudement en faveur de don Juan, mais l'autre partie, ayant à sa tête le gouverneur-président, demeurait fidèle à la royauté. La bourgeoisie déclarait également ne vouloir accepter que les ordres du roi. Le président, don Pedro de Urriès, s'empressa de prévenir la cour de Madrid des graves événemens qui se préparaient à Saragosse, mais les dépêches furent interceptées. Mal informé, partagé entre la volonté de réprimer la rébellion et le doute sur ce qui se passait à Madrid, le président se borna à assembler le conseil de gouvernement (*las Salas*) pour avoir son avis. Trois ministres seulement se montrèrent opposés à don Juan. Dès ce moment la conspiration ne garda plus de mesure. Toutes communications furent rompues avec le gouvernement royal et avec l'armée fidèle de Catalogne. Un courrier du prince de Parme, porteur de dépêches, fut arrêté au pont du Gallego et dévalisé. Un laboureur, témoin involontaire de cet acte de violence, fut massacré. Désormais, la cause du prince put paraître gagnée.

La nouvelle de la rébellion arriva enfin dans la capitale de l'Espagne, grossie par l'imagination, par l'intérêt et par la peur. Le bruit se répandit que don Juan s'avançait, non-seulement à la tête d'une armée, mais que la plus grande partie des provinces s'était déclarée en sa faveur. L'attitude de la cour fut aussi misérable que lors du renvoi du père Nithard. On allait voir se renouveler la même tragi-comédie, cette fois seulement un peu plus sérieuse. Le comte d'Aguilar, colonel de la *Chamberga*, demandait à réunir ses soldats et conseillait la résistance. Une foule d'officiers réformés accouraient au palais et offraient leurs services. La reine, n'étant pas encore séparée de son fils, pouvait obtenir les ordres nécessaires, et opposer le roi au bâtard. Dans une circonstance analogue, la mère de Louis XIV faisait arrêter le vainqueur de Rocroi par son capitaine des gardes. Marie-Anne d'Autriche ne sut que gémir, se lamenter, et vomir contre don Juan ses injures accoutumées.

En cette circonstance capitale, l'attitude des loyaux serviteurs de la monarchie montra à quel degré de déconsidération était tombée la reine mère. Les amis du prince armaient dans Madrid et se déclaraient résolus à tout. La plupart des maisons étaient barricadées, pourvues d'armes et de vivres, dans l'attente d'une bataille de rues. L'archevêque de Tolède et le comte de Villahumbrosa jugèrent que la conservation de Valenzuela au pouvoir ne valait pas le risque

d'une guerre civile, également funeste à la royauté, que le roi fût vainqueur ou qu'il fût vaincu. On décida que la première mesure à prendre était de séparer Charles II de sa mère. Soit habitude d'obéissance, soit faiblesse de caractère, le jeune monarque se prêta sans résistance à cette résolution. Depuis l'époque de sa majorité, on s'était attaché à lui faire sentir la honte d'être mené par un homme de néant tel que Valenzuela, que l'on rendait responsable de tous les malheurs de la campagne de 1675, comme si le prince qui conspirait quand il fallait se battre, qui avait refusé de marcher contre la révolte de Messine, comme autrefois au secours de la Flandre, n'entrait pas aussi pour quelque chose dans les désastres de la patrie. Une nuit, Charles II sortit du palais dans le plus grand secret, et enveloppé dans son manteau, il se rendit au Buen-Retiro sous la conduite du duc de Medina-Celi et du comte d'Aranda. Située sur le versant opposé du plateau sur lequel s'élève la ville de Madrid, cette résidence est assez éloignée du palais royal, circonstance favorable au dessein des conjurés. On décida en second lieu que le roi écrirait à son frère de se rendre à Madrid pour l'assister dans son gouvernement. La lettre royale est du 27 décembre 1676. Le courrier qui en était porteur partit le 29 pour Saragosse. Mais, ce qui est plus extraordinaire, le même courrier portait également une lettre de la reine mère déclarant adhérer à la résolution prise par le roi. Qu'espérait cette princesse par cette inconcevable démarche ? Qu'on ne la séparerait pas de son fils, ce qu'elle redoutait par-dessus tout ? Mais pouvait-elle ignorer les sentimens de don Juan à son égard, et les prétentions de ses amis, qui mettaient pour première condition à la paix son éloignement de la cour ? On est confondu de tant de faiblesse inutile. Il est évident que depuis le renvoi exigé du père Nithard, — cette mortelle injure faite à une reine, — il s'était établi entre don Juan et Marie-Anne d'Autriche une lutte dans laquelle l'un ou l'autre devait infailliblement succomber. C'était l'opinion de Louis XIV. Quoi qu'il en soit, la lettre existe, mais elle ne sauva rien. Vainement Marie-Anne fit les plus grands efforts pour obtenir de voir son fils ou de lui écrire. Cette permission lui fut refusée. Vainement elle fit intervenir l'ambassadeur d'Allemagne, qui menaça les conjurés de la colère de l'empereur. — « Nous nous soucions bien de l'empereur, lui répondit le duc d'Albe ; ne veut-il pas bien gouverner son empire comme nous voulons, nous, notre royaume ? Qu'il songe que l'Espagne lui a mis la couronne sur la tête et qu'elle sent encore aujourd'hui ce qu'il lui en a coûté et le peu qu'il a fait pour elle. » La reine reçut l'ordre de quitter le palais et de se rendre à Tolède, dont on lui donnait le gouvernement, en lui assignant pour résidence l'Alcazar de cette ville. En même temps, le roi envoyait son confesseur à sa mère pour

lui expliquer les motifs de sa conduite et lui prodiguer les assurances de son filial attachement. Cette résolution de Charles II avait été accueillie avec des transports de joie par la population de Madrid. Citoyens et grands seigneurs se portaient en foule au Buen-Retiro, pour féliciter le jeune monarque et lui offrir selon l'usage de riches présens.

On se demande avec curiosité quelle fut, dans cette révolution de palais, l'attitude du favori. N'ayant pas su ou pu la prévenir, il était condamné à la subir. On l'a accusé d'avoir manqué de résolution. C'est oublier, ce semble, que Valenzuela n'était rien que par le crédit de la reine. Par le fait de se séparer volontairement de sa mère, par le fait surtout d'appeler don Juan, Charles II déclarait ramener à lui le pouvoir qu'il avait délégué jusqu'alors et laissait le favori retomber dans son néant. Celui-ci ne pouvait dès lors commander quoi que ce fût à qui que ce fût. Imaginez Louis XIV majeur se déclarant en faveur du prince de Condé, la veille de l'arrestation de ce dernier. Qu'aurait pu Mazarin? Qu'aurait-il pu surtout, si Anne d'Autriche avait déclaré approuver la conduite de son fils? Privé de tout moyen de se défendre, Valenzuela n'avait d'autre ressource que de s'éclipser. Dès le 24 décembre il avait quitté Madrid.

En possession de la lettre du roi, don Juan partit de Saragosse le 1er janvier 1676, non sans avoir fait ses dévotions à Notre-Dame del Pilar. Ce prince offrait un singulier mélange d'ambition et d'hypocrisie. Il n'avait à la bouche que le service de Dieu quand il s'insurgeait contre l'état, et défendait ses trahisons par des argumens de théologien. Il marchait accompagné de deux personnages fort compromis, un Napolitain, le prince de Monte-Sarcho, qui, en débarquant à Barcelone, s'était sauvé auprès de lui pour échapper aux poursuites d'un procès criminel, et le comte de Monterey. A l'époque de la formation de la maison du roi, ce dernier était accouru en poste de la Flandre où il servait, dans l'espérance d'en faire partie, se fiant aux promesses qu'il avait reçues, et surtout à l'argent qu'il avait donné. N'ayant obtenu que la direction de l'artillerie, depuis exilé, il s'était rallié à don Juan avec le titre de mestre-de-camp-général.

Parvenu à Montreal de Ariza, à peu près à moitié chemin de Saragosse à Madrid, le prince y établit son quartier-général. Ariza était le point de concentration assigné aux quelques troupes fort mal organisées qu'il avait pu réunir en Aragon, et qui, augmentées d'un certain nombre de volontaires catalans et valenciens, formèrent un corps de trois mille fantassins et de mille cavaliers. C'étaient des forces bien médiocres pour lutter contre les ressources de la monarchie espagnole; mais ce prince prudent avait maintenant

d'excellentes raisons de croire qu'il ne serait pas nécessaire d'en venir aux mains. Au pis-aller, il comptait sur les levées que lui avaient promises les grands de Castille, dont il allait traverser les états. Il marchait à petites journées, laissant la révolution s'accomplir d'elle-même, et voulant bénéficier de l'effet moral produit sur les indécis par sa tardive hardiesse. Il arriva le 4 à Hita, ville appartenant au duc de l'Infantado, l'un des grands seigneurs qu'avait le plus exaspérés la scandaleuse élévation de Valenzuela. Il apprit à Hita la résolution qu'avait prise le roi de se séparer de sa mère, et cette nouvelle, qui était un présage de paix, fut accueillie avec joie par ses partisans et par lui-même. Les entreprises de ce genre, tant qu'elles n'ont pas réussi, sont toujours accompagnées de graves inquiétudes, et les conspirateurs étaient loin d'être rassurés, connaissant l'irrésolution naturelle de leur chef. Le prince ne tarda pas à voir arriver le cardinal d'Aragon, qui lui renouvela l'assurance du plaisir qu'aurait le roi à le voir attaché de plus près à son service, mais qui apportait en même temps l'ordre de licencier sur-le-champ les troupes dont il était accompagné. Don Juan répondit qu'il était prêt à exécuter les ordres de sa majesté, à condition que le roi accordât l'éloignement de la reine sa mère, l'arrestation de Valenzuela, et le licenciement du régiment de la *Chamberga*. Ces conditions ayant été ratifiées par Charles II, don Juan laissa au marquis de Leganès le soin de payer et de congédier ses troupes, ne gardant auprès de lui que six cents cavaliers de Catalogne, avec lesquels il se mit en marche pour Madrid, accompagné d'un petit nombre d'amis et de serviteurs. Il arriva au Buen-Retiro, le 25 janvier, à six heures du matin. Il était enfin maître de la situation.

III.

Qu'était donc dans cet intervalle devenu le favori ?

Connaissant tout ce qu'il y avait de spécieux dans le personnage de don Juan, se fiant encore à l'ascendant qu'il avait si longtemps exercé sur le roi et sur sa mère, Valenzuela ne désespéra pas complètement de sa fortune et garda même l'illusion de croire qu'il pourrait la rétablir. Il se déroba de Madrid, comme nous l'avons dit, mais il ne quitta pas l'Espagne, se réservant de ne la quitter qu'à la dernière extrémité. Il s'était retiré avec sa famille et ce qu'il avait de plus précieux au monastère de l'Escurial, se croyant en sûreté sous la protection des immunités de ce lieu vénéré, panthéon des rois, consacré aux yeux de toute l'Espagne par les reliques qu'y avait réunies en grand nombre la dévotion de Philippe II. Il était muni en outre d'un ordre royal (*cedula*) enjoignant au

prieur des hiéronymites de veiller sur sa personne comme sur la personne même de sa majesté. Il connaissait mal ses ennemis.

Don Juan ne perdit pas un moment pour assurer sa vengeance et pour satisfaire la haine et l'avidité de ses partisans. Le jour même de son arrivée, il obtint un décret qui d'une part reconnaissait pour loyaux et fidèles sujets tous les seigneurs qui avaient épousé sa cause, de l'autre déclarait Valenzuela déchu de tous ses droits, titres et dignités, prononçait la confiscation de ses biens, et le déclarait en outre prévenu du crime de haute trahison envers l'état. Le décret était rédigé dans les termes les plus insultans pour le malheureux favori. En ce qui touchait l'octroi de la grandesse, il y était dit : « Voulant maintenir la première noblesse de mes royaumes, et ceux d'entre les nobles qui ont obtenu les honneurs de la grandesse dans l'illustration et l'éclat dont ils n'ont cessé de jouir, et considérant que cette illustration serait ternie si l'on faisait figurer parmi les grands un individu (*sujeto*) qui ne possède à aucun degré les mérites et qualités qui doivent naturellement appartenir à quiconque aspire à ce suprême honneur, j'ai résolu et décidé que cet octroi de la grandesse serait désormais considéré comme un acte absolument nul et non avenu. Moi, le roi. » Quand Valenzuela fut informé de l'arrêt qui le dégradait, il répondit froidement : « Ce n'est pas le roi qui est l'auteur de ce décret, c'est l'homme qui lui conduit la main. »

La petitesse d'âme de don Juan se manifesta bientôt par les rigueurs calculées de sa vengeance. Tous les partisans de la reine, tous les amis de Valenzuela, tous les personnages connus pour avoir été opposés aux prétentions du prince, ou seulement pour avoir gardé la neutralité, furent révoqués de leurs fonctions ou exilés. L'intègre comte de Villahumbrosa se vit dépouillé de sa dignité de président de Castille, pour avoir refusé de s'engager par écrit à servir exclusivement les intérêts de don Juan. Le prince de Parme, à qui étaient dus les uniques succès de l'Espagne dans la campagne de 1675 (il avait fait lever le siège de Puycerda, envahi le Roussillon et saccagé le bourg d'Ille) perdit le commandement de l'armée de Catalogne. Le comte d'Aguilar et le prince de Astillano furent exilés, l'amirante de Castille relégué dans sa ville de Medina de Rio-Seco. Sous le coup d'un mandat d'amener, le comte de Montijo se sauva en Portugal. L'exil atteignit des prédicateurs pour avoir fait en chaire l'éloge de la reine. Le prince s'abaissa jusqu'à proscrire des nains, de misérables bouffons, dont se servait l'oisiveté de cette triste cour pour entretenir la conversation. La terreur devint générale.

Les conjurés n'avaient pas attendu les ordres de don Juan pour se mettre à la recherche de Valenzuela. Le champ était ouvert à la

trahison, on ne tarda pas à savoir qu'il s'était réfugié à l'Escurial. Dès le 6 janvier, don Fernand de Tolède et le duc de Medina Sidodonia, à la tête de deux cents cavaliers, se présentèrent à la porte du couvent. Le prieur fut appelé. Sommé de par le roi de livrer la personne de Valenzuela, ce religieux répondit qu'il était en possession d'un ordre contraire et demanda à voir le premier. On lui répliqua que cet ordre était verbal. En même temps, on commandait aux soldats de cerner le couvent et d'intercepter toute communication avec le dehors. Le prieur, voyant que ses supplications étaient inutiles, prit acte de la violation des droits de l'église et lança l'excommunication d'usage contre ses agresseurs. Les seigneurs embarrassés eurent recours à la ruse. Ils firent entendre au prieur qu'il était de l'intérêt de Valenzuela d'être mis en rapport avec eux. Le prieur y consentit, à la condition qu'ils se présenteraient seuls. L'entrevue eut lieu dans l'intérieur de la noble et superbe chapelle. Sommé de se rendre au nom du roi, Valenzuela répondit que, n'ayant conscience d'aucun acte contraire au service de sa majesté, il était prêt à lui obéir en sujet fidèle; mais, qu'étant à l'Escurial par ordre signé du roi, il ne consentirait à en sortir que par un ordre contraire, dont il demandait la représentation. C'était mettre fin à la conférence.

Après avoir constaté la présence de Valenzuela à l'Escurial, ce qui était au fond le véritable objet de leur expédition, les seigneurs essayèrent de vaincre l'obstination des religieux en les prenant par la famine. Cette mesure barbare n'obtint pas plus de succès que l'intimidation, et don Fernand commençait à désespérer de se saisir de sa proie quand une délation vint révéler l'endroit précis où était caché Valenzuela. C'était un réduit fort étroit et voûté, situé près du sanctuaire de la chapelle : un tableau en dissimulait l'entrée. Le délateur était un barbier (*sangrador*), attaché au dispensaire du couvent, lequel avait été appelé auprès du malheureux prisonnier, que dévorait la fièvre, pour lui pratiquer une saignée. On paya sa trahison par deux cents doublons de récompense. Aussitôt l'ordre est donné aux soldats d'enlever le couvent. Ils se précipitent dans les cloîtres, pénètrent en armes dans la chapelle, quelques-uns même à cheval, tirent des coups de feu, jurant et criant « que le roi en a donné l'ordre, qu'il leur faut Valenzuela mort ou vivant. » Les religieux épouvantés cédèrent enfin. Valenzuela fut livré.

Don Antonio de Tolède procéda immédiatement à la saisie des dépouilles de l'ancien favori. Ce furent alors des scènes d'un autre genre, mais encore plus odieuses. Les caisses qui renfermaient l'argent et les joyaux furent mises à sac, Tolède ne se gênant pas pour s'approprier tel ou tel bijou qui était à sa convenance, et il y en

avait d'admirables. Les soldats fouillèrent de leurs piques jusqu'aux matelas dans la chambre de doña Maria de Ucedo, que gardaient douze hommes, sans la perdre un instant de vue. Ils brisèrent les châsses d'argent ciselé, chefs-d'œuvre de Juan d'Arce, et dispersèrent les reliques. Ils allèrent jusqu'à forcer le tabernacle, pour s'assurer s'il ne renfermait pas quelque trésor. Ils semblaient, dit un témoin oculaire, non pas les soldats d'une armée catholique, mais une horde de religionnaires déchaînés. Loin de les modérer, leurs chefs les excitaient. On était au cœur de l'hiver. Le prisonnier réuni à sa famille ne garda exactement que les vêtemens qu'il avait sur lui. L'ordre royal destiné à garantir la sûreté de sa personne lui fut enlevé. On refusa une mante à sa malheureuse femme, grosse de quatre mois. Son fils, un enfant, avait gardé un petit manchon : cet objet lui fut retiré.

De l'Escurial, Valenzuela fut conduit à Madrid sous l'escorte de trois cents cavaliers, et ensuite au château de Consuegra, sur l'ordre exprès de don Juan. On ne pouvait choisir de prison plus sûre. Malgré les mauvais traitemens dont on l'accabla (on ne lui épargna pas même les chaînes), l'ancien favori supporta cette accablante disgrâce avec une force d'âme peu commune. Son sang-froid ne l'abandonna point, et sa hauteur étonna ses ennemis. Parmi les seigneurs qui se mêlèrent à son arrestation se trouvait le comte de Fuentes, lequel en lui adressant la parole le qualifia simplement de *monsieur* (señor). — « Votre grâce, lui répondit Valenzuela, aurait bien pu garder pour la circonstance quelqu'une de ces *excellence* qu'elle me prodiguait au temps où je n'en faisais nul cas, pas plus que de tant de gens que je connaissais très bien pour n'être que de serviles adorateurs de la fortune. — C'est à moi que l'on ose parler ainsi? interrompit Fuentes. — O le bel exploit, continua le prisonnier, avec un rire sardonique, le bel exploit vraiment que cette arrestation de Valenzuela! On y attache sans doute la restauration de la monarchie, qu'on la confie à de si grands seigneurs... Eh bien! je le jure, si ma tête doit tomber, ma tête ne tombera pas seule. — Cette ironie dans le sang-froid suppose une conscience assez tranquille. Il avait son secret, qui était celui de bien d'autres, et ne le dissimulait point. Gardé à vue nuit et jour, traité comme un vil malfaiteur, il eut quelques momens de défaillance, dans lesquels on l'entendit s'écrier en soupirant profondément : « *Ay! Animara* (anagramme de *Mariana*), tu me coûtes bien cher! *Ay! Aranima,* que m'importent tes faveurs si je ne puis être sauvé! » — Ces exclamations furent jugées choquantes dans la bouche d'un homme qui s'était toujours montré fort avare de paroles et d'une discrétion absolue.

Par ordonnance du procureur général fiscal, don Pedro de

Ledesma, chevalier de Calatrava, il y eut un commencement d'instruction, où furent entendus un très grand nombre de témoins, la plupart domestiques de grands seigneurs, qui, eux, se gardèrent bien de comparaître. Leurs dépositions sont vagues, sans précision. Presque tous ne font que répéter des on-dit (*oyò decir, dice haber oido*). Interrogé lui-même à plusieurs reprises, le prisonnier se défendit avec beaucoup d'assurance et de hauteur. Il se borna à dire qu'il avait agi en tout par ordre du roi; que son seul crime était d'avoir reçu de grandes faveurs de sa majesté, qui avait le droit de les accorder. C'était précisément le système de défense qu'avait adopté, devant la commission du parlement de Paris, la veuve du maréchal d'Ancre, Éléonore Galigaï. Il concluait en demandant des juges, offrant de passer de la juridiction de l'église à celle des tribunaux ordinaires, mettant d'ailleurs ses ennemis au défi de lui faire son procès. Le procureur-général, agent docile de don Juan, l'accusa de haute trahison dans son réquisitoire, en punition de quoi il demandait sa tête et la confiscation de tous ses biens. Don Juan et les conjurés, qui connaissaient la cour, ses usages et leurs propres méfaits, ne relevèrent jamais cette accusation. Ils ne voulurent ni procès, ni débats contradictoires; ce qui ne les empêcha pas de procéder immédiatement à la confiscation des biens. Les meubles et joyaux, l'argenterie, les tableaux, la garde-robe, la sellerie furent mis publiquement à l'encan. On vendit jusqu'à la dernière chemise du prisonnier, sans s'inquiéter de savoir s'il en manquait dans sa prison. Le procès-verbal de la vente mérite d'être étudié à tous égards. C'est en particulier une page curieuse de l'histoire du luxe et des arts décoratifs en Espagne au XVIIe siècle.

L'imagination populaire avait singulièrement exagéré les trésors qu'elle supposait en possession du favori. Le résultat de l'inventaire fut une déception pour le public, et le bruit courut aussitôt que les auteurs de la révolution avaient faussé les chiffres et diminué à dessein la part du roi pour dissimuler la part qu'ils s'étaient adjugée à eux-mêmes. La vente à l'encan produisit 7,919,468 réaux de vellon, somme à laquelle vinrent s'ajouter 2,856,262 réaux en argent monnayé (1). Telles furent les dépouilles de l'homme qui avait disposé pendant près de huit ans des richesses de la monarchie de l'Espagne et des Indes. Mazarin à sa mort laissa un peu plus.

Le scandale de la violation à main armée du monastère de l'Escurial ne pouvait passer inaperçu en pareil temps et dans un pays

(1) Les deux sommes réunies donnent 10,775,730 réaux. Le réal de vellon vaut en argent de France 0 fr. 267, ce qui produit environ 3 millions de francs.

tel que l'Espagne. La cour de Rome s'en émut. Le pape Innocent XI (Odescalchi), né à Milan, avait servi comme officier dans les armées espagnoles et s'intéressa toujours vivement aux affaires de cette monarchie. Il demanda que l'ancien favori fût « restitué à l'église, » et sa cause remise entre les mains de l'autorité ecclésiastique, ordonnant en outre que le prisonnier fût réintégré dans la possession de ses biens confisqués sans forme de procès. On fit d'abord la sourde oreille. Mais le 30 mars 1677 arriva un bref plus menaçant accompagné d'excommunication contre les auteurs du sac de l'Escurial. On eut alors l'air d'obéir. De Consuegra, Valenzuela fut conduit avec de grandes précautions à l'église de Temblèque, d'où on le ramena à Consuegra après avoir pris la précaution de faire bénir la pièce qu'il y habitait. Ces casuistes purent affirmer dès lors que le prisonnier était « restitué à l'église, » *y que estaba en sagrado*. La faiblesse du nonce Mellini se contenta de cette comédie, dont le public impartial fut indigné, mais il ne céda point sur la question de juridiction. L'intervention de la cour de Rome était après tout le meilleur moyen d'en finir avec cette grande affaire, qui remuait l'état et touchait à des points si graves et si délicats. Dans l'intérêt de la dignité du trône, de la paix publique et de la conservation du prisonnier, le nonce rendit un décret qui exilait pour dix ans Valenzuela aux îles Philippines, lui assignait pour résidence le château de San Felipe de Cavite, en l'île de Luzon, avec défense d'en sortir sous peine d'excommunication. Ce décret qui semblait dépouiller Valenzuela du droit de faire entendre sa justification, fut vivement commenté dans Madrid, et révéla l'existence d'un nombre fort grand de *valenzuelistas*. Les auteurs du sacrilège de l'Escurial durent faire amende honorable en chemise et la corde au cou au collège impérial. Le nonce leur donna quelques coups de discipline et leva les censures. Valenzuela fut extrait de sa prison et dirigé sur Cadix, où il fut provisoirement déposé au fort del Puntal.

Notre récit serait incomplet si nous ne disions quelques mots du traitement qui fut infligé à la femme et aux enfans du proscrit. On se saurait s'imaginer, si on n'en avait la preuve certaine, à quels procédés indignes d'un gentilhomme, à plus forte raison d'un prince de sang royal, s'abaissa la persécution organisée contre ces infortunés.

Doña Maria de Ucedo demeura d'abord quelques jours à l'Escurial privée de tout, sans savoir ce qu'était devenu son mari, ni ce qu'elle deviendrait elle-même. Après toute sorte de négociations et de délais, on finit par la mettre dans une mauvaise charrette, avec ses deux enfans et quelques serviteurs, et elle prit le chemin de Madrid. Arrêtée, menacée plusieurs fois sur la route par des soldats,

elle était à peine descendue dans l'appartement qu'elle y occupait qu'un alcade de cour vint lui intimer l'ordre de quitter la capitale et de se retirer à dix lieues au moins de Madrid. Elle obéit et partit pour Tolède, « sans le secours d'un maravédis, ni même d'un morceau de pain. » Pendant le trajet, elle se rencontra avec son mari, qui marchait sous la garde de trois cents hommes armés de carabines, l'épée nue à la main. Valenzuela s'approcha de sa femme et de ses enfans, qu'il ne devait plus revoir, et ne put répondre que par ses larmes à leurs gémissemens et à leurs cris de désespoir. Il y avait défense de se parler; moins durs que leurs chefs, les soldats de l'escorte pleuraient.

Doña Maria descendit à Tolède au couvent royal de Sainte-Anne, ignorant que Tolède fût le lieu assigné pour résidence à la reine mère. Aussitôt arriva l'ordre de quitter cette ville pour se rendre à Talavera ou à Hita. Elle partit pour Talavera, moyennant l'aumône de quelques ducats qu'elle reçut du cardinal-archevêque. Elle commençait à respirer dans l'asile que lui avait procuré une de ses parentes, quand se répandit le bruit que son mari allait avoir la tête tranchée et qu'elle même se verrait séparée de ses enfans. Les pauvres créatures étaient fort malades. Succombant à tant de maux, l'infortunée résolut d'en finir avec la vie en se laissant mourir de faim. « Dieu la soutint pour voir le jour de sa vengeance, » dit l'auteur ému de ce récit. Le terme de sa grossesse approchait. Elle donna le jour à une fille, qui mourut peu de temps après. Mais pour comble de malheur, elle perdit aussi sa fille aînée, une enfant de douze ans, qui était charmante, et dont les grâces, la raison précoce, consolaient la malheureuse mère dans cet abîme de misères.

Cependant approchait pour Valenzuela le moment de partir pour sa destination ; mais sa femme demeurait en Espagne, ce qui importunait singulièrement don Juan et ses acolytes. Si Valenzuela venait à succomber, comme ils l'espéraient, aux douleurs de l'exil, aux mauvais traitemens, aux fatigues d'un voyage de 5,000 lieues, ils redoutaient le cri d'une autre victime vivante, de sa veuve dépouillée et persécutée. On mit tout en œuvre pour obtenir de Maria de Ucedo qu'elle s'éloignât de Talavera. On descendit jusqu'au mensonge. On lui affirma que le roi permettait qu'elle vît son mari avant son départ; qu'elle trouverait, à cet effet, 400 ducats préparés à Tolède. Ne pouvant ébranler sa volonté, on essaya d'effrayer sa conscience. Un moine augustin se présenta avec mission de lui démontrer qu'elle ne pouvait sans péché mortel séparer sa destinée de celle de son époux. Elle sentait un piège. Elle résista obstinément à tous les efforts pour la persuader. Mais, connaissant ses ennemis, la vaillante Espagnole résolut de se couvrir de la pro-

tection de l'église. Elle se présenta à neuf heures du soir à la collégiale de Talavera et, trouvant la porte fermée, elle attendit sous le porche, avec son fils mourant, son dernier enfant, jusqu'au moment de l'ouverture de la porte du clocher. Elle passa six mois dans la tour exposée à toutes les intempéries du temps et des saisons, jusqu'à ce que le chapitre, touché de compassion, lui procura un logement un peu plus convenable dans la chambre du sacristain. Il se trouva, parmi les suppôts de don Juan, un individu assez scélérat pour proposer de lui enlever son fils, comme un sûr moyen de la contraindre à quitter ce dernier asile. Il s'offrait même à faire le coup.

Le 14 juillet 1678, Valenzuela, embarqué sur un galion de la flotte de la Nouvelle-Espagne, quitta sa patrie pour ne plus la revoir. Il toucha à Puerto-Rico, aborda à la Vera-Cruz et, traversant le Mexique dans toute sa largeur, il s'embarqua à Acapulco pour le lieu fixé à sa résidence. Durant ce voyage de plus de six mois, il n'avait touché *ni un real, ni un vestido.* Le vice-roi avait été informé officiellement de sa venue et avait reçu en même temps les ordres les plus sévères touchant la surveillance dont l'ancien favori ne devait pas un moment cesser d'être l'objet. Cavite est une ville située à l'opposé de Manille, à peu près comme Antibes en face de Nice, sur la côte sud de la baie de ce nom. Le fort de San-Felipe en défend l'entrée. Valenzuela y fut gardé à vue avec défense d'écrire à qui que ce fût, pas même à sa femme. Il semblait prendre plaisir à la conversation de son confesseur : on le lui ôta. Le jour de l'arrivée du courrier de Goa, les postes étaient doublés, les sentinelles avaient ordre de tirer sur toute embarcation qui ferait mine de vouloir aborder à terre. Le prisonnier supporta cette nouvelle série de rigueurs avec la même constance qu'il avait montrée depuis le moment de son arrestation, cherchant dans l'exercice de son esprit un remède à son infortune. Il passait une partie de son temps à composer et à écrire. Il reprenait ses habitudes de poète, faisait des vers lyriques et des comédies.

Après six années de détention rigoureuse, le sort de Valenzuela parut s'adoucir. Un ordre du roi, daté de 1682, parvenu à Cavite seulement en 1684, vu la distance, énorme pour ce temps, prescrivait au gouverneur de San-Felipe d'accorder à son prisonnier la permission d'écrire en Espagne, d'avoir des serviteurs particuliers et un logement convenable. Des fonds étaient mis à la disposition du gouverneur.

Le premier usage que fit Valenzuela de cette permission fut d'adresser à Charles II un mémoire justificatif où il expose les violences iniques dont il a été l'objet, après avoir été arraché de l'Escurial par la force et au mépris de l'ordre royal de sa majesté. Il proteste énergiquement contre le fait d'avoir été, non-seulement

arrêté en terre d'église, mais emprisonné, exilé, dépouillé, sans aucune forme de procès, sans articulation précise d'un délit quelconque, — déclarant avoir toujours servi pour l'honneur de son maître et l'intérêt de la monarchie, n'attribuant sa chute qu'à l'envie excitée par les bienfaits dont il a été comblé par le roi et par sa mère. Il insiste particulièrement sur l'acte de dissolution du conseil de régence, lequel n'avait d'autre but, dit-il, que de restituer à sa majesté l'intégralité de son pouvoir souverain, mais qui a eu pour effet de jeter dans le parti de ses ennemis tous les membres de ce conseil, ces mêmes membres qui n'avaient fait qu'applaudir et même contribuer à son élévation tant qu'il avait consenti à partager le pouvoir avec eux.

Le 4 octobre 1688, le gouverneur de San-Felipe eut ordre de mettre sur-le-champ son prisonnier en liberté, lui assignant toutefois la résidence provisoire de Mexico, avec 12,000 *pesos* de traitement. Parti de Cavite sur le galion *el Santo Niño*, Valenzuela arriva à Mexico, le 28 janvier 1690, et fut reçu par le vice-roi, comte de Galves, sur le pied de *titulo* de Castille.

Il est aisé de se rendre compte des adoucissemens successifs apportés au sort de l'intéressant prisonnier. Don Juan était mort dès 1679, et, le lendemain de son trépas, Charles II courait à Tolède pour ramener à Madrid la reine sa mère.

Peu d'hommes firent naître plus d'espérances que don Juan; jamais espérances ne furent plus déçues. Arrivé à ce pouvoir si longtemps convoité, ce prince ne révéla qu'un génie étroit, un esprit court, rien des qualités de l'homme d'état. Exclusivement occupé des soins de sa vengeance, on le vit se livrer à un examen minutieusement ridicule des actes du gouvernement déchu, faire dans la vie de la reine des recherches qui allaient à la déshonorer, ne lui épargnant ni un ennui, ni un déboire. Il la craignait néanmoins, et pour s'en défendre il organisa une police d'espionnage qui surveillait sa correspondance, recueillait les propos du palais et l'informait des moindres bruits. Absorbé par la lecture de ces rapports, il ne lui restait plus de temps pour s'occuper des grandes affaires. Il imagina de sortir la nuit avec le roi, dans un carrosse à deux mules, pour se mettre au courant de l'opinion. Le carrosse fut vite reconnu, et l'opinion devint muette. A la cour, il décida que les seigneurs ne pourraient prendre du tabac dans la chambre du roi, mais seulement dans l'antichambre. Il supprima la *golilla* et la remplaça par la cravate. Il descendit jusqu'au soin de faire peigner le roi, lequel avait de longs cheveux blonds, mais qui usait de son pouvoir absolu pour refuser obstinément l'usage du peigne (1).

(1) Charles II dit un jour à cette occasion : « Hasta los *piojos* no estan seguros de don Juan. » Le mot avait sa portée, et une saveur bien espagnole.

« Tout semblait contribuer à l'élever et à l'affermir, a dit de lui le marquis de Villars; lui seul se manqua à lui-même, et il ne parut digne de gouverner que quand il ne gouverna point. »

Le peuple attendait la diminution des charges publiques et l'abaissement du prix des denrées, l'armée l'arriéré de sa solde, la flotte les approvisionnemens qui lui manquaient, les Espagnols zélés le relèvement de la patrie. Il n'y eut rien de changé sous l'administration de don Juan. La décadence suivit sa marche silencieuse. L'Espagne vit se continuer la même série de revers écrasans qui lui imposèrent a paix de Nimègue.

Plus on avait attendu de don Juan, plus l'opinion se révolta contre lui. On releva e pasquin suivant affiché aux portes du palais :

Vino su Alteza,
Sacò la espada,
Y no ha hecho nada.

« Son altesse est venue, elle a tiré son épée; et puis, qu'a-t-elle fait? Rien. »

Le prince écrivit au-dessous :

Villano,
Aun no se ha cogido el grano.

« Imbécile! la moisson n'est pas encore faite. »

Mais de pareils traits le désolaient, ayant assez d'esprit pour en sentir la pointe. Il devait connaître des déboires plus amers. Les grâces, qu'il avait distribuées d'une main si prodigue, se trouvant cependant moins nombreuses que la meute accourue à la curée, il vit se déclarer contre lui les meilleurs de ses amis ou du moins des hommes qu'il avait droit de regarder comme tels, comme le duc d'Osuña, le comte de Monterey. Ainsi se trouva accomplie la prophétie de Valenzuela : « Son altesse ne connaît pas les tigres, les léopards, auxquels elle a affaire. Je les connais, moi, pour les avoir bravés. » Ses perplexités allèrent croissant, augmentées par son irrésolution naturelle et par le peu de force qu'il se sentait pour porter le poids d'une si vaste monarchie. Son esprit se troubla; ses traits s'altérèrent. En peu de jours, ses cheveux avaient blanchi.

Ce retour de l'opinion eut pour effet de reconstituer le parti de la reine. Le confesseur du roi, que don Juan avaît tiré de son cloître de Salamanque pour s'en faire une créature, le dominicain Moya, se rallia sans vergogne à ses ennemis, sous prétexte que le prince avait mal tenu les promesses qu'il lui avait faites. Ce parti obtint le retour à la cour du prince de Astillano, l'un des nombreux exilés qu'avait faits don Juan; et comme le confesseur engageait le roi à tenir bon là-dessus contre les objections du premier ministre,

Charles II lui répondit : « Qu'importe qu'il s'y oppose? il suffit que je le veuille. » Parole résolue, comme en prononça bien peu ce triste monarque.

Don Juan, informé de ce langage du roi par ses espions, comprit que le moment de sa chute était arrivé. Pour l'achever, on distribua dans le public une pièce de vers où étaient rappelés, avec une sanglante ironie, les désordres de la vie de sa mère et le scandale de sa douteuse naissance. Cette pièce, attribuée à l'amirante de Castille, débutait ainsi :

« Un histrion et un duc, un moine et une tête couronnée, figurèrent sur la liste de la belle Calderon. Le bal commença : et, parmi tous ceux qui entrèrent en danse, quelqu'un se vante de savoir quel est celui qui mérita le prix. Moi, je double la mise, et je parie pour le moine (1). »

Ce fut le coup de grâce. Atteint d'une fièvre maligne, le malheureux prince se mit au lit et ne se releva plus. Il venait de conclure sous ces tristes auspices le mariage de Charles II avec l'intéressante et infortunée Louise d'Orléans, nièce de Louis XIV. Rassemblé sous les fenêtres du palais, le peuple de Madrid manifestait sa joie de cet hymen par des feux d'artifice mêlés de pétards, et Charles II, du haut de son balcon, jouissait de ces éclats de la joie populaire sans égard pour son frère moribond, à qui tout ce bruit fendait la tête. Le fils de Maria Calderon rendit le dernier soupir le 17 décembre 1679. L'habit magnifique qu'il avait commandé pour la cérémonie des noces royales figura sur son cercueil. Pendant que ses restes étaient transportés *al pudridero* de l'Escurial, le roi montait en carrosse pour se rendre à Tolède, accompagné de tous les exilés.

Cette mort fut, comme nous l'avons dit, le signal de l'adoucissement du sort de Valenzuela. Après le retour à Madrid de la reine mère, il fut de nouveau question de lui. Mais cette affaire avait fait trop de bruit; elle avait trop compromis la réputation de Marie-Anne pour qu'il parût convenable de rappeler sur-le-champ l'ancien favori. D'ailleurs, les circonstances étaient changées. Il y avait

(1) Un frayle y una corona,
Un duque y un cartelista,
Anduvieron en la lista
De la bella Calderona.
Baylò, y algun blasona
Que de quantos han entrado
En la danza, ha averiguado
Quien llevò el prez del bayle.
Pero yo atengo me al frayle,
Y quiero perder doblado.

maintenant à la cour une jeune et charmante reine qui avait beaucoup d'empire sur l'esprit de son époux. Il était donc de la plus haute convenance de ne pas précipiter ce retour. De là les ménagemens successifs qui y furent apportés.

Vers l'an 1690, le rappel définitif de Valenzuela était regardé par sa famille comme extrêmement probable et même comme prochain. La mort l'empêcha de s'accomplir.

Dans le jardin de la maison qu'il occupait à Mexico, Valenzuela, conservant tous les goûts du cavalier élégant, s'amusait à dresser un cheval au piaffer. L'animal, très doux jusqu'alors, était placé dans les piliers, selon l'usage. Son maître, pour l'exciter, lui donna plusieurs coups de baguette et passa ensuite derrière lui, se dirigeant de l'autre côté. Il en reçut en ce moment dans le bas-ventre une ruade qui le renversa. Relevé aussitôt par ses serviteurs, Valenzuela fit quelques pas dans le jardin; mais, ayant porté la main à sa blessure et, la retirant toute pleine de sang, il fit appeler son médecin, le docteur don Juan Oliver. Celui-ci ne jugea pas la blessure dangereuse et se borna à prescrire quelques remèdes insignifians. Mais le mal empira vite. Une fièvre ardente se déclara au bout de quelques jours. Le malade perdit l'usage de la parole, tout en conservant la possession de son intelligence, jusqu'à ce que, pris de convulsions, il expira, le 7 janvier 1692, après huit jours de maladie. L'autopsie constata qu'il aurait pu vivre encore longtemps. Le proscrit de don Juan fut honoré de magnifiques funérailles. Le vice-roi l'accompagna à sa dernière demeure, à la tête de sa maison, suivi des cours, des tribunaux, des corporations religieuses, et d'une grande affluence de peuple. Il fut enterré dans la chapelle du couvent de Saint-Augustin à Mexico.

Valenzuela laissait un testament par lequel il chargeait sa veuve de réhabiliter sa mémoire et de poursuivre la restitution de ses biens, dont il déclarait vouloir fonder un majorat sur la tête de son fils unique. Maria de Ucedo n'avait pas besoin d'être excitée à défendre les dernières volontés de son époux. Elle présenta dans ce dessein une requête très habilement et très fortement motivée. Les difficultés renaissaient. On allait se retrouver en face des mêmes inconvéniens qu'on avait sagement résolu d'éviter quelques années auparavant. Sur le conseil d'un magistrat éminent, don Gil de Castejon, il fut décidé en principe que les actes de l'administration de Valenzuela étaient couverts par l'autorité de la régente et par celle du roi, devenu majeur; qu'il n'y avait pas lieu d'en examiner les détails; qu'il était séant au plus haut point d'éviter les débats d'un procès; qu'en conséquence l'affaire serait jugée par le roi, dans sa sagesse. L'arrêt rendu par Charles II maintenait le retrait de la grandesse, mais conservait à l'héritier de Valenzuela le

titre de Castille et lui restituait sur les biens confisqués la somme de 20,000 *pesos;* le titre de marquis de Villa-Sierra est passé aujourd'hui dans la maison de Mondragon y Acuña.

Telle fut la brillante et tragique destinée d'un homme qui, avec plus d'audace que de génie, plus de courage que de prudence, osa saisir le pouvoir en un temps de minorité et entreprit de relever la monarchie espagnole de sa profonde décadence. Gentilhomme de petite naissance, n'ayant d'autre appui que l'amour ou le caprice d'une reine sans grand caractère, il osa, bravant de redoutables inimitiés, affronter, souvent humilier, l'altière et puissante aristocratie que l'histoire de l'Espagne montre constamment rebelle à l'autorité des favoris de ses rois. Haute et téméraire entreprise : un Richelieu lui-même s'y fût usé; tant la force de résistance des grands de Castille était supérieure à la puissance de la noblesse française, même avec Condé à sa tête; tant différait de l'organisation de la France la constitution de l'Espagne, avec les privilèges énormes de ses communes, de ses églises, de ses provinces, véritables forteresses servant de base d'opération à tout prétendant et à tout ambitieux résolu à tenter le renversement de l'autorité légitime. C'est l'histoire du passé; c'était naguère encore celle du présent. Le seul cri de *Contra fuero!* suffit à soulever la ville de Saragosse, en 1591, arracha Antonio Perez aux mains redoutables de Philippe II et, ce qui était peut-être plus difficile, aux prisons de l'inquisition.

Sans remonter jusqu'à Alvaro de Luna et aux souvenirs de l'échafaud de Valladolid, Valenzuela avait sous les yeux l'exemple récent de la chute du père Nithard, dont nul mieux que lui ne connaissait l'origine et les causes. Pouvait-il espérer réussir là où le ministre-confesseur avait si tristement échoué? Il fut étourdi par la rapidité de sa fortune. Une tête plus ferme se serait contentée de la réalité du pouvoir. Il comptait de nombreux partisans dans les classes moyennes, des esprits impartiaux qui, rendant justice à son activité, à son intelligence, à la magnanimité de ses sentimens (il dédaigna toujours les calomnies et donna un emploi à un homme qui avait voulu l'assassiner), le jugeaient capable de soulager les maux de la monarchie et pleurèrent sur ses disgrâces. Il pouvait, il devait s'en tenir au rôle de premier ministre et justifier ce titre aux yeux de tous par la sagesse et les bienfaits de son administration. Comme le maréchal d'Ancre, avec lequel sa destinée a tant de rapports, « il voulut expérimenter jusqu'où pouvait aller la fortune d'un homme. » L'ancien page du duc de l'Infantado aspira à la grandesse, sa vanité le perdit. Sa femme, ses amis, qui sentaient le

péril, l'exhortaient à modérer son ambition. « Quel homme en passe de monter plus haut, répondait-il, se refuse jamais à courir la chance offerte? Vous parlez de modération; cela vous est facile. Venez vous mettre à ma place, nous verrons ce que vous ferez. Après tout, si je succombe, l'histoire dira que le jour de la Présentation de Notre-Dame, on m'a vu assister à la cérémonie, seul sur le banc de la grandesse, à côté de mon roi. » Les honneurs l'enivraient.

Il y eut toujours en effet, un peu de l'andalous *gracioso* dans le personnage de Valenzuela. L'artiste subsista dans le politique; l'homme des grandes affaires demeura marqué au type si original de la race. Dans le trajet de Madrid à Consuegra, les hommes de son escorte s'arrêtèrent pour coucher à l'étape d'Illescas. Du logement qu'il occupait, le prisonnier entendit tout à coup les sons d'une guitare. L'instrument n'était pas d'accord. Il se le fit apporter, l'accorda lui-même, et se mit à en jouer de manière à charmer tous les assistans. — Il a laissé cinq ou six volumes d'écrits composés en grande partie à Cavite, et revus à Mexico. Ces volumes comprennent des *Discours* politiques et satiriques, dans le genre de Quevedo, un drame de *Sophonisbe* en *sextetos*, un grand nombre de poésies mêlées, de comédies, de saynètes, de livrets d'opéras, parmi lesquels il faut remarquer celui qu'il composa à l'occasion du second mariage du roi avec Marie de Neubourg, sous ce titre : *Sin mudar de sentir, mudar de afecto*. Ses vers ont de la douceur, de la grâce, du sentiment; mais le style en est gâté par le cultisme. Son *Mémoire au roi*, daté de Mexico, pourrait être signé de Gongora.

Les diligens éditeurs du tome LXVIIe des *Documens inédits* ont retrouvé et publié un portrait authentique de Valenzuela, peint par Garcia Hidalgo, dans la manière de Velasquez. Ce portrait est à mi-corps. Valenzuela est vêtu avec élégance. Il porte ces longs et beaux cheveux noirs dont parle Mme d'Aulnoy. Le front est élevé, la figure ovale et régulière, les yeux grands et doux, la bouche railleuse. L'expression de la tête est intelligente, sans rien toutefois qui rappelle l'ampleur des traits du visage de Mazarin ou la mine redoutable du cardinal de Richelieu.

L'Académie de Madrid a ramené à propos l'attention sur ce personnage trop oublié de l'histoire, qui, sans avoir laissé dans le passé la trace lumineuse du passage des grands hommes, n'en demeure pas moins intéressant à plus d'un égard.

EUGÈNE BARET.

L'ANGLETERRE

AU

TEMPS DE LA RESTAURATION

II.

LE TRIOMPHE DES CONSERVATEURS.

A History of England from the conclusion of the great war in 1815, by Spencer Walpole; London, 1878.

Quiconque veut étudier l'histoire avec fruit ne doit pas se contenter du récit des faits, mais plutôt rechercher quelles idées ont prévalu pendant les années qui précédèrent les grands événemens. C'est ce qui a été fait dans la première partie de cette étude (1). Mais les idées ne gouvernent pas seules les destinées du monde. Souverains et ministres y ont bien leur part. Il n'est pas superflu de passer brièvement en revue ceux qui vivaient à l'époque dont il s'agit ici.

I.

A quels hommes appartenait le gouvernement de la Grande-Bretagne lorsque se reveillèrent les opinions libérales? George III était encore le roi nominal; atteint de folie, il avait cessé depuis

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

1811 de prendre aucune part aux affaires. Habitué dès l'enfance à se croire le droit d'imposer sa volonté, esprit étroit, entêté, il avait commencé son long règne sous de fâcheux auspices. Il avait rebuté Pitt, entrepris une guerre désastreuse contre les colonies d'Amérique : ces fantaisies de pouvoir absolu l'avaient rendu impopulaire; mais, lorsqu'il fut revenu aux principes du régime parlementaire, lorsque surtout la maladie eut éteint le peu qu'il avait eu d'intelligence, ses sujets ne se souvinrent plus que de la décence de sa vie privée, de son dévoûment à la grandeur de l'Angleterre. Il eut un regain de popularité sur ses vieux jours; la reine Charlotte était la digne épouse de cet honnête monarque. Les scandales de la cour de Versailles vivaient encore dans toutes les mémoires; George II lui-même avait été grossier et libertin. Les Anglais étaient fiers d'un couple royal qui donnait l'exemple des vertus privées.

Le roi profitait au surplus des défauts que son fils, le prince de Galles, affichait avec trop d'ostentation. M. Spencer Walpole ne le juge-t-il pas avec partialité? « Ce fut un mauvais fils, un mauvais mari, un mauvais père, un mauvais ami, un mauvais souverain. » La liste est complète des qualités que l'on aurait voulu découvrir en lui et dont l'historien se voit obligé de constater l'absence. Sa seule ambition était de paraître le premier gentilhomme de l'Europe et, en effet, il savait plaire. Il était débauché, il s'enivrait, il parlait un langage inconvenant avec ses compagnons de tous les jours, et pourtant, acteur consommé, il savait captiver un homme de génie comme Walter Scott ou un homme pieux comme Wilberforce. Le pays commença par se fatiguer d'avoir souvent à payer ses dettes; on avait encore tant d'attachement pour la dynastie que l'on crut l'avenir assuré lorsque son mariage fut annoncé. L'illusion fut de courte durée : il eut une fille, puis il se sépara de sa femme pour toujours. On sait ce que devint la princesse de Galles. Partie pour l'Italie où elle vivait dans la compagnie familière d'aventuriers de bas étage, elle ne reparut plus que pour réclamer son rang au jour où George IV monta sur le trône. L'unique fruit de cette union malheureuse, la princesse Charlotte, grandit dans l'isolement. De l'époux qu'elle choisirait devait dépendre le sort du royaume-uni. On sait aussi comment périrent les espérances légitimes que le pays avait mises en elle.

A défaut de cet unique héritier, la famille royale comptait de nombreux représentans. George III avait eu quinze enfans, dont douze vivaient encore. Aucun d'eux ne sut conquérir les sympathies du peuple. Le second fils, le duc d'York, marié à une princesse royale de Prusse, n'avait pas d'enfans. Comme général, il

échoua dans les Pays-Bas lorsqu'il fut mis à la tête de l'armée anglaise au début des hostilités. Pourtant il remplit, presque toute sa vie durant, le haut emploi de commandant en chef en Angleterre et s'y distingua par de réelles qualités. Aussi dissolu que son aîné, il fut accusé devant le parlement en 1807 d'avoir toléré le trafic des grades par l'intermédiaire d'une de ses favorites et ne s'en justifia pas tout à fait. Le troisième fils de George III, le duc de Clarence, n'avait que des enfans naturels. Le quatrième, le duc de Kent, était célibataire à cette époque. Les cinquième et sixième fils, ducs de Cumberland et de Sussex, s'étaient mariés contre la volonté de leur père. Enfin, le septième, le duc de Cambridge, était célibataire. Des cinq filles, une seule était mariée et n'avait pas d'enfans. Ainsi, dans cette nombreuse famille dont le plus jeune avait près de quarante ans, le seul rejeton auquel le pays s'intéressait était cette princesse Charlotte, que l'on aimait non-seulement pour ses qualités personnelles, mais aussi parce que la couronne serait revenue, à défaut d'elle, à des princes contre lesquels la nation avait de justes griefs.

L'affection populaire que les fils du roi n'avaient pas su conquérir s'était portée sur l'heureux général des dernières guerres. L'illustration de la famille Wellesley était de date récente, puisque son chef, Richard Cowley Wesley, n'avait été élevé à la dignité de pair d'Irlande sous le nom de lord Mornington qu'au milieu du XVIIIe siècle. Le fils de ce premier pair fut fait comte et eut cinq enfans, dont l'aîné, élève brillant d'Eton et d'Oxford, gouverneur général de l'Inde à l'âge de trente-huit ans, vainqueur des Mahrattes et de Tippou-Sahib, reçut le titre de marquis de Wellesley. Lord Wellesley avait montré dans l'Inde de véritables qualités de gouvernement, quoiqu'on lui ait reproché d'avoir mésusé du pouvoir absolu que les circonstances lui attribuaient. De retour dans la mère patrie, il resta toujours au second rang. L'éclat dont le nom de son jeune frère Arthur fut entouré éclipsa bientôt les lauriers qu'il avait lui-même recueillis. On ne peut dire qu'Arthur Wellesley fût né pour la profession des armes, et de fait, après avoir atteint en six ans le grade de lieutenant-colonel, il essaya d'en sortir. La protection de son aîné le fit partir pour les Indes, où ses talens militaires se révélèrent pour la première fois. Rappelé eu Europe, ses relations de famille, non moins que ses succès contre les Hindous, l'appelaient à jouer un rôle important dans la lutte contre Napoléon. Ce ne fut cependant qu'en 1809 qu'il obtint le commandement en chef des troupes débarquées en Portugal. Les cinq années qui suivirent sont peut-être le plus bel exemple que l'on puisse trouver dans l'histoire moderne de ce que la prudence et le sang-froid valent à la guerre.

Plus encore par son adresse à profiter des fautes de l'ennemi que par des combinaisons stratégiques auxquelles son esprit froid répugnait, le général anglais s'avança peu à peu de Lisbonne à Toulouse. Cette longue série de belles campagnes l'appelait, au retour de l'île d'Elbe, à commander l'armée des Pays-Bas. Quelle que soit l'opinion des hommes spéciaux sur la bataille de Waterloo, on comprend la reconnaissance de la nation anglaise pour celui qui en était revenu vainqueur. Sir Arthur Wellesley était sorti d'Espagne en 1814 avec le titre de duc de Wellington. Ses compatriotes le considérèrent en 1815 comme un sauveur. Les honneurs ne troublèrent point son jugement. On le verra, dans la suite de ce récit, conserver toujours le même calme, la même présence d'esprit. C'est par l'exercice de ces qualités rares, quoique négatives, qu'il resta, longtemps après les triomphes éphémères du champ de bataille et malgré des tendances réactionnaires qu'il ne dissimulait point, le chef obéi du parti aristocratique, l'adversaire respecté des réformes que les whigs voulaient réaliser.

A la mort de William Pitt, lord Grenville avait été le chef d'un cabinet qui s'intitulait, avec plus de présomption que de vérité, le ministère de tous les talens. Le cabinet qui gouvernait la Grande-Bretagne en 1815 aurait pu prétendre être juste le contraire. Aucun des hommes d'état qui le composaient n'a laissé une réputation d'habileté : aucun ministère ne réussit mieux dans ses entreprises. Ce fut, par une autre anomalie, le plus long ministère que l'on vit jamais en Angleterre, car il dura vingt ans, sauf quelques changemens de personnes, et sous trois chefs différens, le duc de Portland, lord Perceval, lord Liverpool. Ce dernier avait pris la direction des affaires en 1812, par rang d'ancienneté en quelque sorte, — il avait toujours occupé des emplois politiques depuis 1793, sauf un court intervalle, — plutôt que par son mérite personnel. Le cabinet de lord Liverpool ne semblait vivre d'abord que parce que ses adversaires ne se souciaient pas de le remplacer; les succès de Wellington, la paix de 1815, le consolidèrent.

Le lord-chancelier Eldon avait du moins acquis une légitime réputation dans l'exercice de sa profession. C'était un avocat de médiocre famille et de petite fortune que son talent avait amené sur les bancs de la chambre des communes d'abord, ensuite au plus haut emploi de la magistrature. Bien qu'il fût savant juriste, on lui reprocha toujours d'hésiter à conclure. Il était conservateur par-dessus tout, ennemi de toute réforme. On raconte qu'à son début comme premier juge, il eut l'audace, par un coup de tête auquel on suppose que sa femme l'avait poussé, de solliciter du roi la permission de siéger sans perruque. « Non, non, répondit

George III, pas d'innovation sous mon règne. » Lord Eldon se le tint pour dit; de mauvais plaisans prétendirent même qu'il prit ce mot pour devise. Il n'y eut pas un projet de réforme, si grave ou si futile qu'en fût l'objet, auquel il ne s'opposa pendant les vingt-cinq années qu'il fut lord-chancelier.

Lord Sidmouth, secrétaire d'état de l'intérieur, était encore un homme de loi, mais de médiocre capacité. Fils d'un médecin, le docteur Addington, qui avait soigné lord Chatham, il dut à l'intimité de William Pitt d'entrer au parlement et, de là, dans les emplois publics. Il présida la chambre des communes à la satisfaction de tous. On admet en Angleterre que la présidence, par cela même que celui qui l'exerce doit être indépendant de l'esprit de parti, ne conduit pas au ministère. Cependant, par une nouvelle preuve d'affection, Pitt le désigna comme le plus capable d'être son successeur, lorsqu'un désaccord avec George III, au sujet des catholiques, contraignit le cabinet de se démettre en 1801. Addington n'était pas l'homme des grandes conceptions. Il conclut la paix d'Amiens que le premier consul lui offrait; le pays lui en sut gré. Ce succès l'étourdit; se croyant de force à compter avec Pitt, il ne réussit qu'à se brouiller avec lui. Après avoir voulu traiter d'égal à égal avec le plus grand ministre qu'ait eu l'Angleterre, Addington, devenu lord Sidmouth comme récompense de ses services, était rentré au second rang dans une administration dont lord Liverpool était le chef.

L'habitude existait alors que le cabinet fût composé pour la majeure partie de membres de la chambre des lords. C'était en quelque sorte une tradition, attestant que l'influence de la chambre héréditaire prédominait, à tel point que, dans le cabinet du duc de Newcastle, au début du règne de George III, il n'y avait eu qu'un seul *commoner*. La situation avait changé, en ce sens du moins que les capacités se rencontraient plus nombreuses dans la chambre des communes. Le cabinet de 1815 avait d'un côté lord Eldon; mais il avait de l'autre lord Castlereagh, Vansittart, Bathurst et quelques autres d'aussi peu de réputation. Le premier n'était pas un orateur, c'est incontestable. Tout jeune, il était entré dans le parlement d'Irlande, — l'union des deux royaumes n'eut lieu qu'un peu plus tard, — après une lutte électorale scandaleuse dans laquelle son père, lord Londonderry, se vantait d'avoir dépensé 60,000 livres. En qualité de secrétaire en chef pour l'Irlande, il prit part à un trafic inavouable d'emplois et de fonctions honorifiques en vue de faire consentir les assemblées délibérantes de cette île à l'union complète avec la Grande-Bretagne. Par cet apprentissage peu délicat de la vie publique, son esprit s'était délié; il

avait pris, sous la direction du comte de Liverpool, le portefeuille du *foreign office*.

Mais Vansittart, chancelier de l'échiquier, n'avait même pas l'adresse vulgaire que donne la pratique des affaires. Ministre des finances d'une nation riche et puissante pendant onze années, il n'eut pas une initiative, il ne sut pas préparer une réforme, alléger un impôt. Soit dans la paix, soit dans la guerre, ayant à faire face à des besoins tout différens, il fut incapable de modifier le budget ainsi que les circonstances l'exigeaient. Bathurst, beau-frère de lord Sidmouth, avait plus de capacité; comme chancelier du duché de Lancastre, il avait peu d'occasions de le montrer. Robinson, devenu plus tard lord Goderich, chef d'un cabinet éphémère en 1827 et plus tard encore lord Ripon, s'est éteint en 1859 dans une obscurité relative qui laisse à juger du peu de cas que ses contemporains firent jamais de ses mérites. Il était alors vice-président du *Board of trade*. Tels étaient les hommes sur lesquels le gouvernement devait compter pour défendre sa politique devant la chambre des communes; de jeunes auxiliaires, attachés à des fonctions subalternes, les assistaient au besoin, et ces jeunes gens s'appelaient Huskisson, Peel, Palmerston; mais, relégués au second rang par leur âge ou par le caractère modeste de leur situation, ils n'avaient pas encore montré ce dont ils étaient capables.

L'opposition était mieux servie. Lord Grenville et lord Grey la dirigeaient dans la chambre haute, tous deux habiles aux affaires, s'imposant par le caractère et par la capacité. Toutefois il y avait entre eux la divergence d'idées qui tend toujours à séparer en deux fragmens le parti de l'opposition. Grenville, allié de Pitt, ancien premier ministre de Georges III, ne s'était séparé de son illustre parent que sur une question accessoire lorsque le roi avait déclaré qu'il ne confierait jamais un portefeuille à Fox. Ses partisans, les grenvillites, étaient hésitans comme lui, ils tergiversaient dans les occasions graves. La longue domination des tories et la résistance efficace qu'ils opposèrent avec succès aux idées libérales, même lorsque le pays s'y était déjà converti, doivent être attribuées surtout à l'inconsistance de ce tiers-parti qui, avec plus de décision, se serait emparé du pouvoir même avant que la lutte contre l'empereur Napoléon fût terminée. Lord Grey était plus entier; avec de brillantes qualités oratoires, il s'était attaché, presque dès son entrée dans le parlement, à la grande question de la réforme électorale, il y était demeuré fidèle sans se laisser effrayer par les incidens de la révolution française; il eut l'honneur de la faire triompher quarante ans après l'avoir proposée pour la première fois.

Dans la chambre des communes, nul n'avait plus de talent que Canning, tour à tour l'adversaire et l'allié de Castlereagh, toujours son ennemi intime. Bon écrivain, orateur éminent, Canning avait tenu une place brillante dans les cabinets de Pitt et du duc de Portland, dont Castlereagh était aussi membre. Un duel entre eux, à la suite d'un débat futile, sembla les séparer pour toujours. Bien que le duel fût alors dans les mœurs anglaises plus qu'à présent, il était au moins singulier de voir deux membres du gouvernement vider une querelle les armes à la main. Canning se fâcha de n'être mis qu'au second rang dans un cabinet dont lord Perceval, son inférieur par le talent et par la réputation, avait la présidence. Sept ans plus tard, en 1816, fatigué de ne plus rien être, il se trouva heureux de rentrer dans le ministère dont lord Liverpool était le chef et lord Castlereagh le ministre des affaires étrangères, avec la situation modeste de président du bureau du contrôle. On a répété, à propos de Canning, le mot de Voltaire : que les hommes réussissent plus par leur caractère que par leurs talens. Doué de qualités éminentes, réputé le plus grand orateur de son époque, il ne s'était encore montré ni assez prudent ni assez patient pour obtenir le pouvoir auquel il se croyait des droits.

On ne peut dire que la Grande-Bretagne manquât d'hommes d'état à l'époque qui nous occupe, puisque dans l'opposition aussi bien qu'au pouvoir, il y avait des talens remarquables, sinon de premier ordre, mais il leur manquait à tous les qualités singulières qui font que les hommes d'état guident les événemens au lieu de se laisser guider par eux.

II.

La paix fut accueillie avec joie d'un bout à l'autre de l'Angleterre. Le pays s'était enrichi pendant une longue période de guerre; quel degré de prospérité ne devait-il pas atteindre lorsque le commerce serait libre entre toutes les nations du globe et que l'Europe entière allait transformer ses ennemis de la veille en consommateurs? Avec plus de perspicacité, on aurait deviné que cette prévision ne se réaliserait pas. En Allemagne, en France, en Espagne, la guerre avait eu pour effet, non de supprimer les besoins, mais d'entraver l'industrie, les opérations commerciales; les usines n'avaient pu s'établir, les ouvriers avaient été enrôlés sous les drapeaux, les navires de la Grande-Bretagne avaient accaparé les transports parce qu'il n'y avait sur la mer de protection que pour eux seuls. La paix conclue, les capitaux enfouis se montrèrent; la main-d'œuvre s'offrit à bon marché; les soldats licenciés

demandèrent du travail. Les manufacturiers anglais se virent en mesure de fabriquer davantage au moment où leur marché se restreignait par la concurrence.

Aussi bien que les fabricans, les cultivateurs avaient profité de l'isolement que Napoléon avait voulu faire autour des Iles-Britanniques; obligés de suffire seuls aux besoins d'une population plus nombreuse, ils avaient amélioré leurs instrumens, leurs troupeaux, leurs méthodes de culture. S'ils produisaient plus chèrement, ils vendaient leurs produits à un prix plus élevé; ils payaient de gros loyers sur la terre sans avoir à s'en plaindre. L'ouverture des ports du continent eut pour premier effet d'abaisser le prix du blé. Il y eut, suivant toute apparence une panique; les fermiers s'imaginèrent qu'il était impossible de lutter contre la concurrence étrangère; les baux arrivés à leur terme ne se renouvelèrent pas; un grand nombre de propriétés restèrent en friche. Du moins, au milieu de la détresse universelle, le pain était à bon marché. L'année 1816 fut bien différente. Humide au printemps, pluvieuse en été, froide à l'automne, elle ne fournit qu'une médiocre récolte. En décembre, le pain coûtait le double de ce qu'il avait coûté au mois de janvier précédent. En même temps, et sans que ces phénomènes économiques aient un lien apparent, l'industrie métallurgique subit une crise telle que la plupart des hauts fourneaux cessèrent de brûler; comme conséquence, le travail des houillères fut suspendu. Le pain était cher, et d'innombrables ouvriers se trouvèrent sans ouvrage.

Le peuple avait alors trop peu d'instruction pour se rendre compte que cette désastreuse situation n'était pas plus la faute du gouvernement que des patrons. La misère était extrême. A Birmingham, plus d'un tiers de la population recevait l'assistance publique, mais c'était surtout dans les comtés agricoles que la détresse se faisait sentir, au point que, en certaines paroisses, six personnes sur sept vivaient de la taxe des pauvres. Il ne fut plus question dans les journaux que de meurtres, d'incendies, d'émeutes, de pillages des boutiques de bouchers ou de boulangers. Les ouvriers n'étaient pas partout malfaisans. Ceux des houillères imaginèrent de s'atteler à des tombereaux pleins de charbon de terre et de s'en aller ainsi de ville en ville offrir leur marchandise. Les magistrats eurent le bon esprit de faire acheter ce que ces ouvriers nomades apportaient et de les renvoyer contens. La crise fut plus grave dans les villes de manufactures : la populace s'en prit aux métiers, que l'on accusait d'avoir abaissé le taux des salaires. Trente ans auparavant, un pauvre idiot du comté de Leicester, Ned Ludd, avait brisé une machine par jalousie contre ses camarades. Son histoire était restée

populaire. En souvenir de lui, ceux qui s'attaquèrent aux métiers reçurent le nom de *luddistes*. Ils firent beaucoup de mal dans les provinces du centre où l'industrie était déjà développée; ce qui est pis, les gens mêmes qui les désapprouvaient n'étaient pas bien certains qu'ils eussent tort. La masse du public se laissait encore convaincre que l'introduction des machines dans l'industrie est vraiment un désastre pour l'ouvrier.

Il était inévitable que ces désordres fussent accompagnés d'agitations politiques. L'usage s'était établi déjà de désigner sous le nom de radicaux les hommes d'opinions intempérantes. Dans l'Angleterre du temps présent, les radicaux sont ceux qui ne transigent pas avec leurs principes; alors, c'étaient des fauteurs de révolutions que redoutait quiconque avait un intérêt à maintenir le régime en vigueur ; c'étaient des écrivains tels que Paine et Godwin, qui parlaient d'abolir toutes les lois existantes; c'étaient, lorsque Pitt était ministre, les partisans des jacobins à qui l'Angleterre faisait la guerre. En 1816, les radicaux n'étaient, — à part Cobbett, le plus vigoureux pamphlétaire de l'époque, — que des inconnus, sans talent, sans influence, Un orateur de carrefour, Hunt, était le plus notable d'entre eux; il ne paraît point cependant qu'il ait eu l'initiative et l'audace que doit posséder le chef d'un parti violent. On l'accusa, sur le témoignage d'un délateur dont la bonne foi est contestable, d'organiser des sociétés secrètes, de débaucher les soldats, d'ourdir des complots. Le seul acte apparent qu'il se permit fut de convoquer à Spafields, faubourg de Londres, une réunion de tous les mécontens. L'assemblée, plus bruyante que dangereuse, vota une adresse au prince régent et s'ajourna à trois semaines pour attendre la réponse. Au jour de cette seconde réunion, les esprits étaient plus agités. Hunt eut l'habileté de se tromper d'heure et d'arriver trop tard. En l'attendant, deux énergumènes, Waston, un médecin sans malades, Thistlewood, un agitateur vulgaire,entraînèrent la foule dans les rues de Londres; une boutique d'armurier fut pillée, un spectateur paisible fut tué; ce fut tout. Le lord-maire avait pris soin de masser sur différens points des troupes de police qui dispersèrent les émeutiers et arrêtèrent le plus turbulens. Le ministère voulut à toute force poursuivre ces quelques prisonniers pour crime de haute trahison. Le jury, moins effrayé que les représentans de la couronne, les acquitta. En face d'un gouvernement qui voulait être trop sévère, le public se montrait trop indulgent.

Le programme avoué des radicaux n'avait alors rien de bien méchant; il se réduisait à ceci : le suffrage universel, un parlement annuel élu au scrutin secret, l'allocation d'une indemnité aux

membres de la chambre des communes. Mais ces revendications se manifestaient dans la rue par des actes répréhensibles. Au jour de l'ouverture du parlement, la voiture du prince régent fut assaillie à coups de pierres. Lords et membres des communes, qu'ils fussent du parti de l'opposition ou du parti ministériel, tous réprouvaient ces excès au même degré; ils différaient sur le moyen de les réprimer. Les uns soutenaient que cette effervescence s'apaiserait dès que les affaires auraient repris leur allure habituelle; ils faisaient valoir que l'agitation s'éteignait dans les provinces à mesure que le travail renaissait; il fallait, à les entendre, être fermes, mais non sévères; les lois en vigueur suffiraient à contenir les mutins. Les autres, au contraire, se croyaient à la veille d'une insurrection générale. On leur avait fait accroire que les insurgés avaient des armes, obéissaient au mot d'ordre de sociétés secrètes. L'acquittement par le jury des émeutiers de Spafields épouvanta même des modérés, tels que lord Grenville, qui était, sinon le chef de l'opposition, du moins le membre le plus écouté dans le parti opposé au ministère. Lord Liverpool et ses collègues demandèrent la suspension de l'*habeas corpus;* une large majorité la leur accorda.

La Grande-Bretagne a traversé des crises plus graves depuis un demi-siècle. Les chartistes ont rempli Londres de leurs processions en 1848; les fenians ont semblé, en 1866, avoir pour complices la populace de toutes les grandes villes. Cette suspension de la loi dont les Anglais sont si fiers, qui garantit la liberté individuelle, n'a plus jamais été prononcée. Elle l'avait été en 1793, sur la demande de Pitt, au commencement de la guerre contre la France. On l'a pardonné à Pitt, en considération sans doute des gages qu'il avait donnés auparavant au parti libéral; on a trouvé que les ministres de 1817 étaient coupables d'avoir eu recours à ce moyen. Peut-être leur en a-t-on gardé rancune surtout parce qu'ils en abusèrent. Les chambres votèrent, en même temps et sur la proposition du cabinet, une loi contre les réunions séditieuses. Toute assemblée, n'eût-elle pour objet que de discuter des questions scientifiques ou littéraires, fut interdite. Les sociétés savantes les plus honorables ne furent pas exceptées. Cobbett, fit à sa façon la critique de ce régime arbitraire. Si redoutable qu'il fût, avec le journal à bon marché qu'il venait de créer, le ministère n'osait le poursuivre. Mais Cobbett s'effrayait d'autant plus qu'il était criblé de dettes, et sous le coup des poursuites de ses créanciers non moins que du gouvernement, il partit pour l'Amérique en déclarant qu'il avait peur d'un donjon sans plume, ni encre, ni papier.

Personne ne s'étonnera que ces mesures de rigueur, ces menaces, eussent pour première conséquence d'exciter davantage les

esprits. On disait déjà tout haut, au sein des sociétés secrètes, que tous les moyens, même les moyens violens, sont bons pour résister à l'oppression et pour obtenir la réforme du parlement. L'agitation s'accentuait surtout dans les grandes villes. Se voyant empêchées de tenir des réunions publiques, les sociétés secrètes de Manchester résolurent d'envoyer une immense députation à Londres, députation de pauvres gens à qui les meneurs persuadèrent qu'il fallait que chacun emportât sa couverture afin de camper au milieu des champs. Des députations de toutes les grandes villes du Nord devaient se joindre à celle de Manchester; avant d'arriver à Londres, ils seraient si nombreux que l'armée et la police n'oseraient leur faire obstacle. Cette manifestation pitoyable a été appelée la marche des *blanketeers;* ils partirent douze mille, disent les uns, quatre mille seulement disent les autres. A chaque pas, le nombre en diminuait, loin de s'accroître. Des patrouilles enlevèrent les plus bruyans; les timides se dérobèrent. Quelques centaines allèrent jusqu'à Macclesfield. Épuisés, sans argent, sans pain, ils n'excitaient plus que la pitié; ils se trouvèrent heureux de rencontrer de bonnes âmes qui les secoururent.

Y eut-il vainement un plan général d'insurrection? C'est possible, mais la preuve n'en fut faite que par les dépositions suspectes de prétendus complices à la solde de la police. Ces bruits servaient le ministère, à qui les chambres concédèrent que la suspension de l'*habeas corpus* serait prolongée jusqu'au mois de mars 1818. Lord Liverpool et ses collègues triomphaient dans le parlement; ils étaient moins heureux devant les tribunaux. A Londres, à York, le jury acquittait les émeutiers poursuivis par l'attorney-général pour crime de haute trahison. L'offense dont ils s'étaient rendus coupables ne parut pas mériter d'être qualifiée si sévèrement. Dans le comté de Derby, une troupe de cinq cents individus, armés de fusils, avait tué un spectateur paisible, mais s'était dispersée à la première sommation. Il y avait meurtre, c'était incontestable, et le jury montra qu'il comprenait la gravité du fait, car il condamna les trois principaux chefs à la peine capitale; mais il ne voulut voir rien de plus grave en ces tentatives insensées.

Le ministère ne fut pas mieux obéi dans les poursuites qu'il dirigea contre les écrivains. Cobbett avait emporté de l'autre côté de l'Atlantique la verdeur ironique du pamphlétaire; il avait laissé à ses émules de la presse périodique l'audace des injures et l'intempérance du langage. Les hommes du pouvoir n'étaient pas seuls à se plaindre de la licence des écrivains; Southey conseillait à ses amis du gouvernement de les déporter tous; Wilberforce s'indignait de leurs blasphèmes quotidiens. Comme il arrive toujours en pareil

cas, ce fut pour une attaque contre le cabinet et non pour une attaque contre les institutions sociales que les premières poursuites eurent lieu. Une feuille obscure osa dire que le ministère avait fait la guerre à la France non pour renverser l'empereur, mais pour dominer les citoyens anglais. Traduit devant le jury, ce journal fut acquitté : sa réputation était faite; inconnu la veille, il était célèbre le lendemain. Un peu plus tard, un pauvre libraire, Howe, était poursuivi à son tour pour avoir parodié dans un livre les formules de l'église établie. L'attorney-général crut ne pouvoir mieux démontrer combien cette œuvre était impie et scandaleuse qu'en en lisant des extraits devant la cour. Hélas! les jurés eux-mêmes éclatèrent de rire. Repris par trois fois, devant des tribunaux différens, et pour des passages de son livre qui n'étaient pas les mêmes chaque fois, Howe obtint toujours un verdict de non-culpabilité. Décidément le jury ne voulait pas condamner les pamphlétaires.

L'agitation morale des esprits s'évanouissait avec les causes qui lui avaient donné naissance. La récolte de 1816 avait été déplorable; par suite le pain avait été cher, le travail rare et mal rétribué. Dès le milieu de 1819, la situation s'améliorait; le prix du pain redescendait à un taux raisonnable, le commerce redevenait prospère. Malgré la reprise des affaires, le rétablissement de la paix, les finances de l'état étaient toujours le gros souci de chaque session parlementaire. Ceux qui s'étaient imaginé que le budget se retrouverait en équilibre aussitôt la guerre finie étaient loin de compte. Il fallait mettre des garnisons dans les anciennes colonies et surtout dans les nouvelles dont la fidélité était encore douteuse, contenir l'Irlande; bref une armée de cent quarante-neuf mille soldats et trente-trois mille marins paraissait indispensable. La dépense prévue se maintenait au niveau des recettes, à supposer que celles-ci ne fussent pas réduites. Mais la chambre des communes décidait, sous la pression de l'opinion publique, de supprimer l'impôt sur le revenu, qui rapportait 15 millions de livres par an. Il y avait un moyen bien simple de rétablir l'équilibre après ce sacrifice : c'était de supprimer l'amortissement, qui absorbait chaque année une somme à peu près équivalente. Les ministres n'osèrent le proposer. En 1816, en 1817, en 1818, l'examen du budget se représenta escorté des mêmes embarras. Le chancelier de l'échiquier, Vansittart, homme de routine sans initiative, empruntait d'un côté, sous forme de bons du trésor, ce qu'il lui fallait pour faire d'un autre côté des versemens illusoires à la caisse d'amortissement.

Qu'il y eût abondance ou disette, la question financière était

toujours l'embarras du moment. Le comité des finances de 1817 émit l'avis qu'il convenait de supprimer les emplois inutiles. Il était plus facile de le dire que de le faire. Les sinécures richement payées étaient devenues en quelque sorte un organe de gouvernement. Il semblait naturel qu'un homme, après avoir occupé de hautes fonctions publiques, ne rentrât pas dans la vie privée, fût-ce comme simple membre du parlement, sans une dotation qui lui permît de conserver une existence fastueuse. On supprima quelques titres superflus avec les émolumens que l'usage leur attribuait; par compensation, les chambres accordèrent au roi la faculté de distribuer sous forme de pension viagère la moitié des économies provenant de ces suppressions. L'abus que l'on détruisait d'un côté renaissait à l'instant sous un autre nom.

Troubles intérieurs, embarras budgétaires, telle était la situation politique à la veille des élections générales de 1818. La chambre des communes était impopulaire parce que, sauf la création des caisses d'épargne et quelques votes de fonds pour les travaux publics, elle s'était fort peu occupée des besoins du pays. Le ministère était plus impopulaire encore. Il avait tout fait pour s'aliéner les sympathies de l'opinion, car il avait continué pendant trois années de paix une politique de compression que la guerre même ne justifiait pas, qu'elle excusait tout au plus. Pourtant il n'était pas contesté d'avance que les élections dussent lui être favorables, puisque plus de la moitié des sièges étaient à la disposition soit du gouvernement, soit des pairs qui votaient avec lui. Tout l'intérêt de la lutte se reportait sur une centaine de collèges. En somme, quinze ou vingt candidats de l'opposition l'emportèrent sur ceux du ministère Liverpool. Par malheur, le parti whig perdait ses principaux chefs. Ponsonby, dont le caractère et l'autorité savaient entraîner parfois le parti tout entier, jusqu'aux grenvillites, dans une action commune, Ponsonby était mort depuis quelques mois. Romilly, Horner, mouraient aussi. L'opposition était plus nombreuse; elle comptait dans ses rangs élargis moins de champions capables de tenir tête au cabinet.

Des élections de cette nature étaient faites pour aviver les réclamations de ceux qui voulaient une réforme parlementaire. Au surplus, les événemens favorisaient de nouveau les agitateurs, car la misère était grande dans les centres manufacturiers. Les ouvriers sans travail commençaient à s'unir en associations dans le dessein de peser sur les décisions des patrons; on pouvait prévoir qu'une fois organisés, ils ne tarderaient pas à manifester leurs tendances politiques. Quelques membres des communes appartenant à la fraction modérée du parti whig prirent eux-mêmes l'initiative d'un projet

de réforme. Lord Tavistock, fils aîné du duc de Bedford, ennemi pourtant des doctrines radicales, déposa sur le bureau de la chambre une pétition de dix-huit cents notables de Liverpool qui demandaient à être représentés. Liverpool avait, il est vrai, deux députés, mais nommés par un si petit nombre d'électeurs qu'ils ne pouvaient prétendre être les délégués de la population. L'affaire se présentait bien; l'intervention d'un député radical lui enleva toutes les chances de réussite qu'elle pouvait avoir. Sir Francis Burdett s'était associé précédemment aux revendications violentes de Hunt et de Cobbett; au moment où la pétition des habitans de Liverpool fut introduite, il proposa tout un plan de réforme avec le but avoué de proportionner les droits électoraux aux charges que payait chaque citoyen. La chambre n'était pas encore d'humeur à se saisir d'une proposition si hardie; à peine quelques voix l'appuyèrent-elles; l'immense majorité vota contre ou même témoigna par l'abstention qu'elle ne voulait pas discuter avec les radicaux.

Lorsque ce résultat fut connu au dehors, l'agitation en faveur de la réforme s'étendit à toutes les grandes villes du royaume. Des meetings monstres se réunirent partout. A Birmingham, le peuple eut une idée bizarre; ne pouvant nommer un député puisque la loi constitutionnelle ne le permettait pas, on imagina de désigner un avocat législatif qui serait chargé de défendre auprès du parlement les intérêts de la ville. C'était une sorte de pétition vivante que les habitans de Birmingham envoyaient à Londres. Le nouvel élu, sir Charles Wolseley, était un partisan de Burdett; il prit du reste son titre au sérieux, mais pas pour un long temps, car, s'étant peu après compromis dans une bagarre où un agent de police fut tué, il fut poursuivi pour sédition et condamné par le jury.

Cependant l'idée avait du succès. Manchester résolut de suivre l'exemple de Birmingham, et un meeting fut convoqué à cet effet, au moins d'août 1819, sur la place de Peterloo. On prétend que les assistans étaient au nombre de 50,000 à 60,000; ils marchaient en rangs jusqu'au lieu de la réunion, portant des drapeaux où se lisaient des inscriptions séditieuses, mais calmes et même observant un semblant de discipline. Les marchands avaient eu la précaution de fermer leurs boutiques. Peut-être la journée se fût-elle passée sans incidens. Les autorités avaient pris de grandes précautions; des troupes étaient venues du dehors; la milice était sous les armes. A peine l'orateur de la foule, Hunt, eut-il commencé son discours que les magistrats du comté voulurent le mettre en arrestation. La police se vit impuissante; la milice à peine formée en ligne fut culbutée; les magistrats donnèrent l'ordre à la cavalerie de charger la foule. Ce fut une débandade générale, dans laquelle beaucoup

d'individus furent blessés; quelques-uns y périrent. Le lendemain matin, la ville était rentrée dans le calme le plus parfait.

Les victimes de cette échauffourée étaient nombreuses; l'affaire devenait grave. De quel côté était la légalité? Cette question ne se poserait plus en France. En Angleterre où la grande masse du peuple n'avait alors d'autre ressource que les réunions publiques pour faire connaître son opinion, les avis pouvaient être partagés. Le point capital se réduisait à savoir si les magistrats de Manchester s'étaient vus en face d'un meeting illégal. Le lord-chancelier Eldon, — on a dit plus haut qu'il avait le tempérament autoritaire, — n'hésita point. Suivant lui, le nombre crée la force, la force la terreur, la terreur crée l'illégalité. Un autre conseiller de la couronne, lord Redesdale, le prenait sur un ton moins absolu. Une assemblée qui réclame la réforme électorale, disait-il, menace la constitution anglaise, inspire la haine du gouvernement existant; c'est un acte de haute trahison. On lui répondait avec raison qu'un meeting a toujours eu pour but de protester contre telle ou telle loi en vigueur, et que par conséquent sa doctrine n'allait pas à moins que la suppression de toutes réunions publiques. Le prince-régent adopta, comme le cabinet, l'avis de lord Eldon; il adressa des félicitations aux autorités civiles de Manchester ainsi qu'aux officiers de la milice ou de l'armée régulière qui avaient rétabli l'ordre dans une circonstance critique. Mais, réflexion faite, les ministres n'osèrent, en faisant le procès de l'orateur Hunt et de ses acolytes, soumettre au jury la question de légalité. Le juge qui dirigeait les débats eut le bon esprit de ne retenir à la charge des accusés qu'une question de fait. Étaient-ils coupables d'avoir tenu tête aux magistrats qui voulaient disperser la réunion? Le jury ne pouvait donner qu'une réponse affirmative. Hunt fut condamné à deux ans et demi, Wolseley à dix-huit mois de prison; pour les autres, la peine fut encore moins sévère.

Tout n'était pas fini, puisque ce verdict ne décidait point si les autorités de Manchester avaient eu tort ou raison de faire charger la foule. Des souscriptions s'ouvrirent à Liverpool et à Londres pour secourir les victimes du massacre de Peterloo, comme on disait déjà. Des officiers de la milice de Manchester furent assignés devant les tribunaux en réparation du dommage que leurs soldats avaient causé à des citoyens inoffensifs; il est vrai que le jury du comté de Lancastre rejeta ces demandes d'indemnité. Les protestations ne furent pas seulement individuelles. Le conseil communal de Londres, réuni en session au mois de septembre, affirma la légalité du meeting de Peterloo en ajoutant que la conduite des magistrats y avait été blâmable et que toute cette affaire était une

atteinte audacieuse à la constitution du royaume. Ce conseil avait le privilège d'obtenir audience du souverain lorsqu'il le réclamait; il présenta donc au prince régent une adresse rédigée dans le sens de la délibération qui vient d'être racontée. Dans presque toutes les villes de l'Angleterre, de nombreux meetings se prononcèrent dans le même sens. On en avait voulu supprimer un; cette tentative de résistance avait mis partout le peuple en mouvement. Et que l'on n'imagine point que la populace s'animât seule sur ce sujet. A York, vingt mille personnes s'assemblaient sous la présidence de lord Fitz-William, lord-lieutenant et l'un des plus riches propriétaires du comté. Le meeting de Manchester, source de cette agitation, avait été l'œuvre des radicaux. C'étaient maintenant les whigs modérés qui blâmaient la conduite suivie par le cabinet dans la circonstance et qui prétendaient défendre contre les ministres les privilèges du public.

Il faut convenir que les ministres n'hésitèrent pas. Leur premier acte fut de révoquer lord Fitz-William de ses fonctions de lord-lieutenant. Ils venaient de convoquer le parlement, en disant tout haut que, puisque les lois en vigueur étaient insuffisantes, ils allaient en proposer de plus sévères. Leur situation était très forte dans les deux chambres, car, outre que la majorité numérique leur était acquise, personne ne se souciait de s'allier aux radicaux. Les whigs libéraux étaient perplexes; l'agitation populaire ne leur inspirait aucune sympathie; ils auraient voulu des réformes anodines, sans que presque rien fût changé. Quant aux wighs modérés, Grenville, leur chef, ne leur permit pas de tergiverser. Il avait approuvé Pitt proposant des mesures de rigueur au début de la révolution française : il se souvenait que cela avait réussi; les circonstances lui paraissaient être les mêmes. Il demandait que lord Liverpool eût le courage de suivre l'exemple de Pitt.

Les mesures proposées par le ministère sont connues dans l'histoire sous le nom des « six actes » de lord Castlereagh, à qui l'on en attribue l'initiative. Le premier interdisait aux citoyens qui ne font point partie de l'armée d'étudier le maniement des armes et de se livrer à des exercices militaires. Le gouvernement voulait par là rendre impossibles les processions régulières de milliers d'individus, comme on en avait vu notamment dans la journée de Peterloo. Cette loi paraît bizarre aujourd'hui, surtout en France, où l'on veut même que les enfans apprennent à marcher au pas dès l'école primaire. Le second acte enlevait aux hommes inculpés de conspiration contre l'état le droit d'obtenir une remise jusqu'à la session suivante des assises. Cette proposition était de peu de conséquence : lord Holland eut l'adresse de faire passer un amende-

ment en vertu duquel il y a prescription lorsqu'une année entière s'écoule sans poursuite. Ces deux lois sont restées en vigueur; l'une est une mesure de police à laquelle personne ne trouve plus rien à redire ; l'autre est plutôt favorable que contraire aux adversaires du gouvernement.

Les autres actes ne sont pas aussi inoffensifs. Les magistrats ont le droit, dans certains comtés, de prescrire des perquisitions pour saisir les armes cachées. Les réunions publiques, ayant pour but de discuter les affaires publiques, sont interdites à tous individus étrangers à la paroisse où se tient l'assemblée : le magistrat local, qui doit être prévenu par avance, a le pouvoir discrétionnaire de les ajourner. Tout pamphlet séditieux ou blasphématoire peut être saisi après une condamnation et nonobstant appel; de plus, le libraire qui le vend peut être banni du royaume en cas de récidive. Enfin les libelles et autres publications de format restreint sont assujettis au timbre comme les journaux quotidiens.

Ces quatre actes qui suspendaient la liberté de la presse, la liberté des réunions, la liberté individuelle, ne sont pas restés longtemps dans le code anglais. La première année passée, les ministres n'osèrent plus en réclamer l'application. Il avait suffi d'un moment d'affolement pour qu'ils fussent votés. « Je vois du côté du gouvernement, disait Tierney dans la chambre des communes, la détermination évidente de ne recourir qu'à la force. Les ministres ne parlent que de cela, ne rêvent que de cela. Ils n'essaieront ni de pacifier ni de concilier. Ils veulent de la force et rien que de la force. » Tierney aurait pu ajouter que les membres des deux chambres votaient ces lois rigoureuses parce qu'elles ne les atteignaient point. Les journaux dont les classes élevées faisaient leur lecture quotidienne n'en avaient rien à craindre, car une forme décente et modérée était de règle dans la polémique de ces journaux; mais les feuilles à bon marché que lisaient les ouvriers étaient sous le coup de poursuites incessantes. Les lords et les représentans légaux des communes, les shériffs, les magistrats municipaux, restaient libres de se réunir aussi souvent qu'il leur plaisait; mais les assemblées populaires étaient interdites. Les lois de 1820 furent au fond la mise en défense de l'aristocratie dirigeante contre les mouvemens populaires qui menaçaient sa toute-puissance. Ne nous hâtons pas trop de l'en blâmer : elle avait été provoquée par une agitation tumultueuse qui ne présageait rien de bon à des gens chez qui les souvenirs de la terreur étaient encore vivans. Elle ne persista pas longtemps au surplus dans cette voie de sévère répression, et les lois draconiennes que lord Liverpool et ses associés lui avaient arrachées tombèrent en désuétude avant d'être virtuellement abrogées.

La menace seule avait produit de l'effet. Les grandes villes se calmèrent; les polémiques de la presse prirent une allure moins irritante. Cependant l'agitation ne pouvait disparaître tout d'un coup. Dans le nombre des turbulens qui composaient le parti radical, il y en avait quelques-uns que rien ne devait arrêter. Une trentaine d'énergumènes à la tête desquels s'était placé Thistlewood, l'un des meneurs du *meeting* de Manchester, complotèrent d'assassiner tous les ministres à la fois dans une maison où un dîner parlementaire les réunissait. Comme il arrive toujours, l'un des conjurés, qui était à la solde de la police, révéla les détails de l'affaire à la veille de l'exécution. Les cinq plus coupables furent pendus, les autres condamnés à la transportation. Ce complot sanguinaire, qui n'inspira que de l'horreur, parut justifier les lois préventives que le parlement venait de voter.

Ici s'arrête l'une des périodes les plus tourmentées de l'histoire moderne d'Angleterre. Les cinq années écoulées depuis la paix avaient été des années de crise sans exemple. La détresse avait été grande dans les classes ouvrières et agricoles; les hommes remuans qui, la guerre terminée, s'étaient retrouvés oisifs, avaient rêvé de réformer les institutions de leur pays. Il est de fait que ces institutions, modifiées dans le sens de l'autorité absolue au cours de la longue lutte contre Napoléon Ier, ne répondaient plus aux tendances libérales de la population. Comprimés par les lois de 1820, les agitateurs ne s'entêtèrent pas; redevenus maîtres des destinées du royaume, les privilégiés ne se crurent pas dispensés d'accorder de bonne grâce les réformes qu'ils avaient refusées devant des manifestations factieuses. Il y eut de part et d'autre de la modération. C'est peut-être le fait dont on puisse faire le plus honneur au peuple anglais.

Sur ces entrefaites aussi, le roi George III était mort le 29 janvier 1820. Il n'était plus depuis longtemps qu'un fantôme. Relegué en dehors des affaires de ce monde par la maladie terrible qui lui enlevait la connaissance de lui-même, il n'inspirait plus que de la pitié, et la pitié s'était transformée en respect. On l'avait haï, lorsqu'il était jeune, autant que souverain le fut jamais. Vieux et infirme, il fut aimé pour ses souffrances et respecté pour ses vertus privées, qui étaient incontestables.

III.

George IV, qui succédait à son père, après avoir été pendant neuf ans régent du royaume, n'était ni aimé ni respecté. George II et

George III avaient été des hommes, dit Thackeray; leur héritier ne fut qu'un monarque insignifiant et sans caractère. Pour commencer, la parole appartenait aux ministres que le roi défunt avait laissés en fonctions. Ceux-ci s'empressèrent de dissoudre la chambre des communes, qui, d'après la loi constitutionnelle, devait être renouvelée dans les six mois de la vacance du trône. Les élections furent calmes; elles ne modifièrent pas la force respective des partis. Le nouveau parlement, aussitôt rassemblé, se trouvait en présence d'une question où la dignité même du souverain était en jeu ; il avait à régler la liste civile de George IV.

Peut-être verra-t-on là mieux qu'ailleurs ce que conservent de puissance les vieilles coutumes dans un pays qui prétend se gouverner lui-même. Reportons-nous à deux siècles en arrière; jusqu'à la fin du XVIIe siècle, les rois d'Angleterre disposaient sans contrôle des revenus publics ; par compensation, ils payaient toutes les dépenses de l'état, et personne n'avait le droit de leur en demander compte. Lorsque, de temps en temps, leur trésor était vide, les communes accordaient des subsides temporaires, sans jamais spécifier l'usage auquel ces sommes seraient employées. Après la révolution de 1688, la chambre n'a plus cette confiance ; elle donne davantage, mais en décidant que c'est destiné à la marine, à l'armée ou au paiement des intérêts de la dette. Les dépenses du gouvernement civil restent seules à la charge des revenus héréditaires que le souverain reçoit sans intermédiaire. A l'avènement de la reine Anne, ces revenus parurent insuffisans; on y ajouta une somme d'argent annuelle par une loi sur la liste civile, que l'on convint de maintenir en vigueur tant que la reine vivrait. Modifiée à chaque nouveau règne, la liste civile fut fixée à 800,000 livres sterling pour le roi George III. C'était un monarque économe, et pourtant le parlement fut obligé plus d'une fois de payer ses dettes, bien qu'il eût en outre à sa disposition une liste civile écossaise, une liste civile irlandaise et divers impôts, tels que navires ennemis capturés en temps de guerre, épaves, biens de successions vacantes. Les dépenses imputables sur ces ressources étaient au surplus fort nombreuses : emplois diplomatiques, salaires des magistrats, du président de la chambre des communes et d'autres grands officiers d'état, pensions accordées à des individus qui avaient rendu des services à leur pays ou captivé la faveur du monarque.

La chambre de 1820 ayant à débattre la liste civile de George IV, Brougham pensa que le moment était venu de restituer au budget de l'état les dépenses d'intérêt public et de laisser au budget personnel du souverain seulement les dépenses qu'il doit faire pour

maintenir son rang. A l'entendre, permettre au roi d'accorder des pensions, de payer sans contrôle les traitemens des diplomates ou des juges, c'était un dernier vestige de monarchie féodale. La réforme indiquée par Brougham était raisonnable, à un tel point même que les ministres en prirent l'initiative onze ans plus tard à la mort de Georges IV. Cependant Canning la combattit avec vigueur et il obtint gain de cause, non point tant parce que les idées soutenues par Brougham étaient prématurées que parce que beaucoup de membres des communes y voyaient une attaque directe contre le roi qui avait joui depuis longtemps, en qualité de prince régent, de la prérogative que cette réforme prétendait lui ravir.

Le roi n'était donc pas sorti sans atteinte du premier débat législatif engagé sous son règne. La querelle scandaleuse qui se ranima peu de jours après entre lui et la princesse Caroline, sa femme, dont il était séparé depuis 1814, ne contribua pas à lui rendre l'estime de ses sujets. Il n'entre dans le plan de ce récit de raconter les événemens contemporains de l'histoire d'Angleterre qu'autant qu'ils se rapportent aux grandes réformes qui modifièrent la politique et presque la constitution de ce pays. Il suffit donc de constater ici que dans le différend conjugal dont le parlement était juge, l'opposition whig et radicale se montra favorable à la princesse Caroline. Celle-ci avait pris pour défenseur Brougham : elle ne pouvait prendre un avocat plus éloquent ; mais elle n'aurait pas été embarrassée de choisir un conseiller plus judicieux. Au surplus, elle ne l'écoutait guère. Un peu enfiévrée de la popularité qu'elle avait acquise soudain, elle ne se rendait pas compte que les acclamations dont on l'accueillait étaient plutôt une insulte à l'adresse de George IV qu'un hommage pour elle-même.

Le ministère ne s'était pas seulement donné le tort d'engager devant le parlement, pour plaire au roi, un projet de divorce qui ne put être mené jusqu'au bout ; il était, pour comble de malheur, partagé sur cette grave question. Le cabinet n'avait dans la chambre des communes que deux orateurs, lord Castlereagh et Canning. Ce dernier avait été admis dans l'intimité de la princesse Caroline, qui, avant de quitter l'Angleterre pour mener en Italie et ailleurs une vie désordonnée, réunissait volontiers dans ses salons de Londres les hommes les plus distingués de l'époque. Sheridan, Byron, Lawrence, Canning, comptaient au nombre de ses hôtes habituels. Canning ne pouvait se faire l'adversaire public d'une princesse qui l'avait honoré de son amitié ; ses collègues le comprirent et le laissèrent libre d'assister à ce grand procès sans y prendre part ; mais la situation était fausse ; lorsqu'il se retira du ministère, quelques mois plus tard, l'existence du cabinet parut si compromise, son

impopularité était si bien établie, que Peel, quoiqu'ami du gouvernement, refusa de prendre la place devenue vacante. Au lieu de cet orateur puissant, dont la réputation s'était faite peu à peu et commençait à s'imposer, lord Liverpool ne put trouver d'autre champion que Bathurst, beau-frère de lord Sidmouth, administrateur entendu qui avait occupé précédemment avec talent des postes secondaires, mais incapable de tenir tête à l'opposition dans les luttes de la tribune.

Ce ministère, qui s'était forgé des armes nouvelles pour combattre l'agitation des masses, se voyait presque aussitôt empêché d'en faire usage. Toutes les passions populaires qui s'étaient enflammées les années précédentes sur des projets de réformes radicales se ranimaient en 1820 à propos du procès de la reine. La presse qu'il fallait poursuivre, les réunions publiques qu'il fallait interdire en vertu des six lois de lord Castlereagh, n'avaient plus d'autre programme que d'attaquer la princesse Caroline ou de prendre sa défense. Pour comble d'embarras, le plus agressif des pamphlétaires était cette fois du côté du gouvernement. Un certain Théodore Hook, que des succès comme compositeur de musique et de brillantes qualités d'homme du monde avaient lancé dans les salons à la mode, était devenu, par la protection du prince régent, trésorier de l'île Maurice. Soit fraude, soit négligence, il s'était fait révoquer bientôt à la suite d'un déficit considérable, et il était revenu dans la métropole, plus pauvre qu'au départ, prêt à faire de son esprit et de sa plume tout ce qu'il convenait d'en faire pour rétablir sa fortune. La feuille périodique qu'il fonda fut remarquée promptement par la vigueur des attaques dirigées contre la princesse ou contre ses partisans. Ceux-ci ne manquèrent pas d'y répondre, mais avec moins de talent et de succès. Les ministres ne pouvaient traduire devant le jury des écrivains qui prenaient sa défense : eût-il voulu poursuivre seulement ceux qui l'attaquaient, il n'aurait pas trouvé de tribunaux disposés à condamner. Ces lois d'exceptions que le gouvernement avait invoquées comme sa sauvegarde devenaient inutiles. A défaut de poursuites intentées au nom du gouvernement, une association libre de gens prétendus bien pensans, de pairs, d'évêques, de tories de toutes classes, essaya de faire leur procès aux auteurs et aux imprimeurs de libelles indécens. Vain effort : à peine eut-on obtenu de légères condamnations contre deux ou trois des plus misérables que personne ne voulut plus faire partie de l'association. Les plus zélés avaient honte de prendre part à cette œuvre de police. La liberté de la presse était vraiment bien entrée dans les mœurs de la Grande-Bretagne, puisque personne ne voulait plus avoir l'air de lui faire obstacle.

Une année s'écoula encore sans amener de changement appréciable dans la politique anglaise, peut-être parce que l'opposition, toujours désunie, était incapable de combiner ses efforts pour une action commune. Peel s'était enfin décidé à entrer au ministère, en qualité de secrétaire de l'intérieur. Une alliance plus étroite s'était établie entre le parti au pouvoir et les grenvillites. Ce n'était pas suffisant pour constituer une administration progressive, pour répondre aux vœux de réformes que la grande majorité du pays ne cessait d'exprimer, lorsqu'un événement imprévu vint motiver un changement plus grave dans le ministère Liverpool qui, sous des noms différens, se perpétuait depuis près de quinze ans presque avec les mêmes hommes, en tous cas avec les mêmes tendances. Lord Castlereagh, — devenu depuis peu lord Londonderry par la mort de son père qui lui avait laissé l'héritage d'un marquisat irlandais, — exerçait une influence prépondérante dans le gouvernement, moins peut-être par ses qualités personnelles que par le relief que les succès de la Grande-Bretagne au dehors donnaient au chef du *foreign office*. Lord Castlereagh avait été l'un des arbitres de l'Europe au congrès de Vienne; il avait traité d'égal à égal, dans des conditions d'intime familiarité, avec les potentats de l'Europe, avec l'empereur François d'Autriche, avec le tsar Alexandre. Tout en défendant avec habileté les intérêts particuliers de son pays, il s'était imbu, dans ces fréquentations royales, des idées qui y avaient cours. Il s'était convaincu qu'il fallait traiter les radicaux à Londres comme les carbonari à Naples ou les républicains à Paris. Il avait pris l'habitude de penser que les peuples n'ont nul droit d'être consultés sur la forme du gouvernement qui leur convient. Ces tendances des monarques du continent, il les avait appliquées, autant qu'il dépendait de lui, aux affaires intérieures de l'Angleterre après les avoir admises dans le règlement des affaires de l'Europe. Mal secondé par ses collègues à la chambre des communes, lord Londonderry fut presque seul à répondre aux attaques de l'opposition pendant la session de 1822; Peel, soit qu'il fût réellement malade, soit qu'il ne voulût pas s'engager à fond au profit d'un ministère ébranlé, ne s'occupait que des affaires de son département. Castlereagh s'était donc fatigué plus que de coutume, et ses amis observaient avec inquiétude que son esprit était souvent absent. Il prit au sérieux tout à coup des dénonciations anonymes, comme tous les hommes d'état sont exposés à en recevoir, qui l'accusaient de malversations. Les médecins avaient recommandé qu'aucune arme ne fût laissée à sa disposition. On oublia de lui enlever un canif; il s'en frappa le 12 août 1822 et mourut le jour même. Il n'avait encore que cinquante et un ans.

Avant de dire quels changemens suivirent la mort du chef du

foreign office, il est utile de résumer brièvement la politique financière du gouvernement depuis que la guerre était finie. Les budgets des premières années de paix s'étaient tous soldés en déficit parce que le chancelier de l'échiquier, Vansittart, s'obstinait à maintenir en vigueur la caisse d'amortissement. Il empruntait chaque année à peu près la somme entière qu'il employait à racheter les rentes anciennes; chaque nouvel emprunt ayant sa quote-part d'amortissement, cette opération fictive alourdissait de plus en plus le budget. Une autre question préoccupait beaucoup les financiers. Les billets de la banque d'Angleterre jouissaient du cours forcé depuis longtemps. Prorogée plusieurs fois pendant la durée de la guerre, cette mesure avait enfin été votée pour une durée indéfinie, sous la seule condition que le remboursement des billets en espèces métalliques ne serait obligatoire que six mois après la conclusion de la paix. Les premières années qui suivirent 1815 furent si calamiteuses que l'on craignit, avec raison sans doute, d'exposer la banque à un désastre. Le cours forcé subsistait encore en 1819. Vansittart soutenait qu'il était impossible d'y renoncer. Cependant l'opinion publique se prononçait avec tant d'énergie pour la reprise des paiemens en espèce que les deux chambres nommèrent des commissions pour l'étude de cette question et que le chancelier de l'échiquier dut se montrer prêt à suivre l'avis qui dominerait dans le parlement. La commission de la chambre des communes avait pour président Robert Peel, jeune alors et d'autant mieux accueilli qu'il avait pris soin, tout en donnant des preuves d'une incontestable capacité, de réserver son opinion sur toutes les grandes questions du jour. La loi que cette commission prépara et fit voter stipulait que la banque rembourserait peu à peu ses billets et que le cours forcé cesserait tout à fait à quatre ans de délai. La loi était sage, car la banque put devancer ce délai de moitié. La réputation de Peel s'en accrut, en même temps que diminuait l'influence de Vansittart, qui avait retardé cette mesure autant qu'il dépendait de lui.

Il suffit de citer des chiffres pour montrer à quel point l'amortissement pesait sur le budget. L'excédent vrai des recettes était, en 1819, de 2 millions de livres sterling en nombres ronds. Mais l'amortissement normal étant de 15 millions 1/2, le déficit apparent s'élevait à 13 millions 1/2. Ce n'est pas tout; comme la dette flottante s'était accrue au point qu'il paraissait nécessaire d'en consolider une portion, Vansittart avait convaincu ses collègues qu'il était indispensable de faire un emprunt de 24 millions, dont moitié serait fournie par la caisse d'amortissement elle-même. Ainsi, en pleine paix, avec un excédent de recettes fort régulier, le chan-

celier de l'échiquier empruntait dans le seul dessein d'aligner un budget de convention, et les fonds de cet emprunt lui étaient fournis en partie par le créancier commode dont il créait lui-même les titres. Tout ou presque tout était fictif dans ces opérations. Chacun le voyait; un membre obscur du gouvernement, Huskisson, eut le courage de le dire. Huskisson jouait à la chambre des communes un rôle effacé; dans le gouvernement, où il était commissaire en chef des forêts et des revenus domaniaux, il comptait moins encore Cependant les ministres commençaient à reconnaître son mérite, tout en se défiant de lui parce qu'il passait pour partisan des idées nouvelles. Le fait est qu'il s'avouait franchement disciple d'Adam Smith. Si on l'avait cru, on aurait mis de côté tous les expédiens, on aurait racheté les rentes rien qu'avec les excédens réels et laissé la banque d'Angleterre sans protection devant les porteurs de ses billets. Ces idées, au moment où elles furent émises, n'eurent pas le pouvoir de convaincre les membres du cabinet; il ne leur fallut pas beaucoup de temps pour s'imposer.

Huskisson n'en était pas le seul partisan parmi les tories. Un autre économiste, Hume, se faisait aussi le défenseur des véritables doctrines financières dans la chambre des communes. Revenu de l'Inde après y avoir amassé une grande fortune, quoiqu'il n'eût servi la compagnie que dans les emplois subalternes de médecin et d'interprète, il avait, comme tant d'autres, acheté un siége au parlement. On raconte même que, le seigneur du bourg qu'il représentait ayant fait choix d'un autre candidat, il eut à soutenir un procès pour se faire rendre en partie la somme qu'il avait déboursée. En 1818, il était rentré à la chambre des communes comme l'élu d'une autre circonscription, et il s'était attaché chaque année à obtenir des réductions de dépense. C'était surtout aux sinécures que Hume s'attaquait. Il venait d'obtenir la suppression d'un tiers des emplois de receveurs généraux des impôts; mais, à vouloir trop entreprendre à la fois, il ne se faisait plus écouter. De même que Huskisson, il travaillait, au détriment de son influence présente, plus pour l'avenir que pour le moment. Ricardo les secondait l'un et l'autre avec une autorité de parole qui s'imposait toujours.

Si la mort de lord Londonderry rendait inévitable un remaniement partiel du ministère, le parti tory était encore trop fort pour que le pouvoir lui fût enlevé. Le nombre des hommes d'état qui pouvaient prétendre à diriger les relations extérieures de la Grande-Bretagne était bien restreint, ou, pour mieux dire, il n'y en avait qu'un dont l'évidente supériorité écartait tous les concurrens : c'était George Canning. Il venait d'accepter le gouvernement géné-

ral de l'Inde, comptant sans doute éteindre par cet exil momentané les inimitiés que son caractère lui avait values. De tous ceux qui le détestaient, son pire ennemi était George IV, qui ne voulait point pardonner à Canning l'acte le plus honorable de son existence, son attitude dans le procès de la reine. Ce souverain voyageait en Écosse; peut-être s'était-il éloigné de Londres avec le secret espoir que, Canning une fois parti pour Calcutta, personne ne lui en parlerait plus. Mais lorsqu'il revint à Windsor, Canning n'avait pas encore quitté l'Angleterre. Les ministres, Wellington lui-même, conseiller toujours influent, s'efforcèrent de persuader au roi que Canning était l'homme de la situation. « Il m'a offensé, » disait George IV. « Sire, répliquait le duc de Wellington, le droit de grâce est l'un des attributs de la royauté. » Le roi, voyant que tout le monde se liguait contre lui, ne cherchait qu'une honnête façon de céder. Le mot lui plut, il se l'appropria. Le nouveau chef du *foreign office* remplaçait Castlereagh après un interrègne de trois mois. Les whigs qui le connaissaient savaient bien qu'il allait travailler pour eux et préparer leur retour aux affaires. Canning avait pris en même temps la direction de la chambre des communes. Sa supériorité apparaissait telle que personne n'était de taille à la contester, ou plutôt tous acceptaient d'être menés par lui. Bien plus, en présence de lord Liverpool, il prenait le ton et l'autorité d'un premier ministre. Il était donc inévitable qu'il voulût avoir au moins deux ou trois collègues qui lui fussent dévoués. Lord Sidmouth n'avait plus qu'un siége dans le cabinet sans portefeuille; Bathurst était relégué dans une sinécure, la chancellerie du duché de Lancastre : tous deux consentirent à se retirer tout à fait des affaires. Vansittart était usé; il ne fut pas difficile d'obtenir qu'il se démît. Huskisson devint président du *Board of trade* et Robinson chancelier de l'échiquier. Peel restait secrétaire au département de l'intérieur. Bien que peu nombreux, ces changemens équivalaient presque à une révolution. Le gouvernement restait tory de nom; des réformateurs en avaient pris la direction. On ne fut pas longtemps à s'en apercevoir.

Parmi les réformes que réclamaient les esprits éclairés, la révision du code pénal était l'une des plus pressantes. Ce qu'étaient les lois criminelles, on l'a déjà dit : sévères jusqu'à la cruauté, par conséquent inégales dans l'application. Il n'y avait pas moins de deux cents crimes ou délits punissables de la peine capitale. Les gens de loi à qui l'on parlait de la nécessité d'une révision répondaient gravement que la déportation, même la mort, étaient seules capables d'inspirer de la crainte aux simples voleurs. Romilly, qui s'était fait le champion de la réforme pénale, renouvelait d'année

en année des propositions toujours repoussées. Il montrait pourtant, au moyen de statistiques, que la rigueur du code assurait d'une autre façon l'impunité des coupables et que, par exemple, de 1805 à 1817, cent treize individus avaient été condamnés à mort pour des vols d'une valeur inférieure à cinq shillings, mais que tous avaient été graciés. Romilly mourut avant d'être arrivé au but; Mackintosh entreprit de continuer son œuvre. C'était un juge criminel de la cour de Bombay, revenu comme tant d'autres pour occuper un siége au parlement après s'être enrichi dans l'Inde. On s'étonnera sans doute qu'un magistrat de pays conquis où la force brutale était le plus habituel moyen de gouvernement se soit inspiré d'idées plus humanitaires que les magistrats de la métropole; mais Mackintosh était un penseur studieux : il avait étudié les législations étrangères, il montrait notamment comme exemple à ses compatriotes le code pénal français, où la peine capitale était réservée pour les crimes qui épouvantent la société.

Ce fut pendant la session de 1819 que Mackintosh introduisit pour la première fois son projet de bill sur la réforme pénale devant la chambre des communes. L'exposé des motifs mis à l'appui de cette proposition était d'un caractère bien anglais. D'autres auraient disserté sur l'étendue et les limites du droit de punir; il se contenta de présenter une statistique des condamnations à mort prononcées depuis près d'un siècle. L'énumération des crimes et délits passibles de la peine capitale était longue, a-t-on dit : il fit voir qu'il y en avait, dans ce nombre de deux cents et plus, vingt-cinq seulement auxquels le dernier supplice eût été appliqué en soixante-quinze ans. La loi en vigueur était donc tout au moins inutile pour les autres, puisque le juge avait cessé d'en faire usage. Bien des gens disaient, il est vrai, que mieux vaut laisser une loi tomber en désuétude que de l'abolir par un acte formel. Mackintosh s'appuyait sur la grande autorité de Bacon pour soutenir qu'une loi que l'on conserve dans le code alors qu'elle n'est plus observée infirme le respect dû à la justice, énerve l'autorité du gouvernement tout entier. Soumise à l'examen d'un comité spécial, trois fois repoussée par l'une ou par l'autre chambre, la proposition était encore représentée par son auteur en juin 1822. Le ministère reconstitué après la mort de Castlereagh n'était pas d'humeur à risquer son avenir sur une question dont l'intérêt était en réalité secondaire. Toutefois Peel fit écarter le bill proposé par un simple motif de procédure parlementaire et, peu de jours après, avec l'esprit d'à-propos dont il fit preuve en d'autres circonstances, il présenta un projet conforme aux principes revendiqués par Mackintosh. Ce fut voté, et même voté sans débat par la chambre des lords, où lord

Eldon, qui était encore chancelier, n'osa pas y faire opposition par égard pour le cabinet dont il faisait partie.

Le moment était favorable aux réformes, puisque les ministres eux-mêmes étaient disposés à en prendre l'initiative. Le premier budget présenté par Robinson, le nouveau chancelier de l'échiquier, fut un acte significatif. Son prédécesseur, Vansittart, dissimulait la situation réelle sous les chiffres fictifs de l'amortissement. Robinson fit comme si cette institution n'existait pas; ayant en balance un excédent de recettes de 7 millions, il proposa des suppressions ou des réductions d'impôts, comme un acte de bienvenue à l'adresse surtout des agriculteurs, dont la situation avait été misérable par l'effet des dernières récoltes, puis le reste fut destiné à racheter des rentes. Aucun économiste n'avait d'objection à faire contre cette diminution de la dette consolidée au moyen de fonds sans emploi; tout au plus pouvait-on soutenir qu'il eût été plus habile de les consacrer à réduire d'autres impôts. Il était nécessaire aux projets de Robinson et de Huskisson de conserver un excédent de recettes dans le budget, car ils allaient commencer une réforme commerciale d'une bien autre importance. L'acte de navigation encore en vigueur, qui datait de Cromwell, réservait aux navires anglais le transport des marchandises importées dans les Iles-Britanniques. Depuis la conclusion de la paix, les Américains, les Portugais, en menaçant de représailles, avaient obtenu que cette loi serait abolie en ce qui les concernait. Huskisson se fit autoriser à conclure avec toutes les puissances étrangères qui y consentiraient des traités de réciprocité en vertu desquels les navires des états contractans étaient soumis au même régime. Puis, dans les sessions suivantes, les prohibitions sur les objets de manufacture exotique furent abolies ou les droits de douane excessifs réduits à des droits protecteurs très modérés. Une loi sur les coalitions rendit aux ouvriers la liberté de débattre avec les patrons le taux des salaires. Fut-ce simple coïncidence, ou plutôt, comme le soutinrent les économistes, un effet de ces mesures libérales, il est incontestable que la Grande-Bretagne jouit en 1824 et 1825 d'une prospérité exceptionnelle. Toutes les professions, l'agriculture, le commerce, l'industrie, en profitèrent également.

Cette prospérité ne devait pas se prolonger longtemps. Par l'effet de la confiance générale, les affaires avaient pris un essor extraordinaire; le commerce importait des marchandises ou les manufactures en fabriquaient au-delà des besoins du jour. Les banques s'étaient engagées en d'innombrables opérations qui ne pouvaient toutes réussir. Au premier symptôme d'embarras, une crise éclata, comme il arrive toujours en pareille circonstance. Ce fut encore

l'agriculture qui souffrit le plus de ce désastre, par cette seule raison sans doute que les lois lui faisaient un régime à part. Les droits de douane sur le blé variaient alors d'une saison à l'autre, suivant l'échelle mobile des mercuriales. Personne n'en était content, ni les cultivateurs qui se prétendaient ruinés par la concurrence étrangère ni les consommateurs qui se plaignaient de payer le pain trop cher. Huskisson se disait prêt à présenter un projet de loi plus rationnel sur le commerce des céréales, et il est vraisemblable qu'il eût réussi à le faire voter malgré l'opposition du vieux parti tory, qui redoutait tout changement. Mais la chambre des communes, élue en 1819, était au dernier terme de son existence. Les ministres ne purent que se faire autoriser à introduire avec le bénéfice d'un tarif réduit quelques milliers de tonnes de blé qui se trouvaient entreposées dans les ports. Puis les élections générales eurent lieu pendant l'été de 1826.

Il fut évident alors que le parti tory, que diverses circonstances avaient maintenu au pouvoir presque sans interruption depuis plus de quarante ans, se désagrégeait. Les membres les plus éminens du cabinet étaient des libéraux, plus rapprochés de s'entendre avec les whigs qu'avec leurs propres partisans. On le vit bien sous le feu des élections, Il y avait alors dans le gouvernement un homme encore jeune qui remplissait depuis 1811 avec autant de modestie que de talent les fonctions de secrétaire de la guerre : c'était Palmerston. Relégué volontairement au second rang lorsque des ministres qui ne le valaient point se maintenaient au premier, absorbé tout entier par les travaux obscurs d'un emploi qui intéressait au plus haut degré la sécurité de l'Angleterre, il avait toutes raisons de compter que les électeurs de l'université de Cambridge lui resteraient encore fidèles. Mais il n'avait pas caché ses sympathies pour les idées nouvelles. Le lord chancelier Eldon, l'attorney-général Copley, lord Bathurst et d'autres membres de l'administration, le combattirent ouvertement. Il faut dire que lord Liverpool ne s'associa pas à cette cabale, et que Wellington et Peel, bien que guidés par des motifs différens, la blâmèrent l'un et l'autre. Au reste, lord Palmerston triompha de ses adversaires : on peut comprendre dans quelle disposition d'esprit il sortit de la lutte, et juger quels sentimens il dut éprouver dès lors pour ce qu'il appelait le « stupide vieux parti tory. »

Ces partisans de la résistance perdaient presque en même temps l'un de leurs plus fermes appuis : le duc d'York, l'aîné des frères du roi, l'héritier présomptif du trône, qui s'était déclaré l'adversaire de toutes réformes, mais qui remplissait avec beaucoup de tact et d'habileté les fonctions de commandant en chef de l'armée.

Cette dignité donnait tant d'importance, même en temps de paix, au personnage à qui elle était conférée, qu'il semblait qu'elle dût revenir toujours à un membre de la famille royale. La situation militaire du duc de Wellington était cependant si haute que personne ne pouvait imaginer qu'un autre que lui dût être commandant en chef, le titulaire actuel ayant disparu; il fut en effet nommé. Quoique rattaché par ses opinions, par ses tendances, à la fraction politique la moins libérale, il inspirait à tous par son caractère et par l'indépendance de son esprit une confiance telle que les whigs ne pouvaient qu'accueillir avec faveur une nomination qui associait ce grand citoyen aux actes du gouvernement.

Les événemens favorables à l'évolution libérale se précipitaient. Au commencement de l'année 1827, lord Liverpool, que les divisions survenues entre ses collèges commençaient à dégoûter du pouvoir, fut frappé d'apoplexie. Il n'avait pas soixante ans; les soucis d'une vie d'affaires l'avaient épuisé. Peu d'hommes d'état ont eu une carrière plus brillante. Chef du *foreign office*, il avait conclu la paix d'Amiens; il était encore du cabinet qui fournit à Wellington les moyens de soutenir la lutte en Espagne et de gagner la bataille de Waterloo; pour finir, il resta premier ministre quinze années durant. On ne peut dire qu'il ait jamais eu une politique personnelle, une allure décidée. Partisan de la sainte-alliance avec Castlereagh, il en fut l'adversaire avec Canning; Sidmouth, qui blâmait la réforme pénale, et Peel, qui la proclamait nécessaire, eurent l'un après l'autre son appui. Vansittart et Robinson furent ses collègues dans l'administration des finances avec des principes radicalement opposés. Lord Liverpool a été l'homme d'une époque de transition. Rendons-lui cette justice qu'il ne résista pas beaucoup plus qu'il ne fallait aux réformes que réclamait l'opinion publique. Il est fâcheux pour sa mémoire qu'il ait été le dernier des premiers ministres avant l'ère nouvelle qui a donné à la Grande-Bretagne le plus haut degré de richesse et de prospérité.

H. Blerzy.

LA

FORCE ET LA FAIBLESSE

DES

GOUVERNEMENS DÉMOCRATIQUES

En 1873, il s'éleva entre M. de Bismarck et le comte Arnim, alors ambassadeur d'Allemagne à Paris, un différend assez vif sur la question de savoir quelle sorte de gouvernement un bon patriote prussien devait souhaiter à la France. Ils s'accordaient l'un et l'autre, cela va sans dire, à reconnaître que ce gouvernement devait être le plus détestable du monde; mais leur accord n'allait pas plus loin. M. de Bismarck pensait qu'il était d'un bon patriote prussien de faire des vœux pour le progrès des idées républicaines en France; il avait décidé que la république conduit fatalement un peuple de la dyspepsie à l'apepsie et de l'apepsie à l'anarchie la plus complète. Le comte Arnim prétendait que cette conséquence n'était pas nécessaire. S'il s'était fait à Versailles quelque tentative sérieuse de restauration monarchique, il y aurait volontiers prêté les mains, estimant que toute monarchie restaurée se trouverait aux prises avec d'insurmontables difficultés, qu'elle devrait employer toutes ses forces à se défendre, sans pouvoir rien entreprendre au dehors, que sa devise serait : Tout pour la vie, rien pour l'honneur. Il prétendait qu'au contraire la république pourrait assurer à la France l'ordre et la prospérité. Il allait jusqu'à prévoir le cas « où l'on verrait en Allemagne un gouvernement faible et impopulaire et de l'autre côté des Vosges un gouvernement républicain qui ferait bonne figure et s'imposerait au respect de l'Europe. Un tel cas, disait-il, deviendra plus

vraisemblable à mesure que la France se détachera davantage des souvenirs et des traditions monarchiques. »

Les prédictions qu'on peut faire touchant l'avenir que se prépare un peuple en adoptant telle ou telle forme de gouvernement sont toujours incertaines. Il n'y a pas en politique de fatalités que ne puisse conjurer la sagesse; autrement, à quoi serviraient les hommes d'état? Toutes les institutions humaines ont leurs avantages; elles ont aussi leurs inconvéniens, leur vice originel. Elles apportent toutes au monde le germe de la maladie qui les emportera; mais il ne tient qu'à elles de prolonger presque indéfiniment leur vie par une sage hygiène ou par des remèdes judicieusement appliqués. Quand elles abondent dans leur sens, elles se perdent infailliblement; quand elles ont la prudence de se modérer, de réagir contre leurs penchans naturels, elles peuvent fournir une longue et glorieuse carrière. Aristote, qui ne manquait pas de bon sens et qui avait un goût prononcé pour les gouvernemens mixtes, jugeait qu'il dépend de tout gouvernement de corriger ses défauts, de modifier son caractère par d'habiles mélanges, par des transactions, par d'heureuses inconséquences. Il remarquait que les aristocraties peuvent se faire pardonner beaucoup de choses en prenant à cœur l'intérêt des petits, en les traitant avec les égards qu'on doit à des parens pauvres, que la tyrannie elle-même réussit à se rendre supportable, lorsqu'elle se donne les apparences d'un régime constitutionnel. Il nous a appris que de toutes les tyrannies grecques celle de Sicyone avait duré le plus longtemps, c'est-à-dire près d'un siècle, parce qu'elle ne foulait pas le peuple et qu'elle lui donnait l'exemple de l'obéissance aux lois. Il appliquait ce raisonnement à la démocratie, il lui recommandait les précautions, la mesure et la tempérance, il lui représentait que « la meilleure constitution démocratique n'est pas la plus démocratique, mais la plus durable. »

Alors même que la démocratie n'écoute pas les conseils d'Aristote et qu'elle s'abandonne avec trop de complaisance à ses inclinations natives, elle n'engendre pas nécessairement la dyspepsie, l'apepsie et l'anarchie; le comte Arnim avait raison de le dire. Sans doute il y a dans ce monde, en Amérique par exemple, des républiques démocratiques où les dissensions civiles et les conjurations de caserne mettent incessamment en péril l'ordre social; ces républiques végètent, leur industrie est médiocre, leurs finances sont embarrassées, car les révolutions coûtent toujours très cher. Mais on peut se représenter aussi une nation honnête, travailleuse et riche, qui profiterait des libertés que lui donne la démocratie pour s'enrichir encore; son commerce fleurirait, ses industries et ses finances seraient prospères, elle exciterait l'envie des autres peuples par la plus-value de ses impôts et de ses revenus, elle se ferait gloire de ses excédens. A côté des républiques

maigres, à qui il ne reste que la peau et les os, il peut y avoir des républiques grasses et plantureuses, dont la maladie serait plutôt un excès d'embonpoint. Les républiques grasses, ayant le bonheur de posséder une armée qui ne se mêle pas de faire de la politique, se sentent suffisamment protégées contre le désordre et l'anarchie.

Le gouvernement démocratique est à certains égards le plus fort de tous les gouvernemens. Dans les temps de crise, dans les journées d'orage et de péril, il peut tout oser, tout exiger; à lui seul il est permis de se faire exécuteur des hautes œuvres, de frapper sans ménagement, de se montrer implacable dans les répressions, d'avoir des muscles et de n'avoir point d'entrailles ni de nerfs. Rien n'est plus rare dans ce monde que le courage qui accepte toutes les responsabilités personnelles et qui porte jusqu'au bout son fardeau sans fléchir. « La peur des responsabilités, disait un grand personnage qu'il n'est pas besoin de nommer, est une maladie qui travaille tout particulièrement notre siècle, une maladie qui a pénétré jusqu'au sommet de la hiérarchie sociale. » Ce même homme d'état disait quelques années plus tard : « Depuis que je suis entré dans la vie politique, j'ai eu l'honneur de me faire beaucoup d'ennemis. Allez de la Garonne à la Vistule, du Belt au Tibre, promenez-vous sur les bords de l'Oder et du Rhin, et vous n'aurez pas de peine à vous convaincre que je suis l'homme de ce temps et de ce pays qui est le plus détesté. Je le sais et je m'en fais gloire. » Est-il beaucoup de politiques capables de tenir un si fier langage? N'a-t-on pas vu des souverains qui s'étaient acquis un renom de courage et d'habileté, des souverains qu'on avait pu sans flatterie comparer à Ulysse, après avoir longtemps bravé les révolutions, lâcher pied tout à coup? Assaillis par le dégoût ou l'inquiétude, le cœur leur a manqué; ils se sont dit : Après tout, il ne s'agit que de moi, et derrière moi il n'y a personne. C'est un genre d'angoisses que ne connaissent pas les gouvernemens démocratiques; ils n'assument que des responsabilités collectives. Aussi peuvent-ils accomplir de redoutables besognes, dont personne n'oserait se charger à leur place, et on les voit dans les heures difficiles montrer cette résolution à toute épreuve qui est le partage des gouvernemens anonymes.

On est bien placé pour défendre l'ordre social quand on ne combat ses ennemis ni au nom d'une famille, ni au nom d'un prince, mais au nom de la loi. C'est une grande force que de représenter, non des intérêts privés et des ambitions personnelles, mais la volonté de toute une nation. A ceux qui lui disent : Qui êtes-vous pour nous résister? — un gouvernement démocratique peut répondre : Je ne suis personne, car je suis tout le monde, je suis la société, je suis le salut public. Au mois de février 1873, M. Thiers nous parlait un soir à Versailles des grèves orageuses qui venaient d'éclater dans le département du Nord et qu'il

avait facilement réprimées. Il nous disait : « On me reproche de ne rien oublier et de ne rien apprendre. J'ai appris pourtant quelque chose dans ma vieillesse, j'ai découvert la puissance magique attachée au mot de république. J'ai servi un roi, et quand j'étais président de son conseil, je ne me suis jamais senti aussi fort que je le suis aujourd'hui. » Il ajoutait : « J'ai dit aux ouvriers grévistes que je n'entendais pas les obliger à travailler, mais que je leur défendais de faire des attroupemens dans la rue, à quoi ils ont répondu que la rue était à tout le monde. — Vous avez raison, leur ai-je répliqué; elle est aussi à moi, et je m'y promène avec vingt mille hommes. »

Le gouvernement démocratique est tour à tour et, selon les cas, le plus fort ou le plus faible de tous. Si dans les temps de crise il peut tout oser impunément, dans l'habitude de la vie il a plus de peine qu'un autre à avoir une volonté et à la faire prévaloir. Il est très fort à l'égard de ses ennemis, et rien ne lui est plus facile que de réprimer leurs menées quand elles lui paraissent dangereuses. En revanche, il a des faiblesses fâcheuses à l'égard de ses amis, auxquels il est incapable de rien refuser. Le gouvernement n'est fort que dans les pays où l'opinion publique est toujours vigilante, toujours prête à rappeler à ses mandataires qu'ils sont chargés de faire ses affaires et non celles d'un parti, toujours empressée à les avertir avant qu'ils aient commis une de ces fautes qui ne se réparent point. Or dans les démocraties plus qu'ailleurs l'opinion n'a qu'une vigilance intermittente, elle est sujette à de pesans sommeils interrompus par des réveils subits. Nulle part le gouvernement n'est plus libre de faire des fautes qui l'affaiblissent et de dégénérer en gouvernement de parti. Il s'aperçoit que la nation est souvent absente et que ses amis sont toujours là; il ne s'occupe que de les satisfaire, de leur être agréable, de leur procurer de grands et de petits plaisirs, oubliant qu'on se trouve toujours mal de trop obliger ses amis et que les gouvernemens de parti n'ont jamais une assiette ferme et solide.

Le grand Frédéric, qui avait chargé Sulzer de la direction de l'enseignement primaire en Silésie, lui demandait un jour des nouvelles de ses écoles. « Elles marchent bien mieux, lui répondit ce naïf philosophe, depuis que nos instituteurs se sont instruits à l'école de Rousseau et ont adopté le principe que l'homme est naturellement bon. — Ah! mon cher Sulzer, s'écria le roi, vous ne connaissez pas encore assez cette maudite engeance à laquelle nous appartenons, vous et moi. » L'un des caractères de cette maudite engeance à laquelle nous appartenons aussi bien que Sulzer et que le grand Frédéric, c'est qu'elle a peu de goût pour les avantages qui sont communs à tous et qu'elle n'attache de prix qu'aux droits qui sont des privilèges. Dans les pays de suffrage universel, il arrive trop souvent que la partie la plus éclairée et la plus honnête de la nation se désintéresse des affaires publi-

ques, tombe dans cet état d'indifférence et d'apathie que déplorait Tocqueville. On s'occupe de ses propres affaires, on travaille ou on s'amuse, on se retire à l'écart avec sa famille et ses amis, on se crée une petite société à son usage, on abandonne volontiers la grande société à elle-même, on se retranche dans son bonheur particulier comme dans un fort détaché. Hormis « certains hommes que la hauteur de leur âme ou l'inquiétude de leurs désirs mettent à l'étroit dans la vie privée, » la politique n'intéresse et n'occupe que ceux qui ne savent pas faire autre chose; elle devient un métier, où l'on tâche de trouver son compte et qu'on pratique tant bien que mal, car d'habitude on ne fait pas de grande politique quand on en vit. Cela se voit en Suisse, cela se voit aux États-Unis, cela se voit aussi en France.

Dans ces démocraties grasses et prospères dont nous parlons, il y a quelques milliers de politiciens de profession et quelques millions de gens qui les laissent faire. Il est vrai que, lorsqu'on ne s'occupe pas de politique, elle vous joue quelquefois le mauvais tour de s'occuper de vous. Quand ces indifférens qui ne font pas de politique souffrent de la politique des autres, qu'elle compromet leurs intérêts ou menace de troubler le repos public, ils sortent subitement de leur apathie. Leurs affaires vont-elles mal, ils s'en prennent au gouvernement; mais tant qu'elles vont bien et que la paix générale paraît assurée, ils laissent le champ libre aux amateurs. Dès lors tout se passe entre un certain nombre de comités, qui s'arrogent une véritable omnipotence, et les candidats à la députation, qui concluent avec eux une sorte de marché. — Une élection, disait un spirituel sénateur, consiste à promettre une quantité de petits bureaux de tabac à l'effet d'en obtenir un grand pour soi-même. — Quand il n'y a pas marché, il y a contrat. Le comité est un tyran dont on n'obtient la faveur qu'en épousant toutes ses passions, en adoptant son programme tout entier, sans y rien ajouter, sans en rien retrancher. Nous lisions dernièrement dans une remarquable biographie de Burke que, s'étant présenté devant ses électeurs de Bristol pour les remercier de l'honneur qu'ils lui avaient fait en le portant au parlement, il se crut tenu de leur déclarer qu'il aurait toujours les plus grands égards pour leurs opinions, leurs vœux et leurs désirs et qu'il s'engageait à préférer en toute occurrence leurs intérêts aux siens, mais que, pour ce qui était de son jugement et de sa conscience, il entendait en demeurer le libre possesseur et ne les sacrifier ni à Bristol ni au reste de l'univers (1). On croit lire un conte de fées, et voilà assurément un genre de déclarations qui n'a pas cours dans les démocraties; selon toute apparence, il y serait pris en mauvaise part. Après cela, il est juste d'ajouter que Burke ne fut pas réélu.

(1) *Burke*, by John Morley; Londres, 1879; page 75.

La consolation de celui qui a le malheur d'avoir un maître est de devenir à son tour le maître de quelqu'un; il se dédommage en commandant de la nécessité d'obéir. Ces mandataires de la nation, qui sont à la merci d'un comité, tiennent à leur tour le gouvernement de leur choix dans une étroite dépendance. Ils ont besoin de lui pour s'acquitter des engagemens qu'ils ont pris et pour satisfaire les passions qu'ils ont promis de servir, sans les éprouver toujours. Ils ont sans cesse une requête à présenter, quelque chose à demander, et ils demandent sur un ton impérieux. Tout refus les courrouce, et les faveurs qu'on leur octroie ne leur inspirent qu'une médiocre reconnaissance : le gouvernement n'a fait que son devoir.

Platon, qui a été souvent injuste pour la démocratie et qui en parlait sur un ton fort irrévérencieux, disait que les hommes d'état de son temps étaient chargés de nourrir et d'apprivoiser un grand animal d'humeur difficile, que tout l'art de la politique consistait à étudier les mœurs et les appétits du monstre, à deviner ses goûts, ses désirs, ses fantaisies, à découvrir où il fallait le gratter pour lui être agréable, à savoir par quels gestes, par quels claquemens de la langue on réussissait à l'amadouer. Le premier devoir d'un chef d'état, disait-il aussi, est de déclarer que tout ce qui plaît au grand animal est bien, que tout ce qui lui déplaît est mal, qu'il est un juge toujours compétent et toujours infaillible. Les temps sont bien changés. La démocratie athénienne était une aristocratie, un régime de privilégiés, et les Périclès comme les Cléon avaient à régler leurs comptes avec une assemblée du peuple composée de vingt mille propriétaires d'esclaves. Dans nos grandes démocraties, il n'y a plus d'esclaves, grâce à Dieu, et le peuple ne se rassemble plus. Les gouvernemens modernes ne sont pas tenus de s'occuper beaucoup du grand animal, lequel dans beaucoup de cas n'a pas d'opinion : l'indifférence n'en a pas. Quand ils parlent de l'opinion publique, du vœu populaire, des désirs de la nation, il ne s'agit fort souvent que de l'opinion de tel ou tel, du vœu émis par un comité, du désir exprimé par quelque personnage influent dont on a peur. Mais leur situation n'en est pas plus commode. Peut-être était-il plus facile de faire entendre raison au grand animal qu'il ne l'est de contenter une dizaine de personnages influens, avec lesquels on ne saurait se brouiller sans danger, et ceux qu'il importe le plus de satisfaire, ce sont les plus exigeans, ceux qui crient le plus fort, ceux qui joignent les sommations aux requêtes, ceux qui mettent volontiers leur bonnet de travers, surtout quand ce bonnet est un bonnet phrygien.

C'est un grand avantage dans la vie que d'avoir un mauvais caractère. Il y a dans presque toutes les familles un homme déraisonnable, susceptible, irascible, plein de difficultés; tout le monde s'applique à le ménager, on s'étudie à adoucir son humeur; on a de grands égards pour

ses nerfs, on parle bas devant lui, on lui cède la première place, et s'il consent à se déclarer satisfait, on lui sait un gré infini de sa condescendance. Les gouvernemens démocratiques ne se donnent pas beaucoup de peine pour plaire aux gens modérés; ils les renvoient au témoignage de leur bonne conscience, qui est chargée de les récompenser. En revanche, ils se soucient beaucoup de se faire agréer par les exagérés de leur parti. On a pour eux d'inépuisables complaisances, on répond à leurs incartades par des aménités, à leurs injures par d'obligeans sourires, on s'obstine à leur tendre une main qui a été cent fois repoussée. Quand ces atrabilaires ont d'aventure un bon mouvement, quand ils renoncent à faire du tapage dans la rue, quand ils décommandent une manifestation dangereuse pour le repos public, quand ils ont la magnanimité de se soumettre à la loi comme tout le monde, on se récrie sur ce beau trait, on s'extasie sur leur sagesse, on les donne en exemple à toute la terre, même aux honnêtes gens, on éclate en transports de reconnaissance, on verse des larmes d'attendrissement. Deviennent-ils trop exigeans, on parlemente avec eux. Le gouvernement leur dit d'un ton modeste : « Je vous jure que dans le fond nous sommes de votre avis. Sur quoi porte notre dissentiment? Il ne s'agit que d'une nuance; se fâche-t-on pour une nuance? Vous ne tenez pas assez compte de la difficulté de notre situation; quand on est aux affaires, on découvre combien les choses sont compliquées. De grâce, mettez-vous à notre place. » A quoi ils répondent: « Mais c'est précisément ce que nous demandons et ce qui finira par arriver. » C'est ainsi, qu'on voit souvent dans les démocraties un gouvernement composé d'hommes raisonnables, qui font leur principale étude de satisfaire les gens déraisonnables, un gouvernement modéré qui pactise sans cesse avec les immodérés, de telle sorte que les opinions extrêmes deviennent le meilleur moyen d'arriver à tout. — « Fâcheuse situation pour un état, s'écriait en 1873 un conservateur espagnol, que de devoir son salut à la tempérance des fous ! »

Si savoir céder à propos est la moitié de l'art de gouverner, on n'est pas un homme d'état quand on ne sait pas résister aux caprices de ses amis et à ses propres entraînemens. Les sauvages ne sont contens que lorsqu'ils mangent leurs ennemis, et les passions politiques tiennent du sauvage. Sans contredit un gouvernement représente les idées et les principes du parti qui l'a mis au pouvoir, mais il représente aussi la paix publique, dont il répond, les intérêts généraux du pays, dont il est le garant, les droits des minorités dont il a la tutelle. Un gouvernement qui ne s'occupe que de cultiver ses amitiés manque à la première de ses tâches, qui est de servir d'arbitre entre les partis et de ne réduire personne au désespoir; mais, pour être arbitre, il faut être fort et se sentir capable de refuser quelque chose à ses amis.

Les faibles cherchent à se donner l'apparence de la force en faisant des actes d'étourderie et l'apparence de l'activité en tracassant beaucoup. Les démocraties ont l'humeur impatiente, elles brusquent les aventures, elles veulent toucher à tout et tout faire à la fois, elles méprisent le passé, et on dirait qu'elles ne croient pas à l'avenir, elles se hâtent comme si le monde devait finir demain. Le pape Pie IX disait que le feu roi Victor-Emmanuel ne craignait pas Dieu, mais qu'une fois par semaine il avait peur du diable. C'est un redoutable métier que celui de législateur quand on a la crainte de Dieu, c'est-à-dire le respect de l'éternelle justice ; il n'en est pas de plus facile quand on ne traite qu'avec le diable, c'est-à-dire avec un parti à qui on veut complaire coûte que coûte. On s'agite, on se presse, on se prépare des repentirs. On promulgue des décrets qu'il faudra révoquer, on accouche avant terme de lois qui ne seront pas viables. On ne compte pas avec le temps, on s'imagine qu'il ne fait rien à l'affaire, on ne songe pas qu'il mûrit tout, qu'il est le secret de tout, que le temps, c'est de l'espérance pour tout le monde. On prend quelquefois au pied levé des décisions de la dernière gravité et on n'a garde de réfléchir aux conséquences. On se flatte que les peuples se résignent toujours aux faits accomplis; on oublie qu'il est des faits impossibles à accomplir, qu'on n'en trouve pas la fin. Arrive-t-il qu'on prenne une sage et utile mesure, la précipitation avec laquelle on procède lui donne l'air d'un mauvais coup.

C'est une chose assez étrange de voir des sociétés fortes, puissamment organisées, dont le gouvernement plie à tous les vents, comme un roseau. Il n'est pas moins étrange de voir des nations qui ne s'occupent de politique qu'à leurs momens perdus et dont le gouvernement réduit tout à la politique. C'est ce qui arrive souvent dans les démocraties. La politique y joue un rôle exorbitant, elle s'y fait la part du lion, elle y préside à tout, mais principalement au choix des fonctionnaires. Tels ministres consacrent leurs veilles à épurer indéfiniment leur personnel, qui ne leur paraît jamais assez pur. S'agit-il de nommer un juge de paix ou un percepteur, ils regardent non au mérite, mais aux opinions. La souplesse, la docilité, leur paraissent les premières des vertus; ils professent un souverain mépris pour les connaissances spéciales, pour les hommes de métier, vieillis sous le harnais; leur faveur n'est acquise qu'aux candidats bien pensans. Ils ne peuvent souffrir qu'on se retranche dans l'exercice paisible de sa profession, ils n'admettent pas que qui que ce soit ait été mis au monde pour y rendre des arrêts et non des services. Un homme de beaucoup de cœur et de beaucoup d'esprit, qui a laissé à tous ceux qui l'ont connu un ineffaçable souvenir et les plus vifs regrets, écrivait peu de temps avant sa mort : « Il est naturel qu'un gouvernement désire avoir une administration dévouée à son principe, mais il doit désirer avant tout une

bonne administration, des fonctionnaires qui sachent leur métier; or pour le savoir, il n'est pas mal de l'avoir appris. Un gouvernement doit être assez modeste pour ne pas croire qu'il confère avec le titre la capacité. La grâce légitimiste, la grâce bonapartiste, la grâce républicaine, peuvent bien donner à un homme la foi, surtout la foi en lui-même; elles ne lui donneront pas les œuvres. L'enthousiasme, aidé de l'écriture, peut à la rigueur faire un garde champêtre, il aura de la peine à faire un ingénieur. Nous savons ce que c'est qu'un pont solide qui supporte les charges et le choc des grandes eaux; nous ne voyons pas aussi bien ce que c'est qu'un pont républicain, et nous y regarderons à deux fois avant de passer dessus (1). » Après tout, si le pont vient à crouler, on le rebâtira. L'essentiel est que le gouvernement puisse procurer à ses amis toutes les places qu'ils lui demandent et fournir aux députés tous les agens électoraux dont ils ont besoin pour conjurer les inconstances du suffrage universel. Pourquoi l'état n'a-t-il pas encore racheté les chemins de fer? Les profanes ne voient dans un chemin de fer qu'un moyen d'aller plus vite; pour un député, c'est autre chose. Il se dit que si l'état avait racheté la ligne qui traverse son arrondissement, chefs de gare et hommes d'équipe recevraient l'ordre de travailler à sa réélection, qui lui paraît douteuse. Rien n'est plus propre à exalter son imagination, à exciter sa gourmandise; l'eau lui en vient à la bouche.

Le régime démocratique offre de grands avantages qu'on aurait bien tort de méconnaître. Il est plus conforme que tout autre à la justice et plus favorable au bien-être, aux aises de la vie, à l'égale répartition du bonheur et de l'espérance. Il rend les peuples non-seulement plus heureux, mais plus humains; n'a-t-on pas remarqué que les mœurs s'adoucissent à mesure que les conditions s'égalisent? Dans les circonstances ordinaires, le penchant des démocraties ne les porte ni aux grandes perversités ni aux crimes éclatans; ce qu'il faut appréhender pour elles, c'est plutôt l'affaiblissement des caractères, le laisser-aller des volontés, le goût du médiocre en toutes choses. « J'avoue, disait Tocqueville, que je redoute bien moins pour les sociétés démocratiques l'audace que la médiocrité des désirs. Ce qui me semble le plus à craindre, c'est qu'au milieu des petites occupations incessantes de la vie privée, l'ambition ne perde son élan et sa grandeur, que les passions humaines ne s'y apaisent et ne s'y abaissent en même temps, de sorte que chaque jour l'allure du corps social ne devienne plus tranquille et moins haute. »

Le gouvernement n'est pas seulement appelé à être l'arbitre des intérêts, il a aussi pour tâche de réagir contre les faiblesses d'une

(1) M. Bersot, dans un article du *Journal des Débats* du 8 janvier 1880.

nation qui s'abandonne, il doit travailler à élever son niveau, en la dotant d'une aristocratie de l'intelligence; mais cette entreprise demande un esprit libre et une main vigoureuse. Le mal est que les gouvernemens démocratiques viennent en aide à la médiocrité, qu'ils se font ses complices, non-seulement en peuplant les administrations de fonctionnaires qui n'ont pas d'autre mérite que leurs opinions, mais en portant dans l'instruction publique des vues utilitaires et des méthodes d'un effet douteux. On ne peut trop les louer de leur sollicitude pour les écoles primaires, de leur empressement à les multiplier partout, mais leur façon d'entendre l'enseignement secondaire prête à la critique. L'éducation classique reposait sur ce double principe que rien n'est plus utile en ce monde que l'inutile, et que les études les plus propres à fortifier l'esprit sont les plus convenables à la jeunesse. Tout en l'instruisant, on s'occupait surtout de lui apprendre à apprendre, et on avait découvert que les mathématiques et les humanités sont la meilleure gymnastique de l'intelligence. Les démocraties se sont brouillées avec Montaigne; elles ne jugent plus comme lui qu'une tête bien faite vaut mieux qu'une tête bien pleine, qu'un instituteur avisé ne considère pas un cerveau d'enfant comme un entonnoir où l'on peut tout verser pêle-mêle et sans choix, qu'il importe plus de forger les esprits que de les meubler, « qu'on les rend serviles et couards pour ne leur laisser la liberté de rien faire de soi, » qu'une chose bien sue et bien digérée profite plus à l'entendement que tous les à-peu-près du monde. En réformant l'instruction publique, les démocraties se proposent de préparer tous les petits électeurs en espérance à bien remplir un jour leurs devoirs civiques, et en même temps elles tiennent à meubler leur cerveau de toutes les connaissances nécessaires à la consommation personnelle d'un citoyen qui se respecte et qui veut se mettre en état d'en remontrer à son curé. On leur enseignera dès l'âge de douze ans beaucoup de morale, les droits de l'homme et un peu de physique, un peu de chimie, un peu de zoologie, un peu de botanique, un peu de géologie, un peu de minéralogie, un peu de tout. Rien de plus admirable que la science, pourvu qu'on l'enseigne scientifiquement; mais le moyen de rien démontrer à un apprenti physicien qui ne sait pas un mot d'algèbre et qui joue encore à la marelle? Aussi n'est-ce pas de cela qu'il s'agit; on entend seulement réduire la science en une sorte de catéchisme que l'enfant apprendra par cœur comme l'autre et qui est peut-être destiné à remplacer l'autre.

On peut se représenter un pays où l'enseignement primaire ne laisserait rien à désirer et où les universités, pourvues des plus admirables laboratoires, ne serviraient pas à grand chose, un pays où tout le monde saurait lire et écrire et dans lequel on n'écrirait et ne lirait rien qui

vaille, un pays où tout le monde saurait un peu de physique, un peu de chimie, un peu de géologie, un peu de botanique, et qui ne produirait ni un grand physicien, ni un grand chimiste, ni un géologue de renom, ni un naturaliste éminent, un pays où tout le monde posséderait sur le bout du doigt le catéchisme de la libre pensée et où personne ne penserait, un pays qui appliquerait avec profit les inventions des autres et qui jamais n'inventerait rien. On peut imaginer aussi une nation riche et prospère qui ne trouverait dans sa richesse ni le bonheur, ni la gloire. Elle aurait des finances florissantes et des caisses bien remplies, et cependant elle souffrirait d'une sorte de stérilité latente, d'une secrète impuissance. Il s'y commettrait peut-être moins de délits qu'ailleurs, mais il ne s'y ferait jamais rien d'extraordinaire, et les grandes vertus y seraient aussi rares que les grands crimes. Il n'y aurait pas de désordre dans les rues, mais il y aurait de l'incertitude et du trouble dans les esprits, faute d'une direction puissante et suivie. Elle vivrait tant bien que mal, elle éviterait avec soin toutes les funestes aventures, et elle passerait son temps à faire et à dire des choses médiocres.

Peut-être s'accommoderait-elle de son sort, peut-être aussi finirait-elle par s'en lasser et par s'en plaindre. Les nations sont pleines de contradictions que les hommes d'état doivent prévoir. Tantôt elles se livrent et tantôt elles se refusent; tantôt elles s'abandonnent avec mollesse à la main maladroite qui les pétrit, et tantôt elles lui échappent brusquement. Aujourd'hui elles donnent un blanc-seing à leur gouvernement et le laissent pécher dix fois sans le citer à leur tribunal, demain elles le traiteront avec la dernière rigueur, en s'indignant de ce qu'il manque d'autorité au dedans et de prestige au dehors. Tour à tour elles chérissent leur médiocrité ou elles se sentent tourmentées subitement par de plus nobles appétits, leur cœur s'échauffe, leur esprit s'illumine, elles découvrent que l'homme n'est pas fait seulement pour vivre de pain. D'ailleurs, si riche et plantureuse que soit une démocratie, l'esprit de parti finit à la longue par engendrer un secret malaise. Une administration composée d'incapacités compromet tôt ou tard la prospérité des affaires. Des lois qu'on fait et qu'on défait, des décrets qu'on promulgue et qu'on révoque, le décousu, l'inconséquence, atteignent fatalement les intérêts. La faiblesse n'entraîne pas toujours l'anarchie, mais les gouvernemens faibles sont sujets à de fréquentes mutations. Comme le remarquait encore Tocqueville, « ils s'élèvent parce que rien ne leur résiste, ils tombent parce que rien ne les soutient, » et les peuples se prennent à douter de l'avenir et à rêver d'un pouvoir fort. Un Genevois célèbre du dernier siècle, las des troubles qui agitaient *la parvulissime république*, laquelle ne laissait pas de gagner beaucoup d'argent, nourrissait le projet d'émigrer; les pensées de l'homme sont

si courtes qu'il se promettait de venir chercher le repos à Paris, sous l'égide tutélaire de Louis XVI. Il disait : « Je ne suis pas ambitieux, je ne demande qu'à me cacher comme une puce; mais une puce est plus heureuse dans la crinière d'un lion que sur le dos d'un roquet qui passe sa vie à se gratter. » A de certaines heures, comme ce Genevois, les peuples voient passer dans leurs rêves des crinières de lions, et ils ont grand tort de caresser cette chimère, car les lions font toujours payer très cher leurs services.

Les gouvernemens démocratiques sont à la fois les plus forts et les plus faibles de tous. Ils feraient bien d'user de leur puissance pour combattre les défauts de la démocratie, au lieu de les favoriser et de les flatter; tout irait bien mieux s'ils employaient à se défendre contre leurs amis une partie de la force qu'ils réservent tout entière pour détruire leurs ennemis. Il suffirait pour cela qu'ils eussent à leur tête un homme franc du collier, un homme qui sût vouloir. Il y a des momens où les démocraties sont prêtes à s'agenouiller devant la force; elles devinent par une sorte d'instinct que ce qui leur manque surtout, c'est le caractère, et nous admirons toujours ce qui nous manque. Un homme de caractère et de volonté, voilà assurément la plus précieuse aumône que le ciel puisse leur faire. — Un cheval pour mon royaume! mon royaume pour un cheval! s'écriait Richard III. — Il est des jours où une nation qui se sent pauvre dans sa richesse en sacrifierait de grand cœur la moitié pour trouver un homme qui sache dire non.

G. Valbert.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin 1880.

Comme il est bien vrai, éternellement vrai, qu'on ne va jamais plus loin que lorsqu'on ne sait pas où l'on va! Dès qu'on s'est engagé sur ce chemin scabreux de l'inconnu, sans s'être tracé d'avance une direction et des limites, sans avoir une idée précise de ce qu'on doit ou de ce qu'on peut, ou même de ce qu'on veut, tout devient piège et écueil, tentation et péril. Les déviations commencent avec les incertitudes; les fautes s'enchaînent par une irrésistible logique; aux difficultés réelles et inévitables, avec lesquelles il faut toujours compter, viennent s'ajouter les difficultés factices, inutiles ou irritantes, nées de la confusion des volontés et des excitations impérieuses, des impatiences aveugles. Le désordre se met dans les conseils et dans la marche; le mouvement prend bientôt une accélération redoutable, et l'on se retrouve tout à coup, sans y avoir songé, avec toute sorte de questions insolubles, en face de véritables impossibilités, dans une situation la veille encore favorable, le lendemain compliquée de toute façon et singulièrement compromise; on touche au point où l'on ne peut plus ni avancer, ni reculer, ni même rester en place.

Rien certes sous ce rapport de plus démonstratif, de plus saisissant que ce qui arrive aujourd'hui, que cet état indéfinissable où les complications s'accumulent de jour en jour, où sans raison, sans nécessité, pour obéir à cette sorte de fatalité d'agitation, on se plaît à créer, à préparer une crise aiguë dans un pays qui ne demande qu'à rester tout entier au travail et à la paix. Rien de plus étrange que ce gâchis croissant, il faut bien dire le mot, et les dernières discussions qui se sont engagées dans les deux chambres sur l'amnistie, sur l'exécution des

décrets du 29 mars, ces discussions n'ont servi qu'à mieux préciser, à mieux mettre en lumière les élémens incohérens d'une situation où il n'y aura plus bientôt une issue raisonnable. Sait-on comment elle se caractérise et se délimite réellement, cette situation singulière? Elle a d'un côté l'amnistie qui a été votée par la chambre des députés, mais qui reste encore en doute devant le sénat, d'un autre côté la guerre aux communautés religieuses, qui va exciter les passions, qui conduira on ne sait où, — et en perspective, le 14 juillet, une journée d'effervescence populaire qui deviendra ce qu'elle pourra, dont on commence dans tous les cas à se préoccuper. Le gouvernement n'a sans doute voulu ni même peut-être prévu ce qui arrive. Le gouvernement que nous avons est pavé de bonnes intentions, c'est bien connu. C'est lui cependant qui a tout fait parce qu'il n'a su avoir à propos ni une opinion décidée, ni une volonté précise, parce qu'il a laissé s'élever ou s'aggraver des questions qu'il aurait pu, avec un peu plus de résolution, dominer ou simplifier. Le gouvernement subit les conséquences de la condition équivoque et subordonnée qu'il s'est créée. Il a bien l'air parfois de ne marcher qu'à contre-cœur, de sentir remuer en lui quelque velléité de résistance : il est aussitôt poussé en avant, il obéit à l'aiguillon qui le presse. Pour avoir cédé hier, il doit céder encore; il ne s'appartient réellement plus, faute d'avoir accepté au moment décisif les devoirs et la responsabilité d'une politique mûrement réfléchie. Il a proposé l'amnistie parce qu'il s'est cru menacé. Il a fait les décrets du 29 mars parce qu'il a cru désarmer certaines passions et parce que, dans l'intervalle des trois mois qu'il se donnait, il a espéré trouver une solution soit par la soumission volontaire des communautés religieuses, soit par quelque diversion imprévue. L'échéance arrive aujourd'hui, — elle arrive infailliblement un jour ou l'autre pour les politiques d'irrésolution, — et la difficulté pour le gouvernement est de savoir jusqu'où il sera conduit dans la voie où il est entré. Il peut être conduit fort loin justement parce qu'il ne sait pas où il va, parce qu'il ne dispose ni des événemens, ni même de ses propres volontés.

Comment va-t-il maintenant en finir avec cette amnistie dont il a pris assez brusquement l'initiative il y a quelques jours et sur laquelle le sénat a encore à se prononcer? Certes, on ne peut en disconvenir, lorsqu'une proposition de ce genre se produit sous la forme officielle, par l'initiative d'un gouvernement, la question n'est plus entière; elle est à demi résolue, tout au moins assez engagée pour ne pouvoir être écartée sommairement, et, tout bien examiné, le mieux serait encore peut-être d'en finir comme on pourra, de façon à ne pas laisser se perpétuer un ennuyeux embarras. Quelques grâces de plus sous le nom d'amnistie ne seront pas un péril pour l'ordre public, c'est vraisemblable; mais ce n'est pas là évidemment la question, et ce qu'il y

a de grave est moins dans la rentrée de quelques condamnés que dans la manière dont cette amnistie s'est présentée, dans la signification qu'elle prend par son extension même, dans les calculs qui l'ont inspirée, dans les procédés qui ont été employés pour la mettre au jour. La vérité est que, telle qu'elle apparaît, cette amnistie, au lieu d'être l'inspiration spontanée et opportune d'une politique supérieure, habilement généreuse, n'est qu'une concession d'imprévoyance et de faiblesse, une cote mal taillée entre les partis et un ministère, et c'est là justement ce qui en fait une œuvre équivoque qui a tant de peine à aller jusqu'au bout. On sent qu'elle est née artificiellement, qu'elle ne répond à rien de sérieux, et que, loin de simplifier la situation, elle peut la laisser compliquée et aggravée de difficultés nouvelles.

Lorsqu'il y a quelques mois, peu après l'avènement du ministère qui existe encore, M. le président du conseil avait à traiter la même question qui se présentait sous la forme d'une proposition individuelle devant la chambre des députés, il prenait le soin de déterminer les conditions qui pourraient rendre un jour une mesure de haute clémence nationale réalisable. Il traçait pour ainsi dire l'idéal de la situation où l'amnistie définitive lui semblerait possible. Il fallait que le calme et l'apaisement fussent complets sur la question, que l'amnistie cessât d'être en dehors des assemblées « un instrument d'agitation, » qu'elle ne fût plus présentée « comme un droit, comme une revendication et surtout comme une réhabilitation; » il fallait que l'opinion fût préparée à accepter cette grande mesure. Le chef du cabinet ne craignait pas d'ajouter qu'à défaut de ces conditions, une amnistie complète pourrait être considérée, non comme un acte d'autorité supérieure, comme un gage de stabilité, mais « comme le symptôme d'une politique moins prudente et moins ferme. » M. le président du conseil parlait ainsi et il mettait dans sa démonstration une persuasive éloquence qui ralliait une majorité considérable. Que s'est-il donc passé depuis quatre mois qui ait pu modifier les résolutions du gouvernement! On nous permettra de ne pas prendre au sérieux les images de M. le ministre des affaires étrangères demandant si « les heures de l'histoire se marquent sur une horloge dont les aiguilles ne varient jamais. » C'est trop de modestie de prendre pour modèle les variations des aiguilles d'une horloge, c'est se tirer un peu trop lestement d'affaire.

Au fond, de toutes ces conditions que M. le président du conseil énumérait il y a quelques mois, qu'il considérait comme nécessaires pour la mesure qu'il propose aujourd'hui, quelles sont celles qui se sont si rapidement, si heureusement réalisées? Est-ce que cet apaisement proclamé indispensable s'est accompli? Il faudrait vraiment une bonne volonté rare pour prétendre que l'amnistie a cessé d'être un moyen d'agitation au moment même où un quartier de Paris livré au radica-

lisme vient de jeter comme un défi à la loi, aux pouvoirs publics, l'élection d'un condamné de la commune qui est encore à la Nouvelle-Calédonie, qu'on se plaît à appeler un « forçat, » comme pour mieux accentuer la manifestation. Il faudrait un prodigieux optimisme pour assurer que l'amnistie n'est plus considérée comme un droit, « comme une revendication » légitime, lorsque de toutes parts il y a une sorte d'émulation âpre et hautaine de « réhabilitation » des insurgés de 1871, lorsque, changeant tous les rôles, on s'est efforcé de diffamer la répression de mai, de représenter l'armée de Versailles comme portant le massacre dans Paris. Tout cela s'est cependant fait sous nos yeux avec tranquillité, avec hardiesse. Est-ce que l'opinion générale du pays serait mieux préparée, plus vivement prononcée qu'elle ne l'était il y a quatre mois? Il suffit d'avoir vu depuis peu la province pour avoir la certitude que l'amnistie ne répond à aucun mouvement réel d'opinion, pas même au vœu de beaucoup de républicains, qui restent plus froids, peut-être plus inquiets qu'on ne le dit. Le gouvernement lui-même devait bien avoir ses scrupules, puisqu'il y a peu de temps encore il en était à hésiter, puisque personne n'ignore que, pendant quelques jours, il s'est épuisé en délibérations contradictoires et qu'il a paru un moment plus près d'une extension nouvelle du système des grâces que de l'amnistie plénière. Il a fini par se décider pour l'amnistie : soit! Ce n'est point évidemment par une inspiration soudaine et spontanée ou parce qu'il a cru à la réalisation complète et définitive des conditions exigées il y a quatre mois par M. le président du conseil. Il faut parler franchement et voir la vérité là où elle est. C'est M. le président de la chambre des députés qui a décidé l'évolution du gouvernement, qui a pressé cette marche « des aiguilles de l'horloge » dont M. le président du conseil a parlé. C'est M. le président de la chambre qui, après avoir aidé le ministère à arrêter son opinion, a enlevé le vote de l'assemblée elle-même par son intervention, par un discours retentissant. M. Gambetta a parlé, le ministère a obéi, la chambre a voté : c'est l'histoire de cette proposition d'amnistie par laquelle M. le président de la chambre a espéré sans doute assurer sa position électorale à Belleville, et peut-être se délivrer dès aujourd'hui d'une affaire embarrassante pour mieux préparer sa candidature à la présidence de la république!

Tout n'est cependant pas fini encore : que va-t-il maintenant arriver? Déjà on a pu remarquer que, dans la chambre des députés, même après le discours de M. Gambetta, il ne s'est trouvé qu'une majorité extrêmement réduite pour repousser un amendement qui excluait de l'amnistie les incendiaires et les voleurs. La question est bien plus grave devant le sénat, où le principe même de l'amnistie paraît être mis en doute, où la commission qui vient d'être nommée se compose en majorité d'adversaires de la proposition du gouvernement. Le sénat, dans

la discussion publique et dans le vote définitif, poussera-t-il jusqu'au bout l'opposition qu'il a paru manifester par le choix de ses commissaires? Reprendra-t-il, sous forme de transaction, l'amendement qui a failli réussir dans la chambre des députés et qui tend à restreindre les effets de l'amnistie en excluant les incendiaires et les voleurs? Accueillera-t-il une proposition qui aurait pour résultat de laisser au gouvernement l'initiative et la responsabilité de l'amnistie ou des grâces amnistielles qu'il lui plaira d'accorder? Se bornera-t-il au contraire à sanctionner simplement la loi, par résignation, par des raisons toutes politiques, uniquement pour épargner un échec trop direct au ministère et pour éviter une crise? Tout est possible: il est clair seulement que l'instinct de l'assemblée est contre l'amnistie. De quelque façon que le sénat se prononce, voilà, dans tous les cas, on en conviendra, une question singulièrement engagée, destinée à une étrange fortune! On prétend qu'elle est mûre, M. Gambetta dit même dans son élégant langage qu'elle est « pourrie; » on soutient qu'il faut en finir, qu'il faut se hâter de la voter dans l'intérêt de l'union du parti républicain, pour ne pas laisser planer les souvenirs de la guerre civile sur les élections prochaines, pour inaugurer d'une manière définitive une ère de « conciliation et d'apaisement. » On prétend tout cela, et la première conséquence de cette proposition qu'on dit si nécessaire, si vivement attendue, si politique, c'est de remettre partout le désarroi, de faire éclater toutes les divergences, de rouvrir des perspectives de conflits entre les deux assemblées, de surprendre, d'inquiéter peut-être la masse laborieuse et paisible du pays, en ne donnant satisfaction qu'aux impatiences irritées des partisans plus ou moins déguisés de la commune. Non assurément, ce ministère n'est pas heureux: il ne s'est pas douté qu'une mesure qui aurait pu à la rigueur être sans danger, si elle eût été librement accomplie comme un acte d'autorité et de force, ainsi que le disait autrefois M. le président du conseil, n'est qu'un péril de plus dès qu'elle est si visiblement un acte de faiblesse et de résipiscence.

Ce qu'il y a de plus étrange, et on pourrait dire de plus choquant, c'est cette sorte de coïncidence que le gouvernement n'a pas recherchée, nous le voulons bien, qu'il s'est laissé imposer, entre l'amnistie qu'il propose pour les crimes de la commune et la guerre qu'il engage contre les ordres religieux par l'exécution des décrets du 29 mars. Les deux questions marchent ensemble; elles occupent simultanément les assemblées, et tandis que l'autre jour l'amnistie était débattue et votée dans la chambre des députés, une discussion aussi sérieuse qu'émouvante s'engageait dans le sénat au sujet des rigueurs qui menacent les congrégations religieuses. A parler franchement, le ministère n'est pas plus habile et plus heureux avec ses décrets qu'avec sa proposition d'amnistie, et les récens débats, auxquels ont pris part M. le duc d'Au-

diffret-Pasquier, M. le duc de Broglie, M. Bocher, ont dévoilé une fois de plus la violente et périlleuse inconsistance d'une politique qui semble ne pas encore se rendre compte des difficultés qu'elle soulève, des crises qu'elle peut déchaîner dans le pays. M. le duc Pasquier, M. le duc de Broglie, ont parlé avec éclat. M. Bocher a précisé et résumé cette situation du moment avec la netteté lumineuse de son esprit, avec cette sincérité émue qui fait le charme de sa parole; il s'est exprimé en libéral et en politique. Ce qu'il a défendu, c'est la liberté mise en cause et menacée par des mesures condamnées à être forcément arbitraires et persécutrices, si elles ne restent pas impuissantes.

A quel propos donner en pleine paix publique ce signal de guerre et ouvrir cette triste campagne qui atteint à la fois les croyances religieuses et les sentimens libéraux? Qu'on ait sur les jésuites ou sur d'autres congrégations l'opinion qu'on voudra et qu'on se réserve de sauvegarder l'indépendance de l'état, de la société civile, soit, jusque-là il n'y a rien de plus simple. Est-ce que, aux yeux de certains républicains de peu de foi, la civilisation moderne, la société de la révolution française, seraient si faibles, si peu assurées qu'elles auraient à craindre quelques moines, qu'elles ne pourraient supporter la présence, la liberté de quelques ordres religieux? Où donc était la nécessité d'invoquer des mesures d'exception, d'aller chercher dans l'arsenal de tous les vieux régimes des dispositions surannées qui datent d'un ordre de civilisation ou d'un ordre politique tout différent, — sur l'autorité desquelles on n'est même pas d'accord? Si les lois qu'on invoque n'existent pas, a prétendu l'autre jour le chef du ministère, les tribunaux le diront. — Si les lois existent, peut-on dire à M. le président de conseil, à quoi bon vos décrets? Ils sont inutiles, les lois elles-mêmes suffisent, il n'y avait qu'à les appliquer. Si les lois n'existent pas, si elles ont cessé d'être applicables à un ordre nouveau, les décrets ne leur rendront pas la force et la vie, ils ne sont qu'un acte d'arbitraire. De toute façon, le gouvernement lui-même devait bien avoir ses doutes, puisqu'il s'est cru obligé de faire ses décrets du 29 mars sans s'apercevoir qu'il ne faisait que compliquer la question et se jeter tête baissée dans une aventure.

Tout en vérité est bizarre et incohérent dans la marche de ces malheureuses affaires. Chose curieuse! pendant une année entière, on a enflammé les passions avec un article de loi proclamé indispensable. M. le ministre de l'instruction publique a parcouru toutes les routes de France avec son article 7 attaché à son chapeau! Sans l'article 7 excluant les jésuites de l'enseignement, tout était perdu; l'état, la république, la société moderne, la France, tout allait périr! Les lois anciennes ne suffisaient plus ou elles étaient jugées inapplicables. Il fallait au plus vite forger une arme nouvelle contre les jésuites! Le sénat s'est permis d'avoir une autre opinion, il a repoussé l'article 7, — et aussitôt tout

change de face. Ce malheureux article 7, après tout, on n'en avait pas besoin, on avait les vieilles lois. L'article 7 n'interdisait aux congrégations religieuses que l'enseignement, les lois anciennes leur interdisent jusqu'à l'existence, c'est bien plus simple! Fort bien; mais alors si cet article 7 était si inutile, pourquoi agiter le pays pendant toute une année? pourquoi mettre la politique tout entière du pays à la merci d'une imagination de M. le ministre de l'instruction publique? Que signifie ce perpétuel décousu d'un pouvoir mettant les esprits en feu la veille pour conquérir un bout d'article proclamé indispensable et se souvenant le lendemain qu'il est assez armé, qu'il a les lois de la monarchie et de l'empire?

On ne s'est pas sans doute aperçu qu'en procédant ainsi on ne donnait pas seulement l'exemple de la plus étrange inconsistance, on s'exposait à paraître offenser le sénat dans sa dignité, dans son indépendance en répondant à un de ses votes par une sorte de représaille. C'était inévitable, assure M. le président du conseil; le vote du sénat conduisait fatalement à cette extrémité. Dès que l'autre chambre réclamait l'application des anciennes lois, que pouvait-on faire? Ce qu'il y avait à faire? Il y avait tout simplement à maintenir devant la chambre des députés l'autorité des délibérations du sénat; il y avait à faire sentir à une majorité impressionnable et confuse, mais après tout capable d'entendre la raison, que les pouvoirs publics doivent commencer par se respecter et par respecter la première des lois, la loi constitutionnelle, les garanties parlementaires. Il y avait à faire ce qu'a fait M. Dufaure en proposant une loi sur les associations conçue de manière à dégager ces délicates questions du fatras des législations surannées et à les replacer sur le terrain du droit commun. On aurait du moins évité ainsi de se jeter dans la voie des mesures exceptionnelles et discrétionnaires. M. le président du conseil se plaint avec une certaine mélancolie qu'on méconnaisse ses intentions bienveillantes, qu'on ne lui facilite pas la modération, qu'on lui crée des embarras. Il a souscrit, il est vrai, aux décrets du 29 mars, il en convient, il y était obligé; il ne demandait pas mieux cependant que d'appliquer ces décrets avec douceur si on l'avait voulu. Les congrégations n'avaient qu'à se soumettre, à demander une autorisation que quelques-unes auraient peut-être obtenue. M. le président du conseil y met vraiment un peu de candeur. D'abord ses bonnes intentions ne sont pas une garantie, et sa bonne volonté n'est pas une institution. Il n'était peut-être pas bien sûr lui-même d'avoir une volonté, et il serait encore moins sûr de faire prévaloir cette volonté insaisissable auprès des partis qui l'assiègent, même parmi ses collègues; mais, de plus, il ne s'agit pas des intentions d'un ministre, il s'agit de la loi, du droit commun, de l'inviolabilité des croyances, de la liberté pour tous.

C'est tout cela qui est en jeu dans ces cruels conflits qui commencent à peine, dont il serait difficile de prévoir et de calculer les suites.

Qu'en sera-t-il en effet? Il est certain jusqu'ici que les congrégations de toute sorte ont refusé de se prêter au rôle de subordination qu'on leur offrait; elles n'ont rien demandé, elles ont attendu en silence, et le 29 juin est déjà passé! Le gouvernement se trouve désormais fatalement conduit à cette extrémité qu'il aurait voulu éviter, nous le croyons bien, qu'il s'est gratuitement, imprudemment créée, — où il est obligé d'agir. Le jour qui vient de se lever a vu commencer partout, à Paris comme en province, l'exécution des décrets du 29 mars, et voilà la singulière campagne qui s'ouvre sous le pavillon de la modération de M. le président du conseil! On fait la guerre aux moines, on va surprendre de paisibles religieux dans leurs cellules. On sera obligé de forcer quelques portes, de procéder par des sommations de police, d'escorter peut-être quelques prêtres. Ce sont des spectacles qu'on croyait ne plus revoir! Tout se passera sans désordre matériel, c'est vraisemblable, il faut l'espérer. L'ébranlement moral n'est pas moins profond, les difficultés qui commencent ne sont pas moins sérieuses, et dès le début on peut s'en apercevoir par les démissions nombreuses de magistrats du parquet qui, à Versailles, à Douai, à Lyon, dans beaucoup d'autres villes, refusent de s'associer à cette triste campagne. Le gouvernement n'en est qu'au premier jour de l'exécution de ses décrets, et déjà, s'il garde quelque sang-froid, quelque prévoyance, il ne peut plus s'y méprendre; il peut voir les sentimens qu'il blesse, les parties de la population qu'il s'aliène, comme aussi les instincts révolutionnaires qu'il soulève, qui lui offrent leur malfaisant concours. Ce n'est rien que quelques religieux qu'on expulse, quelques couvens qu'on ferme, une église où l'on met les scellés par la main de la police. C'est beaucoup lorsque la conscience publique commence à se sentir remuée, et lorsque, dans ces crises dangereuses, le gouvernement apparaît plus ou moins comme l'allié, le complice ou l'exécuteur des plus mauvaises passions qu'il met en mouvement. Le ministère peut mesurer le chemin qu'il a parcouru depuis six mois et s'il est tenté encore de parler de ses bonnes intentions ou de ses embarras, il n'y a qu'une chose à dire : c'est qu'il s'est créé lui-même ces embarras en subissant toutes les conditions, en laissant s'aggraver une situation où, de faiblesse en faiblesse, il en vient à mettre toute sa politique dans l'exécution des décrets du 29 mars et dans l'amnistie.

Que cette situation soit arrivée par degrés depuis quelque temps à être assez sérieuse pour inspirer des inquiétudes, pour donner tout au moins à réfléchir, ce n'est point douteux. Nous ne voulons pas dire qu'elle est irréparablement compromise, qu'elle ne peut plus être redressée: elle est assez grave pour que tous les esprits modérés qui

se préoccupent de ces déviations, de ces confusions croissantes de la politique n'hésitent pas à affirmer leurs opinions, à se concerter dans l'intérêt de la sécurité du pays aussi bien que des garanties libérales sans lesquelles la république ne serait qu'une honteuse dérision. Oh! sans doute, nous le savons bien, les modérés, tout le monde en fait grand cas et les caresse au besoin. M. le président du conseil leur adressait l'autre jour les plus touchans appels et allait jusqu'à leur présenter l'amnistie sous la forme séduisante d'une mesure conservatrice : il tenait absolument à leur appui. M. Gambetta lui-même ne dédaignait de flatter le centre gauche de la chambre et de déclarer qu'il savait « ce que valent, aux heures de péril, les hommes modérés et fermes. » Il ne craignait pas d'avouer que ces « hommes modérés » avaient singulièrement aidé à rendre la république nouvelle possible et qu'il y aurait une « noire ingratitude » à l'oublier. Oui, assurément, les modérés, on les flatte quand on croit avoir besoin d'eux, et au besoin on ne demande pas mieux que de leur faire leur place, une petite place dans la république; mais à quelle condition veut-on de leur alliance et consent-on à les ménager? Tout simplement à la condition qu'ils abdiquent, qu'ils suivent le mot d'ordre; à la condition qu'ils votent l'amnistie si on veut la leur imposer, et qu'ils se prêtent à voter l'article 7 ou à approuver les décrets du 29 mars si on veut faire la « guerre au cléricalisme. » S'ils ont par hasard la prétention de garder l'indépendance de leurs opinions, s'ils essaient de résister aux emportemens de parti, aux épurations à outrance, aux violences d'irréligion, oh! alors ils ne comptent plus, ils sont traités en ennemis. Alors le sénat n'est plus une assemblée de sages, on le menace de marcher sur lui ou de le livrer au radicalisme jacobin. Les modérés ne sont plus que des cléricaux, — ou des « orléanistes, » c'est, à ce qu'il paraît, la dernière injure. Eh bien, c'est là une situation équivoque avec laquelle tous les modérés prévoyans doivent désirer en finir. Ils ont pu se prêter jusqu'ici à bien des transactions pour laisser subsister cette apparence trompeuse d'une alliance de tous les groupes républicains. Le moment est venu où ils doivent accepter la responsabilité d'une action indépendante. Ils seront une minorité, des dissidens, des isolés, dira-t-on. C'est possible. Ils resteront dans le parlement et partout des hommes de raison défendant les conditions de l'ordre, des libéraux défendant pour tous les garanties de liberté, et le terrain où ils peuvent s'établir est tout indiqué : c'est celui de la constitution même, où peuvent se rencontrer tous les esprits sensés, prévoyans, patriotiques, défendant ensemble la paix, la France et tout ce qui peut en définitive rendre la république possible.

Il est des spectacles qu'il faut parfois se donner, ne fût-ce que pour échapper un instant au tourbillon des incidens éphémères, des vanités bruyantes et des importances factices. Le plus rare, le plus fortifiant de

ces spectacles est celui d'une grande et saine nature qui, au courant d'une longue carrière, s'est trouvée aux prises avec toutes les épreuves de la vie et du pouvoir sans se laisser ni atteindre ni déformer dans le tumulte des choses, sans rien perdre de son intégrité première. M. Guizot, comme d'autres de ses contemporains, a pu être l'objet de contestations passionnées pour son œuvre politique, pour ses idées, pour ce qu'il a fait et pour ce qu'il n'a pas fait dans son passage au gouvernement. Ce n'est plus là que du passé; depuis longtemps le ministre a disparu, il avait disparu dès 1848 pour ne plus reparaître. L'homme même, en M. Guizot, offre un singulier et profond intérêt qui a survécu aux événemens et aux révolutions. Lorsqu'au déclin de l'âge, il y a déjà quelque vingt ans, il écrivait ses *Mémoires*, il semblait continuer encore un rôle public; il racontait son temps en historien, avec une certaine sobriété de détails personnels : il ne soulevait qu'à demi, par échappées, le voile sur lui-même. Ses meilleurs, ses plus intéressans mémoires sont peut-être dans ce livre tout récent, — *Monsieur Guizot dans sa famille et avec ses amis*, — qui a été inspiré à Mme de Witt par un sentiment de dévotion filiale, qui est une suite de souvenirs, d'impressions et de lettres tout intimes. Ce n'est pas un homme nouveau qui se révèle dans ces pages, c'est toujours le même homme, mais replacé dans un cadre familier, dans la vie de tous les jours, vu au naturel avec ses goûts, ses mœurs, ses préoccupations, ses habitudes, ses affections. M. Guizot se plaignait un jour, sans amertume d'ailleurs, qu'on s'obstinât à faire de lui « un personnage tragique, solitaire, tendu, qui finira par devenir une espèce de légende, fausse comme toutes les légendes. » Les dehors du doctrinaire, l'accent superbe de l'orateur, ont souvent en effet donné de M. Guizot une idée inexacte. Sous cette apparence rigide, un peu officielle, pourrait-on dire, il y avait une âme généreusement douée, humaine, accessible aux émotions pathétiques et aux tendresses intérieures; il y avait un homme dans toute l'étendue, dans toute la noblesse du mot. C'est l'intérêt de ce livre, dû à la piété filiale, de montrer cette partie intime, moins connue, d'une grande et retentissante existence.

Ce sévère et puissant athlète de l'arène parlementaire, qui était tout à la fois un historien, un philosophe, un politique, un orateur, avait ses cultes domestiques auxquels il se sentait invinciblement lié au milieu des luttes les plus ardentes et des agitations d'une vie laborieuse. M. Guizot n'avait pas connu son père, mort victime des fureurs révolutionnaires pendant la terreur. Il n'avait connu que sa mère, qui avait surveillé son éducation, son enfance austère, et dont l'influence avait certainement contribué à développer en lui les plus précieuses qualités du caractère et de l'esprit. Rien de plus touchant que les relations de M. Guizot et de cette mère d'élite qui, après avoir suivi son

fils dans sa carrière agrandie, après avoir toujours vécu auprès de lui, allait s'éteindre à Londres, au lendemain du naufrage de 1848.

C'est à cette mère que M. Guizot faisait la confidence de ses premiers projets d'avenir, de ses premières ambitions, de même que, plus tard, c'est auprès d'elle qu'il trouvait un dévoûment passionné, souvent des conseils utiles. « Je crois la voir encore, a dit Sainte-Beuve, dans cette mise antique et simple, avec cette physionomie forte et profonde, tendrement austère, qui me rappelait celle des mères de Port-Royal... Je crois la voir encore dans le salon du ministre, où elle ne faisait que passer... » Mme Guizot représentait la gravité affectueuse et simple dans ce foyer où se mêlaient les joies et les deuils vivement ressentis. En peu d'années, M. Guizot avait perdu successivement les deux personnes de mérite qui s'étaient associées à sa vie, Mlle Pauline de Meulan et une de ses nièces; il avait perdu un premier fils mort dans l'éclat de sa jeunesse. L'aiguillon de la douleur lui arrachait parfois des accens pathétiques; il ne se consolait qu'à la vue des enfans qui lui restaient, qu'il entourait de ses affections. Dans les jours les plus occupés de son ministère, il trouvait le moyen de passer quelques momens auprès d'eux, auprès de sa mère. Quand les enfans étaient loin, il leur écrivait; il leur disait : « Je ne vous ai pas là pour aller cinq ou six fois par jour me délasser, me rafraîchir en vous voyant. C'est avec vous que j'oublie ma vie de travail et de lutte. Il me semble en entrant chez vous que je laisse mon fardeau à la porte... » Parfois à ses témoignages de tendresse paternelle il mêlait des leçons plus graves. Pendant son ambassade à Londres, il racontait à une de ses filles une séance de la chambre des communes où l'on avait discuté sur l'Irlande et il ajoutait : « Prends toujours de l'intérêt à l'Irlande, mon enfant. Ta mère lui en portait beaucoup comme à l'ancienne patrie de sa famille... Il y a cent cinquante ans que la famille de ton grand-père quitta l'Angleterre à la suite de Jacques II. Ils fuyaient l'Angleterre parce qu'ils étaient catholiques. Presque au même moment, les protestans fuyaient aussi la France. Aujourd'hui c'est un protestant qui représente la France à Londres, et il y trouve des catholiques puissans dans cette même chambre des communes qui les chassait il y a cent cinquante ans. Tout cela, ma chère fille, c'est le fruit d'une raison plus éclairée, d'une religion mieux comprise... » Au plus fort de ses luttes, M. Guizot se plaisait à cultiver ces jeunes esprits, à se créer par intervalles quelques jours de liberté qu'il allait passer au Val-Richer, dans cette campagne dont il s'était fait un paisible et aimable asile.

Retiré de tout dès 1848, M. Guizot n'avait plus cherché à reparaître sur la scène. Il était resté l'homme de la famille et de la pensée libre, du travail assidu, dans une retraite animée par l'affection, noblement occupée par l'étude. Il ne se désintéressait d'ailleurs ni de son temps

ni de son pays; il les jugeait parfois avec sévérité, et dans une lettre à un de ses amis, il laissait échapper ces mots, qui ne sont pas sans à-propos : « L'indécision et l'impotence sont les caractères du temps actuel. Ils n'ont ni idée arrêtée ni volonté efficace sur rien de ce qu'ils font. Ils flottent et suivent le cours de l'eau. » L'habitude d'esprit de M. Guizot cependant était l'optimisme, la confiance. Il se décourageait peu pour son pays, même quand il était personnellement atteint, et dans un jour de crise plus violente, il écrivait : « Je crois très grave la maladie de notre société, et nous sommes dans une des plus honteuses phases de notre maladie; mais je suis décidé à ne pas croire et je ne crois réellement pas que ce soit là le dénoûment de la glorieuse histoire de la France. Nous nous en relèverons. » La guerre de 1870 l'avait rempli d'angoisse, et à la veille du conflit, il écrivait qu'il savait gré à M. Thiers d'avoir donné ses pathétiques avertissemens, d'avoir dit qu'il « tenait à l'honneur de sa mémoire. » M. Guizot, à la vue des cruels et rapides désastres de 1870, avait pu être ébranlé dans son optimisme, non dans son patriotisme, et au moment d'expirer, entouré de ses enfans, de ses petits-enfans, il murmurait encore le nom de la France : « Il faut, disait-il, servir la France, pays malaisé à servir, imprévoyant et inconstant : il faut le bien servir, c'est un grand pays. » Les politiques peuvent varier avec les circonstances; les chefs d'état et les ministres peuvent se tromper dans leurs combinaisons, cela s'est vu. La noblesse morale d'une grande vie, d'une âme d'élite s'exhalant dans un dernier souffle de patriotisme, ne trompe pas. Elle est toujours une lumière et un conseil !

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Recueil des traités, conventions, lois et autres actes relatifs à la paix avec l'Allemagne, publié par M. Villefort, ministre plénipotentiaire, sous les auspices du ministère des affaires étrangères, 5 vol. gr. in-8°; Paris, Imp. nationale, 1872-79.

Un homme ne peut guère mieux comprendre les événemens qui se déroulent sous ses yeux, qu'un soldat ne peut concevoir l'ensemble d'une grande bataille à laquelle il a pris part. Les choses auxquelles

on est mêlé n'apparaissent pas avec leurs justes proportions : tantôt on leur attribue une importance exagérée, tantôt on n'en saisit pas toute la valeur. Plus tard seulement, quand elles seront entrées dans le passé, on pourra les apprécier avec leur portée exacte, parce qu'alors on en aura vu les résultats, qui sont ici le plus sûr *criterium*. Il n'y a donc pas de véritable histoire des époques contemporaines : tout ce qu'on peut demander, ce sont les faits, les faits dans leur nudité, qui sont le squelette de l'histoire : plus tard viendront les appréciations, les jugemens qui en sont le sang et la chair.

C'est à ce point de vue des faits que le *Recueil des traités, conventions, lois et autres documens relatifs à la paix avec l'Allemagne* se recommande à l'attention publique. M. Villefort, ministre plénipotentiaire, qui a conçu le plan de ce grand ouvrage et qui vient de l'achever, a rendu par là un service signalé à tous ceux qui prennent intérêt aux affaires de la France. Sans doute tous les documens n'étaient pas inédits : il en est beaucoup qui ont déjà vu le jour : mais comment et où l'ont-ils vu ? Dans des journaux quotidiens dont chaque numéro pousse celui de la veille dans le néant. Il était nécessaire de coordonner les pièces éparses çà et là dans des collections de journaux qui deviendront de plus en plus rares et que leurs dimensions même rendront inaccessibles. C'était la seule manière de les sauver de l'oubli. Nous songions en parcourant ce vaste *Recueil* à la sûreté d'informations qu'il assurerait aux historiens de l'avenir, qui seront tentés d'étudier par le menu la sinistre période de nos annales, marquée par la guerre contre l'Allemagne et par l'insurrection de Paris. Et ce n'est pas seulement par les futurs annalistes de la France que ces textes seront utilement consultés. L'œuvre de M. Villefort a un intérêt plus actuel : elle s'adresse aux hommes d'état qui pourront y voir comment le gouvernement français a su faire face à la plus terrible crise qu'ait traversée la France depuis bien des années, — aux hommes d'affaires qui ont besoin de consulter journellement certains documens dont la connaissance est nécessaire pour la solution de mille questions pratiques, — au public enfin, j'entends le public instruit qui aime à se rendre un compte exact des choses, sans se borner aux données vagues et superficielles dont on se contente trop souvent.

M. Villefort s'est mis à l'œuvre immédiatement après la guerre, sans penser alors que son travail prendrait les proportions d'un véritable monument. « Dans l'année qui a suivi la guerre, dit-il, on n'avait pu que pourvoir au plus pressé, satisfaire tout d'abord le vainqueur, et préparer la délivrance du territoire en rentrant dans un état normal et régulier : cette première besogne accomplie, une tâche immense restait à remplir pour consolider l'œuvre de la paix. Les intérêts publics et privés avaient été si profondément atteints par six mois de guerre

et de bouleversemens intérieurs, de telles transformations s'étaient opérées et s'imposaient au nouvel ordre de choses, le rétablissement du pays dans ses relations intérieures et extérieures était si ardemment poursuivi, qu'une foule de lois, de décrets, de mesures administratives, de projets de toute sorte allaient se succédant et apportant chaque jour une nouvelle pièce à l'édifice de notre reconstitution. Il y avait une utilité réelle et comme un devoir de patriotisme à rechercher le lien qui unissait tous ces actes dans un dessein commun, le relèvement de la France, à démêler et à grouper une masse de documens épars, connus aujourd'hui, oubliés demain, qu'il ne serait plus possible de retrouver sans de longues recherches... ». Nous ne saurions mieux expliquer le mode de composition qui s'imposait par la force des choses à l'auteur du *Recueil*. Il a réuni tout d'abord les documens qui, par leur nature, se rattachaient directement à la conclusion de la paix avec l'Allemagne : c'est-à-dire le traité de paix, les nombreuses conventions additionnelles qui le complètent et tous les documens relatifs à la préparation et à l'exécution des engagemens internationaux. Ç'a été l'objet de deux premiers volumes, parus en 1872. Rien ne saurait donner une idée plus exacte des liens qui unissent aujourd'hui les peuples civilisés que l'examen des difficultés auxquelles donne lieu le rétablissement de ces liens lorsqu'ils ont été brusquement rompus par la guerre. Cette première portion du *Recueil* est une sorte de code du droit international conventionnel en vigueur entre la France et l'Allemagne. On y voit vivre le droit international, tel qu'il est compris dans le monde moderne, c'est-à-dire avec ses tendances à la réglementation et la complexité singulière qu'il doit aux relations existant de nos jours entre les différens états. A côté d'un traité solennel de paix et d'amitié, qui eût suffi dans l'ancienne Europe pour que les rapports entre les peuples se renouassent régulièrement, mille détails sont aujourd'hui prévus et réglés par des conventions spéciales : les questions de limites et de douanes, le raccordement des chemins de fer et des canaux, l'entretien des routes sur certains points de la frontière, la protection des œuvres d'art et de littérature, l'extradition des malfaiteurs, etc... Enfin l'abandon de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine a donné lieu à tout un ordre de stipulations particulières relatives au partage des dettes départementales, à la liquidation des comptes des personnes morales, à la nationalité des habitans. On ferait un curieux livre seulement en réunissant et commentant toutes les conséquences de la cession d'un territoire, telle qu'elle a lieu suivant les usages du droit des gens moderne.

Mais si, en 1872, la paix était rétablie et les relations reprises, en fait et en droit, avec l'empire allemand, il s'en fallait de beaucoup que la France fût revenue à son état normal, et M. Villefort a dû se remettre bientôt à l'œuvre pour nous montrer jusqu'à son achèvement ou peu s'en faut,

ce qu'on peut appeler la liquidation de la guerre. Par ce mot, pris ici dans son acception la plus large, il faut entendre à la fois l'acquittement des cinq milliards à l'Allemagne, la réparation des dommages causés par la guerre étrangère et la guerre civile aux villes et aux particuliers, enfin la restauration de la puissance française par la réorganisation de l'armée, la reconstitution d'une frontière fortifiée et d'un matériel de guerre à la hauteur des progrès de la science moderne. Les plus importans documens officiels relatifs à cette triple tâche sont contenus dans les trois derniers volumes; les uns sont reproduits *in extenso*, les autres, dont les dimensions n'eussent pas permis une insertion intégrale, sont condensés dans des résumés succincts. — Le tome III est spécialement consacré à la question des indemnités payées par l'état français pour réparer les dommages de guerre. On sait qu'à la suite de très intéressantes discussions au sein de l'assemblée nationale, après avoir écarté l'idée de la réparation intégrale demandée par quelques orateurs, on a admis le principe du dédommagement partiel des dommages causés par les armées belligérantes. Il n'a été fait d'exception à la règle que pour les dommages causés par l'armée française opérant contre Paris insurgé; dans ce cas, un droit à la réparation intégrale a été reconnu aux intéressés sur la demande de M. Thiers. Des sommes considérables, plus de 900 millions, ont été réparties entre les départemens, les villes, les communes, les particuliers, les chemins de fer, etc. Le tome IV s'ouvre par l'acquittement de l'indemnité de guerre à l'Allemagne : il faut lire l'admirable rapport présenté à ce sujet à l'assemblée nationale par M. Léon Say, au nom de la commission du budget de 1875; rien n'est saisissant comme cet exposé des difficultés qu'il a fallu vaincre et des précautions que l'on a dû prendre pour mener à bien les colossales opérations financières au succès desquelles était attachée la libération du territoire de la France. Si la vitalité d'un pays se mesurait seulement à sa richesse, nous aurions le droit de nous enorgueillir d'avoir pu, sans crise monétaire, presque sans trouble dans les transactions intérieures, diriger sur l'Allemagne la plus énorme rançon qu'aucun peuple ait jamais payée. Le même tome IV contient encore les lois relatives à la réorganisation de l'armée, aux forteresses, et, à ce propos, l'étude du compte de liquidation, espèce de budget extraordinaire pour lequel les ressources n'ont jamais manqué. C'est ce compte de liquidation qui a permis au ministère de la guerre de couvrir d'ouvrages défensifs notre nouvelle frontière de l'est, de faire de Paris le centre d'une région puissamment fortifiée, et d'emplir en même temps nos arsenaux d'armes et de munitions. — Au tome V et dernier ont été renvoyés tous les documens qui, par leur date, n'avaient pu être insérés à leur place dans le cours de la publication.

Nous venons de montrer l'ordre général de ce vaste *Recueil*. Nous

avons également indiqué les conditions dans lesquelles le travail avait été exécuté : c'est dire que le plan d'ensemble n'a pas pu être exactement suivi. L'auteur a voulu prévenir lui-même le reproche de manquer d'ordre qu'après un examen sommaire on serait peut-être tenté de lui adresser. Dans une remarquable préface insérée en tête du tome v sous le titre trop modeste d'Avertissement de l'éditeur, il reconnaît que « les documens mis au jour à des époques diverses se trouvent souvent divisés ou dispersés dans plusieurs volumes de telle sorte que, pour voir l'ensemble, il est nécessaire de se reporter d'un tome à l'autre. De là un défaut d'unité... » Cette unité, M. Villefort a eu l'heureuse idée de la rétablir au moyen d'une table systématique qui englobe toutes les matières en les répartissant en huit parties. On voit ainsi se dégager en quelques pages toute la synthèse de l'œuvre, et chaque document vient ici prendre la place qu'il aurait dû logiquement occuper dans l'ouvrage.

GEORGE COGORDAN.

Vaugelas, Remarques sur la langue française. Nouvelle édition par M. A. Chassang, inspecteur-général de l'instruction publique, 2 vol. in-8; Paris, Baudry, 1880.

Au-dessus ou à côté de ceux qu'un contemporain a appelés *les Grotesques,* il y a eu, dans la première partie du XVIIe siècle, beaucoup d'auteurs qui ont brillé d'un vif éclat et qui sont aujourd'hui tombés dans l'oubli. On ne connaît plus ni Conrart, ni Godeau, ni Chapelain, ni Gombauld; on n'a jamais perdu de vue le nom de Vaugelas. Il doit peut-être sa popularité à quelques vers des *Femmes savantes;* il n'a jamais cessé toutefois d'être apprécié par les doctes. Molière même ne devait pas rendre Vaugelas responsable des sottises des *Précieuses ridicules :* le grammairien devait trouver grâce devant l'homme de génie. Pour s'en convaincre, il suffit de relire Vaugelas lui-même. Cette lecture est facile, attrayante; M. Chassang n'a rien négligé pour nous y engager. Il ne faudrait pas croire du reste que les *Remarques sur la langue française* eussent le moindre point de ressemblance avec ces horribles manuels qui ont eu longtemps la prétention, sans art aucun, de nous apprendre l'art de parler et d'écrire correctement. Il y a dans l'homme et dans l'œuvre un air de bon ton, de gravité sans raideur, mais non sans élégance, qui plaisait autrefois et qui ne déplaît pas aujourd'hui. Disons ici un mot de l'un et de l'autre.

Claude Favre, baron de Péroges, sieur de Vaugelas, né à Meximieux, petite ville de l'ancienne Bresse, le 6 janvier 1585, était le deuxième fils du président Antoine Favre, l'ami de François de Sales. Voici son portrait d'après Pellisson. « C'était un homme, dit-il dans son *Histoire de l'Académie*, agréable, bien fait de corps et d'esprit, de belle taille; il avait les yeux et les cheveux noirs, le visage bien rempli et coloré. Il était fort dévot, civil et respectueux jusqu'à l'excès, particulièrement envers les dames. Il craignait toujours d'offenser quelqu'un. » Des autres renseignemens que nous avons sur Vaugelas, il faut conclure que c'était un *honnête homme*, comme l'entendait le XVIIe siècle, consciencieux, travailleur obstiné, écrivain exact et non sans esprit. Jadis son père avait obtenu pour lui une pension de 2,000 livres; mais la pension fut supprimée, puis rétablie par Richelieu, et toujours fort inexactement payée. Aussi Vaugelas fut-il toute sa vie criblé de dettes. Il ne savait pas demander: il savait cependant bien remercier. On ne rappellera jamais assez sa douce et fine réponse au cardinal de Richelieu, qui, en lui rétablissant sa pension, ajoutait : « Eh bien! vous n'oublierez pas dans le *Dictionnaire* (*de l'Académie*, dont la rédaction était confiée à Vaugelas), le mot de *pension*. — Non, monseigneur, répondit le grammairien-gentilhomme et moins encore celui de reconnaissance. » Néanmoins Vaugelas vit et meurt pauvre, alors que le terrible cardinal, qui battait Cavoye, le capitaine de ses gardes, était généreux autant qu'Henri IV était ladre. Timide et crédule, voilà l'homme! Tout autre est l'écrivain.

Les grammairiens ont une place dans l'histoire de la littérature française; celle de Vaugelas notamment y est bien marquée. Il vint à son heure. Les *Remarques* sont de 1647; c'est l'époque où tous les lettrés se portent vers l'étude de la langue. Après le XVIe siècle, qui roule pêle-mêle l'or et la boue, un travail d'épuration est nécessaire. Malherbe commence, tout le monde suit. Ce n'est pas seulement dans la « chambre bleue » de l'incomparable Arthénice, c'est dans vingt salons qu'on s'applique à rendre sa pensée dans les meilleurs termes. Il y eut alors les vraies précieuses; il y eut aussi plus tard, mais plus tard seulement, après Vaugelas, les précieuses ridicules, ces dernières surtout, après 1648, date où finit l'hôtel de Rambouillet. L'Académie, qui, sous la protection de Richelieu, s'était constituée en compagnie officielle pour « nettoyer la langue des ordures qu'elle avait contractées, » était à la tête de ce mouvement de réformation. Elle chargea Vaugelas de travailler à son Dictionnaire; en même temps, il écrivit ses *Remarques*. Que devaient-elles être?

Correct dans son langage comme dans sa tenue, habitué du fameux hôtel, ami de Patru et de Conrart, « vieilly dans la cour, » modeste, patient sans être décisif, Vaugelas était fait non pour régler, mais pour

régulariser les faits de langage, pour constater la valeur des mots, pour dresser leur acte de naissance ou leur acte de décès. Ce n'est pas un réformateur, un promoteur d'idées nouvelles, non, il fut, comme Conrart (1), son ami, probablement aussi son bienfaiteur, une sorte de greffier, de secrétaire de la langue. Il faut lire maintenant dans l'*Introduction* si sobre et si ferme de M. Chassang comment le grammairien comprit sa tâche, quelle fut sa doctrine (car il a une doctrine), en quoi il a mérité les éloges et les critiques des contemporains et de la postérité.

Vaugelas prend l'usage pour maître, en cela il est inattaquable; mais c'est un usage particulier, celui de la cour, des honnêtes gens : le peuple n'existe pas pour lui. « Au reste, quand je parle du *bon usage*, j'entends parler aussi du bel usage, ne mettant point de différence en cecy, entre le bon et le beau; car ces remarques ne sont pas comme un dictionnaire qui reçoit toutes sortes de mots, pourvu qu'ils soient françois, encore qu'ils ne soient pas du bel usage, et qu'au contraire ils soient bas et de la lie du peuple.» (T. r^er^, p. 25.) Nous sommes loin des crocheteurs du port au Foin auxquels Malherbe renvoyait brusquement ses disciples. Vaugelas n'est cependant pas un *puriste*, un partisan du *raffinage;* mais il incline trop au style noble. C'est par là qu'il est attaquable et qu'il a été attaqué; c'est cette tendance naturellement qu'ont exagérée les Philamintes et les Bélises. D'où vient cependant cet engouement pour Vaugelas en 1672? C'est qu'en 1647 les *Remarques* ont frappé tout le monde par leur justesse. En effet, l'œuvre du grammairien existe, elle est réelle, et son influence sur la langue et l'orthographe est considérable : Sainte-Beuve en fait un *fourrier* de Racine. Sans doute il se trompe souvent dans la pratique, il s'appuie sur de faibles autorités en jurant par le cardinal du Perron et son M. Coeffeteau, évêque de Marseille; il prend à tort quelquefois le ton de l'oracle; mais que de fois aussi il voit juste! Que de fois même il devine juste! Non, impossible de taxer avec Ménage « de haute impertinence »

> Qu'un étranger et Savoyard
> Fasse le procès à Ronsard;

le goût de la pureté et de la correction semble avoir été toujours dominant dans ce petit pli de terrain aujourd'hui français.

En parcourant les deux volumes que M. Chassang offre au public, on se plaît à voir le grammairien épier, peser, expliquer, le sens exact des locutions et des mots, et parfois comme tirer leur horoscope; il ne nous

(1) C'est la vraie orthographe du nom, et non *Conrard;* que M. Chassang nous permette cette petite rectification.

déplaît même pas de le voir se tromper. Volontiers on se mettrait à discuter avec lui : les questions de langue, d'orthographe, de prononciation ont toujours eu le don en France de nous intéresser. « Oui, monsieur Vaugelas, lui dirait-on, vous avez raison d'établir une différence entre *propriété* et *propreté*. (T. 1er, p. 57.) Les Parisiens de votre temps, comme ceux du nôtre, avaient tort de parler du bout des dents et de dire *merry* pour *marry*, et au contraire les provinciaux de dire *norrie* pour *nourrie*. Quoi que vous en pensiez, la postérité emploiera péril *imminent*, non *éminent*. (P. 411.) Que vous êtes bon prophète, quand vous prédisez un brillant avenir à *sécurité* (p. 113), que Patru, l'élégant Patru, ne trouve pas français ! Mais *se condouloir* passera. Nous laisserons *fillol* pour adopter *filleul*. Nous écrirons *gangrène* et prononcerons le mot comme il est écrit, non *cangrène*. Enfin *banquet* est et restera français ; si vous viviez de notre temps, il vous serait bien facile de vous en convaincre. » Et ainsi de suite !

Chacun de ces mots, chacune de ces locutions, sont étudiés avec autant d'intelligence que de sollicitude. M. Chassang fait suivre les *Remarques* de Vaugelas des observations de Patru, de Thomas Corneille et de l'Académie française. Les *Remarques* ont en effet été réimprimées plusieurs fois dans le XVIIe et le XVIIIe siècle ; mais le nouvel éditeur a pris soin de nous donner le texte original de 1647 et de restituer l'orthographe et la ponctuation de la même édition. Ainsi il rectifie et complète le travail de ses devanciers. De plus, il ajoute aux anciennes *Remarques* des *Remarques inédites* tirées d'un manuscrit rongé par les rats, *opici mures*. Enfin il a eu la bonne fortune de mettre la main sur une clé inédite trouvée dans les manuscrits de Conrart. Les notes, quoique trop discrètes, en sont une autre aussi précieuse. Donc, grâce à M. Chassang, nous avons là un Vaugelas original, complet, restauré, remis dans son cadre, — bel hommage rendu à un ancêtre, pour ainsi dire, par un des plus dignes et des plus savans grammairiens de l'école nouvelle.

AUGUSTE BOURGOIN.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.